

PIERRE-ALAIN CLÉMENT

# G.I. contre JIHAD

## LE MATCH NUL

Préface de Barthélémy Courmont



Presses de l'Université du Québec



**G.I. contre  
JIHAD  
LE MATCH NUL**

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450  
Québec (Québec) G1V 2M2  
Téléphone: 418-657-4399 • Télécopieur: 418-657-2096  
Courriel: puq@puq.ca • Internet: www.puq.ca

Diffusion/Distribution :

**CANADA et autres pays**

PROLOGUE INC.  
1650, boulevard Lionel-Bertrand  
Boisbriand (Québec) J7H 1N7  
Téléphone: 450-434-0306 / 1 800 363-2864

**SUISSE**

SERVIDIS SA  
Chemin des Chalets  
1279 Chavannes-de-Bogis  
Suisse

**FRANCE**

AFPUD  
SODIS

**BELGIQUE**

PATRIMOINE SPRL  
168, rue du Noyer  
1030 Bruxelles  
Belgique

**AFRIQUE**

ACTION PÉDAGOGIQUE  
POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION  
Angle des rues Jilali Taj Eddine  
et El Ghadfa  
Maârif 20100 Casablanca  
Maroc



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

PIERRE-ALAIN CLÉMENT

**G.I. contre  
JIHAD  
LE MATCH NUL**

Préface de Barthélémy Courmont

2010



**Presses de l'Université du Québec**

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450  
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada*

Clément, Pierre-Alain

G.I. contre jihad : le match nul

(Enjeux contemporains ; 8)

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 978-2-7605-2608-2

1. Terrorisme - États-Unis - Prévention. 2. Jihād. 3. Bush, George W. (George Wlaker), 1946- . 4. Ben Laden, Oussama, 1957- . 5. al-Qaida (Organisation). 6. Relations internationales et terrorisme. I. Titre. II. Collection : Enjeux contemporains ; 8.

HV6432.G53 2010

303.6'250973

C2010-941138-2

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement  
du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada  
pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible  
grâce à l'aide financière de la Société de développement  
des entreprises culturelles (SODEC).

**Intérieur**

Mise en pages : INFOSCAN COLLETTE-QUÉBEC

**Couverture**

Conception : RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2010 9 8 7 6 5 4 3 2 1

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*

© 2010 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada  
Imprimé au Canada

*À la mémoire de Jean Xavier Clément (17 septembre 2009)  
et de Jacques Guillaud (10 février 2009)*



## **Le Lion et le Moucheron**

« Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre ! »  
C'est en ces mots que le lion  
Parlait un jour au moucheron.  
L'autre lui déclara la guerre.  
« Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi  
Me fasse peur ni me soucie ?  
Un bœuf est plus puissant que toi :  
Je le mène à ma fantaisie. »  
À peine il achevait ces mots,  
Que lui-même il sonna la charge,  
Fut le trompette et le héros.  
Dans l'abord il se met au large ;  
Puis prend son temps, fond sur le cou  
Du lion, qu'il rend presque fou.  
Le quadrupède écume, et son œil étincelle ;  
Il rugit ; on se cache, on tremble à l'environ :  
Et cette alarme universelle  
Est l'ouvrage d'un moucheron.  
Un avorton de mouche en cent lieux le harcèle :  
Tantôt pique l'échine, et tantôt le museau,  
Tantôt entre au fond du naseau.  
La rage alors se trouve à son faite montée.  
L'invisible ennemi triomphe, et rit de voir  
Qu'il n'est griffe ni dent en la bête irritée  
Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir.  
Le malheureux lion se déchire lui-même,  
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs,  
Bat l'air, qui n'en peut mais ; et sa fureur extrême  
Le fatigue, l'abat : le voilà sur les dents.  
L'insecte du combat se retire avec gloire :  
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire,  
Va partout l'annoncer, et rencontre en chemin  
L'embuscade d'une araignée ;  
Il y rencontre aussi sa fin.  
Quelle chose par là nous peut être enseignée ?  
J'en vois deux, dont l'une est qu'entre nos ennemis  
Les plus à craindre sont souvent les plus petits ;  
L'autre, qu'aux grands périls tel a pu se soustraire,  
Qui périt pour la moindre affaire.

Jean de LA FONTAINE



*De tous les vices qui peuvent perdre un homme d'État,  
la vertu est le plus funeste : elle pousse au crime.  
Pour travailler utilement au bonheur des hommes,  
il faut être supérieur à toute morale.*

Anatole FRANCE<sup>1</sup>

---

1. Anatole France (2000). «La Révolte des anges», dans Anatole France, *Anatole France, au tournant du siècle*, Paris, Presses de la Cité, coll. «Omnibus», p. 872.



---

## Préface

Dans la pratique traditionnelle, les guerres se soldent généralement par la distinction nette entre un vainqueur et un vaincu. Cette distinction s'est, dans l'histoire, matérialisée par des traités de paix, des tributs plus ou moins importants selon l'ampleur de la défaite et les exigences du vainqueur, des changements de régime, des occupations, des invasions, des annexions, et même des exterminations en certains cas. Faire la guerre suppose donc rechercher la victoire, quels que soient les moyens, et quelles que soient les circonstances. Et la victoire est ainsi le référent ultime. Ce constat s'est vérifié en de multiples occasions dans le cas des conflits interétatiques, y compris d'ailleurs dans le cas de « guerres » d'un type particulier. Qui peut ainsi nier que l'Occident, les États-Unis en tête, a remporté la guerre froide, même si cette dernière ne s'est pas soldée par une confrontation militaire au sens propre. La disparition de l'Union soviétique et le processus démocratique des anciens régimes communistes sont ainsi une victoire pour les démocraties occidentales comparable à la chute du nazisme en 1945, la capitulation allemande en novembre 1918, ou toute autre forme de reddition par le passé. Souvent analysée en son temps comme un phénomène particulier, voire singulier, la guerre froide fut finalement, dans son dénouement, une guerre comme les autres, avec un vainqueur et un vaincu.

Les conflits infraétatiques complexifient ce postulat. Dès lors que les belligérants ne sont plus des acteurs étatiques, mais s'opposent pour la prise du pouvoir ou pour défendre une cause et des objectifs de nature autre que ceux opposant des États, l'appréciation de la victoire et de la défaite devient plus floue. Pour autant, on remarque que, là aussi, la guerre distingue clairement, une fois qu'elle est terminée, le camp des vainqueurs et ceux des vaincus. Certains conflits infraétatiques sont même à cet égard comparables à des conflits interétatiques, comme la guerre de Sécession aux États-Unis, ou la décomposition de certaines entités étatiques fragilisées, le dernier exemple à grande échelle étant la Yougoslavie dans les années 1990. Ainsi, qu'elle soit interétatique

ou infraétatique, totale ou de faible intensité, locale ou généralisée, la guerre ne semble pas pouvoir faire l'économie d'un vainqueur et d'un vaincu, et il s'agirait là d'une de ses constances.

Quand elle est menée par des forces de police, la lutte contre le terrorisme n'entre pas dans ce cadre, mais, en lançant dans la foulée du 11 septembre 2001 une « guerre contre le terrorisme », les États-Unis ont rapproché ces deux notions et posé une question à laquelle nous n'avons pas encore, près de dix ans plus tard, trouvé de réponse : est-il possible de remporter une victoire contre le terrorisme comme on le ferait contre un belligérant d'un autre type ? L'une des spécificités du terrorisme transnational serait ainsi plus à identifier dans les réponses des États que dans son fonctionnement, ses objectifs ou encore ses moyens.

La question de la victoire dans la lutte contre le terrorisme semble donc aussi difficile à apprécier que la victoire du terrorisme lui-même. En effet, quelle serait la définition à apporter à une « victoire » d'Al-Qaïda, et comment évaluer la victoire contre un terrorisme transnational qui, par définition, n'a pas d'identification territoriale ni même de « forces armées » ? La question de la défaite est tout aussi difficile à apprécier. Les États sont-ils menacés par le terrorisme transnational au point de pouvoir disparaître ? Et, à l'inverse, quel sens donner à une hypothétique disparition du terrorisme ? Des questions auxquelles n'a pas pensé l'administration Bush quand elle s'est engagée dans la guerre contre le terrorisme, et des questions auxquelles n'a également visiblement pas pensé Oussama ben Laden dans sa « croisade » contre l'Occident. Dans ces conditions, la non-victoire, et donc le « match nul », ne pouvait qu'être inévitable.

Le travail de Pierre-Alain Clément, issu d'un mémoire de maîtrise soutenu à l'Université Lyon III Jean-Moulin, s'inscrit dans cette volonté de décortiquer les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette guerre contre le terrorisme, afin de voir dans quelle mesure elle a finalement créé du neuf avec de l'ancien, s'appuyant sur des méthodes et des stratégies souvent inadaptées, et opposant deux acteurs totalement asymétriques, tant dans leurs moyens que dans leurs objectifs, mais aussi dans leur nature même. La rigueur de son travail de recherche, la pertinence des questions qu'il soulève, mais aussi l'insolence productive qu'il témoigne à remettre systématiquement en cause toute forme d'acquis, l'ont poussé à s'interroger sur tous les scénarios possibles afin de mieux comprendre en quoi la notion de victoire est irrésistiblement remise en question dans ce conflit d'un nouveau type.

Pierre-Alain Clément ne se contente pas ici de présenter les caractéristiques d'Al-Qaïda, tant dans ses référents que dans ses modes d'application. Il explore aussi dans quelle mesure l'absence de victoire, tant pour ce mouvement que pour ceux qui le combattirent au cours des dernières années, dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, était inévitable. Sa démonstration est d'autant plus convaincante qu'elle s'appuie à la fois sur la rhétorique utilisée par les deux belligérants que

sur les faits et résultats de cette « guerre » d'un genre particulier, et dont les applications militaires furent aussi nombreuses qu'inappropriées. Il en conclut avec justesse qu'il faut repenser les moyens de lutte contre le jihadisme, et préconise notamment d'abandonner l'obsession de la victoire, objectif ici inatteignable, n'hésitant pas au passage à faire appel à ceux qui, depuis des siècles, se sont efforcés de comprendre la guerre et ses enjeux. En sortant du champ du militaire et en se recadrant à la fois sur des efforts de police et des politiques sur le long terme, la lutte contre le terrorisme sera alors, et seulement, en mesure d'apporter des résultats positifs.

Barthélémy Courmont



---

## Remerciements

Ce travail, présenté à l'origine comme mémoire de maîtrise à l'Université Lyon III Jean-Moulin, n'aurait pas vu le jour sans l'impulsion de certaines personnes à des moments décisifs de sa réalisation.

Je désire donc remercier, au-delà de mon directeur Jean-Paul Joubert, Guillaume Durin pour m'avoir aiguillé et Florin Udrescu pour m'avoir guidé.

Je souhaite également exprimer toute ma gratitude à Charles-Philippe David qui m'a dès mon arrivée à Montréal proposé cette publication. Ce livre existe grâce à lui et je tenais à l'en remercier chaleureusement. Mais il n'aurait pas eu le même visage sans les relectures attentives et les conseils féconds de Barthélémy Courmont, toujours très disponible et amical.

Je tiens enfin à saluer le travail de révision de Céline Huyghebaert et celui d'Anne-Lucie Acar, qui s'est acquittée avec précision de la lourde tâche de repérer les faiblesses du texte, celles ayant échappé à sa vigilance relevant de ma seule responsabilité.



---

# Table des matières

<b>Préface</b> .....	XIII
<b>Remerciements</b> .....	XVII
<b>INTRODUCTION</b>	
<b>Les conditions d'un duel au sommet</b> .....	1
<b>PARTIE 1</b>	
<b>Description théorique et historique d'Al-Qaida</b>	
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>Le terrorisme : compréhension possible, prédition improbable</b> .....	9
En finir avec les jugements de valeur tenant lieu de définition ....	10
Définition du terrorisme .....	12
L'archétype de la définition biaisée : l'exemple onusien .....	14
Une imprécision fatale .....	15
Peut-on parler de « terrorisme d'État » ? .....	21
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>Pour une approche « rationaliste raisonnée »</b> .....	27
Cette définition montre les limites d'une description mathématique du phénomène .....	29
Cette définition renonce volontairement aux charmes des équations .....	33

**CHAPITRE 3**

**Le duel Al-Qaida – États-Unis: une rencontre annoncée....** 41  
Histoire et idéologie d'un mouvement salafiste jihadiste ..... 42  
La lutte contre le salafisme jihadiste avant le 11-Septembre..... 49

**PARTIE 2**

**Pourquoi le match nul était inévitable**  
*L'échec prévisible de ben Laden :*  
*un défi idéal extravagant, des moyens réels insignifiants*

**CHAPITRE 4**

**Un défi idéal extravagant :**  
**le coût de la non-complaisance est nié.....** 55  
La communication de l'OC est affaiblie par le manque de clarté  
et de crédibilité ..... 56  
Les revendications idéalistes d'Al-Qaida se heurtent  
aux fondamentaux de la politique étrangère des États-Unis  
au Moyen-Orient ..... 61  
Le défi idéal d'Al-Qaida est perçu comme  
une menace existentielle ..... 67

**CHAPITRE 5**

**Des moyens réels insignifiants**  
**le coût de la non-complaisance est trop bas ..... 73**  
Le terrorisme qui ne mue pas en guérilla est voué  
à l'échec politique ..... 74  
Les régimes cibles n'ont aucun intérêt à débattre  
des revendications de l'OC..... 80  
Lorsque l'OC sort du modèle: « l'irrationalité » d'Al-Qaida ..... 84

**PARTIE 3**

**Pourquoi le match nul était inévitable**  
*L'échec prévisible de Bush :*  
*des moyens réels extravagants,*  
*une réponse idéelle insignifiante*

**CHAPITRE 6**

**Des moyens réels extravagants paradoxalement**  
**sources de fragilisation ..... 95**  
La déclaration de guerre contre le terrorisme  
est une déclaration d'échec ..... 96

Le syndrome du pavé de l'ours et ses douloureuses leçons.....	101
Les excès de la répression servent les intérêts d'Al-Qaida.....	109

## **CHAPITRE 7**

### **Une réponse idéale insignifiante, caricaturale et inaudible .....**

.....	117
L'idéologie néoconservatrice de la « guerre à la terreur ».....	118
La communication contre-terroriste est dominée par la peur et affaiblie par le manque de crédibilité.....	123
La réponse idéale du contre-terrorisme est perçue comme une hypocrisie.....	130

## **PARTIE 4**

### **Se donner les moyens d'une lutte durable contre le jihadisme**

## **CHAPITRE 8**

### **Comment départager le match nul? .....**

.....	137
Le syndrome de l'exigence de la victoire finale .....	138
L'insécurité provoquée par la « sécurité humaine ».....	141
Jadis la révolution, aujourd'hui le jihad .....	145

## **CHAPITRE 9**

### **Abandonner la logique de la guerre entre le Bien et le Mal.....**

.....	151
Dommage collatéral: l'esprit critique.....	152
Les leçons perdues de Sun Tzu.....	155
L'accoutumance à la violence.....	157

## **CHAPITRE 10**

### **Travailler sur les incitations à abandonner la violence .....**

.....	159
Le salafisme, avatar de la crise de la modernité.....	160
La mystique de la « guerre contre la terreur » nourrit la mystique du terrorisme.....	165
Court-circuiter le terrorisme: à question spectaculaire, réponse feutrée .....	173

## **CONCLUSION**

<b>Al-Qaida, une postérité, mais toujours pas de prospérité....</b>	<b>181</b>
---	------------

<b>Annexe 1</b>	<b>Commentaire détaillé de la définition du terrorisme.....</b>	<b>187</b>
<b>Annexe 2.1</b>	<b>Le tableau de Max Abrahms récapitulant les succès et échecs du terrorisme .....</b>	<b>215</b>
<b>Annexe 2.2</b>	<b>L'influence de la nature des objectifs poursuivis sur la réussite du terrorisme .....</b>	<b>219</b>
<b>Annexe 3</b>	<b>L'analyse économique du terrorisme.....</b>	<b>221</b>
<b>Annexe 4</b>	<b>Méthodologie comparée de l'histoire et des sciences sociales.....</b>	<b>223</b>
<b>Annexe 5</b>	<b>Évolution du nombre de tentatives de détournement d'avion (1947-2003).....</b>	<b>225</b>
<b>Annexe 6</b>	<b>Évolution de la part militaire du budget du ministère de la Défense des États-Unis 1962-2014 (en dollars constants) .....</b>	<b>227</b>
<b>Annexe 7</b>	<b>Extraits de la déclaration de jihad contre les Américains occupant le pays des deux sanctuaires.....</b>	<b>229</b>
<b>Annexe 8</b>	<b>Déclaration du Front islamique mondial pour le jihad contre les Juifs et les croisés.....</b>	<b>239</b>
	<b>Bibliographie sélective .....</b>	<b>243</b>
	<b>Index.....</b>	<b>259</b>



INTRODUCTION

---

# **Les conditions d'un duel au sommet**

Le matin du mercredi 12 septembre 2001, la quasi-totalité des quotidiens titrent sur le 11-Septembre, photos en pleine page à l'appui, à l'exception remarquée du journal sportif français *L'Équipe*, qui fait sa couverture, comme d'habitude, sur les résultats du football. Le soir même, l'émission française de satire politique *Les Guignols de l'info* parodie finement *L'Équipe* en lui attribuant ce titre: « Allah 1 – Jésus 0 », et le présentateur des *Guignols* d'ajouter: « Par contre, au match retour, ça risque d'être viril<sup>1</sup>. » Ce qui est frappant, ce n'est bien sûr pas le potentiel polémique d'un tel raccourci: sans surprise, les réactions outrées ne tardèrent pas, qu'elles eussent candidement signalé qu'il ne s'agissait pas d'un conflit religieux ou « civilisationnel », ou bien reproché aux *Guignols* d'être symptomatiques de l'insidieux antiaméricanisme français. Non, ce qui est frappant, c'est la clairvoyance avec laquelle les auteurs de l'émission ont saisi le tour qu'allait prendre le conflit entre les États-Unis néoconservateurs et Al-Qaida, qui fut en effet, pour le moins, « viril ».

Ce conflit dépassa rapidement le cadre d'une lutte entre un État et une organisation privée pour finir par devenir l'archétype des relations internationales d'après-11-Septembre. Jihad contre le grand et le petit « Satan » (les États-Unis et Israël) et « guerre contre le terrorisme » furent en effet les deux branches du forceps qui ont extrait du 11-Septembre le monde actuel, qui a reçu comme marques de naissance l'obsession terroriste et une croyance accrue dans l'imminence d'un choc des civilisations.

Pour Samuel Huntington, l'économie et l'idéologie n'ont guère plus de capacités mobilisatrices pour structurer les grandes lignes de fracture à venir. Les sociétés se replieraient donc sur le seul facteur qui ferait encore sens, l'identité collective. Cette conception du monde remet en quelque sorte les compteurs à zéro après la guerre froide, puisqu'elle permet à toute « civilisation », indépendamment de son niveau d'avancement et de ses errements passés, de prouver à tous à quel point elle est finalement supérieure aux autres. Menant la course par leur bellicisme, les néoconservateurs et les jihadistes souscrivent sans réserve à cette conception du monde en devenir. L'issue du choc leur donnera l'occasion d'offrir au monde tremblant de reconnaissance le meilleur modèle de société jamais imaginé, en toute simplicité l'avènement du Bien sur Terre.

Seul ennui, les deux modèles en concurrence sont d'une certaine manière diamétralement opposés, ce qui signifie que chacun représente le Mal pour l'autre, c'est-à-dire soit les terroristes « barbares », soit les démocrates « impérialistes ». De ce point de vue, l'original choc des civilisations ressemble de plus en plus à un vulgaire conflit idéologique

---

1. Un extrait vidéo de l'émission comprenant ce passage est disponible sur le site de vidéos de Google sous le titre « Guignols de l'info: émission du 12 septembre 2001 » : [<video.google.ca/videoplay?docid=8863519201042351037&ei=FnKQSsu3ApPZlQePmNSGBQ&q=guignols+12+septembre+2001&hl=en&client=firefox-a>](http://<video.google.ca/videoplay?docid=8863519201042351037&ei=FnKQSsu3ApPZlQePmNSGBQ&q=guignols+12+septembre+2001&hl=en&client=firefox-a>).

de naguère. Ce conflit est structuré par une « dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit<sup>2</sup> ». Le président Bush et Oussama ben Laden se sont en effet placés personnellement comme les champions de leur cause, sur le champ de bataille, mais aussi dans les médias, recourant à divers stratagèmes rhétoriques.

Après les deux mandats du président Bush, nous avons suffisamment de recul pour commencer à tirer des conclusions sur la tournure qu'a pris ce conflit. Pratique déstabilisante, le terrorisme a souvent été perçu comme une stratégie redoutablement efficace, notamment contre des sociétés ouvertes (typiquement, démocratiques), où le faible contrôle de l'État sur l'individu facilite les manœuvres d'une organisation clandestine. Par définition, le terrorisme fonctionnait dans la mesure où il parvenait à accomplir une attaque, à provoquer une réaction de la part de sa cible. En témoigne l'ouvrage d'Alan Dershowitz, *Why Terrorism Works*, paru en 2002. Prenant le contre-pied de cette idée, Max Abrahms, chercheur à l'Université Stanford, avança dans une série de trois articles publiés entre l'été 2004 et l'automne 2006 que le terrorisme était presque systématiquement inefficace.

L'intérêt de la recherche de Max Abrahms fut de distinguer chez les organisations terroristes différents types d'objectifs (maximalistes et limités) et de cibles (civiles et militaires) pour expliquer leurs (rares) succès et (nombreux) échecs. En reprenant et complétant cette approche, cette étude s'attache à comprendre le résultat de ce conflit. Pendant presque huit ans, George W. Bush et Oussama ben Laden ont tenté de reconstruire une bipolarité mobilisatrice, mais n'ont réussi qu'à discréditer leurs idées aux yeux de la majorité de la planète pour longtemps. Ces deux actes manqués à l'échelle mondiale ne devraient pas manquer d'intéresser les psychanalystes.

D'où le questionnement qui est à l'origine de cette étude : pourquoi ce qui devait être le *ragnarök* de l'ère post-guerre froide, le conflit ultime et régénérateur, a-t-il littéralement fait long feu ? Ce conflit s'est en effet étiré en longueur, et n'a pas généré de décharge de violence exceptionnelle propre à créer deux pôles antagonistes, comme lorsque la poudre des armes à feu d'autrefois brûlait trop lentement et se consumait au lieu d'exploser.

En réponse à cette question, nous proposons la thèse suivante, qui s'articule en trois temps :

1. *Le terroriste et sa cible se positionnent volontairement à des niveaux d'interprétation différents* : Al-Qaida accorde toute son attention au défi politique lancé aux États-Unis, la violence ne servant qu'à attirer l'attention. En réponse, le défi politique du terroriste est nié par les États-Unis, pour qui Oussama ben Laden

---

2. Définition de la stratégie par le général André Beaufre (1962). « Vue d'ensemble de la stratégie », *Politique étrangère*, vol. 27, n° 5, p. 420, <[www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/polit\\_0032-342x\\_1962\\_num\\_27\\_5](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/polit_0032-342x_1962_num_27_5)>.

n'est qu'un criminel obscurantiste qui veut détruire l'ordre établi. Les États-Unis se sont concentrés avec facilité sur le défi opérationnel du terrorisme, sous les modalités extrêmes de la « guerre contre le terrorisme ». Pourtant, c'est bien le défi politique qui est l'objectif ultime d'Al-Qaida, et non le défi opérationnel. Les dégâts finalement très limités en termes de victimes physiques ne peuvent expliquer l'impact psychologique que le terrorisme suscite, sous la forme de fascination-répulsion. Ce traumatisme psychologique explique la réticence des États en général à négocier avec cet ennemi particulier.

2. *Les deux ennemis considèrent que l'efficacité opérationnelle de leurs actes se transforme en efficacité politique.* Les deux ennemis se positionnent à des niveaux d'interprétation différents sur leurs objectifs, mais jugent de leur puissance sur le même facteur : leur capacité opérationnelle. Al-Qaida estime que son défi politique extravagant déclenchera une violence purificatrice et croit que ses moyens réels insignifiants sont autant de pas franchis vers ce but. Les États-Unis, de la même façon, estiment que leurs moyens réels extravagants sont la clé vers la meilleure réponse possible au terrorisme (guerre contre des régimes complices, mesures de sécurité, gel des avoirs financiers de l'organisation, etc.), ce qui leur permet de se satisfaire d'une réponse politique insignifiante.
3. *Les deux stratégies sont vouées à l'échec.* Al-Qaida voit son défi politique ignoré, et le 11-Septembre n'a pas été suffisant pour faire émerger deux blocs homogènes et antagonistes. De son côté, le président Bush, en croyant pouvoir faire la guerre à une stratégie et en criminalisant le terroriste, en fait l'Ennemi au sens schmittien : la figure du terroriste devient celle de l'Autre réduit au rang de menace existentielle, radicalisant les positions des jihadistes frustrés d'être ignorés.

La genèse de ce conflit trouve ses racines dans le salafisme jihadiste, qui s'est révélé au monde dans la guerre d'Afghanistan menée par l'Union soviétique (1979-1989). Nous verrons comment ces premiers jihadistes ont muté pour donner l'actuelle « troisième génération » de combattants. Cette évolution n'a pas accompagné la victoire d'Oussama ben Laden, qui a échoué dans la plupart de ses objectifs. Mais, fait étonnant, il n'a pas échoué grâce à la « guerre contre le terrorisme », qui aurait plutôt eu tendance à prolonger artificiellement son « état de grâce » consécutif au 11-Septembre. En un mot, nous verrons que les deux ennemis se sont en quelque sorte ratés. Mais, malgré leur échec, ces deux récits continuent d'influencer notre perception des relations internationales, car ils offrent une grille de lecture facilement assimilable. Nous nous attarderons pour finir sur les perspectives qui s'offrent aux décideurs s'ils veulent éviter de retomber dans le piège de la « guerre contre le terrorisme ».

Avant de passer directement au traitement du sujet, on ne peut contourner un exercice de définition, artificiel, mais indispensable. Plusieurs concepts reviendront sans cesse, qui ne sont pas nécessairement familiers au lecteur. Il est donc temps de préciser le sens et la portée de ces termes. Deux expressions sont à expliquer : celle d'organisation clandestine, que nous emploierons comme substitut à organisation terroriste ; celle de salafisme jihadiste, qui définit l'idéologie d'Al-Qaïda.

*A priori*, l'appellation d'« organisation terroriste » est claire et limpide. Pourquoi s'encombrer d'une autre expression si ce n'est par pédanterie ? En réalité, elle pose un problème majeur. Le terrorisme est une stratégie parmi d'autres que peut vouloir employer une organisation pour atteindre ses buts. Il n'est donc pas une fin en soi, et cette méthode peut être adoptée ou écartée en fonction des besoins et de l'évolution de la situation. La qualité de « terroriste » n'est donc pas présente en tout temps. À la place, tout groupe utilisant le terrorisme, quels que soient ses objectifs, son époque, sa composition ou tout autre caractère, sera désigné par le terme d'organisation clandestine (OC). Ce critère de légalité présente l'avantage d'être assez général pour s'appliquer à toute organisation employant le terrorisme, ce qui signifie également qu'elle n'a pas de vocation explicative, mais simplement descriptive. Une OC a souvent recours à d'autres moyens que le terrorisme, et le terrorisme n'en est pas automatiquement un élément essentiel ni permanent. L'expression « organisation terroriste » est donc imprécise et elle masque un parti-pris idéologique latent. Il faut cependant préciser que cette appellation « organisation clandestine » ne sera utilisée que pour une organisation utilisant le terrorisme, et non pas pour toute organisation qui est clandestine, comme les organisations criminelles.

Nous en arrivons à notre deuxième expression, le salafisme jihadiste. Il s'agit de l'idéologie d'Al-Qaïda et d'autres organisations islamistes. Le salafisme est un fondamentalisme religieux (et non un intégrisme). Le jihadisme correspond à la manière dont les membres d'Al-Qaïda sont prêts à répandre leur idéologie, à savoir la violence.

L'intégrisme est un terme initialement relatif au christianisme. Il ne désigne pas nécessairement une certaine orientation exégétique, mais le refus d'adapter la liturgie et les prises de position sociales à la modernité. En termes politiques, il correspond au conservatisme, au traditionalisme. Sa vocation est politique, et il rejette généralement toute possibilité d'exégèse, puisque la religion est perçue en termes de vérité et d'erreur : une seule interprétation est vraie. Le fondamentalisme est lui aussi le produit d'une inclination antimoderniste, mais au terme d'un raisonnement différent. Le fondamentaliste ne se satisfait pas des traditions, qui comportent les scories de la superstition et des divergences d'interprétation accumulées au cours de siècles de pratique. Il désire à proprement parler un retour aux fondamentaux de la religion, face à une modernité perçue comme décadente, ce dernier point le rapprochant de l'intégriste. Mais pour lui les traditions sont elles aussi

une marque de corruption. À ce titre, le fondamentalisme peut être une forme de modernité et porter un message révolutionnaire (opposé à celui des conservateurs et des réactionnaires).

Cette volonté de retour à la pureté des origines prévient souvent les fondamentalistes de s'ingérer dans les affaires politiques, jugées comme irrécupérables. Sa vocation est donc orientée vers la morale et le droit. C'est ici qu'entre en jeu l'adjectif « jihadiste ». Sans surprise, un jihadiste est un pratiquant du jihad. Mais c'est un terme qui a un sens très précis pour le Coran, l'effort sur le chemin de Dieu, mais bien imprécis pour les malheureux mortels qui ont à en interpréter la signification. Le terme est en effet tiré du Coran, qui est une parole considérée à la fois comme divine et comme juridique, donc deux fois contraignante. Par conséquent, le jihad est particulièrement codifié. Ses modalités, en particulier la question de la licéité du terrorisme, font l'objet de toute une palette de jurisprudences. Cependant, dans l'ensemble, les autorités qui approuvent l'assassinat de civils et d'autres musulmans sont très rares et non indépendantes.

Contrairement au fondamentaliste qui estime que la société est corrompue et qu'il ne peut que tenter de recréer une sphère de pureté dans sa sphère privée, le jihadiste a la conviction que la sphère publique peut être ramenée dans le droit chemin, par la violence au besoin. Le jihadiste est donc singulièrement ambitieux : les sociétés modernes sont dans un état avancé de décadence, mais cela ne l'effraie pas. Au contraire, il croit dans le déferlement d'une violence rédemptrice. Nous sommes justement sur le point de voir que les membres d'Al-Qaida ne sont pas de ceux qui se découragent devant une tâche qui semble irréalisable.



PARTIE 1

# Description théorique et historique d'Al-Qaida

*D'une certaine manière,  
on peut toujours devenir  
le terroriste de quelqu'un.*

Jean-Paul Chagnollaud<sup>1</sup>

---

1. Jean-Paul Chagnollaud (1999). *Relations internationales contemporaines, un monde en perte de repères* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, L'Harmattan, p. 265.





---

**CHAPITRE 1**

**Le terrorisme  
Compréhension possible,  
prédiction improbable**

Dans l'introduction à ses *Phénomènes révolutionnaires*, Jean Baechler se heurte aux connotations politiques de son objet d'étude. Il déjoue le piège d'une plume acérée dans le passage suivant, qui s'applique mot pour mot à notre objet si l'on substitue « terrorisme » à « phénomènes révolutionnaires » :

Est-il besoin d'ajouter que nous ne sommes ni pour ni contre les phénomènes révolutionnaires ? Cette exigence d'objectivité, banale dans tous les ouvrages de sciences sociales, n'est pas rappelée ici par simple souci de sacrifier à un rite. Le mot même de révolution est investi d'une telle charge passionnelle, fascinante ou répulsive, que vouloir en traiter comme d'un autre problème social fait inévitablement hurler au blasphème ou à la complaisance. [...] Il n'est point de remède immédiat à une telle situation. Contentons-nous de prévenir les révolutionnaires, de quelque bord qu'ils soient, qu'ils ne trouveront pas ici de quoi nourrir leur amour ou leur haine. Nous nous adressons exclusivement à ceux qui sont prêts à considérer avec nous qu'il ne serait pas d'un intérêt scientifique médiocre d'analyser les sociétés humaines en se plaçant au point de vue de leurs opposants<sup>1</sup>.

Cette mise au point étant faite, nous pouvons entamer l'analyse du terme. Son emploi est si répandu qu'il est plus simple de le conserver en l'expurgeant de son sens commun pour lui réinjecter un sens précis.

## **E** N FINIR AVEC LES JUGEMENTS DE VALEUR TENANT LIEU DE DÉFINITION

À l'origine de la mécanique terroriste existe la dualité de cibles. Chacun conviendra que l'attaque terroriste frappe sa cible sur deux niveaux : un niveau physique (les victimes concrètes) et un niveau politique (les autorités responsables de ces victimes concrètes). L'OC poursuit donc deux séries d'objectifs. Dans le cas qui nous intéresse, sont discernables les deux niveaux d'objectifs suivants :

1. Objectif idéal (politique) : il s'agit des revendications, exigences, propositions de l'OC. L'objectif idéal d'Al-Qaida peut se diviser en deux types. Le premier est le défi maximaliste. Il s'agit du défi politique fondamental, qui est souvent obscur ou irréaliste. Dans le cas qui nous intéresse, l'objectif est d'islamiser la modernité, au terme d'une exégèse révolutionnaire (reconstitution du califat, contestation radicale des « vices » de la démocratie libérale, retour à l'« âge d'or » de la loi de Dieu, etc.). Cet objectif peut être considéré comme maximaliste par l'étendue du chantier que constituent la création et la promotion musclée d'un modèle de société alternatif à la démocratie libérale. Le second type est le défi limité, composé de revendications négociables et clairement exprimées.

---

1. Jean Baechler (1970). *Les phénomènes révolutionnaires*, Paris, Presses universitaires de France, p. 14.

Par exemple, le retrait des troupes américaines d'Arabie saoudite, comme le revendique Aïmane Al-Dhawahiri dans une cassette diffusée par Al-Jazira le 21 mai 2003<sup>2</sup>.

2. Objectif réel (opérationnel) : le but est de créer un sentiment d'insécurité<sup>3</sup> et de faire mal. Comme l'affirme Thomas Schelling, l'intérêt de l'OC est de maximiser « le pouvoir de négocier, qui vient du pouvoir de faire souffrir<sup>4</sup> ». C'est par des moyens réels, opérationnels que l'OC entend parvenir à ses objectifs idéels, politiques.

Du lien entre pouvoir et capacité de faire souffrir, et de l'articulation entre objectif politique et objectif opérationnel, nous déduirons la définition suivante du terrorisme :

Le terrorisme est une **stratégie**, employée par une **organisation privée**, visant des **cibles secondaires** matérielles choisies symboliquement, par des moyens **violents, douloureux, intimidants et publicisés**, ayant pour **intention de solennellement défier et porter atteinte à l'autorité politique d'une cible primaire** immatérielle choisie, qui est légalement responsable des cibles secondaires et qui a pour **mobiles** :

- la **vengeance** d'agressions supposées ou réelles, provoquées par l'organisation ou non, imputées à la cible primaire contre la ou les communautés auxquelles appartiennent les membres de l'organisation ;
- l'acquisition de l'**appui** moral ou matériel de cette ou de ces communautés à l'organisation ;
- l'accession au **statut** d'acteur politique, acceptable et incontournable, aux yeux de la cible primaire ;
- la **transformation** radicale des rapports de force politiques en faveur des revendications de l'organisation.

2. Il exhorte les musulmans à « combattre les Américains », à « chasser les Occidentaux de la péninsule arabique, « terre de l'islam ». Voir Pierre Conesa (2004). « Aux origines des attentats-suicides », *Le Monde diplomatique*, juin, p. 14 et 15, et la chronologie du terrorisme et des actes connexes sur le site de l'Association Internet pour la promotion des droits de l'homme (2002). « Le terrorisme dans le monde », <[www.aidh.org/Actualite/Act\\_2002/terror.htm](http://www.aidh.org/Actualite/Act_2002/terror.htm)>.
3. « En temps de paix, les actes dénoncés comme “terroristes” n'ont jamais terrorisé personne, sinon les victimes et leurs proches, y compris les attaques du 11 septembre 2001 sur la côte est des États-Unis [...] À la masse des (télé)spectateurs, ils inspirent de l'inquiétude, ou de la jubilation, moins par eux-mêmes que par l'amplification politico-médiatique qui leur est donnée que par leurs conséquences éventuelles » ; voir David Cumin, cours de master « Acteurs non gouvernementaux », Université Lyon III, 2007-2008, p. 2. On peut compléter cette affirmation par une de Raymond Aron, tirée de *Paix et guerre entre les nations* : « une action violente est [...] terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques » ; voir Raymond Aron (1962). *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, p. 176.
4. « *The bargaining power that comes from the capacity to hurt* », traduction de l'auteur, tirée de Thomas Schelling (1966). *Arms and Influence*, cité par Fred Kaplan (2005). « All pain, no gain – Nobel laureate Thomas Schelling's little-known role in the Viêt-Nam War », posté le 11 octobre sur le site du magazine *Slate*, rubrique « War Stories », <[www.slate.com/id/2127862](http://www.slate.com/id/2127862)>.

## **D**ÉFINITION DU TERRORISME<sup>5</sup>

En termes économiques, c'est-à-dire en analysant les incitations qui influent sur les acteurs, *le terrorisme est le coût de la non-complaisance*<sup>6</sup>. Cette expression indique que la cible du terrorisme est incitée à accéder aux revendications de l'OC, sous peine de subir d'autres attaques. Autrement dit, la non-complaisance de la cible envers les exigences de l'OC entraîne un coût, celui de la poursuite des attaques. La cible doit donc effectuer un rapport coûts/bénéfices pour chaque stratégie de réponse envisagée (accepter de négocier, modifier les termes de la négociation, ignorer l'attaque, exécuter des représailles, etc.). En conclusion, si le pouvoir est proportionnel à la capacité de faire souffrir, l'acte terroriste représente le coût de résister au pouvoir de négocier de l'OC. Cette définition concise permet déjà d'entrevoir la réponse la plus logique pour que l'OC renonce au terrorisme : la traiter comme un partenaire de négociation incontournable.

En termes concis, *le terrorisme est la subversion politique par la violence privée à objectif non militaire*<sup>7</sup>. Un grand nombre de querelles autour du concept reposent sur le fait que le terrorisme n'est pas éthiquement condamnable ou condamné par sa volonté de subversion, c'est-à-dire la contestation d'une domination politique au nom d'une cause, mais par ses modalités, un acte doublement qualifié. L'acte est la violence (la contestation politique non violente est globalement mieux tolérée d'un point de vue moral)<sup>8</sup>. Les deux qualifications sont : l'aspect privé de cette violence (elle n'est pas mandatée par ceux qu'elle est censée venger) ; l'aspect non militaire de cette violence (l'objectif n'est pas d'optimiser les dégâts infligés aux moyens dont dispose la cible).

La détermination de la nature de la violence, militaire ou non, est relativement aisée. Elle est militaire si elle est autosuffisante, si elle répond à un objectif d'anéantissement ou d'usure de la cible en temps

- 
5. Pour une discussion approfondie des termes de cette définition, se reporter à l'annexe 1.
  6. Martha Crenshaw (1981). « The causes of terrorism », *Comparative Politics*, vol. 13, n° 4, juillet, p. 379, cité dans Max Abrahms (2006). « Why terrorism does not work », *International Security*, vol. 31, n° 2, automne, p. 47.
  7. Le Littré nous donne : « subvertir : mettre sens dessus dessous, renverser ». Quoiqu'exprimée de manière très simple, c'est bien de cette idée qu'il s'agit : l'acte de renverser, qu'il s'agisse de l'ordre politique ou d'un rapport de force.
  8. Ainsi, Gideon Baker peut écrire dans un article sur la société civile mondiale : « En résistant à l'hégémonie, cependant, l'action menée par la société civile à l'échelle mondiale, et ici Cox rejoint Gramsci, est de challenger et remplacer l'autorité politique dans le système des États » (Cox, 1999, p. 16, 27-28). Dans ce cas, la volonté de subversion attribuée à la « société civile » par Cox (rapporté par Baker) n'est pas en soi condamnée, mais présentée comme une alternative digne d'être mentionnée. Cf. Gideon Baker (2002). « Problems in the theorisation of global civil society », *Political Studies*, vol. 50, p. 933-934 (traduction de l'auteur).

de guerre<sup>9</sup>, ou de défense de ses intérêts en temps de paix. Si l'objectif était de maximiser sa puissance virtuelle, que les dégâts contre les cibles secondaires n'ont un poids que dans la mesure où ils sont exploités politiquement, nous sommes en présence de terrorisme.

Par contre, la mise en lumière d'un « mandat » reste, dans les faits, délicate à effectuer. Métaphoriquement, l'OC se donne « la compétence de sa compétence » pour régler le contentieux avec sa cible: elle « s'auto-saisit » pour s'attribuer les fonctions de procureur, enquêteur, juge, jury et bourreau du procès qu'elle lui intente. Corollaire de l'idée de violence privée, cette violence est minoritaire, ce qui la sépare de l'insurrection (violence populaire, « mandatée », pas nécessairement armée). Cette violence est sporadique par opposition à la guérilla (violence à la fois militaire et politique, engendrée par une organisation « parapublique » qui possède une force permanente, dans un but à la fois subversif et de prise du pouvoir). Cette violence vise la subversion, et non particulièrement la prise du pouvoir, ce qui trace la ligne de démarcation d'avec le coup d'État<sup>10</sup>. Toutes ces violences accompagnent et nourrissent la décomposition de l'autorité étatique, phénomène devenu plus visible depuis la fin de la guerre froide. Et l'idée de violences privées et bénéficiant d'assez de légitimité pour perdurer est liée à celle d'affaiblissement de l'État par la formule wébérienne du monopole de la violence légitime, qui est censé revenir à l'État. Mary Kaldor aboutit également à l'idée de violence privée qui marquerait la perte de puissance des États: « la “faillite” de l'État est accompagnée par une privatisation grandissante de la violence. [...] Les nouvelles guerres sont caractérisées par une multiplicité de protagonistes, publics ou privés, étatiques ou non, ou dans une combinaison quelconque de ces éléments<sup>11</sup>. » La spécificité du terrorisme, qui le rend quasi unanimement insupportable aux yeux des observateurs, ne réside bien sûr pas dans

- 
9. Cf. Hervé Couteau-Bégarie (2003). *Traité de stratégie* (4<sup>e</sup> éd.), Paris, Economica, p. 374. Hervé Couteau-Bégarie reprend les concepts de Delbrück (*Niederwerfungsstrategie* et *Ermattungsstrategie*); cette division binaire permet de penser efficacement les options dans la conduite de la guerre.
  10. Les différentes formes de violences auxquelles nous opposons le terrorisme sont énumérées dans le tableau des « *violences politiques extrêmes* ». Voir Jean-Jacques Patry (2007). « La réponse militaire: lutte contre la terreur ou contre le terrorisme? », dans Charles-Philippe David et Benoît Gagnon (dir.), *Repenser le terrorisme – Concepts, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 384.
  11. Mary Kaldor (2001). *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, Cambridge, Polity. Elle est citée dans Edward Newman (2004). « The “new wars” debate: A historical perspective is needed », *Security Dialogue*, vol. 35, n° 2, juin, p. 173-189. Cet article traite de la pertinence du concept de « nouvelles guerres » propres à l'ère après-guerre froide. Ces guerres seraient caractérisées par des divergences avec les conflits précédents au regard de leurs buts (p. ex., conflits intercommunautaires ou paramilitaires pour l'appropriation de ressources naturelles), leurs modalités (p. ex., utilisations de stratégies asymétriques) ou leur financement (p. ex., ressources tirées d'activités crapuleuses).

l'utilisation de la violence politique, mais dans son usage privé, *a fortiori* au nom d'une supériorité morale<sup>12</sup>, et par des moyens jugés comme ignominieux (le chantage à la violence).

La distinction entre dimensions politique et opérationnelle dans la stratégie de terreur nous permet de justifier les deux axes du terrorisme (réel et idéal), *summa divisio* que nous retenons pour appréhender le terrorisme comme le contre-terrorisme. L'objectif idéal appartient au politique, l'objectif réel à l'opérationnel. En miroir, le contre-terrorisme se développe sur ces deux axes : l'objectif opérationnel consiste en l'enrayement de futurs projets d'attaques ; l'objectif politique consiste à contrecarrer le discours et les revendications du terroriste sur le plan idéologique et politique. La discontinuité entre les moyens opérationnels et les exigences politiques d'Al-Qaida puis de la réaction contre-terroriste américaine est au cœur de notre étude.

Cette définition idéale-typique n'a pas vocation à remplacer une étude empirique de chaque OC, mais a un objectif heuristique : cerner leur plus grand commun dénominateur, le noyau le plus large possible de propriétés propres à toutes les OC et à elles seules. En un mot, les conditions qui, si elles sont réunies, sont nécessaires et suffisantes pour distinguer une OC de n'importe quel groupe privé. Elle ne doit pas masquer le fait que la question de la définition fasse l'objet d'incessants désaccords sur la délimitation du phénomène, pour ne pas mentionner les peu convaincantes contorsions effectuées par ceux, chercheurs ou praticiens, qui veulent distinguer les « mauvais » terroristes des « bons » combattants de la liberté ou résistants. La banalisation du terme comme outil de discréditation systématique est une réalité avec laquelle le chercheur doit compter, mais qui ne doit pas étouffer les tentatives rigoureuses de définition.

## **L'ARCHÉTYPE DE LA DÉFINITION BIAISÉE : L'EXEMPLE ONUSIEN**

La définition proposée par l'ONU est un bon exemple d'une définition juridique, *a fortiori* présentée à l'approbation unanime d'États qui ont sur la question des vues parfois diamétralement opposées, ce qui conduit à un résultat indubitablement politique :

Il est temps que nous cessions de nous interroger sur ce qu'on entend par « terrorisme d'État ». Le recours à la force par les États est déjà réglementé de façon très précise par le droit international. Le droit de résister

12. François-Bernard Huyghe imagine trois fonctions au terrorisme : créer un sentiment d'insécurité, porter le message d'une cause, et, enfin, il se réclame d'un droit supérieur qui place le terroriste moralement au-dessus de son adversaire (ce qui sert à justifier l'usage d'une violence aux modalités contestables). Cf. François-Bernard Huyghe (2004). *Quatrième guerre mondiale – Faire mourir et faire croire*, Paris, Éditions du Rocher, p. 61-63.

à l'occupation doit être entendu dans son sens véritable. Il ne peut s'étendre au droit de tuer ou de blesser intentionnellement des civils. Je souscris entièrement à l'appel lancé par le Groupe de personnalités tendant à ce que la définition du terrorisme qualifie de terrorisme tout acte, outre ceux déjà visés par les conventions en vigueur, commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, dans le dessein d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire<sup>13</sup>.

Bridé par la recherche du consensus diplomatique, Kofi Annan ne peut fournir de définition indépendante ni impartiale. Cette définition comporte deux failles fondamentales : son imprécision et son refus de prendre position sur le « terrorisme d'État ».

## **U** NE IMPRÉCISION FATALE

Premier défaut de fabrication, si cette définition devait être retenue, le terrorisme recouvrirait des actes bien plus vastes que ceux qu'il recouvre habituellement (typiquement un attentat contre des civils). Ce manque de précision hypothèque la validité entière de la définition en tant qu'outil de compréhension. Exemple caricatural, Al-Qaida serait un exemple mineur de terrorisme, les États-Unis seraient pour leur part haut dans le classement : les bombardements massifs de la Deuxième Guerre mondiale (*a fortiori* le largage des deux bombes atomiques) avaient pour but explicite de briser le moral des populations cibles dans l'espoir de faire fléchir les gouvernements de l'Axe<sup>14</sup>. Depuis l'Antiquité, les états-majors ont su saisir l'utilité de prendre pour cibles des civils, pratique qui a connu un essor sans précédent au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition de la guerre totale, puis dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle avec la multiplication des guerres infraétatiques. Non seulement la volonté d'épargner les civils est un contresens théorique : « Les âmes philanthropes pourraient aisément s'imaginer qu'il y a une façon artificielle de désarmer et de battre l'adversaire sans trop verser de sang [...] L'on ne saurait introduire un principe modérateur dans la philosophie de la guerre sans commettre une absurdité. La guerre est un acte de violence, et il n'y a pas de bornes

13. Rapport du Secrétaire général (2005). *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous*, New York, Département de l'information de l'ONU, p. 31, §91, <[www.un.org/french/largerfreedom/toc.html](http://www.un.org/french/largerfreedom/toc.html)>.

14. « [Les États-Unis] ont attaqué des milliers de civils pendant la Deuxième Guerre mondiale [...] dans le but délibéré de semer la terreur parmi la population civile. C'est bien sûr le Japon qui avait commencé la guerre, mais les victimes de ces attaques n'étaient pas plus responsables des décisions de leurs gouvernements que les victimes du World Trade Center n'étaient responsables de la conduite américaine au Moyen-Orient et dans le golfe Persique » affirme le pourtant orthodoxe Stephen Walt (2008). *Pourquoi le monde n'aime plus les États-Unis*, Paris, Demopolis.

à la manifestation de cette violence<sup>15</sup>. » Mais c'est également une erreur stratégique, obstacle à la victoire, comme l'expriment très clairement stratèges (praticiens de la stratégie) et stratégestes (théoriciens de cette discipline) du xx<sup>e</sup> siècle : « Tout acte, si barbare soit-il, peut être justifié par des nécessités militaires », enseigne la doctrine du grand état-major allemand impérial. « *Tout est permis* », écrit le colonel Rüstow. « *La guerre doit être sanglante, et chercher à frapper des coups décisifs* », professe de La Barre Duparcq. « Le combat autorise et sanctionne tous les moyens », ordonne Frédéric-Guillaume III de Prusse. « Il est non seulement justifié, mais du devoir des troupes, d'utiliser tous les moyens, sans aucune restriction, même contre les femmes et les enfants, pourvu qu'ils assurent le succès », martèle le maréchal Keitel à ses troupes. Pour enfoncer le clou, le maréchal Hindenburg assène : « Plus la guerre est impitoyable, plus, en réalité, elle est humaine, car elle prendra fin d'autant plus vite<sup>16</sup>. » Pour revenir opportunément au cœur de notre sujet, c'est la figure tutélaire de la « guerre juste » qui justifie quasiment le terrorisme : « Imprimer la terreur, dit Grotius, est de droit à la guerre<sup>17</sup>. »

Comment, devant autant de justifications décomplexées de la sauvagerie guerrière, comprendre l'émotion causée par de simples attentats qui font relativement peu de victimes, et pas nécessairement civiles ? Étrangement, les réactions indignées des autorités après un acte terroriste ressemblent à celles qui ont accompagné l'introduction d'armes nouvelles au cours de l'Histoire. Après l'invention de l'arc, de l'arbalète, des armes à feu, des mitrailleuses, du bombardier, du sous-marin, des gaz de combat (et la liste continue), les mêmes critiques ont fusé. Celui qui les employait en premier se couvrait d'infamie et de déshonneur ; il ne commettait plus des actes militaires, mais des boucheries et de lâches assassinats, voire, pour les plus idéalistes, mettait fin à la possibilité de guerre par son irréversible supériorité : « La bombe atomique a connu un sort semblable. Dès son apparition fulgurante, les rabat-joie prophétisaient que nous entrions dans une ère sans précédent, que l'arme nucléaire est si terrifiante qu'elle ne sera jamais employée, et qu'elle a

15. Carl von Clausewitz (1955). *De la guerre*, Paris, Éditions de Minuit, chap. I, p. 53, cité dans Jean Bacon (2003). *Les saigneurs de la guerre – Brève histoire de la guerre et de ceux qui la font*, Paris, Phébus, coll. « Libretto », p. 51.

16. Ces six citations sont tirées respectivement de : George Aston (1931). *Secret Service, espionnage et contre-espionnage anglais pendant la guerre 14-18*, Paris, Payot, p. 167 ; Friedrich Wilhelm Rüstow (1876). *Kriegspolitik und Kriegsgebrauch*, VIII, Zurich ; Nicolas Édouard de La Barre Duparcq (1855). *Commentaires*, Paris, J. Corréard ; Frédéric-Guillaume III (1942). *Ordonnances sur le Landsturm*, promulguée en 1813 ; extrait d'une directive du maréchal Keitel du 16 décembre ; Hindenburg cité par Arthur Goodheart (1941). *What Acts of War are Justifiable?*, Oxford, Clarendon Press, p. 23. Elles sont citées par Jean Bacon, *Les saigneurs...*, *op. cit.*, p. 52 et 73.

17. Grotius et Proudhon parlent ici très clairement des exactions contre les civils. Cf. Pierre-Joseph Proudhon (1861). *La guerre et la paix, recherches sur le principe et la constitution du droit des gens – Tome premier* (3<sup>e</sup> éd.), Paris, E. Dentu libraire-éditeur, coll. « Hetzel », p. 388, <books.google.ca/books?id=wLJ9FHNZdFAC&prints ec=frontcover&source=gbs\_v2\_summary\_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false>.

donc définitivement banni la guerre<sup>18</sup>. » Cela jusqu'à la généralisation de la possession de cette nouvelle arme : « Chaque moyen nouveau de faire la guerre est toujours considéré au début comme barbare, pour finir généralement par être adopté<sup>19</sup>. »

La seule différence avec le terrorisme réside dans l'impossibilité pour les forces armées d'un État de récupérer la méthode : comme nous allons le voir plus bas, les États ne peuvent employer le terrorisme, et ils en sont les principales victimes de la part de groupes privés. C'est bien cette vulnérabilité irréductible des États qui fait du terrorisme une arme aussi réprouvée par ceux-ci, et non pas la simple violence physique qu'il entraîne. Car l'emploi et l'escalade de la violence trouvent « toujours d'excellents motifs pour se produire<sup>20</sup> » : le belligérant en passe d'être défait joue le tout pour le tout, le belligérant en position de vaincre veut s'assurer la victoire et compte sur celle-ci pour légitimer ses actes. Ce qui indiquerait que la guerre et les moyens employés pour la faire sont toujours justes et justifiables. Telle est la conclusion de Pierre-Joseph Proudhon :

La guerre, comme on le verra, la vraie guerre, par sa nature, par son idée, par ses motifs, par son but avoué, par la tendance éminemment juridique de ses formes, non seulement n'est pas plus injuste d'un côté que de l'autre, elle est, des deux parts, et nécessairement, juste, vertueuse, morale, sainte, ce qui fait d'elle un phénomène d'ordre divin, je dirai même miraculeux, et l'élève à la hauteur d'une religion. [...] Non seulement, dirai-je à Vattel, la guerre doit être considérée des deux parts comme également juste, elle EST juste, elle NE PEUT PAS ne pas être juste des deux parts, puisque, si elle était injuste d'un côté, ou de tous les deux, elle ne serait plus la guerre; puisqu'alors la société serait établie sur l'injustice, et que la civilisation se développerait au hasard de la violence et de la trahison; puisque, sans cette justice égale, il n'y aurait pas de différence entre le brigandage et la guerre, et qu'il suffirait à toute bande de malfaiteurs de dénoncer à la société qui la poursuit l'état de guerre, pour se ménager, après la défaite, une amnistie<sup>21</sup>.

Proudhon justifie la loi du plus fort, dans le sport, le duel, les conquêtes militaires et les revendications sociales, par le fait que, si les règles de l'honneur sont respectées, le plus fort domine *légitimement* le plus faible du fait qu'il a prouvé sa supériorité par la force, sans avoir triché<sup>22</sup>. En utilisant chantage et ruse, le terroriste serait inévitablement rangé par cet auteur dans la catégorie des brigands, des barbares et des hypocrites qui veulent se ménager une amnistie pour leurs

18. Jean Bacon, *idem*, p.138.

19. Henri Le Wita (1982). *Autour de la guerre chimique*, Paris, J. Tallandier, p. 17, cité par Jean Bacon, *ibidem*.

20. Jean Bacon, *idem*, p. 52.

21. Pierre-Joseph Proudhon *La guerre et la paix...*, *op. cit.*, p.36-37 et p. 154-155.

22. Cf. Pierre-Joseph Proudhon, *idem*, p. 350-351. Pratiquement, ces règles consistent à s'autoriser presque tout sur le champ de bataille et contre les soldats ennemis, et à épargner les civils (cf. p. 395).

activités crapuleuses. S'il ne pensait certainement pas au terrorisme, comment pourtant ne pas lire dans ce passage la méfiance et le rejet catégorique de Proudhon pour la contestation politique violente<sup>23</sup>? Témoin des éclats de violence politique populaire dont il a été témoin, en particulier la Révolution française de 1848, Proudhon achève *la Guerre et la Paix* par cette phrase: «Concluons donc que l'appel à l'insurrection, comme machine de guerre, sort du droit de la guerre; il est immoral<sup>24</sup>.» L'outrage du terrorisme est donc d'outrepasser jusqu'aux principes même de la loi du plus fort.

En esquivant l'engagement direct, en évitant le combat conventionnel, en refusant de prouver sa vertu dans l'arène, l'OC se ferme l'accès au rang de belligérant reconnu, statut inaltérable pour les armées régulières, même celles ayant commis les actes de guerre les plus inhumains. Le terrorisme ne se démarque donc pas de la guerre tant par les modalités d'exercice de sa violence que par sa finalité même: contourner la force de l'ennemi, se proclamer l'égal de gouvernements sans être passé par l'ordalie du combat.

On pourrait objecter que les actes de guerre sont admissibles, car commis précisément en temps de guerre, période extralégale qui autorise des comportements normalement prohibés. Mais la différence entre temps de guerre et temps de paix n'a d'importance qu'au plan juridique (plan qui reflète lui-même l'acceptabilité plus grande en temps de guerre de pratiques d'exception)<sup>25</sup>: par exemple, un homicide est considéré comme légal s'il est commis contre l'ennemi, par le membre d'une troupe régulière et par des moyens autorisés. Mais, que l'on soit en temps de paix ou de guerre, l'acte consiste à ôter sa vie à un homme, et notre définition s'attache à décrire la réalité du terrorisme quelles que soient les circonstances de sa survenue. Par ailleurs, de plus en plus de conflits éclatent sans déclaration de guerre, que le conflit soit de faible intensité ou que le gouvernement souhaite contourner les lois qui régissent l'entrée en guerre (les gouvernements français et américain doivent être autorisés par leur Parlement pour déclarer la guerre)<sup>26</sup>.

---

23. Proudhon entend le terme de brigandage différemment de nous: pour lui, les conquêtes d'Attila et de Gengis Khan, par leur durée éphémère, entrent dans cette catégorie.

24. Pierre-Joseph Proudhon, *idem*, p. 401. Voir aussi Jacques Langlois (2006). «La violence chez Proudhon», novembre, sur le site Anarchisme et non-violence 2, rubrique «Textes»: <[anarchismenonviolence2.org/spip.php?article52](http://anarchismenonviolence2.org/spip.php?article52)>.

25. Kant, comme exprimé par Proudhon, balaie l'idée même d'un caractère légal de la guerre: «Kant soutient donc qu'il ne doit y avoir aucune guerre, ni entre les individus, ni entre les peuples; que c'est un état *extra-légal*, et que le véritable droit des gens est de mettre fin à ces luttes *exécrables*...», cf. Pierre-Joseph Proudhon, *idem*, p. 158.

26. «*La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement*», article 35 de la Constitution française de 1958 (voir le texte sur le site du Conseil constitutionnel, <[www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-de-1958.5074.html](http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-de-1958.5074.html)>). «Le Congrès aura le pouvoir: [...] de déclarer la guerre, d'accorder des lettres de

L'encadrement légal de la guerre s'applique donc de façon moins formelle, pour laisser aux chefs militaires le plus de souplesse et de marge de manœuvre possible.

Le terrorisme est une stratégie qui se soucie peu du cadre juridique dans lequel elle s'exerce, et celui qui l'emploie compte sur la victoire pour avoir l'occasion de réécrire l'histoire à son avantage<sup>27</sup> : quelle autre raison que la connotation infamante portée par le terrorisme empêche de dire que certains actes précis de la Résistance française pendant la Deuxième Guerre mondiale (comme l'assassinat de l'aspirant Moser par le colonel Fabien en août 1941) sont du terrorisme ? C'est bien la victoire dans un conflit qui légitime le terroriste et le transforme en « combattant de la liberté », mais le contexte ne peut le qualifier<sup>28</sup>. Le « résistant » et le « terroriste » ne sont pas deux faces opposées (la légitime et l'illégitime) d'une même médaille (la lutte contre un gouvernement), mais bien deux catégories analytiques étrangères l'une à l'autre. Plus exactement, le terme de « résistant » appartient au vocabulaire de la rhétorique, de l'émotion et de la subjectivité, alors que nous avons décidé que le terme de « terroriste » appartenait au registre de l'analyse

---

marques et de repréailles, et d'établir des règlements concernant les prises sur terre et sur mer ; [...] », article I, section 8 de la Constitution des États-Unis d'Amérique (voir le texte sur le site de l'Association Internet pour la promotion des droits de l'homme, rubrique « Bibliothèque Jeanne Hersch », « Les textes universels et internationaux », <[www.aidh.org/Biblio/Text\\_fondat/US\\_04.htm](http://www.aidh.org/Biblio/Text_fondat/US_04.htm)>). Le Congrès n'a jamais déclaré la guerre que cinq fois dans son histoire, alors que les États-Unis ont été impliqués dans de nombreux conflits. Les guerres de Corée (1950-1953) et du Viêt Nam (1964-1975) n'ont pas été autorisées par le Congrès. La loi sur les pouvoirs de guerre (*War Powers Act*) de 1973 encadre modérément les prérogatives présidentielles : le président ne peut engager de troupes qu'en cas de danger imminent ou d'attaque, il doit tenir le Congrès informé du déploiement des forces, et le maintien des forces au-delà de soixante jours (plus trente pour le retrait) n'est possible que sur autorisation du Sénat. Cette loi qui ne touche que timidement à l'équilibre des pouvoirs de guerre n'est pourtant pas le fruit du consensus : usant de son droit de véto, le président Nixon renvoie pour nouvelle lecture le texte au Congrès, qui l'adopte malgré tout avec, comme requis, les deux tiers des suffrages. La loi a depuis été violée de nombreuses fois, et beaucoup de présidents la considèrent comme anti-constitutionnelle. Voir le site du National Constitution Center, rubrique « Interactive Constitution », commenté d'après Linda Monk (2003). *The Words We Live By – Your Annotated Guide to the Constitution*, New York, Hyperion, <[ratify.constitutioncenter.org/constitution/details\\_explanation.php?link=010&const=01\\_art\\_01](http://ratify.constitutioncenter.org/constitution/details_explanation.php?link=010&const=01_art_01)>.

27. « L'Histoire, d'ailleurs, rétablit la vérité. Au cours des deux derniers conflits mondiaux, chacun des engagements pris solennellement par les grandes puissances a été violé, sans exception » ; cf. Jean Bacon, *Les saigneurs...*, *op. cit.*, p. 51.
28. Contrairement à ce qu'affirme David Cumin, qui postule : « Ainsi, le caractère "terroriste" de certains actes résulte moins de leur nature que de leur contexte : en temps de guerre, l'attaque de tout objectif militaire n'est plus illicite, mais licite, du moins si elle est effectuée par des personnes habilitées et selon des moyens permis » ; David Cumin, cours de master « Acteurs non gouvernementaux », *op. cit.*, p. 3. Une OC visant un objectif militaire en suivant la mécanique du terrorisme telle que nous l'avons définie commettrait pourtant un acte terroriste, que cet acte suive ou non les lois régissant l'état de guerre. Bien sûr, l'OC ne remplit pas la condition de « *personne habilitée* », mais cette condition ne dépend pas du contexte de l'acte, mais de sa nature.

objective méthodique. Chacun sert un objectif précis, la démarche politique et la démarche scientifique, qui ne peuvent être mêlés qu'au prix d'un manque fatal d'intelligibilité.

C'est ainsi que la mise en opposition des deux est au cœur des polémiques concernant la légitimité de tel ou tel groupe terroriste. Historiquement, on constate que des attentats contre les troupes militaires d'un régime unanimement dénoncé et finalement vaincu, occupant illégalement d'autres pays, en temps de guerre (qui se caractérise notamment par une légalisation de certains actes de violence), se légitiment beaucoup plus facilement qu'un attentat apparemment aveugle contre des civils. En ce sens, on peut rejoindre David Cumin : « Par "terrorisme", on entend généralement des actes de violence illicites commis en temps de paix. De ce point de vue, le terrorisme est une activité du temps de paix dont l'objectif est de créer un état de guerre<sup>29</sup>. » En effet, l'état de guerre produit naturellement un désordre juridique de nature à faciliter le reclassement d'« actes de violence illicites » en actes légitimés et éventuellement légalisés. Les textes réglementaires relatifs de reconnaissance des réseaux et mouvements de la Résistance, pour ne pas évoquer la fabrication d'un solide consensus national autour de la France résistante, montrent comment le régime vainqueur intègre des actes illégaux dans son mythe fondateur en en faisant une lecture valorisante<sup>30</sup>.

En outre, élément de son imprécision, la définition onusienne décrit de façon trop rudimentaire la mécanique terroriste. Premier facteur d'imprécision, sa trop grande spécificité. Elle retient une intention, « causer la mort ou des blessures graves », qui se rapproche d'une définition juridique (*cf.* annexe 1, section 6 « Une intention et des mobiles »), alors que dans notre analyse la volonté de porter atteinte à l'intégrité physique des civils ne constitue qu'une modalité non nécessaire de l'acte terroriste. Mais la proposition onusienne s'écarte fondamentalement des diverses définitions juridiques des États que nous avons citées plus haut. Les définitions française, canadienne, britannique, allemande, espagnole et de l'Union européenne (U.E.) ont recours aux infractions supports, qui, associées à un mobile politique, deviennent des infractions de terrorisme. Il est à noter que les définitions américaines concernant le « terrorisme international » (Section 2331. Definitions, Chapter 113B Terrorism, Part I Crimes, Title 18 Crimes and criminal procedure, United States Code) comme le simple « terrorisme » (Section 2656f (d) §2 Definitions, Chapter 38 Department of State, Title 22 Foreign Relations and Intercourse, United States Code) sont très proches de la proposition

29. David Cumin, cours de master « Acteurs non gouvernementaux », *loc. cit.*

30. Voir la série d'arrêtés et décrets, peu après la guerre et jusqu'en 1984, concernant la liste des mouvements et réseaux de résistance homologués par les gouvernements successifs, <[www.legifrance.gouv.fr/affichSarde.do?reprise=true&page=1&idSarde=SARDOBJT000007104372&ordre=null&nature=null&g=ls](http://www.legifrance.gouv.fr/affichSarde.do?reprise=true&page=1&idSarde=SARDOBJT000007104372&ordre=null&nature=null&g=ls)>.

de Kofi Annan, puisqu'elles ne mentionnent respectivement que des actes « violents ou dangereux pour la vie humaine » et de la « violence perpétrée contre des cibles non combattantes ».

Deuxième facteur d'imprécision, la proposition onusienne dissocie le mobile d'intimidation et le mobile de contrainte d'un gouvernement par la conjonction « ou ». Elle rejoint à cet égard les définitions américaine et européenne<sup>31</sup>. Cette approximation est une erreur manifeste. Imaginons un règlement de comptes entre deux organisations criminelles : cette situation peut facilement impliquer des atteintes à la vie humaine, et dans le même temps servir à dissuader les civils de se mêler des affaires des criminels. Pourtant, on ne peut parler de terrorisme. Autre possibilité, une organisation criminelle peut exercer des pressions sur le gouvernement pour des objectifs crapuleux quelconques, sans que l'affaire concerne en rien la population ni ne soit portée à sa connaissance. L'intimidation de la population et la volonté de contraindre le gouvernement sont donc indissociables dans la logique terroriste. Mais indissociable ne veut pas dire que ce sont deux objectifs de même nature, bien que ces définitions juridiques le suggèrent. Comme nous l'avons précisé dans notre définition, l'intimidation n'est qu'un moyen, au service d'une intention (défier la cible), elle-même au service d'un mobile dont la contrainte sur le gouvernement n'est que l'ultime étape. La proposition de Kofi Annan est donc trop imprécise, est sous-tendue par des jugements de valeur et capte mal l'esprit du terrorisme.

## **P** EUT-ON PARLER DE « TERRORISME D'ÉTAT » ?

Deuxième déficience de cette définition, elle demeure ambiguë sur la possibilité de parler de terrorisme d'État. L'avis de l'ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies Kofi Annan semble pencher en faveur de l'impossibilité d'être en présence d'acteurs terroristes étatiques, comme le suggère la définition citée ci-dessus, tirée du rapport *Dans une liberté plus grande*. Cependant, cette phrase donne plus l'impression de vouloir mettre la question de côté que de vouloir la trancher<sup>32</sup>. Visiblement, le secrétaire général a conscience qu'aucun consensus ne sera atteint si une position sur cette question est un préalable, et il évacue sagement le dilemme. Opposant le plus connu à la possibilité

31. Le cas britannique est ambigu : le Royaume-Uni distingue l'intimidation de population et la contrainte sur un gouvernement, mais l'acte de terrorisme est constitué si, d'une part, il intimide une population ou contraint un gouvernement et si, d'autre part, il sert une cause politique, religieuse ou idéologique.

32. Pourtant, dans le même rapport, Kofi Annan conseille, pour « vivre à l'abri de la peur », de : « [p]rendre la résolution d'appliquer la stratégie globale de lutte contre le terrorisme présentée par le Secrétaire général de l'ONU afin de [...] décourager le terrorisme d'État, ... ». Voir Rapport du Secrétaire général, *Dans une liberté plus grande...*, op. cit., p. 67, § 6.

de parler de « terrorisme d'État », Israël suit une ligne inflexible, appuyé dans cette position par les États-Unis qui se limitent à parler de « terrorisme soutenu par les États » (*state-sponsored terrorism*). Par contraste, des pays comme Cuba, la Corée du Nord, le Venezuela et des pays arabes, convoitant la possibilité d'accuser Israël ou les États-Unis d'être des États terroristes aux termes du droit international, refusent d'entériner une définition qui passerait la question sous silence<sup>33</sup>.

Bien qu'elle serve aussi des objectifs politiques, nous réaffirmons notre position de réfuter la possibilité logique de faire l'expérience d'un acteur étatique employant directement le terrorisme. En effet, le terrorisme a un but politique étranger à la politique d'un État : *créer un rapport de force virtuel permettant aux dirigeants d'une organisation privée de négocier sur un pied d'égalité avec le gouvernement de l'État cible*. Mais un État ne pourrait-il pas avoir l'objectif de mettre fin à une domination de la part d'un autre en utilisant le terrorisme ?

L'histoire nous montre que non. Nous avons déjà souligné que la violence terroriste est à objectif non militaire. C'est-à-dire que les bénéfiques ultimes apportés potentiellement par cette stratégie sont la reconnaissance d'un acteur « acceptable et incontournable », puis la « transformation radicale des rapports de force politiques ». Un État est par définition un acteur légitime, il est donc *a fortiori* un acteur acceptable. Reste la question de l'incontournabilité et du renversement de la domination. En raison des risques de représailles et de la répulsion morale que provoque le terrorisme chez la cible, un État qui cherche à améliorer son influence et son rang sur la scène internationale est naturellement conduit à utiliser d'autres moyens moins coûteux et dangereux en termes politiques (acquisition de l'arme nucléaire, développement d'une puissance militaire ou économique, diplomatie, etc.). Il va également essayer de trouver des moyens moins aléatoires que le terrorisme, qui constitue une stratégie très risquée et d'une piètre efficacité militaire<sup>34</sup>. En d'autres termes, l'État ne peut employer le terrorisme en son nom, car il est « dissuadable ». La dissuasion empêche l'État d'utiliser des formes de violence trop graves (l'arme nucléaire) ou illégitimes (le

---

33. Cf. Johann Soufi (2005). « Vers une définition universelle du terrorisme », mémoire de recherche du master 2 « Droit public international et européen », Université Paris XI, août, <[memoireonline.free.fr/10/06/247/definition-universelle-terrorisme.html](http://memoireonline.free.fr/10/06/247/definition-universelle-terrorisme.html)>. La position américaine, si elle relève plus de la prudence diplomatique que de la théorie analytique, est intellectuellement défendable. L'impossibilité logique d'envisager le terrorisme d'État, position que nous défendons, n'implique en rien que des États ne puissent soutenir, financer, donner des ordres ou manipuler des OC. Il faudrait naturellement revenir sur ce que signifie réellement l'expression d'« État soutenant le terrorisme », notamment s'intéresser aux circonstances de chaque cas, aux modalités employées, aux acteurs gouvernementaux impliqués et à l'évolution de leurs relations avec l'OC concernée.

34. Cf. *supra* note 7 : « le terrorisme est la subversion politique par la violence privée à objectif non militaire » : l'usure physique et morale causée par le terrorisme est trop sporadique, voire raffermit la détermination de l'ennemi, pour tenir lieu de stratégie militaire efficace.

terrorisme), mais le laisse libre de recourir à des formes de violences légitimes (la guerre) pour se libérer d'une domination ou accroître sa puissance.

Le terrorisme est une arme réservée aux organisations privées, car ce sont elles qui recherchent la reconnaissance que cette stratégie peut extorquer aux États. Celles-ci sont de plus parfaitement adaptées à son emploi, ce qui est logique puisque ce sont des organisations privées qui l'ont inventé. De fait, les représailles sont bien plus difficiles à effectuer contre elles que contre un État, encombré d'un territoire et d'une population qui peuvent aisément devenir des cibles. Un État, même paria ou non reconnu (qui désirerait transformer les rapports de force), est contraint de se plier aux règles des relations internationales (recherche de la sécurité, recherche d'alliances) et ne pourrait garantir sa continuité existentielle et son intégrité territoriale et démographique de manière clandestine, comme l'exigerait son statut d'« État terroriste ». En un mot, l'État est trop « tangible », trop vaste et trop présent sur la scène internationale pour avoir les moyens d'ignorer les pressions concrètes que sa conduite terroriste ne manquerait pas de fédérer contre lui. Effectivement, les OC, en usant de violence privée, sont hors-la-loi, ce qui les condamne à la clandestinité. Et, tout comme la criminalité organisée (p. ex., la piraterie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), elles ne peuvent espérer bâtir un État, mais seulement trouver des refuges dans des zones grises, vouées à disparaître à terme sous l'effet conjugué de la répression étatique et de la marginalisation du phénomène<sup>35</sup>.

Partant de la perspective de Raymond Aron, nous aboutissons à la même conclusion. En énumérant les objectifs communs à tous les États, nous voyons que les OC et les États se distinguent par deux critères : le territoire et la population. Pour cet auteur, les États se donnent des objectifs éternels (la sécurité, la force, la gloire) et des objectifs historiques (la maîtrise de l'espace, la domination sur les hommes et l'accomplissement d'une idée)<sup>36</sup>. On peut aisément montrer que les OC partagent les objectifs éternels de l'État ; elles travaillent également à l'accomplissement d'une idée (elles ont des objectifs politiques soutenus par une justification transcendante). Mais elles n'ont pas l'objectif de maîtriser un territoire : elles esquivent le combat frontal et visent une cible immatérielle. Elles n'ont pas non plus l'objectif de dominer les populations qui se trouvent sur ce territoire : elles ont besoin d'un certain nombre d'agents qui travaillent pour elles et de sympathisants qui les soutiennent, mais pas de citoyens (cet objectif peut émerger dans le cas d'une transformation de l'OC en guérilla). Grâce à son invisibilité et à son anonymat, à son organisation en réseau, au nombre relativement

35. Robert Keohane (2002). « The public delegitimation of terrorism », dans Ken Booth et Tim Dunne (dir.), *Worlds in Collision – Terror and the Future of Global Order*, Basingstoke, Palgrave, p. 141-151.

36. Raymond Aron (2004). *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, p. 92.

réduit de ses membres (comparé à un État), au dévouement à un but unique de ses membres et à leur capacité à mener une double vie légale et clandestine, capacités qu'aucun État ne pourrait atteindre, l'organisation privée seule est capable d'employer le terrorisme avec une chance de réussite. Malgré cet avantage tactique, si une organisation emploie le terrorisme, c'est justement parce qu'elle est stratégiquement faible et qu'elle cherche à se hisser au rang de puissance comparable à celle d'un État. L'État, cible et rival de l'organisation terroriste, tend forcément à s'opposer à cette forme de violence qui le remet en cause, et l'a naturellement rendue illégale, notamment en droit international.

Mais ces arguments qui excluent la possibilité matérielle pour un gouvernement de se comporter comme un groupe terroriste ne répondent pas aux arguments de ceux qui qualifient de « terrorisme d'État » certains actes moralement condamnables qu'emploient parfois des gouvernements pour régler avec pétulance un problème. Cette expression est communément utilisée pour dénoncer certains des actes violents d'un État contre l'intégrité physique ou morale de populations civiles et autres actes de ce type (torture, séquestration et enlèvement, assassinats, « opérations spéciales » des services secrets, intimidation, arrestations arbitraires, etc.), considérés généralement comme inhumains ou illégitimes, en vue de réprimer diverses contestations du régime ou de ses politiques. Or, un régime peut donc être autoritaire, totalitaire, commettre des actes contraires au droit international, mais il ne peut être considéré comme terroriste. Dans le cas de tels actes, l'État est en position de force face aux éléments jugés subversifs. Il utilise alors une stratégie du fort au faible, ce qui ne correspond pas à la logique terroriste. Il ne cherche pas à concurrencer un monopole de la violence légitime, mais à garder le sien. Les répressions d'un gouvernement autoritaire sont souvent arbitraires, caractéristique qui contribue à instiller la peur dans la population, et exploitent le même ressort psychologique que l'attentat terroriste. Mais, ici encore, les mobiles sont étrangers à la logique terroriste : maintenir la population dans un état de soumission, mener une politique de « purge », faciliter les opérations de police (il peut être plus aisé de réprimer aveuglément une révolte que d'éliminer ses chefs), etc.

Même dans le cas où un État manipulerait une OC pour son compte, on ne pourrait parler de terrorisme d'État. En effet, une OC commet des violences dans des objectifs politiques non militaires de subversion politique. L'État, pour sa part, poursuit des objectifs « militaires » (stratégie d'anéantissement ou d'usure en temps de guerre, de défense de ses intérêts en temps de paix), privés (à titre crapuleux ou de vengeance) ou idéologiques (soutien à une OC par conviction)<sup>37</sup>,

---

37. La Libye fut régulièrement accusée de s'impliquer dans le terrorisme. Pourtant, il est aisé de montrer que les actes commis par le gouvernement libyen dans sa lutte avec les États-Unis ne peuvent être qualifiés de terrorisme d'État, mais qu'ils rentrent dans

éventuellement en employant des méthodes qui rappellent le terrorisme ou en bénéficiant incidemment des dommages causés par l'OC. Mais, dans tous les cas, l'État n'est pas l'OC, même s'il entretient des rapports avec elle. Le lien entre le terme de Terreur (période historique de la Révolution française pendant laquelle le gouvernement révolutionnaire a mis en place des mesures expéditives et arbitraires) et le terme de terrorisme, s'il est étymologique, ne peut en aucun cas se transformer en parenté conceptuelle. Sous réserve d'une analyse historique approfondie corroborante, on pourrait à la rigueur estimer que ce gouvernement représentait une institution d'usurpation qui luttait contre le régime légitime, la monarchie absolue, par le moyen du terrorisme. Mais la parenté entre notre définition du terrorisme et un gouvernement révolutionnaire est ténue : ce dernier bénéficie d'un soutien populaire significatif et d'une légitimité en cours de construction. À l'inverse, l'OC utilisant le terrorisme ne bénéficie que d'un soutien et d'une légitimité balbutiants. En revanche, la Terreur est bien plus proche de ce que l'on appelle le « terrorisme intellectuel », qui consiste en l'imposition d'une pensée particulière comme dogme par l'intimidation, la raillerie ou l'étouffement des représentants des pensées contradictoires. On comprend rapidement la distance qui sépare Terreur et « terrorisme intellectuel », formules rhétoriques, d'un côté et le terrorisme, catégorie de science politique, de l'autre.

---

les trois catégories que nous avons dégagées. Le 5 avril 1986, une bombe explose dans la discothèque *La Belle* à Berlin, fréquentée par les soldats américains en poste dans cette ville, et elle en tue deux. Pour l'accusation américaine, il s'agit de représailles contre les États-Unis qui avaient envoyé par le fond deux bâtiments libyens dans le golfe de Syrte en mars 1986 ; cf. Nathalie Malinarich (2001). « Flashback: The Berlin disco bombing », *BBC News Online*, 13 novembre, disponible sur le site de *BBC News*, rubrique « Europe », <[news.bbc.co.uk/2/hi/europe/1653848.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/1653848.stm)>. La Libye a donc commis des actes de guerre tenant lieu d'avertissement et de représailles, dans une logique d'affrontement entre deux États. En réaction, les États-Unis effectuèrent un raid contre la Libye, le 15 avril 1986, dans le but d'éliminer Mouammar Kadhafi. Celui-ci en réchappa, mais sa fille adoptive fut tuée durant l'opération. Pour se venger, il donna l'ordre de pirater et d'abattre un avion de ligne américain (Bombay-New York) au-dessus d'Israël, mais les services secrets pakistanais l'ont déjoué ; cf. John Swain (2004). « Revealed: Gaddafi's air massacre plot », *The Sunday Times*, 28 mars, disponible sur le site de *Times*, rubrique « News/World News », <[www.timesonline.co.uk/tol/news/world/article1052614.ece](http://www.timesonline.co.uk/tol/news/world/article1052614.ece)>. Dans ce cas, il est question d'une simple vengeance personnelle. Les divers soutiens que Mouammar Kadhafi a fournis à plusieurs OC ou rébellions, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et au Proche-Orient, s'inscrivent dans une démarche d'accroissement de son statut de puissance régionale, démarche éventuellement conjuguée à des convictions politiques, par exemple dans le cas palestinien ; cf. Federal Research Division (1989). « International terrorism and support for insurgent groups », dans *A Country Study: Libya*, Washington, Library of Congress, disponible sur le site de la Federal Research Division de la Bibliothèque du Congrès, rubrique « Country Studies », <[lcweb2.loc.gov/frd/cs/lytoc.html#ly0161](http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/lytoc.html#ly0161)>. Dans tous ces cas, on peut distinguer une logique de défense musclée de ses intérêts (attentat à Berlin), de vengeance personnelle (tentative d'attentat au-dessus d'Israël), ou « militaro-idéologique » (soutien à des OC dans le monde). Dans aucun de ces cas, la logique du terrorisme ne s'applique au dirigeant libyen.

Au surplus, la définition proposée par Kofi Annan s'avère trop restrictive par certains aspects. Notre première objection soulignait pourtant sa description trop floue du phénomène terroriste comme tout acte visant des non-combattants pour les intimider ou contraindre leur gouvernement. Cette définition très large se révèle trop stricte pour certains types de terrorismes. C'est le cas du terrorisme qui s'attaque à des militaires (p. ex., certains attentats contre les États-Unis ou le gouvernement légal dans la guerre d'Irak), et de celui qui ne vise que des cibles matérielles (p. ex., terrorisme en Corse).

La définition du terrorisme est donc, on le voit, objet d'intenses débats épistémologiques, à l'origine desquels les luttes idéologiques ne sont pas étrangères. En recensant plusieurs définitions universitaires et juridiques, nous avons constaté qu'un grand nombre incorpore une forte charge émotive à un terme déjà connoté, qui peine à décrire un phénomène protéiforme, et surtout que l'on a tendance à appliquer à des réalités encore plus diverses. Le but de notre effort de définition est de disposer d'un outil neutre pour analyser la stratégie de groupes qui s'entourent du voile du secret. En effet, les objectifs des OC, et d'Al-Qaida en particulier, restent vagues et extrêmement difficiles à déterminer avec certitude. En tout état de cause, le terrorisme agit par réaction (de l'État cible) et non par action. Il en résulte qu'il s'agit d'une stratégie aléatoire, à double tranchant, qui est généralement efficace pour radicaliser l'État cible, bien que des exceptions existent : les attentats de Madrid de 2004. Le terrorisme est souvent peu efficace pour négocier des concessions politiques, sauf lorsque ces concessions sont soutenues par un consensus populaire, ce qui fait basculer l'OC dans la catégorie des guérillas. Les consensus populaires sont typiquement obtenus par des guérillas présentant leur cause comme une « libération nationale » ou une « révolution ». Les exemples historiques sont nombreux. On peut citer les révolutions communistes (Chine, Cuba, Viêt Nam), la création d'Israël, l'« Ilam tamoul » (État alternatif revendiqué par les Tigres tamouls jusqu'à leur défaite en 2009), l'Irlande du Nord (qui dispose d'une assemblée législative depuis 1998, après des décennies de conflit), la Corse (assemblée territoriale créée en 1991), Chypre (qui arrache son indépendance du Royaume-Uni par l'insurrection menée par George Grivas). Plus récemment, le Hamas et le Hezbollah sont deux exemples parfaits : des groupes ayant des activités militaires, mais aussi sociales qui leur garantissent une implantation sociale, et qui ont intégré peu à peu les scènes politiques respectivement des Territoires palestiniens occupés et du Liban. En un mot, lorsque le terroriste est « chez lui », il bénéficie d'un avantage qualitatif net : dès qu'il se venge (mobile numéro un), il reçoit l'appui de sa communauté (mobile numéro deux), en raison de la légitimité diffuse que connaissent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le principe de la souveraineté nationale. Cette situation pallie en partie l'inconvénient majeur du terrorisme : il ne peut briser durablement la volonté de l'ennemi.



---

## **Pour une approche « rationaliste raisonnée »**

*L'Histoire se déroule en dehors de la raison  
et souvent même contre la raison.  
Si beaucoup d'événements restent incompris,  
c'est qu'on leur suppose des causes rationnelles.*

Gustave Le Bon<sup>1</sup>

---

1. Gustave Le Bon (1978). *Aphorismes du temps présent*, Paris, Les amis de G. Le Bon, p. 239.

Le terrorisme est un objet qui ne se prête aux modélisations formalisées qu'au prix de simplifications fâcheuses. La formalisation rend de grands services en permettant aux sciences sociales d'avancer des théories falsifiables et des résultats mesurables. Cette méthode positiviste s'inspire des sciences naturelles<sup>2</sup>. Elle se fonde sur l'empirisme et le rationalisme<sup>3</sup>, et, par sa volonté positiviste, prétend résoudre l'ensemble des problèmes de l'homme par la science<sup>4</sup>. Cette croyance, avec deux autres<sup>5</sup>, a contribué à faire de l'étude des relations internationales une discipline essentiellement américaine, jusqu'aux années 1990. L'économie fait partie des sciences humaines les plus formalisées et elle revendique sa caution « scientifique », avec en matière de prédiction les succès réguliers que l'on connaît<sup>6</sup>.

En effet, les modèles mathématiques employés proposent de déformer la réalité pour la faire rentrer dans des schémas qui, le plus souvent, sont étonnement rudimentaires et qui ne peuvent, lorsqu'ils sont corrects, représenter que le squelette de la réalité. Le danger vient dans l'absence de réflexion que le modèle offre : on entre des données au départ, on récolte les résultats à la fin. Son aura de scientificité nous incite à croire sur parole ses mécanismes internes, qui sont pourtant parfois contestables. Le rationalisme débridé a trop souvent tendance à conduire à des faux-sens (exagération d'une tendance, biais cognitif), des contresens (ignorance de facteurs secondaires qui peuvent avoir un impact significatif, confusion entre causes et conséquences), quand ce n'est franchement pas à des insultes à l'intelligence et aux faits. L'idée n'est pas de réintroduire une dose de subjectivité dans l'analyse, mais d'employer un rationalisme pondéré qui vérifie sa concordance avec la réalité aussi souvent que possible.

- 
2. Cf. Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.) (2007). *Théories des relations internationales – Contestations et résistances*, Québec, coédition Athéna/CEPES, p. 13. Les auteurs définissent quatre prémisses au positivisme : l'unité de la science, la distinction entre faits et valeur, le monde possède des régularités théorisables, la vérité d'une affirmation découle de la conformité aux faits.
  3. *Idem*, p. 7 à 11. Les auteurs distinguent trois méthodes d'acquisition des connaissances : l'empirisme (basé sur l'induction), le rationalisme (basé sur la déduction) et le pragmatisme (comme le dit Richard Rorty : « la vérité est ce qui est bon à croire pour nous »).
  4. *Idem*, p. 23.
  5. *Ibidem*. Les auteurs reprennent la thèse de Stanley Hoffmann, qui pense déterminer trois facteurs expliquant la naissance des relations internationales comme discipline américaine : la croyance en la science pour résoudre l'ensemble des problèmes, la volonté des chercheurs d'avoir un impact sur des dirigeants en manque de repères conceptuels, un système universitaire déjà développé et riche ; cf. Stanley Hoffmann (1977). « An American social science : International relations », *Daedalus*, vol. 106, n° 3, été, p. 41-60.
  6. En fait, la science humaine la plus rigoureuse et « scientifique » est certainement le droit : axiomes connus et reconnus, mécanismes prévisibles, langage formalisé, etc.

## **CETTE DÉFINITION MONTRE LES LIMITES D'UNE DESCRIPTION MATHÉMATIQUE DU PHÉNOMÈNE**

Si l'empirisme et le rationalisme nous guident dans l'étude du terrorisme, nous éviterons les modélisations, trop sommaires selon nous. Une des raisons principales est que les OC s'inscrivent quasi systématiquement en faux vis-à-vis de l'archétype de l'agent rationnel. Une approche plus pragmatique est de nature à éviter les écueils d'une perte de sens du phénomène. Car les modélisations prétendent généralement offrir des outils de lutte contre telle ou telle OC : schémas de répétition, recherche sur la mort des OC, analyse coût/bénéfices du terrorisme, etc. Mais elles ignorent souvent les raisons profondes, y compris psychologiques) qui font du terrorisme un outil si prisé. En se posant en instrument des politiques contre-terroristes, ces études manquent en réalité d'un certain recul. Afin d'éviter ce piège tentant, on se limitera à considérer le terrorisme, selon les cas, comme le coût de la non-complaisance ou comme la subversion politique par la violence privée à objectif non militaire (*cf. supra* note 7).

On évoquera deux postures typiques de la réduction opérée par les méthodes formalisées, pour montrer leurs limites et le fait que nous éviterons le déterminisme et nous nous désolidarisons de la prétention scientifique des théories de « l'acteur rationnel ».

La théorie des jeux (élaborée par Thomas Schelling, cité par Max Abrahms pour ses travaux sur le terrorisme), utilisée systématiquement depuis sa création, est un bon exemple d'un schéma efficace dans des situations simples (et dans des conditions très précises : rationalité des acteurs, « règles du jeu » inviolables, acteurs connus, etc.), comme la dissuasion nucléaire, mais dont la prédictibilité est inversement proportionnelle à l'ampleur de la question de stratégie posée.

Cette dilution est illustrée par des exemples historiques. Par exemple, Thomas Schelling affirmait logiquement que, pour appréhender correctement une menace dans la théorie des jeux, il faut envoyer le bon signal. Ainsi, les conseils qu'il prodigua à John MacNaughton (alors proche conseiller du ministre de la Défense Robert MacNamara) orientèrent les États-Unis vers les bombardements massifs du Nord-Viêt Nam. Il parlait du principe qu'un État doit maximiser « le pouvoir de négociateur, qui vient du pouvoir de faire souffrir » (*cf. supra* note 4). Mais l'opération *Rolling Thunder* (commencée en mars 1965) a échoué à briser le moral des Vietnamiens. Prosaïquement, les Vietnamiens ont été irrationnels dans la théorie soutenue par Thomas Schelling, ce qui les a pourtant aidés à gagner la guerre<sup>7</sup>.

De même, Robert Aumann, qui partage avec Thomas Schelling le prix 2005 de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel pour ses travaux sur la théorie des jeux, a critiqué le

7. Fred Kaplan, « All pain... », *op. cit.*

retrait de Gaza ordonné par le premier ministre Ariel Sharon, en avançant que cela envoyait un « mauvais signal » aux OC palestiniennes, les confortant dans l'idée que le terrorisme est efficace. Robert Aumann admet implicitement que le terrorisme prend essentiellement la forme d'un duel de volontés. Or, dans ce genre de situations, de nombreux autres facteurs entrent en jeu en sus de la rationalité : la fierté, la détermination, le rapport de force, la réputation. Pour un stratège palestinien, l'objectif serait d'obtenir toute concession israélienne sur l'occupation des Territoires occupés, et de négocier en échange un arrêt des violences. Il n'est pas en position de *pousser son avantage*, comme semble le croire Robert Aumann, quand Ariel Sharon ordonne le retrait des colonies israéliennes de Gaza. Au contraire, on peut très bien imaginer que cette concession peut servir de preuves de bonne volonté, pour masquer d'autres actions plus discutables (frappes contre des civils, assassinats ciblés, extension des colonies en Cisjordanie).

De plus, les OC palestiniennes croient *déjà* que le terrorisme est efficace et est de toute façon leur seule option stratégique, et il sera utilisé pour reconquérir les Territoires occupés. Ensuite, sur quel fondement attribuer telle action à telle cause ? Le message envoyé par Ariel Sharon ne pourrait-il pas être que le meilleur moyen d'obtenir des concessions est de montrer sa bonne volonté, comme le fait le Fatah (et non pas le terrorisme, comme le fait le Hamas) ? Enfin, la politique israélienne vis-à-vis du conflit est tributaire de multiples contraintes intérieures à Israël, et il est plausible qu'Ariel Sharon répondait à une de ces contraintes, voire à une triviale logique d'opportunisme. Le facteur « opportunisme » n'est pas une négation du principe de « l'acteur rationnel », mais son affinement : l'agent réagit rationnellement et prévisiblement, mais seulement si l'on connaît le contexte qui a conduit à offrir une occasion (et non pas *ex nihilo* à partir d'un raisonnement abstrait). En résumé, Robert Aumann présente *une* stratégie, qui mène à l'escalade de la violence et favorise la radicalisation des belligérants. Cette stratégie de la corde raide n'est pas sans risque, notamment sur le plan de l'image. Elle a notamment permis dans le passé à Aïmane Al-Dhawahiri d'affirmer naturellement : « Les croisés et les Juifs ne comprennent que la langue du meurtre, du bain de sang et des tours qui brûlent<sup>8</sup> », alors que plus tôt le chef du Jihad islamique dans la bande de Gaza affirmait : « Nous n'avons que cette option. Nous n'avons pas de bombes, de chars, de missiles, d'avions, d'hélicoptères<sup>9</sup>. »

Un groupe d'intellectuels et d'activistes israéliens a même envoyé une pétition d'un millier de signatures à l'Académie royale des sciences de Suède demandant le retrait de leur « prix Nobel d'économie » à

---

8. Affirmation prononcée le 21 mai 2003, sur Al-Jazira. Cf. Pierre Conesa, « Aux origines... », *op. cit.*, et l'actualité du terrorisme international sur le site de l'Association Internet pour la promotion des droits de l'homme (2003). « Le terrorisme dans le monde », <[www.aidh.org/Actualite/Act\\_2003/terror.htm](http://www.aidh.org/Actualite/Act_2003/terror.htm)>.

9. Affirmation prononcée par le cheikh Abdallah Sahmi le 21 août 2001, sur ABC. Cf. Pierre Conesa, « Aux origines... », *op. cit.*

Thomas Schelling et Robert Aumann, décerné pour leur « amélioration des conflits et de la coopération à travers la théorie des jeux<sup>10</sup> », en affirmant qu'Aumann utilise cette théorie pour « justifier l'occupation par Israël et l'oppression des Palestiniens<sup>11</sup> ». Ce simple exemple nous montre les dangers de considérer comme irréfutable une théorie qui revendique cet adjectif au titre de sa scientificité. L'histoire de la science économique est en outre émaillée de constantes querelles idéologiques. Il est donc impératif non de rejeter par principe les modélisations mathématiques, comme celles de « l'acteur rationnel », mais de se méfier du statut qu'elles revendiquent au nom de la science, qu'il s'agisse d'acteur économique ou, *a fortiori*, d'acteur politique.

Un autre modèle concerne l'application des schémas économiques au terrorisme. Frey et Luechinger ont proposé un modèle qui postule une offre et une demande de terrorisme, deux droites qui se croisent comme sur tout marché (*cf.* annexe 2). Ils proposent très logiquement d'augmenter le coût du terrorisme et d'en réduire les bénéfices. Concernant la réduction des bénéfices, ils soumettent l'idée de décentraliser le pouvoir politique et les centres économiques<sup>12</sup>. Mais ce modèle peut subir de graves variations si l'on tient compte de facteurs très difficilement quantifiables : la propension à tomber dans l'irrationalité, le défi idéal, les impondérables, les manipulations, l'adaptabilité de l'OC, la réaction des sociétés victimes, etc.

Ce modèle fondé sur des graphiques d'offre et de demande est réducteur à deux niveaux d'analyse :

- Les droites d'offre et de demande sont des simplifications d'un schéma (déjà simplifié) du comportement des agents économiques dans des conditions de concurrence pure et parfaite (CPP). Les économistes s'accordent pour dire que les cinq conditions de la CPP<sup>13</sup> ne sont qu'une fiction permettant de simplifier les comportements des agents économiques, sans en perdre le sens. Rien ne permet de transposer cette fiction en politique, où les marchés sont des objets encore plus fictifs qu'en matière économique. À ce degré d'approximation, les comportements ne sont plus schématisés, mais caricaturés. De surcroît, les hypothèses choisies par les

10. Chris McGreal (2005). « Calls grow for withdrawal of Nobel prize », *The Guardian*, 10 décembre, <[www.guardian.co.uk/science/2005/dec/10/israel.internationalnews](http://www.guardian.co.uk/science/2005/dec/10/israel.internationalnews)>.

11. *Cf. ibidem*. Robert Aumann a confirmé sa position : « *From a game theory point of view it was a very bad move. But if I didn't study game theory, I would also say the same thing* », soit : « *Du point de vue de la théorie des jeux [le retrait de Gaza par Ariel Sharon] fut un très mauvais mouvement. Mais si je n'avais pas étudié la théorie des jeux, je dirais la même chose.* » Dès lors, comment ne pas s'interroger sur l'objectivité et la neutralité de ce chercheur ?

12. Bruno Frey et Simon Luechinger (2004). « Terrorism: Deterrence may backfire », *European Journal of Political Economy*, vol. 20, n° 2, juin, p. 7 et suiv.

13. Ces cinq conditions sont les suivantes : atomisticité de l'offre et de la demande, libre entrée et sortie du marché, homogénéité des biens échangés, mobilité des facteurs de production, information parfaite,

auteurs (choix des cibles de la plus facile à la plus difficile, coût et bénéfice d'un attentat corrélés) sont discutables et arbitraires. Enfin, les auteurs ne vont pas jusqu'au bout de la logique mathématique qu'ils ont choisie : en augmentant le coût d'un attentat (pour la cible), cela entraîne nécessairement son bénéfice (pour l'OC). Or, en matière de terrorisme, comme de guerre irrégulière, l'impact psychologique (celui qui est recherché) n'est pas corrélé à l'impact matériel (celui qui est annexe).

- Cette simplification pourrait être utile si les tendances étaient reflétées (après tout, en augmentant le coût du terrorisme, ou en en réduisant les bénéfices, on comprend que l'on en réduise « l'offre »). Mais les fondements de l'analyse sont biaisés : les objectifs supposés par les auteurs sont réducteurs (ils se limitent à l'opérationnel : attirer l'attention, déstabiliser le gouvernement, endommager l'économie), ce qui entraîne des solutions partielles : décentraliser l'économie et le politique (ne s'agit-il pas justement d'une déstabilisation réussie ?), dissuader les OC. Mais, comme nous l'avons vu, celui augmenterait nécessairement la valeur de tout attentat ultérieur. De plus, les OC n'ont pas pour but d'endommager l'économie ou de tuer le gouvernement, mais d'exercer une pression suffisante pour obtenir satisfaction. En termes économiques, il ne s'agit pas de causer le maximum de dommages (donc de maximiser les dommages), mais de causer le montant de dommages nécessaires pour briser la volonté adverse. Enfin, le terrorisme dispose toujours de l'avantage suivant : il « joue en second ». Autrement dit, quel que soit le niveau de protection, l'OC va viser les cibles les plus accessibles et vulnérables (d'où l'idée de viser des civils), sachant que toute mesure de protection possède une faille. Le problème du schéma de Frey et Luechinger est donc là : il est tellement réducteur que les tendances qu'il postule ne se vérifient pas nécessairement : on peut imaginer une droite de l'offre qui baisse. Max Abrahms relève que les OC naissantes ont commencé par attaquer des cibles militaires avant de s'en prendre à des cibles civiles (dans ce cas, le coût de l'attentat baisse avec le temps, car il est plus facile de cibler des civils)<sup>14</sup>, alors que cette gradation est susceptible de donner une droite de la demande qui augmente (le bénéfice résultant de l'attaque de civils est plus grand que celui d'un attentat limité à des cibles militaires).

---

14. Cf. Max Abrahms, « Why terrorism does not work », *op. cit.*, p. 77. Abrahms signale que cette évolution est relevée dans les deux guerres de Tchétchénie, pour Al-Qaïda et pour la première Intifada.

## **CETTE DÉFINITION RENONCE VOLONTAIREMENT AUX CHARMES DES ÉQUATIONS**

Le réductionnisme des modèles formalisés nous incite à imaginer d'autres méthodes pour appréhender de façon systématique le phénomène terroriste. Ce programme est moins spectaculaire en ce qu'il a conscience des limites de ses capacités prédictives, mais il a le mérite d'avoir une meilleure capacité explicative.

John Gaddis insiste sur cette dichotomie pour décrire une science<sup>15</sup>. La hiérarchie entre ces deux éléments permet de distinguer les différentes sciences sociales. L'histoire, par exemple, est principalement explicative, et n'a de prétentions prédictives que dans des cas limités, et de nombreux historiens répugnent à se livrer à cet exercice<sup>16</sup>. Alors que l'histoire est souvent accusée de ne proposer aucune formalisation<sup>17</sup>, John Gaddis rend hommage à la modestie de cette discipline : comment imaginer des modèles satisfaisants d'interactions sociales extrêmement complexes quand le niveau de modélisation des sciences sociales ne dépasse que rarement le niveau « des expériences de physique de premier cycle<sup>18</sup> » ? Il met ainsi le doigt sur la faiblesse scientifique inhérente aux sciences sociales au regard des méthodes des sciences naturelles, dites dures. Notre sujet souffre quant à lui d'un déficit d'information de première main, en raison du caractère clandestin du phénomène. Les possibilités d'entretien avec les chefs d'OC se raréfient avec leur montée en puissance et en notoriété. Aussi nous paraît-il sensé de commencer par renforcer autant qu'il est possible le caractère explicatif de notre théorie avant de vouloir la rendre prédictive.

Pour autant, John Gaddis affirme qu'une science n'aurait que peu d'intérêt si elle n'avait qu'une valeur explicative et aucune valeur prédictive<sup>19</sup>. Les outils scientifiques servent donc principalement à établir un socle commun de notions, permettant un dialogue entre les sciences sociales, et même entre sciences sociales et sciences naturelles<sup>20</sup>. Mais en sciences politiques, et encore plus en relations internationales, la prétention d'imaginer une théorie prédictive relève à l'heure actuelle de la fiction, le nombre de variables pertinentes étant très élevé. Le succès et la réputation des écoles de relations internationales ne sont d'ailleurs pas liés à leurs capacités de prédiction, mais à leurs facultés de rendre intelligibles le passé et le présent, y compris le futur immédiat,

15. John Lewis Gaddis (1996). « History, science, and the study of international relations », dans Ngaire Woods (dir.), *Explaining International Relations since 1945*, Oxford, Oxford University Press, p. 33.

16. Cf. annexe 4.

17. John Lewis Gaddis, *op. cit.*, p. 40 : « History it is alleged [...] (3) fails to build sophisticated models, or even any model at all. »

18. *Idem*, p. 37 : « But why are the social sciences operating – not in all instances, but in many – at roughly the level of undergraduate physics experiments ? »

19. *Idem*, p. 33.

20. *Idem*, p. 45.

ce qui déjà ne manque pas d'ambition<sup>21</sup>. En effet, entre les théories essentiellement narratives, qui examinent le passé, et les théories les plus « scientifiques », vouées à prédire, les événements majeurs qui façonnent la réalité des relations internationales n'ont jamais été entrevus. L'exemple classique de la fin pacifique de la guerre froide est symptomatique<sup>22</sup>. Les auteurs réalistes répliquent, à ceux qui leur reprochent de défendre une théorie incapable d'intégrer le changement, en se prévalant de cette même rigidité : peu importe que la fin de la guerre froide n'ait pas été prédite, puisqu'elle n'a pas engendré un changement *de* système, mais un changement *dans* le système, comme l'affirme John Gaddis<sup>23</sup>. Mais de la part de théoriciens, surtout les réalistes aux États-Unis, qui se perçoivent plus volontiers au service des hommes politiques, ces justifications *a posteriori* ressemblent plutôt à un constat d'échec.

Fonder plus d'espoirs sur l'empirisme et l'explication, au détriment de la prédiction abstraite, pourrait laisser entrevoir des productions intellectuelles bridées par un ancrage ferme dans la réalité. Ne peut-on donc pas imaginer de fortes théories nourries de notions complexes, à l'image des mathématiques ? Mais si les mathématiques ont commencé à explorer des champs parfaitement déconnectés de la réalité accessible aux communs des humains, c'est parce que leurs praticiens n'avançaient qu'en usant de démonstrations formulées dans un langage formel perfectionné, ce qui leur a permis de construire peu à peu un édifice théorique qui n'avait pas besoin de validation empirique et dont les principes étaient admis *de tous*. On l'aura compris, les sciences humaines sont encore loin de ce résultat. Tant qu'elles ne s'en approcheront pas, toute augmentation excessive de leur degré d'abstraction ne pourra que s'accompagner d'une diminution proportionnelle de leur capacité à expliquer le réel avec précision et pertinence.

Le débat épistémologique va plus loin que la simple querelle entre théorie explicative et théorie prédictive. Lorsqu'une question précise divise les diverses écoles de relations internationales, il est quasi automatique de constater que chacune d'elles possède un argument vérifiable et ontologiquement contradictoire avec un autre argument vérifiable d'au moins une école concurrente. La conclusion logique n'est pas qu'il faudrait englober les deux écoles opposées dans une superthéorie qui

21. Les théories des relations internationales s'appuyant sur nombre de postulats idéologiques et de parti-pris, leur succès dépend également de l'évolution de la valeur que les milieux universitaires accordent à ces postulats au cours du temps.

22. Pour Dario Battistella, l'échec d'avoir ne serait-ce que pressenti le 11-Septembre, au même titre que la fin de la guerre froide, devrait mettre fin une fois pour toutes aux présomptions prédictives, cf. Dario Battistella (2004). « Introduction : le libéralisme réfuté », *Études internationales*, vol. 35, n° 4, décembre, p. 613 (disponible sur *Persée*, site de diffusion en ligne de revues scientifiques en sciences humaines, <[www.erudit.org/revue/ei/2004/v35/n4/010483ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/ei/2004/v35/n4/010483ar.pdf)>).

23. Gérard Dussouy (2008). *Traité de relations internationales – Tome 2 : Les théories de l'interétatique*, Paris, L'Harmattan, p. 169.

serait en fait si diluée et générale qu'elle en deviendrait inutilisable. En revanche, cette impasse nous indique que les deux arguments contradictoires *en l'état* sont en réalité compatibles dans une théorie qui reste à élaborer. Étant donné le réductionnisme radical des modèles proposés par les écoles actuelles, un esprit supérieur (ou, plus probablement, plusieurs) pourrait sans doute concevoir une complexe théorie unifiée des relations internationales, tout comme il existe virtuellement une théorie unifiée de la physique. L'analogie avec la physique nous amène à d'autres considérations (sans parler de la possibilité de postuler en physique quantique l'existence simultanée d'états contradictoires de la matière...) sur le désir des sciences humaines de calquer leur épistémologie sur celle des sciences naturelles. Ainsi, comme l'affirme Bruno Colson : « À la recherche de l'“objectivité” et de la capacité de prédiction, les sciences sociales ont embrassé les méthodes des sciences mathématiques physiques et naturelles, à un moment où celles-ci, constatant de fréquentes disparités entre leurs théories et la réalité, commençaient à intégrer l'indéterminé, l'irrégulier, l'imprévisible. En d'autres termes, les sciences “douces” voulaient devenir plus “dures” au moment où les sciences dures devenaient plus douces<sup>24</sup>. »

Suit une analyse sur le concept d'alliances, dans lequel on perçoit bien la pertinence simultanée d'arguments appartenant à des théories opposées. En attendant une théorie unifiée, on peut remarquer que ces théories se vérifient, mais dans des circonstances différentes. Bruno Colson propose l'exemple des théories des alliances : pour les partisans de l'équilibre des forces, en fixant dans le temps objectifs et rapports de force, les alliances deviennent rapidement rigides et donc instables. Pour les structuralistes, plus une alliance est rigide et vaste, plus elle sera résistante<sup>25</sup>. L'histoire donne alternativement raison aux uns puis aux autres. Tout l'art du politologue consiste donc non pas à adopter l'école la meilleure, mais à comprendre dans quelles circonstances telle théorie cède *empiriquement* le terrain à telle autre. Et c'est parce que ces circonstances sont de multiples ordres que toute théorie actuelle des relations internationales est condamnée à expliquer le passé et le présent, et ne peut que se limiter à des anticipations extrêmement prudentes, gênée par le « brouillard » des variables inconnues ou impondérables.

D'un point de vue décisionnel, il est important de noter que le principe de la rationalité du décideur, accepté comme une simplification qui ne va pas jusqu'à remettre en cause les résultats des modèles (classiques et keynésiens en économie, néoréalistes et néolibéraux en relations internationales), est un principe à manier avec prudence. La plupart des auteurs qui s'appuient sur ce principe n'ont pas la naïveté de croire qu'il représente une réalité vérifiable. Mais cette méfiance a tendance à s'étioler peu à peu, à mesure que l'objet d'étude se complexifie, à tel

24. Bruno Colson (1995). *Europe : repenser les alliances*, Paris, Economica, p. 62.

25. *Idem*, p. 63-64.

point qu'il reste l'outil d'analyse privilégié lorsque les autres forces qui conditionnent l'action de l'acteur sont indiscernables ou improuvables. Néanmoins, chercher ses clés sous le lampadaire parce que c'est le seul endroit où l'on voit clair n'est pas une solution satisfaisante.

En effet, le lampadaire de « l'acteur rationnel », outre qu'il ignore les contraintes externes pesant sur les acteurs, comporte plusieurs failles internes. Il implique en effet un acteur optimalement intelligent, qui a le temps de pondérer ses options, qui peut prévoir leurs conséquences les plus indirectes, qui réfléchit non pas par lui-même, mais, comme le prévoit le chercheur, qui choisit la meilleure option d'une alternative, qui a une information parfaite. Il connaît les stratégies qui fonctionnent (il est familier du dilemme du prisonnier par exemple), il sait se soustraire à toutes les passions humaines, il évite les manipulations et les pièges, il ne cède à aucune tentation irrationnelle, il ne possède pas le moindre trouble mental<sup>26</sup>. Bref, notre basique « acteur rationnel » est en réalité un être supérieurement intelligent, cynique et calculateur. Mais même si cet homme au raisonnement parfait existait, la réalité le rattraperait vite : l'information qu'il réunirait ne serait jamais parfaite (qu'il soit impossible ou trop long de le faire)<sup>27</sup>, le dilemme du prisonnier se révélerait limité à certaines situations précises. Il est moins intuitif de noter que fonder une théorie sur la prémisse d'un acteur intelligent et stratège n'est qu'une possibilité parmi d'autres, et que les impulsions, les priorités et les représentations de l'adversaire comptent au même titre que les théories stratégiques<sup>28</sup>.

D'autre part, l'« acteur rationnel » ne répond en réalité, dans l'esprit de ceux qui l'emploient, qu'à un type particulier de rationalité, disons froide et matérialiste, qui frôle souvent le cynisme et l'égoïsme irréféré. Est-ce à dire que les millions d'individus morts pour leur pays au cours des âges sont irrationnels ? La rationalité en valeur de Max Weber

---

26. Dans les années 1960, un professeur aux États-Unis suggéra, sur les fondements d'une expérience réalisée dans plusieurs hôpitaux psychiatriques américains, que les dirigeants politiques et militaires présentaient bien plus de troubles de type paranoïaque que le reste de la population : délires paranoïaques, schizophrénies paranoïdes, maniacodépression. Cf. Jean Bacon, *Les saigneurs...*, op. cit., p. 223.

27. Cf. Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle (1991). « Chapitre 13 – La décision », *Introduction à l'histoire des relations internationales* (4<sup>e</sup> éd.), Paris, Armand Colin, p. 424 : « Dans la réalité, il semble que la décision, parfaitement rationnelle, qui serait prise “en toute connaissance de cause”, soit à peu près impossible dans la plupart des cas », et les auteurs évoquent deux raisons : le manque d'information et le manque de temps.

28. *Idem*, p. 427 : « À la science de la diplomatie s'ajoute un art, où entrent en jeu l'expérience, l'habileté, le sens des hommes, la lucidité, ainsi que l'imagination, la constance, la force de caractère. [...] [Mais] une série de bonnes intuitions peut donner à l'homme d'État un excès de confiance en lui-même. Croire indéfiniment en “son étoile” amène un chef à négliger de plus en plus informations, conseils, réflexions qui étaient son action. Hitler a eu, jusqu'en 1941, une série d'intuitions quasi “géniales”. Il en a déduit qu'il était infaillible ».

(*cf. infra* note 9) répond non seulement à des argumentations qui possèdent une parfaite rationalité pour ceux qui y croient, mais peut souvent s'expliquer rationnellement par la psychologie. Il serait présomptueux (et ce serait un jugement de valeur) de juger la rationalité en finalité d'actes rationnels en valeur, écueil que préfèrent éviter les historiens, qui sont confrontés en permanence à ces questions. L'ensemble des amendements apportés au principe de l'« acteur rationnel » pousse Renouvin et Duroselle à affirmer sans ambages :

Nous pensons donc que la « théorie des jeux » apporte peu à la rationalité des décisions, et qu'elle risque de tromper lourdement ceux qui, frappés par une apparente analogie, demanderaient à un calcul mathématique une réponse qui, exacte mathématiquement, s'avèrerait être génératrice de catastrophes dans l'infinie complexité du monde réel<sup>29</sup>.

Les problèmes de la formalisation ont été évités par Max Abrahms, qui se concentre sur une approche empirique, en rejetant les modélisations<sup>30</sup>. Il affirme que le critère de succès de l'OC est principalement la qualité de la victime choisie. Si la victime est militaire, la stratégie de terreur possède quelque chance de succès, le conflit étant circonscrit aux éléments combattants et étant tranché par un combat « loyal ». Si la victime est civile, l'échec est quasiment assuré, puisque l'État cible estime que les objectifs de cette OC sont maximalistes et non négociables.

Max Abrahms ignore cependant le motif des OC dans son analyse. Ce critère pourrait cependant permettre de disposer d'une variable plus précise. En effet, la variable « qualité de la victime » connaît des entorses : sur les quatre « succès limités » qu'il enregistre, trois sont obtenus en ayant visé des civils. En outre, le terrorisme a rencontré des échecs en ciblant des militaires : l'IRA pour la réunification de l'Irlande, le Harakat ul-Moujahidin pour gouverner le Cachemire et, plus récemment, les Tigres tamouls au Sri Lanka (encore comptabilisé comme un succès partiel à l'époque de l'étude)<sup>31</sup>. S'il avait privilégié la variable « motif du terrorisme », il aurait pu sélectionner uniquement les succès : la réussite, qu'elle soit totale, partielle ou limitée, est rencontrée en cas de « libération nationale », par la création étatique ou l'expulsion d'occupants. Nous adopterons pour la suite cette nouvelle approche du terrorisme, celle de Max Abrahms corrigée de ses imprécisions.

On peut de surcroît s'appuyer sur les apports de la sociologie des organisations. Dans la lignée des réalistes, Erhard Friedberg définit le pouvoir comme une relation et non un attribut des acteurs. Un des pères fondateurs de la sociologie des organisations, il envisage la question du

29. *Idem*, p. 426.

30. *Cf.* Annexe 2.1.

31. *Ibidem*.

point de vue économique. Il caractérise le pouvoir (c'est-à-dire la capacité d'une personne d'obtenir d'une autre ce qu'elle lui demande) comme une relation de négociation, certes déséquilibrée, mais réciproque :

Ainsi, le pouvoir est un rapport de force, dont l'un peut retirer davantage que l'autre, mais où, également, l'un n'est jamais totalement démuné face à l'autre. [...] [Le pouvoir] réside dans la marge de liberté dont dispose chacun des partenaires engagés dans une relation de pouvoir, c'est-à-dire dans la possibilité plus ou moins grande qu'a chaque partenaire de refuser ce que l'autre lui demande. Autrement dit, le pouvoir dont on dispose est fonction de la capacité qu'on a de se faire payer aussi chèrement que possible ce que l'autre demande<sup>32</sup>.

Dans cette relation d'échange, le problème de A est une source de pouvoir pour B si celui-ci a la capacité de résoudre le problème de A. Si B veut accroître son pouvoir, il a même intérêt à créer ou entretenir le problème de A. Appliqué à l'économie, cela signifie innover. En effet, pour éviter d'être marginalisé, et préserver sa capacité de négociation<sup>33</sup>, il s'agit de maintenir l'écart qui sépare ma capacité à résoudre le problème des capacités concurrentes. Mais ce raisonnement économique peut s'appliquer à la politique. Et le terrorisme correspond de façon éclatante à cette logique. L'OC crée un problème (une menace de sécurité), qu'elle est la seule à pouvoir résoudre (la fin de la lutte armée), afin d'exploiter ce pouvoir pour atteindre ses propres objectifs (être reconnu comme interlocuteur et négocier ses revendications).

Toujours dans sa perspective économique, Erhard Friedberg distingue deux critères qui déterminent le niveau du pouvoir d'un individu : l'imprévisibilité de B et la pertinence de ses capacités en rapport avec le problème de A. Le premier critère est en effet essentiel : « [la capacité qu'on a de se faire payer aussi chèrement que possible ce que l'autre demande] à son tour dépendra de la plus ou moins grande possibilité que l'on a de garder son comportement imprévisible. [...] Le pouvoir d'un individu est ainsi fonction de l'importance de la zone d'incertitude qu'il sera capable de contrôler face à ses partenaires. » Erhard Friedberg parle de « zone », car B maîtrise un champ de capacités nécessaires à A : compétences exceptionnelles, expertise supérieure, monopole sur un secteur ou une région, etc. Cette zone est « incertaine », car B a toujours la possibilité de monnayer plus ou moins chèrement ses capacités, et peut même refuser de les mettre au service de A. Ce qui conduit au second critère, qui est en réalité le postulat sur lequel repose le principe du rapport de force. « Le contrôle de la zone d'incertitude ne suffit pas : encore faut-il que celle-ci soit pertinente

32. Erhard Friedberg (1972). « L'analyse sociologique des organisations », *Pour*, cahier 28, p. 39-40.

33. Le *bargaining power* de Thomas Schelling, évoqué dans ses travaux sur la théorie des jeux.

par rapport aux partenaires engagés dans une relation de pouvoir, c'est-à-dire qu'elle les affecte dans leur capacité de poursuivre leurs objectifs propres<sup>34</sup>. »

En ce sens, le terrorisme est *a priori* paradoxal : sa pertinence est faible pour l'État cible, des actions terroristes sont des pertes sèches pour lui. L'État ne reconnaît la pertinence de l'OC que par obligation : les attentats l'obligent à reconnaître un problème. En un mot, B crée un problème que A ne peut ignorer et que B est le seul capable de résoudre. La solution à cette anomalie se trouve dans la théorie de jeux. Erhard Friedberg s'intéresse aux acteurs économiques, qui sont régulés par des règles de conduite implicites et explicites : l'objectif est le profit, la violence est interdite, la mauvaise foi est sanctionnable par les tribunaux (en France au moins), entre autres. Dans ces conditions, les acteurs sont plus tentés par une stratégie maximin : ils voudront maximiser leur gain minimum. En revanche, face à un acteur qui souhaite lui nuire, l'individu à qui l'on pose la question sera tenté par la réponse la plus sûre, la stratégie minimax : minimiser la perte maximum. Dans le cas du terrorisme, l'État cible ne cherche pas un gain dans la relation de pouvoir entre lui et l'OC, mais tente de limiter les pertes causées par les attaques. La question de l'imprévisibilité, quant à elle, ne pose pas de problème : afin de pouvoir négocier au mieux leurs exigences, les OC se doivent d'être assez imprévisibles, et ne pas réduire la violence dès que l'État commence à accéder à leurs requêtes. De l'autre côté, l'État ne cédera pas à la première menace de poursuite ou reprise de la violence<sup>35</sup>.

---

34. Ces deux dernières citations sont tirées de Erhard Friedberg, « L'analyse sociologique des organisations », *op. cit.*, p. 40.

35. On retrouve ici le dilemme du signal, illustré par la position intransigeante de Robert Aumann concernant la décision d'Ariel Sharon d'évacuer les colonies israéliennes de Gaza (*cf. supra* note 10).





---

## **Le duel Al-Qaida – États-Unis Une rencontre annoncée**

*La vertu, sans laquelle la terreur est funeste ;  
la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante.*

*La terreur n'est autre chose que  
la justice prompte, sévère, inflexible ;  
elle est donc une émanation de la vertu*

Robespierre, à la tribune de la Convention  
le 17 pluviôse an II (5 février 1794)

## **H**ISTOIRE ET IDÉOLOGIE D'UN MOUVEMENT SALAFISTE JIHADISTE

Al-Qaida est un réseau décentralisé, par opposition à une organisation hiérarchisée qui contrôlerait tous les actes de ses membres et mettrait sur pied toutes les actions qui se réclament de son nom<sup>1</sup>. Son idéologie est salafiste-jihadiste<sup>2</sup> : le but est de répandre un islam non modifié depuis sa transmission par les pieux ancêtres (*salafyin as-salihin*)<sup>3</sup>, grâce à la lutte armée<sup>4</sup>. Cette vision est radicale, puritaine, rejette toute autre religion (polythéiste ou idolâtre) ou doctrine non islamique. Le modèle politique à mettre en place est le califat, qui doit gouverner l'*oumma* (communauté des croyants)<sup>5</sup>. Le prosélytisme de cette doctrine fait du salafisme-jihadiste une doctrine intégriste, par contraste avec le (néo-)fondamentalisme, qui prône la réislamisation des sociétés musulmanes trop « polluées » par le mode de vie occidental, et qui promeut une séparation nette entre le croyant et tout ce qui n'est pas musulman<sup>6</sup>.

Al-Qaida a été créée comme une base de données (Al-Qaida signifie « la base » en arabe). Elle devait recenser les noms des nombreux jihadistes passés par les camps d'entraînement d'Oussama ben Laden d'Afghanistan, montés vers 1986 sous le nom de Beit Al-Ansar (la Maison des partisans). Elle complète l'action du Maktab Khadamat Al-Moujahidin (le Bureau du service des moudjahidines) fondé au début de 1984 par le cheikh palestinien Abdallah Azzam, mentor d'Oussama ben Laden, sous la protection d'un des chefs de l'opposition, Gulbulddin Hekmatyar, dirigeant du Parti islamique (Hezb Al-Islami)<sup>7</sup>. C'est autour de 1989-1990 que l'on situe l'origine d'Al-Qaida, formée à partir de la Maison des partisans et du Bureau de services des moudjahidines. Oussama ben Laden en prend la direction idéologique, sans qu'une hiérarchie formelle puisse être démontrée.

- 
1. Xavier Raufer (dir.) (2007). *Atlas de l'islam radical*, Paris, CNRS éditions, p. 35.
  2. Cf. Xavier Raufer (dir.), *ibidem*, et Gilles Kepel (2003). *Jihad*, Paris, Gallimard, p. 480 : « [Oussama ben Laden] a cristallisé le retournement d'alliances entre les États-Unis et le salafisme conservateur saoudien d'un côté, et les "jihadistes" de l'autre, qui a entraîné la dislocation du mouvement islamiste dans la décennie 1990 ». Le salafisme s'inscrit en rupture du wahhabisme officiel de l'Arabie saoudite, qui se voit contraint d'entériner l'alliance stratégique entre Riyad et Washington.
  3. Cf. Xavier Raufer (dir.), *ibidem*. Oussama ben Laden s'inscrit dans le croisement du salafisme jihadiste et des Frères musulmans, en traçant un parallèle entre l'image du Prophète réfugié à Médine avant de reconquérir La Mecque au commencement de l'hégire et sa situation où il se cache dans les montagnes d'Afghanistan.
  4. Olivier Roy (2004). *L'Islam mondialisé*, Paris, Seuil, coll. « Points », p. 201.
  5. Xavier Raufer (dir.), *idem*, p. 36.
  6. Olivier Roy (2001). *Généalogie de l'islamisme*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », p. 93.
  7. Dominique Thomas (2005). *Les Hommes d'Al-Qaida*, Paris, Michalon, coll. « Lignes d'horizon », p. 18.

Voyant dans la défaite de l'URSS une victoire de l'islam contre l'impunité (en surestimant leur rôle dans cette victoire), les « Afghans » de première génération (jihadistes venus combattre contre l'URSS en Afghanistan) seront dispersés après la victoire. La prise de pouvoir par les talibans en 1994-1998 va être à l'origine de la deuxième génération d'« Afghans », jihadistes attirés par ce succès politique et entraînés dans ce pays ; ils attendent le moment de passer à l'action<sup>8</sup>. Et plusieurs discernent une troisième génération qui représenterait des jihadistes post-11-Septembre, avides de porter le jihad dans le monde entier. Ils seraient moins professionnels, mais plus insaisissables<sup>9</sup>. L'existence de cette troisième génération est encore discutée par certains. Mais l'exemple d'individus comme Oumar Farouk Abdulmutallab, Nigérian suspecté d'avoir tenté de faire exploser en vol le long-courrier Amsterdam-Detroit le 25 décembre 2009, nous incite à accorder du crédit à cette notion de « troisième génération », initialement défendue par des chercheurs comme Marc Sageman et Gilles Kepel.

Dès 1992, date de la chute de Kaboul, les jihadistes se sont dispersés sur d'autres terres de jihad : Égypte, Algérie, Bosnie. L'objectif était de transformer le conflit en jihad, et par un jeu de dominos, de faire basculer le monde entier sous le règne de l'islam. Mais ces actions vont connaître l'échec. Cette dispersion avait un autre objectif : attaquer les « *impies* » et les « *apostats* » dans les pays musulmans, mais aussi en Occident. Jusqu'en 1995-1996, il faut faire pression sur les régimes démocratiques pour qu'ils modifient leur politique vis-à-vis des régimes arabes, sans aucune référence à des revendications sociales. Réciproquement, les mouvements politiques islamiques issus des classes moyennes pieuses s'efforcent de prendre de la distance avec des OC qui ruinent leur stratégie de prendre le pouvoir légalement, d'appliquer un islam « modéré » compatible avec le capitalisme. Dans sa « Déclaration de jihad contre les Américains qui occupent le pays des deux lieux saints », Oussama ben Laden ne présente même pas la Palestine comme une priorité vitale pour Al-Qaida<sup>10</sup>.

Les échecs se multiplient après 1995-1996, notamment en raison de dissensions internes, ce qui pousse les cadres d'Al-Qaida à passer à une stratégie plus visible aux opinions des pays occidentaux. L'espoir de prendre le pouvoir devient de plus en plus nébuleux. L'objectif est de galvaniser les guérillas locales, tenues en échec par les régimes arabes autoritaires ou Israël, grâce aux effets médiatiques du terrorisme adressés à « l'ennemi lointain », c'est-à-dire les alliés occidentaux de

---

8. Xavier Raufer (dir.), *idem*, p. 36-37.

9. *Ibidem*.

10. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte, op. cit.*, p. 53-55.

ces régimes<sup>11</sup>. La fuite en avant vers une violence de plus en plus éloignée des préoccupations locales conduira cependant, comme on va le voir, à un échec. Paradoxalement, ce sont les jihadistes locaux, stimulés par la présence américaine, qui vont connaître une seconde gloire, en Afghanistan et au Pakistan, mais aussi au Proche-Orient en raison de la guerre en Irak.

Concernant les modalités d'actions, il est intéressant de noter que l'attentat-suicide avec un kamikaze dans le monde musulman est une invention chiite : pendant la guerre contre l'Irak, des troupes de jeunes Iraniens étaient envoyées pour courir sur des champs de mines ennemis. On leur promettait le martyre, et on célébrait leur mort dans cet esprit. Cette technique suicidaire a été « enseignée » au Hezbollah dans sa lutte contre les troupes d'Israël et celles de ses alliés présents au Liban (France, États-Unis). Il faudra attendre le Hamas et Al-Qaida pour voir l'attentat-suicide faire son apparition dans le monde sunnite. Mais les techniques contemporaines d'attaques suicides sont en réalité nées dans les pays industrialisés lors de la Deuxième Guerre mondiale. L'exemple des kamikazes japonais est bien connu, quoiqu'il soit admis que leur consentement leur fût quelque peu extorqué. Moins connu est l'exemple soviétique. Face à la percée allemande vers Stalingrad et vers le pétrole caucasien en 1942, les soldats soviétiques dépassés ont employé des moyens à leur disposition : ils ont utilisé des chiens harnachés d'explosifs. En entendant le bruit des moteurs des chars allemands, les chiens, habitués à trouver leur nourriture derrière les tracteurs, se précipitaient vers eux. Les chiens arrivés à proximité, le soldat soviétique faisait détonner la charge.

À la suite du 11-Septembre, les États-Unis détruisent le sanctuaire afghan (saisie d'archives et d'informations, capture de nombreux activistes et cadres, suppression des camps d'entraînement, etc.) et le Royaume-Uni en finit avec le « Londonistan », obligeant les jihadistes à recréer un réseau décentralisé, faisant d'Al-Qaida une « franchise » pour les groupes locaux.

Oussama ben Laden et Aïmane Al-Dhawahiri sont les meneurs d'Al-Qaida, et représentent la deuxième génération de jihadistes. Le cheikh Abdallah Azzam, Frère musulman palestinien, incarne la première. Abou Moussab Zarqoui et Abou Moussab Al-Souri représentaient l'élite de la troisième génération, à l'époque où le premier était en vie et le second en liberté. Ils ne se distinguent pas par leur critique du 11-Septembre, mais par leur autonomie d'action et de pensée par rapport à ce qu'on appelle les « chefs d'Al-Qaida ». On qualifie souvent

---

11. C'est le mentor d'Oussama ben Laden, le cheikh Abdallah Azzam, qui a le premier théorisé pour les jihadistes la distinction entre ennemi proche et lointain, reprise ensuite par Aïmane Al-Dhawahiri. Pour lui, la libération de la Palestine est l'objectif ultime du jihad. Aïmane Al-Dhawahiri nuancera cette position en faisant de la reconquête d'al-Qods (Jérusalem) un moteur du jihad, mais pas son étape finale, et en ôtant toute dimension nationaliste à ce combat pour impliquer l'ensemble de l'*oumma* dans ce « devoir religieux » (Dominique Thomas, *Les Hommes d'Al-Qaida, op. cit.*, p. 80).

Oussama ben Laden et Aïmane Al-Dhawahiri de numéros un et deux du réseau, bien que tout indique qu'une prise de décision hiérarchisée et formelle relève du faux-sens<sup>12</sup>. L'exemple d'Oumar Farouk Abdulmutallab est symptomatique de ces nouveaux jihadistes, indépendants et amateurs. Ils ne sont pas recrutés, mais ils manifestent leur volonté d'accomplir « quelque chose » pour le jihad. Selon les premiers éléments de l'enquête, Oumar Farouk Abdulmutallab n'avait eu que des contacts électroniques avec des membres yéménites d'Al-Qaida<sup>13</sup>. Il est décrit comme dépressif et solitaire, issu d'une famille aisée<sup>14</sup>. Cet exemple n'est qu'un parmi de nombreux autres. Il semble donc plus précis d'affirmer que les actions d'Al-Qaida procèdent à la fois de projets entrepris par les meneurs et d'initiatives isolées, éventuellement financées, puis endossées par elle.

Les conclusions à tirer de l'émergence d'une « troisième génération » sont à l'origine d'une controverse entre Marc Sageman et Bruce Hoffman. S'ils s'entendent sur l'idée éminemment contestable qu'Al-Qaida constitue une des principales menaces contemporaines pour les États-Unis et l'Occident<sup>15</sup>, ils divergent sur la forme de cette menace. Marc Sageman a créé la rupture en affirmant qu'Al-Qaida n'était plus, si elle l'a jamais été, une organisation hiérarchisée ni un réseau. Elle est plutôt un nuage de cellules indépendantes, tant aux plans logistique et financier qu'aux plans idéologique ou stratégique<sup>16</sup>. Ces cellules inconnues des chefs d'Al-Qaida sont la nouvelle menace, puisque le leadership du réseau a été amplement dispersé avec la guerre en Afghanistan et est désormais « endigué<sup>17</sup> ». Pour Bruce Hoffman, au contraire, le leadership s'est reconstitué dans les zones tribales du Pakistan et reste à l'origine de la

12. Cf. Barthélémy Courmont et Darko Ribnikar (2009). *Les Guerres asymétriques – Conflits d'hier et d'aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, Dalloz/IRIS, p. 352-355.

13. Cf. Eric Schmitt et Eric Lipton (2009). « Father had alerted embassy official to son's views », *The New York Times*, 27 décembre.

14. Cf. Jon Gambrell (2009). « Internet posts suggest Nigerian terror suspect was “depressed and lonely” », *The Canadian Press*, 29 décembre, <[www.google.com/hostednews/canadianpress/article/ALeqM5jZK7KZDQe\\_rpxUDhdWGNShETSiug](http://www.google.com/hostednews/canadianpress/article/ALeqM5jZK7KZDQe_rpxUDhdWGNShETSiug)>.

15. L'objectif de cet ouvrage est de montrer comment Al-Qaida a échoué à déstabiliser les États-Unis. D'une manière plus générale, les OC ne cherchent pas la destruction de l'adversaire, mais sa reconnaissance. Les objectifs d'Al-Qaida sont régionaux (monde arabo-musulman) et ses dirigeants n'espèrent pas détruire les États-Unis, mais les expulser de la « terre d'islam ». Et les stratégies asymétriques, comme le terrorisme, n'ont pas pour objectif d'atteindre un niveau de puissance militaire comparable aux forces armées conventionnelles de son ennemi, ni de tuer un maximum de personnes.

16. Marc Sageman (2008). *Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-first Century*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, p. 140-141.

17. Marc Sageman et Bruce Hoffman (2008). « Does Osama still call the shots? Debating the containment of Al Qaeda's leadership », *Foreign Affairs*, juillet-août, <[www.foreignaffairs.com/articles/64460/marc-sageman-and-bruce-hoffman/does-osama-still-call-the-shots](http://www.foreignaffairs.com/articles/64460/marc-sageman-and-bruce-hoffman/does-osama-still-call-the-shots)>.

menace créée par Al-Qaïda<sup>18</sup>. Marc Sageman conclut que, livrées à elles-mêmes, ces cellules sans objectif commun et précis vont sombrer dans une violence de plus en plus déconnectée de toute stratégie avant de s'éteindre par obsolescence. Bruce Hoffman, lui, estime qu'Al-Qaïda est de nouveau « en marche<sup>19</sup> » : elle a rétabli son commandement et va utiliser ses diverses cellules comme des relais de son réseau. Le débat prend tout son sens dans l'avenir que chacun des deux prédit au réseau : déclin pour Marc Sageman, nouvelle ascension pour Bruce Hoffman. En réalité, le débat réside dans la conception d'Al-Qaïda en cellules solidaires des ordres directs des leaders de l'organisation (pour le premier) ou en cellules désolidarisées (pour le second)<sup>20</sup>. Naturellement, les deux types de cellules coexistent dans Al-Qaïda, ce qui explique l'incapacité de chacun des deux chercheurs à expliquer à lui seul la situation. Sur le long terme et à l'échelle globale, le scénario prédit par le premier est crédible. C'est d'ailleurs précipiter la perte de soutien populaire, donc l'obsolescence de l'organisation, qui est pour Audrey Cronin le moyen le plus sûr d'en finir avec Al-Qaïda<sup>21</sup>. En revanche, les remarques de Bruce Hoffman se comprennent dans un contexte de court terme et dans le cadre de la guerre en Afghanistan. Oussama ben Laden et Aïmane Al-Dhawahiri peuvent certes organiser des actions à la frontière afghano-pakistanaise en activant leur réseau, mais les derniers attentats ou tentatives d'attentat en Occident étaient dus à des cellules indépendantes, agissant de leur propre chef et avec un professionnalisme variable.

Les multiples déclarations des leaders d'Al-Qaïda montrent la diversité des priorités que l'on retrouve chez les stratégestes jihadistes. Les objectifs poursuivis, malgré leurs divergences, sont généralement un mélange d'objectifs limités et ont témoigné ensuite d'un glissement

- 
18. Bruce Hoffman (2008). « The myth of grass-roots terrorism – Why Osama bin Laden still matters », *Foreign Affairs*, mai-juin, <[www.foreignaffairs.com/articles/63408/bruce-hoffman/the-myth-of-grass-roots-terrorism](http://www.foreignaffairs.com/articles/63408/bruce-hoffman/the-myth-of-grass-roots-terrorism)>.
  19. Marc Sageman et Bruce Hoffman, « Does Osama still call the shots? Debating the containment of Al Qaeda's leadership », *op. cit.*
  20. Jean-Pierre Filiu confirme la superposition de ces deux types de cellules en distinguant entre *Al-Qaïda al-ma'lumat* (la base du réseau) et *Al-Qaïda al-amina* (la base physique). Il reprend l'idée d'un déclin actuel de l'organisation (qui ne préjuge pas de l'avenir), mais pour des raisons différentes de Marc Sageman : la base physique ayant été décimée, elle s'est repliée par défaut à la frontière pakistanaise, loin des enjeux mobilisateurs du Moyen-Orient. L'occasion offerte par la guerre en Irak de s'implanter au cœur de la région a tourné court, et Oussama ben Laden ne peut plus compter que sur un regain de tension dans les Territoires palestiniens, ou une guerre entre l'Iran et les États-Unis, cf. Jean-Pierre Filiu (2010). « Entretien : Regard de Jean-Pierre Filiu sur Al-Qaïda », *Moyen-Orient*, n° 3, décembre 2009-janvier 2010, p. 6-10.
  21. Elle distingue sept issues alternatives qui concluent l'existence d'une OC : la capture ou la mort du chef ; une transition générationnelle ratée ; le succès ; les négociations ; la perte de soutien populaire ; la répression ; la transition vers la criminalité ou l'insurrection, cf. Audrey Cronin (2006). « How al-Qaïda ends: The decline and demise of terrorist groups », *International Security*, vol. 31, n° 1, été, p. 19.

maximaliste. Dans sa « Déclaration du Front islamique mondial pour le jihad contre les Juifs et les croisés », Oussama ben Laden étend avec hardiesse le devoir du jihad au monde entier, et la compétence des musulmans pour « châtier » les ennemis de l'islam devient sur l'heure universelle :

Tuer les Américains et leurs alliés, qu'ils soient civils ou militaires, est un devoir qui s'impose à tout musulman qui le pourra, dans tout pays où il se trouvera, et ce, jusqu'à ce que soient libérées de leur emprise la mosquée Al-Aqsa comme la grande mosquée de La Mecque, et jusqu'à ce que leurs armées sortent de tout territoire musulman [...] conformément à Son ordre, qu'il soit loué! : {Combattez les polythéistes totalement, comme ils vous combattent totalement, et sache que Dieu est avec ceux qui le craignent<sup>22</sup>.}

L'expulsion des États-Unis d'Arabie saoudite se confond avec une guerre générale, du type de celle décrite par le choc des civilisations (Samuel Huntington). Cette vocation maximaliste est soulignée dans ses « Recommandations tactiques », où Oussama ben Laden proclame : « [Grâce au 11-Septembre] la fraternité entre les musulmans s'est renforcée, ce qui est un pas de géant vers l'unification des musulmans sous le slogan de l'unicité de Dieu, afin d'établir le califat bien guidé<sup>23</sup>. » Aïmane Al-Dhawahiri, pour sa part, confirme : « Certes l'établissement d'un État islamique au sein du monde musulman n'est pas une tâche aisée ni une entreprise facile, mais c'est dans la restauration du califat que réside l'espoir de l'*oumma*<sup>24</sup>. » On constate que le bras droit d'Oussama ben Laden admet lui-même implicitement l'aspect maximaliste de cet objectif.

Plusieurs objectifs particuliers sont distingués par Max Abrahms<sup>25</sup> : couper les liens entre États-Unis et Israël, entre les États-Unis et les régimes « apostats<sup>26</sup> » et, enfin, épargner les musulmans des guerres

22. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 67. Gilles Kepel souligne la rupture d'avec la fatwa de Khomeyni contre Salam Rushdie, en ce que ce passage insiste sur l'universalité du combat et de l'ennemi, et non plus de la simple sanction d'« apostats ».

23. *Idem*, p. 87. Le « califat bien guidé » est celui des quatre premiers califes. Il y règne la « loi de Dieu », quoique les idéologues d'Al-Qaida ne se préoccupent pas d'en dévoiler la teneur réelle. Il est assez rare que ceux-ci abordent la question de l'établissement de la charia directement dans les termes de la restauration du califat.

24. *Idem*, p. 297. Aïmane Al-Dhawahiri glorifie également Nour al-Din et Saladin, deux émirs, qui ont contribué au renouveau du sunnisme face au chiïsme, notamment par la création des *madrassas*, écoles religieuses.

25. Cf. Annexe 2.1.

26. Un des objectifs du 11-Septembre était de trancher les liens entre les régimes arabes « apostats » et les États-Unis. Ce but a été partiellement atteint, puisque l'Arabie saoudite a vu la méfiance américaine monter d'un cran à son égard. Laurent Murawiec, néoconservateur français de la RAND Corporation, a profité du moment néoconservateur consécutif au 11-Septembre pour participer à la réflexion sur le remodelage du Moyen-Orient. Il a notamment proposé que les États-Unis rompent leur relation avec l'Arabie saoudite, accusée d'être derrière Al-Qaida. Cette proposition a fui dans la presse, Laurent Murawiec a dû quitter la Rand Corporation, le

« menées par les croisés ». Cette diversité de niveaux d'objectifs se comprend dans le projet totalisant d'Al-Qaida, pour qui chacun de ces éléments est complémentaire aux autres, mais rend extrêmement difficile le positionnement du contre-terrorisme, qui ne peut déterminer avec certitude s'il s'agit d'une OC aux revendications limitées et négociables, ou d'une OC messianique et qui attend le retour du Mahdi, l'imam occulté qui reviendra pour la fin des temps.

En tout état de cause, la distinction entre objectif réel et objectif idéal demeure pertinente, des cadres jusqu'aux exécutants. Cette dichotomie est relevée par Farhad Khosrokhavar dans les entretiens qu'il a menés avec des détenus appartenant à Al-Qaida : il distingue « grief politique » et « grief culturel<sup>27</sup> », qui recourent notre dichotomie.

Dans le cas des griefs politiques, on retrouve d'une manière globale le soutien des États-Unis à Israël, les guerres de l'Occident prétendument anti-islamiques (Bosnie, Tchétchénie, Afghanistan). Contre ces atteintes, la seule stratégie du faible au fort imaginable est donc le terrorisme. En ce sens, le cheikh Abdallah Azzam et Oussama ben Laden ont affirmé que le jihad était une obligation individuelle (*fard 'ayn*)<sup>28</sup>, qui peut être levée si le quorum de jihadistes est atteint. Il devient alors une obligation collective (*fard kifâya*) : les premiers à avoir rejoint le jihad forment bien sûr l'élite des musulmans, alors que le reste des musulmans est lavé du péché<sup>29</sup>. L'assassinat d'innocents est justifié en islam par Oussama ben Laden de manière assez laborieuse : les représailles à une agression, et ensuite le caractère démocratique des gouvernements ciblés<sup>30</sup>. Les musulmans tués dans les attentats ne sont pas un élément disqualifiant : « la *chari'a* islamique stipule que les musulmans ne doivent pas rester longtemps dans la terre d'impiété ». Afin de justifier les attentats-suicides, le cheikh Qardhaoui en 1996 postule l'existence d'un « terrorisme légitime » (*al irhab al machrou'*), citant le Coran : « Et préparez contre eux [les impies] ce que vous pouvez réunir d'armement et de chevaux en alerte, pour terroriser l'ennemi d'Allah et le vôtre<sup>31</sup>. »

---

gouvernement Bush a dû s'excuser, mais la percée mentale était faite : l'Arabie saoudite n'était plus intouchable ; cf. Barthélémy Courmont (2005). *L'Empire blessé – Washington à l'épreuve de l'asymétrie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 72.

27. Farhad Khosrokhavar (2006). *Quand Al Qaïda parle – Témoignages derrière les barreaux*, Paris, Grasset, coll. « Points », p. 21 et 22.

28. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, op. cit., p. 40.

29. *Idem*, p. 33 et 146.

30. Oussama ben Laden affirme d'abord : « Si des bandits font irruption dans une maison et prennent un enfant en otage, le père a le droit d'attaquer les bandits, même si l'enfant peut être blessé. » Puis, il complète plus loin que les Américains élisent leur président et paient des impôts, le Congrès vote les crédits, le gouvernement fabrique et livre des armes à Israël (Gilles Kepel, *Fitna*, op. cit., p. 159).

31. Gilles Kepel, *Terreur et martyre*, op. cit., p. 109 et 188.

Dans le cas des griefs culturels, le monde musulman serait menacé par l'Occident, qui ne se contenterait plus d'avoir un mode de vie dépravé, mais chercherait à l'imposer aux musulmans<sup>32</sup>. Dans cette optique, « la lutte contre le mal ne peut pas se limiter au *dar al islam*, il doit englober l'Occident<sup>33</sup>. » La sexualité (en particulier l'homosexualité) fait l'objet d'une continuelle fixation plutôt sordide que l'on retrouve dans pratiquement chaque page des entretiens menés par Farhad Khosrokhavar. Les diasporas ainsi que les sociétés des pays musulmans seraient contaminées par cette décadence, ce qui fait dire à ce dernier : « De ce point de vue, le jihad est autant de nature guerrière que subjective et "spirituelle"<sup>34</sup>. »

## **L** A LUTTE CONTRE LE SALAFISME JIHADISTE AVANT LE 11-SEPTEMBRE

Dans la décennie 1990, qui voit apparaître des actions menées contre les États-Unis, une dizaine d'incidents liés au terrorisme sont recensés. Une demi-douzaine de projets ont été stoppés<sup>35</sup>.

Le premier attentat du World Trade Center, en 1993, n'a pas été complètement élucidé<sup>36</sup>. Si les exécutants ont été condamnés pour un attentat ayant causé six morts et blessé plus d'un millier de personnes, le véritable cerveau de l'opération reste inconnu, bien que l'Irak et le cheikh aveugle Abdel Rahman aient été accusés. La bombe utilisée a coûté à ses fabricants 2 300 euros et n'a nécessité que des ingrédients vendus dans les grandes surfaces<sup>37</sup>. Les plus de 700 kilogrammes d'explosifs ont causé un trou jusqu'à sept étages au-dessus et, à la vue de la scène, un agent du FBI a qualifié le faible nombre de morts de miracle<sup>38</sup>.

Cet acte retentissant et les procès consécutifs ne permirent pas de faire connaître OBL et son organisation auprès du public ni des dirigeants américains; ceux-ci ne définirent pas de stratégie claire d'élimination

32. Farhad Khosrokhavar, *Quand Al Qaïda parle*, op. cit., p. 68.

33. *Idem*, p. 69.

34. *Idem*, p. 22.

35. Cf. Xavier Raufer (dir.), *Atlas...*, op. cit., p. 294. Les victimes devaient être: les bâtiments des Nations Unies et du FBI, des édifices publics (les tunnels sous l'Hudson River et le pont George Washington à New York), le quartier juif de Manhattan, le président égyptien Hosni Moubarak, le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali et un membre du Conseil de New York, Dov Hiking.

36. Cf. Olivier Roy, *Généalogie...*, op. cit., p. 92. Olivier Roy évoque les doutes sur la nationalité de son auteur présumé, Ramzi Ahmed Youssouf, ainsi que sur sa possible implication dans des attentats antichrétiens en juin 1994 à Meched.

37. Xavier Raufer (dir.), *Atlas...*, loc. cit.

38. The 9/11 Commission Report (2004). *Final Report of the National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States*, New York, W.W. Norton & Company, p. 71, <govinfo.library.unt.edu/911/report/index.htm>.

du réseau avant septembre 2001<sup>39</sup>. Cette attaque et les attentats contre les ambassades américaines en Tanzanie (Dar es-Salaam) et au Kenya (Nairobi) en 1998<sup>40</sup>, puis l'attentat contre l'*USS Cole* (2000), étaient censés marquer une série d'avertissements aux États-Unis sur la détermination d'Al-Qaida. Pourtant, ces attaques, noyées parmi d'autres drames, et survenues dans des pays lointains, ont entraîné une sous-estimation de la part de Washington de la réalité de la menace salafiste-jihadiste. Pas exécutés pour mobiliser les masses musulmanes, ces attentats ont servi à galvaniser les éventuels kamikazes.

Mais le succès des procès des terroristes de 1993 (dont l'arrestation est due notamment à une bévue enfantine de la part d'un des terroristes, Mohammed Salameh)<sup>41</sup> a montré des terroristes stupides et a masqué le potentiel réel des cellules d'Al-Qaida.

Après cette attaque, le directeur du FBI (Federal Bureau of Investigation, la police fédérale des États-Unis), Louis Freeh, réalisa que les racines de cette affaire étaient plus profondes et ne se limitaient pas à des procès et à des sanctions. Il avait la conviction qu'il fallait contrer le terrorisme à la racine, et avait prévu améliorer la coopération avec la CIA et dégager des moyens pour faire face à la menace. Pourtant, ses efforts ne payèrent pas, notamment en raison des rigidités internes. Les faiblesses suivantes ont été relevées : ressources humaines allouées au contre-terrorisme trop faibles, manque d'analyse stratégique (priorité donnée à l'analyse tactique), effort insuffisant de rassemblement des renseignements (p. ex. : manque de traducteurs en arabe), échec dans la gestion, le traitement et le partage des données acquises<sup>42</sup>.

De son côté, la NSA (National Security Agency, agence qui s'occupe de l'espionnage des communications étrangères) aurait eu les moyens d'intercepter les communications des terroristes du 11-Septembre, mais comme elle doit se plier aux règles de l'État de droit pour les investigations sur les personnes résidant aux États-Unis, elle a laissé au FBI le soin de s'occuper des communications entre les terroristes sur le territoire des États-Unis et ceux basés ailleurs<sup>43</sup>.

George Tenet, directeur de la CIA entre 1997 et 2004, affirma, lorsque la Commission sur le 11-Septembre l'interrogea, que le terrorisme était une priorité pour lui, mais que d'une part les services spéciaux nécessitaient encore cinq années de développement avant d'être

39. *Idem*, p. 72, 73 et 108.

40. La date des attentats correspond à l'anniversaire du jour où le roi Fahd a invité les troupes « impies » des États-Unis à venir en « Terre sainte » pour mener la guerre contre l'Irak en 1990.

41. *Cf.* The 9/11 Commission Report, *op. cit.*, p. 72-73 : le camion utilisé pour faire sauter le World Trade Center a été déclaré volé par Salameh à l'agence de location. Afin de récupérer sa caution de 400 \$, Salameh a multiplié ses appels à l'agence, ce qui a permis au FBI de l'arrêter et de faire le lien avec l'attentat.

42. *Ibidem*.

43. *Idem*, p. 87-88.

pleinement opérationnels pour le contre-terrorisme et que d'autre part la confusion régnait dans la communauté du renseignement au sujet de la chaîne hiérarchique<sup>44</sup>. Max Abrahms montre également qu'Al-Qaida n'était pas une priorité pour le président Bush à son arrivée à la Maison-Blanche, que seulement une poignée de réunions rassemblant les experts du contre-terrorisme ont eu lieu avant le 11-Septembre, qu'Oussama ben Laden était considéré comme « un petit terroriste en Afghanistan » et que, le 4 septembre 2001, l'administration pensait encore que trop d'efforts étaient consacrés à Al-Qaida<sup>45</sup>.

Après avoir succinctement dressé le portrait d'Al-Qaida aujourd'hui et la façon dont nous allons l'analyser, nous pouvons entrer dans le cœur du sujet. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur les raisons qui font du terrorisme d'Al-Qaida une stratégie globalement vouée à l'échec, puis nous examinerons les erreurs du contre-terrorisme des États-Unis et de la guerre au terrorisme, qui peinent à lutter contre le phénomène, voire sont de nature à l'augmenter.

---

44. *Idem*, p. 93.

45. Max Abrahms (2005). « Al Qaeda's miscommunication war: The terrorism paradox », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 534.





# Pourquoi le match nul était inévitable

L'échec prévisible  
de ben Laden :  
un défi idéal  
extravagant,  
des moyens réels  
insignifiants





## **Un défi idéal extravagant Le coût de la non-complaisance est nié**

*Un cynique affirmerait que plus  
un groupe [millénariste] est puissant,  
plus il se berce d'illusions. [...]  
Le fond de l'affaire est un mouvement de révolte  
d'un groupe, étreint par un désespoir insondable  
et à la recherche de son identité.  
Le deuxième trait découle du premier :  
plus le désespoir est profond, plus l'espoir doit  
être démesuré pour le contrebalancer.*

Jean Baechler<sup>1</sup>

---

1. Jean Baechler, *Les phénomènes révolutionnaires*, op. cit.,  
p. 105.

## **L**A COMMUNICATION DE L'OC EST AFFAIBLIE PAR LE MANQUE DE CLARTÉ ET DE CRÉDIBILITÉ

Comme le disent la plupart des analystes, l'impact réel du terrorisme est surévalué. Les dégâts réels causés par Al-Qaïda ne sont pas assez importants pour que la cible estime que le coût de sa non-complaisance dépasse les coûts de la complaisance à l'OC.

Le message d'Al-Qaïda est brouillé, car il mêle maximalisme et objectifs limités, ce qui fausse complètement la perception des États cibles. Le terrorisme de masse est une stratégie pour le moins aléatoire : les attentats de Madrid auraient autant pu radicaliser les Espagnols, comme le 11-Septembre a radicalisé les Américains.

Ainsi, Max Abrahms a raison de dire que si Al-Qaïda n'est « guidée que par le fanatisme et la haine sans agenda politique à mettre en avant<sup>2</sup> », le terrorisme n'est plus du tout une forme de communication. Or, il existe une part de fanatisme irréductible, qui distord le message « négociable » et contribue à obscurcir le message d'Al-Qaïda. C'est ainsi que le débat pour savoir s'il s'agit d'une organisation ayant des buts politiques ou millénaristes n'est pas clos. Par exemple, on peut affirmer qu'Al-Qaïda possède tous les traits de la secte millénariste (gourou charismatique et mégalomane, références mystiques, etc.). Si cette stratégie a ses avantages (l'OC est insaisissable), elle obère d'autant les revendications limitées (comment faire confiance à une organisation fanatique?).

Al-Qaïda mêle dans ses objectifs des revendications maximalistes (restaurer le califat, proposer un contre-modèle à la démocratie libérale et à la monarchie islamique corrompue, etc.) et des exigences « négociables » (*corrigible* en anglais ; par exemple, le retrait des troupes américaines d'Arabie saoudite). Cette confusion des revendications brouille l'ensemble du message et laisse supposer que céder sur les revendications limitées pour apaiser Al-Qaïda sera la fissure dans le barrage. Pour illustrer cette crainte, les néoconservateurs américains se font fort de rappeler le syndrome de Munich : face à un tyran, céder un peu conduit à céder sur tout. La réaction prévisible des États, en logique néoconservatrice ou tout simplement en logique réaliste, sera donc la suivante : refuser de négocier les revendications maximalistes, et éventuellement modifier à la marge sa politique étrangère (se rapprocher du monde arabe par exemple) de manière à empêcher la multiplication des sympathisants d'Al-Qaïda.

Pourtant, Max Abrahms montre que le président Bush et son gouvernement ne saisissent pas la dichotomie entre revendications limitées et maximalistes, et cela, pour deux raisons :

---

2. Max Abrahms, « Al Qaeda's ..., *op. cit.*, p. 532, traduction de l'auteur.

- un manque de compréhension: «le manque de méthodes de communication institutionnalisées et la propension des médias à ignorer les exigences politiques des terroristes<sup>3</sup>» sont des facteurs d'incompréhension. Sans diplomatie pour faire la «pédagogie communicationnelle» du message<sup>4</sup>, Al-Qaida est condamnée à laisser les hommes politiques, les médias, l'opinion, les chercheurs reconstituer son message, alors que la communauté du renseignement faisait une lecture erronée des objectifs d'Al-Qaida dès avant le 11-Septembre<sup>5</sup>. L'ensemble de ces erreurs de compréhension est lié selon Max Abrahms à la «fermeture cognitive prématurée». Ce phénomène est mis en lumière dans cet exemple: «J'ai su dès ce moment que nous allions en guerre», affirme le président Bush lorsqu'il apprend que la seconde tour du World Trade Center a été frappée, et aucun obstacle ne l'a fait changer d'avis depuis<sup>6</sup>.
- un manque de crédibilité: Max Abrahms procède à la distinction, en matière de communication, entre signaux et indices. Les signaux sont les messages explicitement adressés aux États-Unis concernant les revendications des jihadistes. Les indices sont des indicateurs de la vraie motivation d'Al-Qaida. Deux indices délégitiment Al-Qaida. Le premier est l'utilisation du terrorisme: pour les États-Unis, celui qui l'utilise est criminel (car le terrorisme est immoral)

---

3. Max Abrahms, «Al Qaeda's ...», *op. cit.*, p. 538, traduction de l'auteur.

4. *Idem*, p. 537.

5. Pour Michael Scheuer, évoquant les erreurs des agences de renseignement avant les attentats, «jamais dans l'histoire de la politique étrangère des États-Unis tant de responsables ont échoué à lire tant d'information pertinente au détriment de tant de citoyens», cité dans Max Abrahms, «Al Qaeda's ...», *op. cit.*, p. 535, traduction de l'auteur. De même, le conseiller pour la sécurité nationale du président Clinton a affirmé dans un livre: «Jusqu'à ce que ça serve ses intérêts plus larges après les attaques du 11-Septembre, ben Laden n'a pas été le champion de la cause palestinienne», citée dans *ibidem*. Champion de la défense des Palestiniens peut-être pas, mais la libération de Jérusalem et de ses lieux saints constitue bien évidemment un élément important dans la mission de «réappropriation» que s'assigne Oussama ben Laden, comme il l'affirme dans sa déclaration de jihad de 1996 (*cf. supra* note 17 et *infra* annexe 7) et sa déclaration du Front islamique mondial de 1998 (*cf. infra* note 33 et *infra* annexe 8). Max Abrahms infirme la version du conseiller du président Clinton en démontrant l'engagement d'Oussama ben Laden contre Israël: il s'est joint à des organisations réputées pour leur antisionisme (Frères musulmans saoudiens; le *Maktab al-khadamat lil-mujahidin al-arab*, le Bureau des services pour les moudjahidines arabes ou «Bureau afghan», plus tard intégré à Al-Qaida); il fut élève d'Abdallah Azzam, idéologue jihadiste intransigeant; il a fait la promotion du boycott des produits américains en soutien à la première intifada; la quasi-totalité de ses communiqués depuis les années 1990 fait au moins allusion aux «crimes» israéliens.

6. *Premature Cognitive Closure* (traduction de l'auteur), citée dans Max Abrahms, «Al Qaeda's ...», *op. cit.*, p. 534. Ce phénomène se définit ainsi: les gens font généralement des jugements extensifs sur la base d'informations incomplètes, surtout lorsqu'ils sont pressés par le temps; la fermeture consiste en la réticence à changer ce jugement. Un phénomène complémentaire, la dissonance cognitive consiste en l'élimination des nouvelles informations contradictoires et en la rétention des seules informations confirmant ce jugement.

et indigne de confiance (car le terrorisme est violent)<sup>7</sup>. Le second est le soutien au régime taliban. C'est en effet un régime où « nous rencontrons la vision du monde selon Al-Qaida », qui « brutalise son propre peuple », qui rejette « les valeurs humaines basiques », qui doit « détester les États-Unis », car il s'oppose à « tout ce pourquoi [les États-Unis] existent<sup>8</sup> ».

Les conséquences de cette mauvaise communication font de l'attentat terroriste un message parasité par un nombre de facteurs importants :

Les conséquences involontaires de la politique et des actions américaines dans le pays X sont une bombe dans l'ambassade américaine du pays Y et un Américain mort dans le pays Z<sup>9</sup>.

Le message d'Al-Qaida passant par des canaux de communication aussi indirects, on peut douter que les messages d'Al-Qaida, certains étant pourtant adressés directement au peuple américain<sup>10</sup>, trouvent une oreille réceptive. De plus, Stephen Walt donne deux types de raisons pour lesquelles les Américains ne se rendent pas compte du ressentiment qu'ils causent dans la majorité du monde, à l'image du président Bush qui, au lendemain du 11-Septembre, affirme sans rire : « [Je suis] sidéré devant une telle incompréhension de ce que notre pays représente, et que des gens puissent nous détester. [...] Comme la plupart des Américains, je ne peux pas du tout le croire. Parce que je sais à quel point nous sommes bons. » Ces deux raisons sont, d'une part, les conséquences insoupçonnées de l'« hyperpuissance » asymétrique des États-Unis sur des pays beaucoup moyens puissants qu'eux et, d'autre part, « l'amnésie historique » dont fait preuve ce pays<sup>11</sup>.

Max Abrahms affirme que l'échec d'Al-Qaida vient d'une erreur de communication. Mais, en analysant plus profondément sur cette logique de communication, on aboutit à la conclusion que cette communication n'a pas pour vocation d'échanger des messages d'égal à égal. Le défi terroriste lancé par l'OC représente fondamentalement une humiliation, au-delà des dégâts matériels (cf. annexe 1, section 7 « Solennellement défier et porter atteinte »). Dans le cas des États-Unis, cette

7. Cf. Max Abrahms, « Al Qaeda's ..., *op. cit.*, p. 539. Concernant les liens entre la diffusion de l'anthrax et le 11-Septembre pour justifier la perception naturelle du terrorisme comme une violence à objectif maximaliste, Max Abrahms cite cette forte déclaration de George Bush : « Je n'ai pas d'évidence directe qu'il y ait des liens... Les deux séries d'actions sont élaborées pour briser le mode de vie américain », citée dans *ibidem*.

8. *Ibidem*, traduction de l'auteur.

9. Chalmers Johnson, cité dans Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 112.

10. Tel le « Message au peuple américain » d'Oussama ben Laden, cf. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, *op. cit.*, p. 101.

11. Cf. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 109 et suiv. Et Stephen Walt de citer Johnson qui qualifie ce problème de « retour de choc, [défini] comme les conséquences involontaires de décisions qui n'ont pas été révélées au peuple américain », dans *idem*, p. 111.

humiliation a été cinglante. Ainsi que le montre Louise Richardson, le 11-Septembre a ébranlé la certitude américaine de son invulnérabilité : « il faut remonter à la guerre de Sécession pour trouver un nombre de victimes sur le territoire de l'échelle du 11-Septembre<sup>12</sup> ». Le président Bush évoque cette effroyable prise de conscience, témoignant implicitement de l'outrage infligé : « Notre nation a été avertie : nous ne sommes pas immunisés contre les attaques<sup>13</sup>. »

Or, humilier son adversaire et lui demander de négocier en même temps est une logique *a priori* contre-productive : l'adversaire n'est pas contraint de reconnaître le terroriste, mais il va plus certainement reconnaître le fait qu'une organisation lui pose problème et va tout faire pour régler ce problème. Il ne sera pas assez affaibli pour capituler.

L'objectif du terrorisme d'influer la politique de la cible est illusoire pour une autre raison : la population cible n'attend pas du gouvernement qu'il capitule. Si le gouvernement reconnaît le terroriste, c'est en tant qu'ennemi, pas comme un interlocuteur dans une négociation, et il ne peut que refuser de discuter avec lui.

Et si jamais le gouvernement décide malgré tout de négocier, le terroriste peut à tout moment menacer de reprendre la violence pour faire pression. Il en résulte que la négociation est déséquilibrée. Cette impasse se révèle lorsque l'État cible demande à l'OC de mettre fin à sa violence avant d'entamer toute négociation (comme en Israël, en Irlande ou en Corse). Dans ce cas, le moindre groupe dissident a l'avenir de la négociation entre les mains grâce à son pouvoir incontrôlé de perpétuer la violence. Le but de l'OC est donc de devenir un interlocuteur toujours plus fort, ce qui condamne les États à conclure des accords fragiles ou, le plus probablement, aucun accord. Mais ce raisonnement permet également de tuer dans l'œuf toute possibilité de négociation : dans le cas où le gouvernement refuse une solution négociée, poser la condition « arrêt des violences avant toute discussion » permet d'utiliser les actes terroristes comme un argument facile pour justifier ce refus<sup>14</sup>.

Or, les attentats n'ont pas un coût suffisant pour qu'un pays renonce à son pouvoir de négociation et se soumette à un groupe privé. Les seuls cas de terrorisme réussis sont des cas où les OC se sont transformées en pouvoir légitime, concurrent de l'État cible, en un mot sont devenues des guérillas travaillant « chez elles » : « libération nationale », expulsion d'un occupant, quand l'intérêt de l'État cible n'est pas vital ou que la cause de l'OC a un soutien au sein de l'État cible.

12. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 178-179, traduction de l'auteur.

13. *Ibidem*, traduction de l'auteur, tirée d'une allocution au Congrès et au peuple américain le 20 septembre 2005.

14. Cf. John Mueller (2005). « Response », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 526. John Mueller donne l'exemple de la réaction autrichienne à la Serbie en 1914, et celle des États-Unis à l'Irak en 2003.

Le seul impact que pourrait avoir le terrorisme serait de faire remonter le coût de la non-complaisance *et* que l'État cible considère que la poursuite de sa *Realpolitik* a effectivement un coût plus élevé que ses bénéfices. Ivan Eland affirme avec causticité dans son ouvrage *The Empire Has No Clothes* que ce point de retournement a déjà été dépassé<sup>15</sup> : des alliés « passagers clandestins », un gouvernement toujours plus pesant, des libertés publiques menacées et la haine de dizaines de millions dans le monde<sup>16</sup>. Mais, malgré ce bilan favorable pour Al-Qaida, deux éléments viennent obérer l'efficacité du terrorisme :

- Le temps : les États-Unis sont loin d'avoir reconnu cette critique de leur politique étrangère, qu'ils considèrent comme parfaitement légitime. Ainsi cette réaction candide de Condoleezza Rice à propos des refus français et allemand d'aller en Irak : « Je vais m'exprimer sans ménagement aucun. Nous n'avons tout bonnement pas compris<sup>17</sup>. » À l'heure actuelle, les preuves de bonne volonté offertes par le président Obama, y compris avec les anciens « pays voyous », suggèrent une certaine intégration des critiques qui ont pu être adressées aux États-Unis dans une stratégie plus pragmatique. Mais cette attitude même est de nature à marginaliser les islamistes partisans de la ligne dure, les opinions arabes prenant acte du changement d'état d'esprit à Washington.
- Les modalités : toute modification de la politique étrangère des États-Unis sera nuancée, progressive, et la défense de ses intérêts majeurs au Moyen-Orient a de fortes chances de renaître sous des formes différentes. Là encore, le président Obama confirme cette règle. S'il donne des signes d'empathie au monde musulman par quelques gestes symboliques, il réaffirme dans le même temps la légitimité des États-Unis à poursuivre sa politique habituelle au Moyen-Orient : défendre Israël (et s'occuper de l'Iran), sécuriser les approvisionnements en pétrole, la promotion musclée de la démocratie étant ajournée *sine die*.

Mais même en ignorant ces deux objections, le terrorisme reste une stratégie à double tranchant : personne ne veut négocier avec celui qui vient de l'humilier et de le faire souffrir délibérément pour y parvenir. Ainsi, en y croyant sincèrement ou en cherchant à éluder les revendications d'Al-Qaida, les États-Unis ont excellé à la désigner comme un ennemi mortel, qui ne cherche qu'à les détruire. Cette méthode leur permet de justifier la poursuite de leurs objectifs au Moyen-Orient.

15. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 294, note 79.

16. Cf. la critique de Harvey Sapolsky, professeur de science politique au MIT sur l'ouvrage d'Ivan Eland, disponible sur le site de l'Independent Institute, <[www.independent.org/store/book\\_detail.asp?bookID=54](http://www.independent.org/store/book_detail.asp?bookID=54)>.

17. Stephen Walt, *idem*, p. 109.

## **L**ES REVENDICATIONS IDÉALISTES D'AL-QAIDA SE HEURTENT AUX FONDAMENTAUX DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS AU MOYEN-ORIENT

Les objectifs idéels, politiques d'Al-Qaida ont été divisés plus haut entre objectifs limités et idéalistes. Savoir quelle est leur proportion exacte nous importe peu pour l'instant, car ils constituent tous pour les États-Unis des objectifs idéalistes.

Les objectifs limités d'Al-Qaida, à savoir réduire l'emprise des États-Unis en Arabie saoudite et dans les régimes arabes, et mettre fin à l'occupation israélienne dans les Territoires palestiniens<sup>18</sup>, entrent en contradiction directe avec les intérêts américains. En effet, Gilles Kepel explique dans *Fitna*, et confirme sur son blogue, « la quadrature du cercle moyen-oriental » : « Ma thèse est que la politique américaine au Moyen-Orient a eu, depuis 1945, un double objectif : sécuriser simultanément l'accès au pétrole abondant et bon marché, et l'existence de l'État d'Israël<sup>19</sup>. » Concrètement, les États-Unis soutiennent Israël et les régimes arabes (conservateurs) de la Péninsule arabique, et s'engagent à sécuriser leurs approvisionnements en pétrole. Les États-Unis dépensent beaucoup de temps et d'énergie pour atteindre ces objectifs conçus comme primordiaux. Et Al-Qaida se présente comme un obstacle à leur accomplissement. Comme le dit Olivier Roy, « en se donnant comme projet de reconstruire l'*oumma*, les radicaux se heurtent nécessairement à la seule puissance hégémonique, les États-Unis<sup>20</sup> ».

Le conflit est posé en termes de luttes entre deux « civilisations » : l'islam contre le bras armé de l'Occident, les États-Unis, l'Europe étant trop faible pour être une menace. La restauration du califat « bien guidé » (cf. *supra* note 23) relève de l'illusion, puisque dans tout régime le politique finit par prendre le dessus sur les autres sources d'autorité. Olivier Roy prend l'exemple de l'Iran (chiite, rival d'Al-Qaida dans le rôle de champion des « musulmans opprimés par l'Occident », et qui compte y arriver par le nucléaire et marginaliser ainsi Al-Qaida) pour montrer que le religieux finit toujours par se soumettre à des compromis dans la pratique du pouvoir, conduisant selon lui à une sécularisation

18. Cf. la « Déclaration de jihad contre les Américains qui occupent le pays des deux lieux saints » de 1996 et la « Déclaration du Front islamique mondial pour le jihad contre les Juifs et les croisés » de 1998, dans Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 52 et 63.

19. Cf. le blogue de Gilles Kepel consacré à son ouvrage *Terreur et martyre*, <[www.terreuretmartyre.com/index.php/blog/detail/15](http://www.terreuretmartyre.com/index.php/blog/detail/15)>. Gilles Kepel précise la hiérarchisation de ces raisons : « Au départ, le pétrole est plus important – l'enjeu israélien ne devient dominant qu'à partir de la guerre des Six Jours de juin 1967. Et c'est ce basculement de l'Amérique de Johnson (pour des raisons que je développe plus en détail dans mon livre précédent, *Fitna*) qui aura pour conséquence la transformation du pétrole en arme politique par les États arabes, sous l'égide de l'Arabie Saoudite du roi Fayçal, en octobre 1973. »

20. Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, p. 201.

forcée<sup>21</sup>. De la même manière, la trajectoire des islamistes parlementaristes turques suit la tendance d'une laïcisation forcée. L'AKP (Adalet ve Kalkinma Partisi) en Turquie, islamiste modéré, mais « converti au libéralisme démocratique<sup>22</sup> » (il est vrai grâce à la veille sourcilleuse de l'armée), recherche l'alliance électorale avec les classes moyennes séculières, courtise l'Union européenne après l'échec du front des puissances islamiques antioccidentales (projet du premier ministre Erdogan en 1996) et a sérieusement conduit le pays sur la voie du capitalisme. Cette position a d'ailleurs fait de la Turquie une cible pour les salafistes jihadistes, comme l'ont montré les attentats du 15 et 20 novembre 2003, visant la banque britannique HSBC et le consulat britannique, revendiqués par Al-Qaïda, cherchant probablement à déstabiliser un gouvernement musulman laïque et en relation avec les États-Unis et l'Europe, comble de la mécréance<sup>23</sup>. D'autres mouvements islamistes progressistes ont montré que leur constitution en force politique crédible avait enclenché ou confirmé un positionnement religieux modéré (à l'image de la démocratie chrétienne en Europe), qu'il soit sincère ou calculé : Khatami en Iran, le Parti islamique irakien (organe des Frères musulmans), les islamistes macédoniens, Marocains du Parti de la justice et du développement, jusqu'aux Frères musulmans égyptiens qui promeuvent désormais la démocratie<sup>24</sup>.

La banalisation des mouvements islamistes vouée à « réveiller » les musulmans a été le terreau pour une revendication plus radicale, condamnée à l'escalade mortifère :

À la lumière de cette réalité-là, mais aussi du réveil béni et ardent de toutes les régions du monde, et notamment du monde musulman, je viens à nouveau vers vous après une longue absence imposée par la coalition dirigée par les Américains contre les oulémas et les prédicateurs de l'islam de peur qu'ils n'incitent la nation musulmane contre ses ennemis [...] <sup>25</sup>.

Cet extrait de sa « Déclaration de jihad » montre qu'il se considère comme étant à l'avant-garde d'une élite choisie pour mener la « nation musulmane » (qui reste jusqu'à présent une fiction) dans la lutte contre ses ennemis. Il se réclame plus loin de deux oulémas intégristes (Taï

21. Tiré de Pierre Conesa (2003). « Lecture critique. L'émergence d'un néo-fondamentalisme identitaire », *Revue internationale et stratégique*, n° 48, hiver, p. 163. <[www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2002-4-page-163.htm](http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2002-4-page-163.htm)>.

22. La formule est d'Alexandre Adler lui-même, pourtant prompt à dénoncer « *l'islamo-fascisme* » des mouvements qui rêvent d'une société inspirée par une charia interprétée avec plus ou moins de puritanisme selon le groupe étudié. Cf. Alexandre Adler (2005). « Présentation », *Le Rapport de la CIA – Comment sera le monde en 2020 ?*, Paris, Robert Laffont, p. 40.

23. Alain De Neve (Centre d'étude de défense), Joseph Henrotin et Tanguy Struye de Swielande (2003). « Les attentats d'Al-Qaïda en Turquie soulignent la nécessité d'une réponse européenne contre le terrorisme », *Checkpoint*, posté le 7 décembre. <[www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Monde/Mon0073-TurquieEuropeTerrorisme.html](http://www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Monde/Mon0073-TurquieEuropeTerrorisme.html)>.

24. Alexandre Adler (présentation), *idem*, p. 41.

25. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, op. cit., p. 53.

Al-Din ibn Taymiyya, 1263-1328, et Abd Al-Aziz ibn Abd Al-Salam, *circa* 1182-1262), qui sont tous deux passés par la prison pour avoir critiqué les dirigeants politiques de leur époque, ce qui les place haut dans l'estime d'Oussama ben Laden comme des savants « libres » et non pas des méprisables « oulémas de palais<sup>26</sup> ».

Ce type de revendication, à la fois limité (encouragement de lutte de « libération nationale » dans les pays arabes) et maximaliste (création d'une nation rassemblant tous les Arabes), est qualifié par Christopher Blanchard de « messianisme pragmatique » ; et, pour lui, les arguments limités servent à éluder la contestation radicale du monde tel qu'il est, sous-jacente :

Néanmoins, les enregistrements opérationnels d'Al-Qaida semblent indiquer que les engagements de ses dirigeants dans des causes nationales spécifiques et des objectifs politiques limités sont des outils rhétoriques conçus pour dissimuler leurs plans plus généraux d'une confrontation avec l'Occident et une réforme puritaine du monde musulman<sup>27</sup>.

Que ces objectifs maximalistes soient réels ou non, ils sont perçus par les États-Unis comme un « agenda secret » qui exige d'eux un bouleversement de leur politique au Moyen-Orient. Or, les États-Unis se situent dans un contexte de prix des matières premières en hausse soutenue, et ils étaient gouvernés jusqu'à fin 2008 par une équipe néo-conservatrice qui voit dans le soutien indéfectible à Israël la poursuite de la destinée manifeste américaine et le remplacement de la *Realpolitik* par la morale américaine, forcément universelle<sup>28</sup>. Mais il faut comprendre que la défense de ce « Bien suprême » coïncide idéalement avec les intérêts plus prosaïques des États-Unis<sup>29</sup>.

De ce point de vue, l'arrivée du président Obama, et le retour manifeste à un réalisme beaucoup plus classique (rapprochement avec la Syrie, attention reportée sur l'Iran), ne constitue pas une rupture : l'agenda d'Al-Qaida est toujours aussi incompatible avec la politique des États-Unis au Moyen-Orient. En effet, la démocratie est toujours promue dans la région, la défense d'Israël ne fléchit qu'extrêmement prudemment (et certainement pas grâce à Al-Qaida), la sécurisation des approvisionnements en pétrole est toujours un intérêt stratégique de

26. *Idem*, p. 52, note 16.

27. Christopher Blanchard (2004). « Al Qaeda : Statements and evolving ideology », *CRS Report for Congress*, Congressional Research Service, novembre (mis à jour le 9 juillet 2007), p. 16, traduction de l'auteur.

28. Cf. Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (2005). *L'Idéologie néo-conservatrice et la politique étrangère américaine sous George Bush*, Études Raoul-Dandurand (disponible sur le site de la chaire Raoul-Dandurand, <[www.dandurand.uqam.ca/publications/etudes-raoul-dandurand/243-lideologie-neo-conservatrice-et-la-politique-etrangere-americaine-sous-george-w-bush.html](http://www.dandurand.uqam.ca/publications/etudes-raoul-dandurand/243-lideologie-neo-conservatrice-et-la-politique-etrangere-americaine-sous-george-w-bush.html)>). De nombreux néoconservateurs sont d'anciens sympathisants de gauche et d'extrême gauche devenus de droite, associant l'idéalisme du « monde libre » de la gauche et les modalités autoritaires de la droite pour l'application de cette morale universelle.

29. *Idem*, p. 86.

premier ordre. Al-Qaïda présente donc aux États-Unis des exigences diamétralement opposées, donc maximalistes, aux leurs. La seule rupture importante de la part de Washington vient du fait qu'Al-Qaïda ayant été pratiquement défaite en Irak, l'attention de gouvernement s'est reportée sur l'Iran et ses ambitions nucléaires, au risque de laisser le champ libre aux éléments du réseau pour se réorganiser et d'étendre le jihad irakien au Proche-Orient. À propos de la situation instable au Liban, Alain Pellegrini, ancien commandant de la FINUL, soulignait ce danger en mars 2007, juste avant le siège de Nahr el-bared par l'armée libanaise à l'été 2007 : « La menace principale au Liban à l'heure actuelle n'est pas le Hezbollah, mais les groupes islamiques affiliés à Al-Qaïda<sup>30</sup>. »

Les néoconservateurs sont conscients dès la moitié des années 1990 que le soutien américain à des régimes immobilistes alimente le ressentiment de la rue arabe contre les Américains et exacerbe l'islamisme. Mais ils proposent un bouleversement de leur politique au Moyen-Orient qui n'a rien à voir avec celui proposé par Al-Qaïda. Pour eux, il faut enclencher une démocratisation du Moyen-Orient, en commençant par l'Irak. Suivant une hypothétique effet domino, l'arrivée de régimes démocratiques devrait permettre de mieux gérer la manne pétrolière, le progrès économique devrait éviter autoritarisme et islamisme et Israël devrait retrouver la sécurité. Le 11-Septembre a constitué une aubaine de ce point de vue pour résoudre la « quadrature du cercle moyen-oriental » : sécuriser Israël en brisant le front arabe, entamer la capacité de faiseur de prix de l'OPEP en sortant le pétrole irakien de son emprise, entamer la démocratisation de l'Irak par l'effet domino, et envoyer un signal d'avertissement aux pétromonarchies sunnites (15 des 19 kamikazes du 11-Septembre étaient saoudiens) en favorisant les communautés chiite et kurde<sup>31</sup>. Hormis pour la volonté de démocratisation du Moyen-Orient, la solution des néoconservateurs va rester valide avec le gouvernement Obama, qui ne peut désormais que gérer au mieux l'engagement en Irak.

Pourtant, Al-Qaïda représente un réel défi politique, pose une vraie question (le comportement de l'unipolarité américaine) avec des moyens percutants, et elle a trouvé dans la réaction du gouvernement Bush une aubaine. Cette réaction a accrédité l'idée que, finalement, les États-Unis n'avaient reçu que la monnaie de leur pièce. Cette idée a connu une

30. Farid Aichoune (2007). « Liban, le bord du gouffre », *Le Nouvel Observateur*, n° 2220, semaine du 24 mai.

31. Alexandre Adler confirme cette volonté de montrer, avec l'intervention en Irak, l'avantage qu'auraient les chiites à favoriser une transition démocratique dans les pays où ils sont majoritaires (Bahreïn) ou minoritaires (Oman, Émirats arabes unis, Liban). Cette stratégie vise à empêcher l'Iran de fédérer le monde chiite à sa bannière, cf. Alexandre Adler, « Présentation », *Le Rapport de la CIA, op. cit.*, p. 41. Dans le même but, mais aussi pour contrer les velléités russes, les États-Unis soutiennent l'alliance Turquie-Géorgie-Azerbaïdjan (ce dernier étant majoritairement chiite lui aussi).

popularité jamais retrouvée peu de temps après le 11-Septembre, avec des taux d'antiaméricanisme records partout dans le monde. On aurait pu imaginer que l'impact médiatique de l'attentat serait de nature à inciter efficacement les États cibles à modifier leur politique.

Mais cet impact n'est qu'une première étape d'« introduction », qui n'est pas un programme politique. L'étude des mobiles des OC montre pourquoi les États n'ont pas de raisons de leur céder. Nous avons déterminé quatre mobiles, qui s'enchaînent de façon linéaire (l'objectif  $n$  ne peut être atteint tant que l'objectif  $n - 1$  ne l'est pas) : la vengeance de la communauté dont l'OC se réclame, l'appui de cette communauté, le statut d'acteur incontournable, la transformation des rapports de force. Les OC ne contrôlent que le premier mobile, entièrement atteint grâce à la violence. Le deuxième dépend de la capacité de l'OC à exploiter le sentiment de vengeance, et éventuellement la répression consécutive à l'attentat, en sa faveur. C'est-à-dire qu'elle doit faire partager son combat personnel pour une cause en combat collectif. À ce moment, le succès de l'OC commence à dépendre d'autres acteurs qu'elle : si l'appui ne se matérialise pas, l'OC est comme morte. Les troisième et quatrième mobiles dépendent entièrement du gouvernement de l'État cible, éventuellement inspiré par la réaction populaire. Cet objectif est encore plus difficile à atteindre que le deuxième. Effectivement, il ne s'agit plus de convaincre des sympathisants potentiels, mais des ennemis, que la cause est juste et qu'elle mérite d'obtenir satisfaction. Après avoir atteint son premier objectif, l'OC ne peut donc, pour remplir ses objectifs suivants, que compter sur sa force de conviction. Premier obstacle à cet effort de conviction, les arguments doivent parvenir à la cible. Max Abrahms fait remarquer cependant que les médias ne se concentrent pas sur les objectifs d'Al-Qaïda, surtout aux États-Unis et au Royaume-Uni<sup>32</sup>. Nous avons vu précédemment comment ces revendications, lorsqu'elles sont transmises, ne sont pas pour autant comprises ni prises au sérieux (*cf. supra* notes 2, 6).

Nous en déduisons que la mission que se donne l'OC est particulièrement difficile à accomplir. Certains auteurs, en attribuant des objectifs plus larges aux OC, laissent entendre que leur mission est plus simple qu'il n'y paraît. Louise Richardson, en proposant son triptyque d'objectifs (« *revenge, renown, reaction* »)<sup>33</sup>, peut laisser croire à cette facilité, certainement involontairement. Le premier objectif recouvre notre premier mobile, la vengeance. Mais les deux autres objectifs qu'elle distingue sont vagues. Son deuxième correspond à notre deuxième mobile (l'appui de la communauté dont se réclame l'OC), mais en l'élargissant à l'appui des opinions publiques mondiales, au risque d'un faux-sens : l'OC ne survit pas grâce à la sympathie du public planétaire, mais grâce au soutien matériel d'une communauté précise. Le renom

32. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 538.

33. Soit la vengeance, la notoriété et la réaction de la cible, *cf.* Louise Richardson (2006). *What Terrorists Want*, Londres, John Murray, p. 105.

dans les médias et parmi les opinions publiques viendra naturellement avec un attentat correctement organisé et exploité. Son troisième correspond lui aussi à une vision diluée des mobiles trois et quatre que nous avons déterminés (le statut et la transformation des rapports de force). Mais une simple réaction répressive de la part de la cible ne fait que repousser le problème de l'OC. La répression peut renforcer le soutien à l'OC, son mobile numéro deux, mais ne le fait pas atteindre les mobiles numéros trois et quatre.

Il est aisé de montrer qu'Al-Qaida permet de porter aux ennemis le « juste courroux » de Dieu. Elle a pour mobile d'infliger des dommages considérés comme une légitime réponse à des agressions antérieures. Ainsi s'exprime Oussama ben Laden dans sa « Déclaration du Front islamique mondial » de 1998 :

Aujourd'hui, personne ne peut contester trois vérités [...] : 1) Depuis plus de sept ans, l'Amérique occupe le plus sacré des territoires musulmans (la péninsule arabe), pille ses richesses, donne ses ordres à ses gouvernants, humilie ses habitants, [...] 2) en dépit des immenses destructions subies par le peuple irakien du fait de la coalition judéo-croisée [...] les Américains essaient encore de répéter ces massacres effrayants [...] 3) si les buts de guerre des Américains sont religieux et économiques, ils viennent aussi servir le petit État des Juifs, et son occupation de Jérusalem, sans parler des assassinats de musulmans<sup>34</sup>.

Malencontreusement, la revanche n'est pas suffisante pour constituer un programme politique. La vengeance réclamée de cette façon illégale est vouée à déclencher un conflit, mais pas à négocier des revendications. Il faudrait pour cela que les deux forces antagonistes s'affrontent dans un conflit, et que le vainqueur impose sa volonté à un vaincu consentant. De la même façon, lorsqu'Abou Moussab Zarqaoui égorge Nicholas Berg (sa culpabilité n'est pas établie) au lieu d'accepter une rançon, dont il reconnaît qu'il aurait eu besoin, il montre son désir de vengeance et ne se présente plus comme un interlocuteur<sup>35</sup>.

---

34. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 65. Ce Front islamique mondial représente l'achèvement du projet d'« Internationale jihadiste » d'Oussama ben Laden. Il est composé d'Al-Qaida, de deux organisations égyptiennes (Al-Jihad et la Gamaa islamiyya), d'une organisation du Cachemire (Harakat ul-Moujahidin) et d'une organisation bangladaise (Al-Dawaa). À ce moment, puis avec l'attaque des ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya, Oussama ben Laden devient un protégé de plus en plus gênant pour les chefs talibans. Mais le mollah Omar lui confirme son soutien, surtout que l'Afghanistan des talibans est « dépendant financièrement des réseaux d'Al-Qaida » (Dominique Thomas, *Les Hommes d'Al-Qaida*, op. cit., p. 31).

35. *Idem*, p. 373. Gilles Kepel cite Zarqaoui, qui affirme dans ses *Recommandations aux combattants du jihad* : « Des émissaires ont tenté de sauver cette âme impie en nous proposant tout l'argent que nous voulions (dont nous avons un besoin pressant pour faire tourner la roue du jihad), mais nous avons préféré venger nos frères et prendre la revanche de notre communauté. »

Les attentats d'Al-Qaida ne peuvent suffire à atteindre ces objectifs « civilisationnels », idéalistes, virtuellement non négociables pour les États-Unis. L'audace de vouloir modifier la politique étrangère de Washington (voire la manière dont ils façonneraient la mondialisation) par des attentats est évidemment une prétention qui a toutes les chances d'échouer.

Ces ambitions idéalistes sont considérées comme une volonté d'annihilation de son modèle sociétal par l'État cible (en l'occurrence le capitalisme démocrate-libéral), ce qui provoque un raidissement de sa position.

## **L** E DÉFI IDÉEL D'AL-QAIDA EST PERÇU COMME UNE MENACE EXISTENTIELLE

« Sur la scène politique mondiale, comme dans les autres domaines de la vie, les actes ont en définitive plus de poids que les paroles<sup>36</sup> », affirme Stephen Walt pour justifier que les « actes et comportements antiaméricains ne sont donc pas simplement une réaction défensive à la supériorité de la puissance américaine ni le reflet d'un rejet fondamental des valeurs américaines<sup>37</sup> », mais sont une réaction à leurs actes. Les actes terroristes sont donc considérés comme des actes d'agression et de guerre, et il convient d'y répondre comme tel, par la violence légitime de l'État. Intuitivement, il ne viendrait pas à l'esprit de considérer une agression comme un appel sincère à discuter. Oussama ben Laden a beau jeu d'affirmer que les États-Unis ne comprennent pas le message sensé qu'il porte (en un mot, libérer les musulmans de la tutelle américaine), alors qu'il véhicule ce message par une violence aveugle et sans précédent.

Les États cibles se sentent menacés dans leur existence et réagissent eux aussi de façon maximaliste. La phraséologie manichéenne d'Al-Qaida et l'attaque de civils entraînent inévitablement une réaction maximaliste qui glisse sur les revendications limitées et les causes primaires réelles de l'engagement terroriste (au premier chef le sentiment de vengeance). En induisant les objectifs d'Al-Qaida de ses actes, les États cibles en viennent à la conclusion qu'elle veut détruire le modèle occidental.

Ce mécanisme psychologique est appelé « théorie attributive », comme l'explique Max Abrahms :

La théorie défendue ici est que les groupes terroristes qui visent les civils sont incapables d'imposer des changements de politique, car le terrorisme a un haut niveau de correspondance. Les États croient que leur population civile est attaquée non pas parce que le groupe terroriste proteste contre

36. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 104.

37. *Idem*, p. 94.

des conditions extérieures défavorables, telles que l'occupation territoriale ou la pauvreté [...] En résumé, les États cibles voient les conséquences négatives des attaques terroristes sur leur société et leur système politique comme des preuves que les terroristes veulent les détruire<sup>38</sup>.

Cette théorie semble trouver dans les déclarations du président Bush des confirmations éclatantes. Cette phrase tirée du discours de Bush en réaction au 11-Septembre montre que le schéma mental intuitif correspond bien à la théorie attributive: « L'Amérique a été frappée par ces attaques, car nous sommes un phare pour la liberté et les perspectives d'avenir dans le monde<sup>39</sup>. » Cette réaction à chaud est confirmée par la suite, lors d'un discours prononcé le 2 juin 2004 devant de jeunes diplômés de l'Académie de l'armée de l'air des États-Unis: « Aucun acte des États-Unis ne peut expliquer la violence terroriste, et aucune concession ne pourra l'apaiser. Les terroristes qui ont attaqué notre pays le 11 septembre 2001 ne contestaient pas notre politique. Ils contestaient notre existence<sup>40</sup>. »

En un mot, si le message est réellement maximaliste, l'État cible va vouloir ressouder sa société autour d'une cause fédératrice, ici la « guerre contre le terrorisme », contre une menace perçue comme sérieuse. On assiste par exemple à une augmentation de la popularité du président Bush après le 11-Septembre (de 51 % à 86 % pour Gallup) et après la déclaration de guerre contre l'Irak le 20 mars 2003 (de 58 % à 71 % pour le même institut)<sup>41</sup>, sachant que George W. Bush a obtenu en octobre 2001 le plus haut taux de popularité jamais enregistré (Gallup mesure la popularité des présidents américains depuis Franklin Delano Roosevelt). Si le message est limité, l'État y lira un message maximaliste (agenda caché, p. ex.), surtout si les victimes sont civiles. Concrètement, les négociations n'ont lieu que pour des cas ponctuels et n'ayant que peu de racines idéologiques. Le premier de ces cas est la prise d'otages. Dans ce cas, l'acte de violence peut encore être évité, ce qui favorise

---

38. Cf. Max Abrahms, « Why terrorism does not work », *op. cit.*, p. 59: « *The theory posited here is that terrorist groups that target civilians are unable to coerce policy change because terrorism has extremely high correspondence. Countries believe that their civilian populations are attacked not because the terrorist group is protesting unfavorable external conditions such as territorial occupation or poverty [...] In short, target countries view the negative consequences of terrorist attacks on their societies and political system as evidence that the terrorists want them destroyed* », traduction de l'auteur. Max Abrahms explique que cette théorie a été validée par des dizaines d'expériences, mais peu concernaient les relations internationales.

39. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 74.

40. Cf. la retranscription du discours « Remarks by the President at the United States Air Force Academy Graduation Ceremony », disponible sur le site du Military Education Research Library Network, rubrique « Terrorism », « Terrorism Archive », <merln.ndu.edu/archivepdf/terrorism/WH/20040602.pdf>(traduction de l'auteur).

41. Cf. l'évolution de la popularité du président Bush sur le site indépendant *Polling Report* qui publie les résultats des sondages de divers instituts, <www.pollingreport.com/BushJob1.htm>. Variations observées entre le 7-10 septembre 2001 et le 14-15 septembre pour la première évolution, et entre le 14-15 mars 2003 et le 22-23 mars pour la seconde.

la remise de rançon : les États-Unis ont échangé 8 milliards de dollars contre les 52 otages américains en 1981<sup>42</sup>. Le deuxième de ces cas est le retrait de troupes. Par exemple, le départ presque total des troupes américaines d'Arabie saoudite, transférées au Qatar en septembre 2003, remplit ici une des plus importantes « revendications limitées » d'Al-Qaïda<sup>43</sup>. On peut également citer le retrait du Sud-Liban des troupes israéliennes, françaises et américaines obtenu par le Hezbollah en 1984<sup>44</sup>.

Toutefois, même si la théorie attributive ne fonctionne pas en l'espèce, et que les dirigeants américains ont compris les revendications limitées d'Al-Qaïda, cette dernière n'hésite pas à diffuser des messages maximalistes et à remettre en cause les valeurs et mode de vie occidentaux et américains.

Des auteurs salafistes de référence comme Sayyid Qotb ont souligné leur dégoût des excès de la liberté aux États-Unis lorsqu'ils y ont voyagé : individualisme et décadence morale, égoïsme matériel, exhibition sexuelle omniprésente, cupidité, ségrégation raciale :

L'humanité vit aujourd'hui dans un vaste bordel. [...] Il suffit de regarder la presse, les films, les défilés de mode, les concours de beauté [...] ou d'observer sa soif démente de chair dénudée, de photos provocantes et de déclarations malsaines, suggestives, dans la littérature, les arts, les médias<sup>45</sup>.

Les idéologues d'Al-Qaïda reprennent cet argument et critiquent le jeu, le commerce sexuel, l'exploitation mercantile du corps de la femme, etc. Si ce n'est les valeurs de l'Occident libéral qui sont critiquées, ce sont en tout cas ses « dérives et perversions » qui sont explicitement condamnées par les moralistes islamistes, vices qui sont généralisés à toute une société (voire à la « civilisation » occidentale), comme l'exprime Abdallah Azzam :

Je prie le Très haut de vous [jeunes musulmans aux États-Unis] garder au sein de cet océan déchaîné de séductions, de vous préserver des séditions cachées et apparentes [...] Dieu les [les congrès islamiques mondiaux aux États-Unis] a gratifiés de la noble tâche de sauver des jeunes qui risquent de s'enfoncer dans le marais puant du sexe, qu'ils préservent, avec l'autorisation de Dieu, de la boue du péché, lequel est devenu le pain quotidien de cette société<sup>46</sup>.

42. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 332.

43. Christopher Blanchard, « Al Qaeda... », *op. cit.*, p. 20.

44. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *loc. cit.*

45. Cette description s'applique aux États-Unis des années 1940 ; on imagine que sa critique serait démultipliée aujourd'hui. Tirée de David Benjamin et Steven Simon (2003). *The Age of Sacred Terror: Radical Islam's War against America*, New York, Random House, p. 64.

46. Cf. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, *op. cit.*, p. 203 et 205. Le commentateur met justement en parallèle à la page 204 ce passage et les témoignages de Sayyid Qotb, les deux insistant fortement sur les « péchés » de la société américaine, comme la dérive morale et la ségrégation.

Lorsque cette critique infuse le discours peu structuré et idéologisé des troupes de base, les États ne peuvent que voir leurs craintes d'un mouvement radicalement subversif se vérifier, comme l'indique cet extrait d'entretien :

Maintenant, l'islam m'a donné du respect pour moi-même et je sais, du coup, que c'est l'Occident qui incarne le vice et l'adultère, la dépravation morale et l'impérialisme. La cassure en moi est guérie, mais toute ma rage se tourne contre cet Occident menteur et vicieux<sup>47</sup>.

Cette critique virulente, généralisée à l'échelle des nations, peut très facilement, et à juste titre, passer pour une volonté déterminée d'en finir avec un modèle de société. Et le choix du terrorisme pour véhiculer ce message est de nature à montrer la détermination de cette volonté révolutionnaire.

Malgré tout, Al-Qaida est une manifestation de la modernité et elle ne peut la remettre radicalement en cause. En effet, la mondialisation, comme tout événement historique, est irréversible par définition. De la sorte, le défi terroriste reste fictif, un groupe déterminé ne peut espérer détruire des valeurs ou les « dés-inventer ». Les activistes d'Al-Qaida n'ont pas de mal à « s'adapter » à la modernité, mais y sont plongés, utilisant les outils de la modernité (faux papiers, convertis, dispositifs explosifs, aéronefs, moyens de communication électronique, exploitation des médias, etc.)<sup>48</sup>. Les jihadistes sont des produits de la mondialisation et de l'occidentalisation, en raison de leur formation, leurs voyages, leurs contacts<sup>49</sup>. Comme le montre Xavier Raufer, « la pauvreté n'est pas coupable » : selon une étude du chercheur Marc Sageman, plus de 90 % des terroristes étudiés n'ont pas suivi d'éducation religieuse, les deux tiers ont suivi une formation universitaire, plus de la moitié viennent de classes moyennes et près de 20 % de classes supérieures, et la plupart n'ont pas de passé criminel<sup>50</sup>.

Pour Slavoj Žižek, les intégristes musulmans ne sont pas « de vrais intégristes [...] : ils incarnent la façon dont le monde musulman s'efforce de s'adapter au capitalisme mondial<sup>51</sup> ». Ce télescopage entre intégration (par l'accélération des échanges) et fragmentation (renaissance des positionnements identitaires) du système international produit ce que James Rosenau appelle la fragmégration. En rupture avec une vision désignant la mondialisation, et l'intégration qu'elle entraîne, comme la principale force motrice du monde à l'heure de l'unipolarité américaine, James Rosenau postule que le monde statocentré est en

47. Cf. Farhad Khosrokhavar, *Quand Al-Qaida parle*, op. cit., p. 135. On notera que, sur quatre récriminations données sur-le-champ, trois concernent les mœurs en général et le sexe en particulier. Les témoignages d'Abdallah Azzam et de Sayyid Qotb montrent également une fixation malade sur cette dimension.

48. *Idem*, p. 21.

49. Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, op. cit., p. 214.

50. Xavier Raufer (dir.), *Atlas...*, op. cit., p. 40.

51. Slavoj Žižek, *Bienvenue...*, op. cit., p. 86-87.

perte de vitesse, concurrencé par les acteurs non étatiques d'un monde multicentré. Le monde actuel est donc sous-tendu par un double mouvement de fragmentation et d'intégration, la fragmégration, approfondissement du concept de glocalisation du monde des affaires et de l'aménagement du territoire. « [Depuis la fin de la guerre froide,] des forces diverses et contradictoires ont été libérées, qui peuvent être résumées par un choc entre d'un côté la mondialisation, centralisation et intégration, et de l'autre côté le retour du local, la décentralisation, et la fragmentation<sup>52</sup>. »

Pourtant, cette modernité apparaît pour les jihadistes comme une manifestation de l'impérialisme occidental. Pour résumer, il n'est pas question pour eux de moderniser l'islam, mais d'islamiser la modernité.

---

52. James Rosenau (2002). « Governance in a new global order », dans David Held et Anthony McGrew (dir.), *The Global Transformations Reader* (2<sup>e</sup> éd.), Cambridge, Polity Press, p. 223, traduction de l'auteur.





## **Des moyens réels insignifiants Le coût de la non-complaisance est trop bas**

*[Dans le millénarisme], le salut n'est pas conquis  
par des moyens appropriés, mais donné  
par une catastrophe salvatrice.  
Il y a donc toujours une extraordinaire  
disproportion entre les buts poursuivis et  
l'indigence des moyens mis en œuvre.*

Jean Baechler<sup>1</sup>

---

1. Jean Baechler, *Les phénomènes révolutionnaires*, op. cit., p. 105.

## **L** E TERRORISME QUI NE MUE PAS EN GUÉRILLA EST VOUÉ À L'ÉCHEC POLITIQUE

*Les médias sont les juges des procès d'intention/  
Fournisseurs d'intox au kilogramme,  
De l'amalgame terrorisme et Islam/  
Dans mon ghetto on a peur de l'avion  
Et les femmes impressionnent beaucoup plus que Cendrillon/  
Et c'est juste par manque de culture,  
Qu'Oussama ben Laden est écrit sur les murs.*

MÉDINE<sup>2</sup>

Nous avons établi que l'attaque terroriste représentait le coût de la non-complaisance aux exigences de l'OC. Pourtant, les États-Unis ont montré qu'ils *niaient* le coût de cette non-complaisance en refusant de prendre au sérieux les exigences d'Al-Qaïda. Ce qui permet au gouvernement américain de nier ce défi réside bien sûr dans la faiblesse des moyens que l'OC met au service de sa cause. Autrement dit, Al-Qaïda ne constitue pas une menace sérieuse à des sociétés entières, ce qui permet au gouvernement américain de se concentrer sur les revendications maximalistes, extravagantes, d'Al-Qaïda.

La définition de la stratégie de terreur que nous avons élaborée postule quatre objectifs génériques chez l'OC : la vengeance, l'appui populaire, l'accession du statut d'interlocuteur incontournable et *in, fine*, la transformation des rapports de force. C'est au moment où l'OC mobilise une base de soutiens populaires qu'elle doit créer les conditions propices à une montée en puissance, sous la forme du combat de guérilla<sup>3</sup>. L'objectif ultime est le transfert d'allégeance des populations concernées de l'État légal vers l'OC convertie en gouvernement alternatif.

Toute OC employant le terrorisme est ainsi virtuellement appelée à devenir un mouvement de guérilla. La guérilla possède une structure similaire à l'État, constituant une sorte d'État dans l'État, qui possède un commencement d'autorité politique. Elle possède les objectifs éternels et historiques distingués par Raymond Aron (*cf. supra* note 36), car elle a acquis l'objectif de contrôle d'un certain territoire et des populations qui y vivent. Ancrée fondamentalement par la géographie,

2. Extrait de la chanson de Médine, « Ni violeur ni terroriste », dans *11 Septembre*, DIN Records, 2004.

3. En décrivant les étapes de l'insurrection communiste, David Galula décrit le combat de guérilla comme charnière entre les étapes précédentes, essentiellement politiques (création d'un parti, d'un front uni), et les étapes suivantes, essentiellement militaires (guerre de mouvement, campagne d'annihilation). Concernant les soutiens populaires, il affirme : « Seule la complicité de la population rend possibles la survie et le développement des guérillas. [...] Cette complicité ne doit pas être confondue avec la sympathie que la population peut éprouver pour l'insurrection : la complicité est active, tandis que la sympathie est passive », *cf.* David Galula (2008). *Contre-insurrection – Théorie et pratique*, Paris, Economica, p. 77.

la guérilla va tenter de contrôler suffisamment de territoire pour disposer d'une base arrière peuplée de civils loyaux. David Galula divise ainsi le territoire d'un pays connaissant une guérilla en trois : les régions rouges (territoire contrôlé), roses (zones que la guérilla tente de conquérir) et blanches (zones loyalistes où le mouvement ne mène qu'une subversion discrète)<sup>4</sup>. On pense par exemple aux Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC), qui contrôlent de fait une partie du territoire colombien au sud-est du pays, ou encore au Hezbollah libanais, qui représente une sorte d'État dans l'État dans le sud du Liban, tout comme le Hamas dans la bande de Gaza, qui, avant d'être élu en 2006, y était déjà fortement implanté grâce à ses activités d'encadrement politique et social. La différence entre terrorisme et guérilla ne réside pas dans les modalités de la violence, mais dans la signification de cette violence : le terrorisme poursuit un but politique par des actes de provocation sans poser de défi militaire réel ; la guérilla a partiellement atteint ses objectifs politiques en créant ou investissant des institutions politiques, et elle pose un défi militaire réel, tout en bénéficiant d'une légitimité accrue. *La guérilla représente donc la continuation du terrorisme à un degré d'accomplissement supérieur*, lorsque l'organisation privée laisse la place à une organisation (para)publique. De ce point de vue, la situation du Hamas reflète la difficulté de fixer la différence entre terrorisme et guérilla : l'Izzedine Al-Qassam est relativement indépendant de la direction du Hamas, ce qui suggère que l'on pourrait considérer le Hamas comme un parti arrivé légalement au pouvoir, et l'Izzedine Al-Qassam comme un groupe terroriste. Mais si cette autonomie recule, le Hamas (y compris sa branche armée) représente un mouvement de guérilla, c'est-à-dire une organisation publique dirigeant légalement des institutions publiques, et qui mène des actions de guérilla contre Israël.

Le terrorisme au départ se limite à des attentats sporadiques, créant un « trouble interne » relevant de la police et de la justice. Si le mouvement se transforme en guérilla, il cause un « conflit armé », relevant de l'armée et du gouvernement. Le mouvement peut également se faire dans l'autre sens, mais est un signe de déclin : passer de la guérilla au terrorisme, synonyme de la perte du soutien populaire, marque selon toute vraisemblance le début de la périlclitacion du mouvement<sup>5</sup>. La poursuite incessante du terrorisme est un échec, puisque la capacité de stopper la violence illégale est la monnaie d'échange de l'OC. Si l'État ne négocie pas et ne fait aucun acte qui puisse être favorable à

---

4. *Idem*, p. 106.

5. Dans ce cas, on parle généralement de « guérilla dégénérée », devenue criminelle et n'ayant plus d'autre but que de survivre en parasitant la société qui l'héberge. L'Asie centrale et la Caucase sont deux régions qui subissent ce type de phénomène : la société secrète Dro (Arménie), les Mkhedrioni (Géorgie), le PKK (Turquie) sont des exemples de ces dérives, cf. Camille Verleuw (1999). *Trafics et crimes en Asie centrale et au Caucase*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Criminalité internationale », p. 108.

l'OC, celle-ci se retrouve placée devant l'alternative suivante : poursuivre les attaques ou abandonner. Ce moment est crucial pour l'OC, et les probabilités d'échec sont élevées.

Al-Qaida est consciente que la première étape vers les objectifs de modification des rapports de force en faveur de l'islamisme est de se transformer en guérilla solide. Pour une organisation qui « n'a d'existence que cathodique<sup>6</sup> », cette mobilisation passe par les messages audiovisuels qui sont diffusés de façon irrégulière.

Alors que les régimes arabes ont de plus en plus de mal à justifier un autoritarisme en décalage croissant avec l'accélération des échanges depuis la chute du mur de Berlin, Al-Qaida agit dans un contexte favorable à l'émergence d'une contestation fondée sur une réappropriation de la modernité, et une sortie de l'immobilisme politique. Cette réappropriation passe par l'application de la loi divine au-dessus du gouvernement des hommes :

Pour ce qui est de nos critiques contre le régime au pouvoir en Arabie saoudite, et contre ceux de la Péninsule arabique en général, elles portent sur leur soumission aux États-Unis et leur alliance avec eux [...]. [Dans ce cas] un grand péché contre l'islam est commis puisque le gouvernement des hommes a remplacé celui de Dieu, alors que l'on devrait gouverner uniquement selon la loi révélée; sans parler des autres péchés commis par le régime lorsqu'il viole la loi de Dieu et corrompt ainsi tous les domaines économiques et sociaux de l'État<sup>7</sup>.

Cette affirmation adressée à la chaîne CNN montre l'imbrication entre revendications touchant à la politique étrangère des États-Unis, et de leur « *valet* » saoudien, et revendications touchant à une façon de gérer les affaires humaines. La « *loi de Dieu* » emporte au premier titre la nécessité de chasser les États-Unis de la péninsule arabique, Israël de la Palestine, et de renverser les régimes « apostats<sup>8</sup> », mais elle a au surplus une signification plus générale, comme on le voit dans les « Recommandations tactiques » quand Oussama ben Laden évoque le 11-Septembre :

Le mythe de la grande Amérique s'est écroulé ! Le mythe de la démocratie s'est écroulé ! Les gens se sont rendu compte que les valeurs de l'Amérique sont fausses ! Le mythe de la terre de la liberté s'est effondré<sup>9</sup> !

Cependant, les méthodes d'Al-Qaida n'ont pas permis pas de créer un vrai mouvement global, populaire, construit et soutenu, qui ait la moindre chance de renverser le système libéral et capitaliste. En causant le 11-Septembre, Oussama ben Laden a toutefois contribué indirectement à enclencher un fort déclin de l'américanophilie dans le monde :

6. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 24.

7. *Idem*, p. 60.

8. *Idem*, p. 77 : « Notre but est donc de libérer le pays de l'islam de l'impiété et d'y appliquer la loi de Dieu (qu'Il soit loué et exalté!). »

9. *Idem*, p. 85.

après ses attaques, des enquêtes d'opinion montrent un effondrement brutal de l'image des États-Unis<sup>10</sup>, d'une vision positive de leur influence sur le monde<sup>11</sup> et d'un unilatéralisme ressenti<sup>12</sup>, phénomène que Stephen Walt attribue en partie à l'action des États-Unis sur la scène internationale, surtout après le lancement de la « guerre contre le terrorisme<sup>13</sup>. »

Oussama ben Laden avait donc atteint son but. En reproduisant avec succès les deux premières étapes de « l'inusable cycle et universel cycle provocation-répression-solidarité<sup>14</sup> », Oussama ben Laden avait encore à créer la « *solidarité* ». Dans cette atmosphère favorable au changement au Moyen-Orient, perspective recherchée par les jihadistes comme par les néoconservateurs, les premiers temps de l'ère après-11-Septembre ont semblé pencher en faveur de ces derniers, avant que le gouvernement Bush ne s'embourbe en Irak, puis en Afghanistan. Cette erreur stratégique a pu entretenir, par les scandales causés par l'armée américaine (Guantanamo et Abou Ghraïb, les récits de tortures et d'humiliations systématiques, les femmes et enfants tués par l'armée, etc.), une dynamique antiaméricaine, mais à un niveau local ou régional, sans capacité fédératrice durable. Dans la perspective de catalyser l'antiaméricanisme à son profit, Al-Qaida présente un handicap écrasant : son insaisissabilité. En ne revendiquant pas immédiatement le 11-Septembre, Oussama ben Laden a obéré sa capacité à mobiliser et entraîner massivement des candidats au jihad dans un renversement irrésistible des régimes arabes<sup>15</sup>. Il n'a fait que s'en féliciter en tant que « *double razzia bénie* », de même qu'il s'est félicité des attentats contre les ambassades américaines en Afrique dans les années 1990.

Dans l'ensemble, Oussama ben Laden est l'incarnation du héros qui s'est opposé à un pouvoir oppresseur. Sa phraséologie tiers-mondiste aux accents révolutionnaires a pu séduire, mais n'a pas constitué d'opposition structurée aux États-Unis. Comme le souligne Olivier Roy, la phraséologie tiers-mondiste a été la seule à mobiliser massivement les

---

10. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 69.

11. *Idem*, p. 70

12. *Idem*, p. 71, *cf. infra* note 55.

13. *Idem*, p. 75.

14. Gilles Kepel, *Jihad*, *op. cit.*, p. 456.

15. La clandestinité et le secret l'ont empêché d'« éduquer » les populations au jihad. Cette absence de reconnaissance a pris un tour remarqué avec la condamnation du 11-Septembre par le téléprédicateur d'Al-Jazira le cheikh Qardhaoui, sur le fondement que les États-Unis ne sont pas en guerre contre l'islam. Cet avis fit sensation, car il jugeait licites les attentats-suicides en Israël (comme seul moyen de légitime défense des « déshérités » contre les « forts et les arrogants »), même ceux visant les civils (chaque citoyen israélien est mobilisable). Le but était de dissocier le 11-Septembre des attentats-suicides contre Israël. Il faudra attendre avril 2002 pour qu'As-Sahab (la branche médias d'Al-Qaida) revendique le 11-Septembre et le justifie sur le fondement que les États-Unis étaient le principal soutien d'Israël, donc la racine du problème.

jihadistes, incarnée uniquement par le combat en Irak depuis 2003, les autres « jihads » ne suscitant pas un tel engouement<sup>16</sup>. *A contrario*, le Hamas palestinien ou le Hezbollah libanais disposent d'une base populaire large et tangible, et des soutiens et sympathies internationaux, qui leur permettent de progressivement s'imposer comme des acteurs, certes non désirés, mais incontournables.

L'efficacité technique d'Al-Qaïda n'a pas mué en efficacité politique, en raison d'un manque d'implantation sociale, et alors que les actions violentes l'éloignent progressivement des classes moyennes pieuses. Le 11-Septembre se réduit à un désir de vengeance et de provocation, après les échecs multiples des mouvements islamistes politiques et les nombreuses dissensions internes entre diverses tendances islamistes. L'exercice du pouvoir par les islamistes a ruiné leur crédibilité révolutionnaire. La volonté d'Al-Qaïda de créer un État islamique sur le *dar al islam* (« terre de l'islam », s'étendant sur le monde musulman et sur les anciens territoires musulmans comme l'Andalousie), confrontée à l'épreuve de la réalité, a échoué. Les jihads restent locaux et se méfient de la vigilance accrue dont ils font l'objet en étant associés à Al-Qaïda. Sursaut de l'islamisme radical, Al-Qaïda dans les années 2000 est réduite à mener des actions spectaculaires qui ne récoltent qu'un soutien épidermique (émotif et éphémère), tandis que le discours est diffusé aléatoirement par la voie des médias.

Enfin, les divisions chez les islamistes n'ont pas disparu, et fleurissent avec la période de confusion qui a suivi le vide programmatique postérieur au 11-Septembre. Des divergences existent au plan de la stratégie: Aïmane Al-Dhawahiri et Oussama ben Laden estiment que le combat après-11-septembre est dans une position de force (*marhalatal tamkin*), jugeant que le combat est sur le point de basculer en faveur des jihadistes, il ne va bientôt plus manquer qu'à porter le coup de grâce. Cette position peut s'expliquer par le fait que les chefs d'Al-Qaïda cherchent à maintenir leur statut de champions du jihad, prestige qui s'estompe peu à peu en l'absence d'actes concrets et convaincants depuis le 11-Septembre. En effet, les subalternes de l'organisation commencent à se demander si la direction a fait les bons choix, et si elle mérite de conserver son commandement. Des idéologues de la troisième génération de jihadistes comme Abou Moussab Al-Souri et Abou Moussab Zarqaoui (tous deux proches des chefs d'Al-Qaïda) estiment de leur côté que le jihad est en position de faiblesse (*istid'af*), et se réfèrent à la retraite médinoise du Prophète après un premier échec à La Mecque pendant l'hégire. Ces deux derniers chefs, agissant en Irak (et se revendiquant d'Al-Qaïda en Mésopotamie), privilégient

---

16. Olivier Roy, *Généalogie...*, *op. cit.*, p. 93 : « L'Afghanistan a entraîné une mobilisation tardive. La Bosnie et la Tchétchénie n'entraînent aucune mobilisation populaire, mais sont seulement des arguments de polémique contre l'Occident ».

un jihad défensif, dans le but de créer des poches de résistance du type de Fallouja en 2004. Des tensions entre lignée locale et lignée globale sont nées au sein du mouvement jihadiste. Abou Moussab Al-Souri a même violemment critiqué le 11-Septembre comme une faute stratégique. Aïmane Al-Dhawahiri s'est également heurté à Sayed Imam Al-Chérif, docteur Fadel, chirurgien comme lui, qui a été son maître comme idéologue en chef en Afghanistan, et qui a théorisé le passage à la violence. Il a diffusé un manifeste dans lequel il s'en prend à Al-Dhawahiri. Fadel maintient ses convictions jihadistes, mais reproche à Aïmane Al-Dhawahiri les modalités d'actions d'Al-Qaida non remises en question jusqu'ici : Peut-on tuer des musulmans au cours du jihad ? Est-il légitime de tuer des Juifs et des « croisés » ? Une action demeure-t-elle licite si elle est entachée de violence ? À toutes ces questions, le docteur Fadel répond sans doute possible par la négative, expliquant son évolution par le recul et le temps de la réflexion que lui a donnés la prison. Même si des doutes sur la sincérité de ces écrits de prison demeurent, il y a des raisons de le prendre au sérieux, car il campe sur ses positions salafistes. Il espère voir la renaissance d'un État islamique en Afghanistan, et estime que le terrorisme est admissible en respectant certaines contraintes. La réponse d'Al-Zawahiri, « Disculpation », est maladroite et sur la défensive, ce qui confirme la pertinence de Fadel. Cet assaut interne porte un coup majeur à la crédibilité des chefs d'Al-Qaida, comme l'illustre sans concession cet extrait du manifeste : « Ô, jeunes gens, ne vous laissez pas tromper par les héros d'Internet, les champions du microphone, qui excitent les jeunes alors qu'ils vivent sous la protection des services secrets, de tribus, dans une grotte lointaine ou sous la protection de l'asile politique dans un pays infidèle. Ils en ont déjà envoyé beaucoup dans le brasier, dans la tombe ou en prison<sup>17</sup>. » Ces remises en question ne manquent pas de semer une confusion idéologique dans les rangs jihadistes, voire de remettre en question l'autorité de leurs dirigeants.

Il en résulte une confusion stratégique, chaque groupe local estampillé Al-Qaida menant sa propre stratégie, avec sa propre politique de choix des cibles, son propre discours, le point commun principal étant devenu l'opération-suicide. Le message d'Al-Qaida perd ainsi de sa crédibilité chaque jour qui passe depuis le 11-Septembre, et son autorité s'essouffle.

Ce manque de soutien populaire révèle le caractère idéaliste de l'ambition d'Al-Qaida à restaurer le califat, et à modifier la politique étrangère des États-Unis.

---

17. Lawrence Wright (2008). « The rebellion within », *The New Yorker*, 2 juin, <[www.newyorker.com/reporting/2008/06/02/080602fa\\_fact\\_wright?currentPage=all](http://www.newyorker.com/reporting/2008/06/02/080602fa_fact_wright?currentPage=all)>.

## **L**ES RÉGIMES CIBLES N'ONT AUCUN INTÉRÊT À DÉBATTRE DES REVENDICATIONS DE L'OC

Dans le passage suivant, Slavoj Žižek prend le contre-pied de l'opinion commune, et demande avec provocation :

Que penser de cette phrase dont l'écho se propage partout : « rien ne sera plus jamais comme avant le 11-Septembre » ? Cette phrase, et c'est significatif, n'est jamais développée plus avant : c'est un geste vide qui essaie de dire quelque chose de « profond » sans vraiment savoir ce qu'il veut dire. « Vraiment ? », est-on tenté de répondre. Et si, précisément, rien d'épochal n'était arrivé le 11-Septembre<sup>18</sup> ?

Et en effet, au lendemain du 11-Septembre, les États-Unis ont réagi en renforçant leur présence mondiale au lieu de la diminuer : « Mais il est douteux que, si les Américains avaient considéré les griefs politiques d'Al-Qaida comme crédibles, ils auraient embrassé une stratégie contre-terroriste après le 11-Septembre qui les a systématiquement aggravés<sup>19</sup>. » Résultat marquant d'Al-Qaida : les troupes américaines ont bien quitté l'Arabie saoudite, mais pour être redéployées au Qatar. Les objectifs des États-Unis au Moyen-Orient depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale n'ont pas changé : assurer des approvisionnements en pétrole abondants et peu chers, et assurer la sécurité d'Israël. Le 11-Septembre est apparu comme une menace sur ces intérêts fondamentaux de la nation, ce qui a conduit les États-Unis à renforcer les moyens alloués à leur protection.

Pour James Rosenau, le 11-Septembre n'est pas une rupture, car les nœuds de tensions d'un monde multcentré (coexistant avec le monde statocentré) ne sont pas nouveaux : le fossé riches/pauvres, la mondialisation économique et son exclusion, en un mot, la fragmégation. Non seulement les États cibles ne voudront pas renoncer à leur *Realpolitik*, mais ils n'y trouveront aucun intérêt ; le coût du terrorisme est trop bas pour les y faire renoncer. La stratégie adoptée est de qualifier le terroriste d'ennemi irrécyclable, ce qui justifie d'ignorer ses doléances et de le qualifier d'irrationnel.

Pourtant, Max Abrahms relève trois revendications qui sont restées stables depuis la fin des années 1990 : le retrait des États-Unis d'Arabie saoudite, la fin du soutien des États-Unis à des interventions qui tuent des musulmans (Tchéchénie, Bosnie, Timor oriental), la fin du soutien des États-Unis à des gouvernements arabes pro-occidentaux et à Israël<sup>20</sup>. Ces revendications sont des objectifs contraires à ceux des États-Unis,

18. Slavoj Žižek, *Bienvenue...*, *op. cit.*, p. 79.

19. Cf. Max Abrahms, « Why terrorism... », *op. cit.*, p. 70, traduction de l'auteur. Max Abrahms cite quatre éléments aggravants de cette stratégie : la multiplication par 15 des troupes dans le golfe Persique ; renforcement des liens entre les États-Unis et le Pakistan et l'Arabie saoudite ; opérations contre-terroristes qui ont tué des dizaines de milliers de musulmans ; renforcement des liens avec Israël.

20. Max Abrahms, « Why terrorism... », *op. cit.*, p. 66-68.

mais elles n'en demeurent pas moins des questions politiques pertinentes, qui sont en partie reprises par les régimes arabes dans le cas du soutien à Israël. Max Abrahms ajoute que rien ne permet d'affirmer que la violence cesserait si ces objectifs étaient atteints par Al-Qaida<sup>21</sup>. Ainsi, plus l'OC envoie ses messages avec force (par attentat), plus il les discrédite (en laissant croire que sa violence ne connaîtra pas de fin), mécanisme qualifié par Max Abrahms de « paradoxe du terrorisme<sup>22</sup> ».

Mais on peut se demander pourquoi Al-Qaida continuerait ses attaques une fois qu'elle aurait obtenu satisfaction, surtout que Max Abrahms ne conteste pas le postulat que les jihadistes sont engagés à accomplir ces missions et qu'ils ne sont pas des psychopathes illogiques. On peut seulement dire que si Al-Qaida atteint des objectifs limités elle sera tentée de monter d'un cran sa lutte et de renforcer son « jihad mondial ». Mais, dans ce cas, la sympathie populaire d'Al-Qaida serait réduite dans les mêmes proportions que les efforts consentis par les États-Unis pour répondre aux revendications jihadistes. Il ne resterait plus à Al-Qaida que de vagues protestations sur le mode de vie occidental et ses « perversions », qui paraissent bien faibles pour mobiliser des masses de combattants prêts à tout quitter pour rejoindre ce combat chimérique, les revendications concrètes ayant déjà abouti. Dans cette optique, l'article de Max Abrahms « Why terrorism does not work », qui postule l'inefficacité du terrorisme visant les civils, va dans le sens du discours intransigeant sur la « guerre contre le terrorisme ».

Effectivement, il propose à la fin de cet article quatre implications politiques de sa théorie, la dernière étant : « [On dit généralement que l'on ne peut pas dissuader les terroristes], mais peut-être que la plus grande raison pour laquelle la dissuasion tombe en panne est la croyance répandue quoique fausse qu'attaquer des civils est une stratégie efficace pour qu'un groupe terroriste atteigne ses objectifs politiques<sup>23</sup>. » Ce n'est pas parce qu'une stratégie a peu de chances de réussir, parce qu'elle est trop faible pour briser la volonté de l'ennemi qu'il est irrationnel de l'utiliser si les autres options paraissent plus périlleuses encore. Accepter de discuter avec une OC est-il donc la preuve d'une volonté prête à céder ? Cette « dialectique des volontés » ne doit pas faire oublier qu'il est nécessaire de répondre au terrorisme autrement qu'en augmentant les motifs de ressentiment de ceux qui l'emploient, surtout s'il vise des civils.

Car efficace ou non, si le terrorisme est considéré comme la meilleure stratégie pour contester une domination politique, ses dégâts seront eux bien réels. La perspective d'éviter de futurs attentats contre sa population peut être une motivation suffisante pour inciter un gouvernement à

21. *Idem*, p. 66-67, note 89.

22. Max Abrahms, « Al Qaeda's ..., *op. cit.*, p. 544.

23. Max Abrahms, « Why terrorism... », *op. cit.*, p. 77, traduction de l'auteur.

s'asseoir à la table des négociations (p. ex., les OC d'Europe occidentale ont toutes obtenu des pourparlers avec leur gouvernement, et les gouvernements concernés n'ont pas été qualifiés de lâches).

Le succès d'Al-Qaida dépendait de sa capacité à commettre des attentats et à convaincre l'opinion qu'ils étaient une réponse à la politique des États-Unis au Moyen-Orient<sup>24</sup>. Mais le président Bush a pu facilement écarter les critiques limitées d'Al-Qaida contre les États-Unis pour mettre en avant ses critiques maximalistes. Ainsi, lors de plusieurs discours après le 11-Septembre<sup>25</sup>, le président Bush a insisté sur les conséquences immédiates des attentats pour rassurer les Américains : « Ces meurtres de masse avaient pour but de plonger notre nation dans le chaos par la frayeur » dans les premières semaines traumatisantes suivant les attentats. « Ils [les terroristes] veulent nous empêcher de voler » lorsque la fréquentation des avions a baissé. « Les terroristes voulaient stopper notre économie » alors que le contrecoup des attentats se faisait sentir sur l'activité. « [Les terroristes veulent restreindre] notre liberté de religion, notre liberté d'expression, notre droit de vote et notre liberté de rassemblement, et notre liberté de ne pas être d'accord entre nous » alors précisément que des lois restreignant les libertés publiques étaient adoptées<sup>26</sup>.

Comme le souligne Max Abrahms, ces objectifs ne sont ni formulés ni suggérés par Al-Qaida. Ces affirmations servent donc à rassurer le peuple en même temps qu'il désigne un ennemi, un ennemi d'autant plus odieux qu'il a des objectifs absolument inacceptables (nuire à l'activité de l'économie, aux libertés fondamentales, etc.) Des hommes politiques plus libéraux et internationalistes (l'ancien vice-président Albert Gore, le candidat démocrate à la présidentielle de 2004 John Kerry) auraient peut-être considéré de manière plus réaliste, moins idéologique, le rapport coût/bénéfice de la politique des États-Unis au Moyen-Orient<sup>27</sup>. Dans ce cas, on aurait observé que le terrorisme est un outil efficace de négociation : il aurait servi d'avertisseur violent lorsque la politique d'un État devient trop impopulaire.

Si la cible ne comprend ou ne croit pas l'OC, la radicalisation de la réponse peut être recherchée comme moyen d'ignorer ses revendications. L'idée de ne pas en faire des interlocuteurs est pertinente, mais pousse les OC à fuir en avant, en l'occurrence à créer plus de spectacles violents pour avoir plus d'impact. La volonté de ne pas tenir compte des revendications d'Al-Qaida est donc une stratégie qui n'est pas dénuée de risques, qui permet de poursuivre une politique musclée, de marginaliser ses opposants en les qualifiant de faibles, mais elle

24. Cf. Max Abrahms, « Al Qaeda's ..., *op. cit.*, p. 544. L'absence d'attentats majeurs depuis ceux de Londres en 2005 a contribué à dégrader l'image du réseau comme champion de la cause islamiste dans le monde.

25. Max Abrahms, « Why terrorism... », *op. cit.*, p. 69 notes 99 et 100.

26. *Ibidem*, traduction de l'auteur.

27. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *loc. cit.*

multiplie les risques de pousser l'OC à l'escalade de la violence. Ainsi, Oussama ben Laden s'exprime solennellement, sur un ton didactique, assis à un bureau et sans sa traditionnelle Kalachnikov, deux jours avant l'élection présidentielle américaine de 2004 :

[...] les hommes libres ne négligent pas leur sécurité, contrairement à ce que prétend Bush lorsqu'il dit que nous détestons la liberté. Qu'il nous dise donc pourquoi nous n'avons pas attaqué la Suède, par exemple ? [...] Mais vous m'étonnez, car bien que trois ans se sont écoulés depuis les événements du 11-Septembre, Bush continue à brouiller les pistes et à masquer les causes réelles, ce qui fait que les motifs d'une répétition sont toujours là<sup>28</sup>.

En ignorant les « causes réelles [...] motifs d'une répétition », et en se concentrant sur la répression, l'État cible opte pour une stratégie aléatoire. Or, la solidarité due au statut de victime peut s'effriter rapidement si la lutte contre l'OC n'offre pas de résultats satisfaisants, par exemple si la répression entraîne de nombreux et coûteux dommages collatéraux. Les conséquences de la répression, et ses inévitables excès, peuvent pousser l'opinion non pas à se rapprocher de l'OC, mais à rejeter ceux qui la combattent. Pour le dire autrement, la « guerre contre le terrorisme » a clairement polarisé la rue arabe contre la politique du président Bush. Mais cette politique n'a pas jeté pour autant l'opinion des pays arabes dans les bras d'Oussama ben Laden. Ainsi, les appels au jihad en Afghanistan ont été un échec : difficile de faire passer l'invasion du pays pour une croisade antimusulmane puisque les alliés de la coalition américaine étaient les anciens moudjahidines de l'Alliance du Nord. Parallèlement, le téléprédicateur d'Al-Jazira, le cheikh Qardhaoui, dénonça le 11-Septembre, dans le but que la condamnation générale de cet acte ne souille pas la réputation déjà fissurée des opérations-suicides palestiniennes contre Israël (*cf. supra* note 14 et *infra* note 12). Plus tard, l'ancien chef d'Al-Qaida en Mésopotamie, Abou Moussab Zarqaoui, fut tellement sanguinaire contre les chiites irakiens qu'il a subi les admonestations d'Aïmane Al-Dhawahiri qui craignait qu'il n'effraye les éventuels sympathisants du jihad, avant d'être trahi par les siens et abattu. Mais l'accumulation extraordinaire de fautes par Washington dans la guerre d'Irak a permis de donner un second souffle à un jihad pourtant exsangue après son expulsion d'Afghanistan en 2002, et de lui donner une base populaire qui lui manquait jusqu'ici, en contrôlant de larges parts du pays, le président Karzaï n'étant plus en sécurité qu'à Kaboul.

Max Abrahms invoque une mauvaise communication et l'irrationalité, mais il faut souligner qu'il est de l'intérêt des États cibles de présenter Al-Qaida comme un acteur maximaliste et non raisonnable. Afin de justifier la poursuite d'une *Realpolitik* critiquée par Al-Qaida, il est utile de faire de ces critiques des exhortations sanguinaires sans fondements. Le terrorisme échoue, car les États font tout pour, et y parviennent sans difficulté majeure.

---

28. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, *op. cit.*, p. 101.

Cet entêtement des États-Unis dans leur volonté de ne pas écouter les revendications adressées ne manque pas de frustrer les jihadistes, les poussant à sortir de la sphère de la rationalité.

## **L**ORSQUE L'OC SORT DU MODÈLE : « L'IRRATIONALITÉ » D'AL-QAIDA

Quand les colons et leur propagande se répandent,

*Tu te doutes que les damnés de la terre répondent avec des bombes.  
Tu te demandes combien de temps ça va encore durer,  
Désolé de t'apprendre, ça durera tant que  
les Palestiniens seront torturés, expropriés,  
Et tant que des gamins joueront avec des grenades dégoupillées.  
De l'intifada à l'indépendance,  
Il n'y a qu'un pas à faire pour offrir la dignité à sa descendance.  
Ils peuvent essayer de dresser des remparts,  
Entre ceux qui meurent pour leur liberté  
et ceux qui vivent pour le gen-ar.*

SHERYO<sup>29</sup>

Les attentats palestiniens contre les Israéliens sont un exemple de l'ambiguïté de la stratégie de terreur. En janvier 2004, une mère de deux enfants en bas âge s'est fait exploser à un point de passage israélien, ce qui a conduit en retour à la fermeture de la zone industrielle avoisinante, mettant cinq mille Palestiniens au chômage et bloquant le passage en Israël de vingt mille Palestiniens de Gaza y travaillant<sup>30</sup>.

La question ici n'est pas d'interroger la rationalité en finalité du terrorisme qui fait usage de kamikazes : pourquoi choisir de défendre une cause d'une façon qui nous empêchera à coup sûr de la voir triompher ? Les « martyres » échappent à la raison instrumentale, mais ils appartiennent à une logique de rationalité en valeur. Cette rationalité en valeur n'en est pas moins cohérente avec elle-même et ses éléments internes répondent à une raison instrumentale. Cette phrase d'un représentant du Jihad islamique est très instructive : « Nous ne prenons pas de dépressifs. S'il y a une chance sur mille pour que la personne soit suicidaire, nous ne lui permettrions pas de devenir un martyr. Pour être un kamikaze, vous devez vouloir vivre<sup>31</sup>. » Premier niveau d'explication, cette ligne de conduite permet d'éviter que des suicides déguisés en martyres soient commis : le suicide est interdit

29. Extrait de la chanson de Sheryo, « Rachid et Goliath », dans *Lumpen Propaganda*, distribué librement, 2007.

30. Max Abrahms (2004). « Are terrorists really rational? The Palestinian example », *Orbis*, vol. 48, n° 3, été, p. 533.

31. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 149, traduction de l'auteur.

par les trois religions du Livre, en tant qu'atteinte à la volonté de Dieu, seul à pouvoir disposer des vies humaines. Mais deux motivations tout à fait rationnelles en finalité peuvent expliquer cette position. Tout d'abord, au plan symbolique, il est bien plus puissant de montrer que l'on est prêt à sacrifier les membres les plus vigoureux, prometteurs et pleins de vie de la communauté pour la défendre. C'était l'une des raisons pour lesquelles l'Iran déminait les champs de mines irakiens en y faisant courir de toutes jeunes recrues iraniennes, ce qui les propulsait instantanément au rang de martyrs. L'attentat-suicide doit être un sacrifice : le sacrifice n'est recevable que si ce qui est sacrifié a de la valeur pour la communauté, sinon c'est une vulgaire purge dénuée de sens. Ensuite, l'exécution d'un attentat-suicide requiert une planification minutieuse, et exige du combattant qu'il soit en pleine possession de ses moyens et d'une détermination sans faille. Un dépressif est susceptible d'avoir des réactions imprévues, de flancher au dernier moment. En engager un comme kamikaze augmente donc les risques d'échec de l'attentat.

Dans une perspective apparemment contradictoire, mais finalement complémentaire, le nihiliste russe Serge Kravtchinski (dit Stepniak) inclut la mort comme élément inhérent de la glorieuse Cause, dépassant l'individu et réclamant le sacrifice ultime :

Le terroriste est noble, terrible, irrésistiblement fascinant, car il combine en lui les deux sommets sublimes de la grandeur humaine : le martyr et le héros. Du jour où il jure, du fond du cœur, de libérer son peuple et sa patrie, il sait qu'il est voué à la mort<sup>32</sup>.

L'anarchiste Émile Henry, guillotiné en mai 1894 à 21 ans pour ses attentats sanglants commis depuis février de la même année, a lui aussi laissé des écrits éclairants. Comme les néofondamentalistes d'Al-Qaida, il se veut le défenseur des opprimés, mais est issu lui-même de la classe moyenne, en l'occurrence de la petite bourgeoisie. Contrairement à Kravtchinski, il n'insiste pas sur la gloire personnelle qu'il retire de sa mission, mais sur la pulsion d'espoir de justice sociale qui motive ses actes. Et s'il s'autorise à tuer des hommes, au fond ce n'est pas par haine des autres, mais pour leur faire comprendre que ce sont leurs petites lâchetés quotidiennes qui permettent à un système oppressif et noyauté de se perpétuer :

J'aime tous les hommes dans leur humanité et pour ce qu'ils devraient être, mais je les méprise pour ce qu'ils sont. [...] Seuls les cyniques et les rampants peuvent se faire une bonne place au banquet. [...] À ceux qui disent : la haine n'engendre pas l'amour, répondez que c'est l'amour, l'amour vivant qui souvent engendra la haine. [...] [Émile Henry déteste la classe moyenne, cette] masse bête et prétentieuse qui se range toujours du côté du plus fort<sup>33</sup>.

32. Gérard Chaliand et Arnaud Blin (dir.), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 7.

33. Jean Birnbaum (2009). « Le terrorisme à visage humain », *Le Monde diplomatique*, vendredi 10 juillet, p. 1, 6.

Le soldat qui s'engage ne sait-il pas aussi que la mort peut s'abattre sur lui à tout moment? La différence entre le soldat et le kamikaze réside dans le fait que ce dernier refuse l'arbitraire du moment de sa mort et devient le maître de son destin en contrôlant l'ultime variable, l'heure de sa fin.

Gilles Kepel montre que l'idéologie islamiste, sunnite comme chiite, a généralisé et banalisé l'« opération martyre » comme modalité tactique. Oussama ben Laden exprime cet esprit de vengeance lors d'une entrevue avec la chaîne CNN, en 1997, qui lui demandait s'il avait un message pour le président Clinton :

La mention du nom du président américain, voire du gouvernement, suscite ma colère, mon dégoût et ma révolte, parce que dans nos esprits ces noms évoquent les images d'enfants de dix ans décapités, ainsi que les images d'enfants aux membres amputés en Irak, ainsi que les images des mains israéliennes portant les armes qui détruisent nos enfants. C'est pourquoi les musulmans détestent les États-Unis et le président américain, dont le cœur est insensible à ces images. [...] Et notre peuple de la péninsule arabe va lui envoyer un message, dépourvu de mots, car il ne les comprend pas<sup>34</sup>.

La disposition d'esprit exposée dans cet extrait montre bien pourquoi Al-Qaïda persévère dans une stratégie qui ne fonctionne que dans des cas très limités. Elle privilégie des attaques qui font appel au renoncement certain à la vie. Deux éléments caractérisent cette modalité d'action :

- les mobiles psychologiques: désespoir<sup>35</sup>, espoir exalté<sup>36</sup>, appel au secours, croyance fervente, volonté de reconnaissance et de rachat social<sup>37</sup>,

---

34. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, *op. cit.*, p. 61.

35. Même des mères de famille, ayant encore des membres de leur famille vivants, voient le « martyr » comme seule solution, comme l'exprime Reem al-Reyashi : « Mon aîné, Abdoullah, avait vingt ans quand il a été abattu par des soldats israéliens. Mon enfant est mort. Je n'ai pas de raison de vivre. Je veux seulement venger sa mort. Je sais qu'Allah prendra soin de mon mari et de mon autre fils », cité dans Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 154, traduction de l'auteur. Voir aussi cet ouvrier porcelainier qui, rendu amer par la tuberculose qui le tue peu à peu, écrit : « Bourgeois inconscients et cruels, ne sentez-vous pas que je puis me faire justicier? [...] Bourgeois, je ne mourrai pas seul; je veux entraîner dans la mort quelques-uns qui sont responsables de ma mort. [...] », *cf.* Jean Birnbaum, « Le terrorisme à visage humain », *op. cit.*

36. Voir les propos des anarchistes Serge Kravtchinski et Émile Henry rapportés ci-dessus.

37. Ce mobile est systématique chez les femmes kamikazes. On trouve parmi les raisons : pour se racheter d'avoir été répudiées, pour infertilité ou pour avoir porté des enfants mort-nés (Wafa Idriss). Pour avoir été obligées par des soldats israéliens d'embrasser un cousin en public (Darine Abou Aïsha un mois après Wafa Idriss). Pour échapper à la honte d'avoir un père qui travaille dans une compagnie de construction israélienne (Ayat Al-Akhra). Pour se « racheter » d'un viol (Hiba Daragmeh), ou d'avoir porté des bébés illégitimes (Ahlam Araf Tamimi, Dhanui la Tamoule qui assassina Rajiv Ghandi), et la liste se poursuit, *cf.* Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 155, et Pierre Conesa, « Aux origines... », *op. cit.*

effet d'entraînement<sup>38</sup> et « goût du martyre<sup>39</sup> ». La participation des femmes aux attentats-suicides s'explique par la conjonction entre résistance à un oppresseur et résistance à un milieu social et familial oppresseur : « C'était un acte contre l'occupation, mais c'est aussi pour moi le moyen de prouver à ma famille que je valais autant que mes frères, qui, eux, avaient le droit d'aller à l'université, tandis que cela m'était interdit », affirma Fatma Al-Said lors de son interrogatoire après avoir tué deux soldats israéliens<sup>40</sup> ;

- l'intérêt tactique : disparition du risque de se faire capturer, plus grand choix de tactiques possible, possibilités de monter des plans plus audacieux puisque les combattants n'ont pas besoin d'extraction à la fin de la mission. En effet, comme l'explique Pierre Conesa : « L'attentat-suicide ne nécessite pas de plan d'évasion. En cas d'échec, le terroriste accepte parfois de se suicider, comme le font les Tamouls, dotés d'une pilule de cyanure. Il entraîne quatre fois plus de victimes que les attaques terroristes classiques, selon une étude de la Rand Corporation<sup>41</sup>. »

Comme l'exemple palestinien de Max Abrahms le montre, l'espoir rageur placé dans l'attentat-suicide dépasse l'efficacité stratégique discutable de cette méthode. On peut rapprocher cette pulsion de vengeance de la volonté des familles de victimes d'infliger la peine de mort à leurs bourreaux, qui la souhaitent, bien qu'elles sachent que cela ne ramènera pas leurs proches disparus. Nous avons postulé que la soif de vengeance était un mobile psychologique essentiel du terrorisme. Elle naît, comme le montrent les exemples palestiniens, de la perte d'amis et de membres de la famille aux mains de l'oppresseur. Mais l'adhésion à l'islamisme de la part d'individus n'ayant pas connu ces épreuves, comme la plupart des jihadistes de troisième génération, repose sur un sentiment plus diffus : l'humiliation. Farhad Khosrokhavar a détecté cet affect chez la plupart des islamistes qu'il a rencontrés. Il distingue trois types d'humiliation. La première est corporelle : fouilles au corps en prison ou dans les points de contrôle en Israël, tortures et traitements dégradants, etc. Ces contacts plus ou moins intrusifs sont particulièrement mal vécus par des hommes qui ont souvent été éduqués de manière patriarcale, avec une conception stricte de la virilité. La deuxième est l'humiliation par procuration. Exemple archétypique : la souffrance des Palestiniens est vécue comme une agression personnelle par de nombreuses personnes. Cette humiliation est exacerbée chez ceux qui se considèrent comme « frères » des Palestiniens dans une

38. Le cheikh Yassine, fondateur et figure tutélaire du Hamas, autorise le martyre féminin pour ne pas se laisser distancer par les Brigades des Martyrs d'al-Aqsa (créées en marge du Fatah), qui ont inauguré la pratique avec Wafa Idriss le 27 janvier 2002.

39. Huitième raison de mener le jihad, selon Abdallah Azzam, cf. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, op. cit., p. 155.

40. Pierre Conesa, « Aux origines... », op. cit.

41. *Ibidem*.

*oumma* rassemblant tous les musulmans. Le conflit entre Israéliens et Palestiniens est ainsi imaginé comme un conflit opposant tous les musulmans contre tous les Juifs et leurs « alliés chrétiens ». La troisième est en réalité un complexe de supériorité : l'islam étant supérieur au christianisme, il faut punir la supériorité économique et militaire de l'Occident et son arrogance. On retrouve cette conception dans l'exigence d'Oussama ben Laden du retrait des troupes américaines d'Arabie saoudite<sup>42</sup>. On le comprend immédiatement, ces mobiles sont d'ordre politique et psychologique. Ils sont une construction qui réclame une réponse apte à venger une humiliation, pas à répondre à une logique instrumentale dénuée de sentiments.

Ces sentiments d'humiliation conduisent donc à rechercher la vengeance violente, ce qui correspond à une rationalité individuelle à court terme. Mais à long terme et au regard de la communauté ainsi vengée par le terroriste, la rationalité instrumentale est bien plus difficile à déceler. L'irrationalité de la stratégie de terreur d'Al-Qaïda se manifeste dans ses résultats. C'est une stratégie qui exige beaucoup (abattre toute influence des États-Unis au Moyen-Orient : « Nous poursuivrons cette politique d'usure avec l'Amérique jusqu'à ce qu'elle fasse faillite, s'il plaît à Dieu, car c'est pour Lui peu de choses », exige modestement Oussama ben Laden)<sup>43</sup> pour obtenir un peu (expulser les États-Unis du golfe Persique, couper les relations entre les États-Unis et Israël et entre les États-Unis et les régimes arabes « corrompus »). John Horgan souligne l'absence d'une plus grande incidence de pathologies psychologiques chez les membres d'une OC, ce qui montre que l'explication du terrorisme est à chercher ailleurs que dans la psychopathie (comme on le pensait dans les années 1970) ou dans le narcissisme et la paranoïa (comme on le pensait dans les années 1980 et 1990), même si des tendances antisociales peuvent être présentes<sup>44</sup>.

On peut reprendre les quatre raisons selon Max Abrahms pour lesquelles le terrorisme est utilisé malgré son inefficacité<sup>45</sup> : 1) les OC ont une opinion exagérée de leur pouvoir de coercition. Or, l'efficacité technique du terrorisme (facile à financer et à exécuter) est considérée comme une efficacité politique. Mais cette ductilité est une illusion, notamment car Al-Qaïda ne contrôle pas les médias qui diffusent son message ; 2) les OC attachent autant d'importance à l'accomplissement des objectifs intermédiaires (ce qui remet en cause les fondements de sa théorie, qui postule que les objectifs annoncés sont réellement ceux poursuivis) ; 3) le terrorisme est une stratégie supérieure à d'autres, comme l'emploi de moyens de contestation pacifiques. Le mobile de

42. Farhad Khosrokhavar, *Quand Al Qaïda parle*, op. cit., p. 299-305.

43. « Message au peuple américain », Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, op. cit., p. 107.

44. John Horgan (2005). *The Psychology of Terrorism*, Londres, Routledge, p. 62 et suiv.

45. Max Abrahms, « Why terrorism... », op. cit., p. 77.

vengeance est dans ce cas une incitation puissante à opter pour la violence plutôt que le pacifisme. Ces raisons coexistent dans la stratégie en trois étapes proposée par Abou Moussab Al-Souri : la première étape est la « guerre d'usure », constituée d'attentats sporadiques contre des civils, pour déstabiliser l'ennemi. Ensuite, il faut passer à la « guerre d'équilibre », où les cellules attaquent les forces de l'ordre (police et armée), pour prendre possession des moyens de coercition et créer des « zones libérées ». Enfin, il faut passer à la « guerre de libération », où l'offensive générale est lancée depuis les « zones libérées » grâce à des attentats et à des assassinats<sup>46</sup>. Abou Moussab Al-Souri précise (nous sommes alors à la fin de 2004) que le jihad se trouve à l'heure actuelle dans la première phase. Cette stratégie montre bien la différence de perception entre un observateur occidental qui déclare le terrorisme inefficace, et le plan monté par un stratège jihadiste, qui se place à un niveau plus général et qui compte sur un effet de domino irrésistible.

Une quatrième cause a son importance : la concurrence entre OC, qui mène à l'escalade de la violence. Cette concurrence existe à deux niveaux qui s'additionnent : les OC défendant une même cause sont rivales (p. ex., les innombrables OC présentes en Corse, souvent issues de querelles pour le pouvoir), mais elles sont rivales de pratiquement toutes les autres OC du monde avec qui elles partagent un espace médiatique qui n'est pas extensible à volonté. Al-Qaida possède la qualité essentielle de ne pas avoir cherché de compromis politiques (rapidement considérés comme de la compromission), contrairement par exemple au Hamas, aux dirigeants chiites d'Irak, aux nationalistes arabes. Al-Qaida subsume ces combats en un seul : le jihad mondial, pour faire profiter le monde reconnaissant de la mise en pratique de la charia. On comprend dès lors sa persistance dans une méthode de communication politique qui manifestement est incomprise ou pas crue (*cf. supra* notes 2, 6) : elle est intrinsèquement juste et supérieure à toutes les autres.

Une cinquième raison est plus rarement évoquée : l'honneur. Cet élément renvoie au sentiment d'humiliation qui est un facteur essentiel d'adhésion à l'islamisme. Un des entretiens menés par Farhad Khosrokhavar montre ce phénomène : le jihad est une obligation morale qui dépasse la religion. Ainsi, quand le chercheur propose à un des détenus que les jihadistes pourraient utiliser la résistance civile à la place du terrorisme, celui-ci répond :

Pour nous, se montrer passif quand on vous maltraite, c'est le déshonneur. [...] Vous voulez que nous soyons passifs alors que l'islam a dominé le monde pendant un millénaire, nous n'avons jamais traité les peuples conquis comme les Israéliens ou les Américains le font avec nous. Nous étions beaucoup plus dignes et nous respectons l'honneur des gens qui étaient différents de nous et qui voulaient garder leur religion. La seule manière d'exister comme un bon musulman, c'est de relever le défi,

---

46. Gilles Kepel, *Terreur et martyre*, *op. cit.*, p. 191-192.

combattre héroïquement, jusqu'à la mort. Je refuse de transiger quand on me traite d'inférieur. Il faut répondre à la violence par une violence plus importante. C'est ça, l'honneur<sup>47</sup>.

Mais, dans ce cas, apparaît le risque de devenir une guérilla dégénérée, incitée à commettre des attentats toujours plus spectaculaires comme le 11-Septembre, ce qui est politiquement dangereux, note Abou Moussab Al-Souri, qui propose plutôt de harceler l'Occident par le bas<sup>48</sup>. Partant de cellules indépendantes, il envisage une stratégie de guérilla classique : actions graduelles et ponctuelles pour gagner la sympathie de l'opinion, jusqu'à atteindre la masse critique nécessaire pour renverser le régime.

Il existe une sixième raison : l'illusion messianique. Cette illusion est créée par les références à Allah, qui punirait les musulmans ne combattant pas les « croisés et les Juifs ». Abou Moussab Al-Souri, craignant dans son « Appel à la résistance islamique mondiale » de ne pas assister à l'accomplissement du jihad, et souhaitant donner à son manuel de guérilla une dimension plus spirituelle, fait de nombreuses références coraniques à l'imminence de la fin du monde, au retour du Messie, à la lutte de Gog et Magog, etc.<sup>49</sup>. Ces exhortations au jihad par le moyen du terrorisme ignorent les calculs coûts/bénéfices de cette stratégie (ou au moins préconisent cette stratégie à défaut de toute autre plus efficace) et permettent de dépasser la raison instrumentale de Max Abrahms, insuffisante pour capter toutes les facettes du terrorisme d'Al-Qaïda.

Finalement, cette irrationalité pénalise Al-Qaïda. Tout d'abord, la crainte qu'elle poursuive le combat même après avoir obtenu satisfaction possède certains fondements : la « victoire en Afghanistan » n'a été pour Oussama ben Laden que la première étape du jihad contre les deux grands ennemis des musulmans (États-Unis et URSS). Le terrorisme à objectifs limités, de libération nationale (c'est-à-dire le seul qui ait quelque chance de rencontrer le succès), est différent : ses victoires sont limitées et ses revendications s'arrêteront rapidement après avoir été satisfaites, puisqu'elle n'aura plus de cause mobilisatrice à invoquer pour justifier la poursuite de la violence. De plus, Oussama ben Laden reste très vague sur la teneur de ses objectifs maximalistes (comme la résurrection du califat) lorsqu'on lui demande quel genre de société il compterait établir en cas de victoire :

Nous sommes confiants, avec la permission de Dieu, louange et gloire à Lui, que les musulmans seront victorieux dans la Péninsule arabique et que la religion de Dieu, louange et gloire à Lui, prévaudra dans cette péninsule. C'est une grande fierté et un grand espoir que l'on aura recours

47. Farhad Khosrokhavar, *Quand Al Qaïda parle*, op. cit., p. 138.

48. Cf. Gilles Kepel, « Zawahiri met en ligne sa "Disculpation" : la crise s'aggrave entre les jihadistes » : Al-Souri considère le 11-Septembre comme « une opération prématurée et politiquement catastrophique ».

49. Gilles Kepel, *Terreur et martyre*, op. cit., p. 193.

à la révélation à Mahomet, la paix soit sur lui, pour gouverner. Quand nous suivions la révélation de Mahomet, la paix soit sur lui, nous étions très heureux et dignes, à Dieu appartient le pouvoir, à lui la louange<sup>50</sup>.

En outre, la prise de pouvoir par les islamistes a systématiquement déçu les partisans de ces mouvements. Pour Al-Effendi, sunnite soudanais élevé au Royaume-Uni, les prises de pouvoir victorieuses d'Afghanistan et du Soudan (il « oublie » la révolution chiite iranienne) ont atteint l'islamisme « dans ses organes vitaux, là où ses ennemis ne sont jamais parvenus à le toucher<sup>51</sup> » : les divisions internes sanglantes concernant le pouvoir personnel ont ruiné « des années, voire des siècles, de propagation de la foi ». De plus, ces mouvements ont écarté toute notion de démocratie, alors que le fondateur des Frères musulmans, Hassan Al-Banna, a « indiqué que la démocratie parlementaire était ce qui se rapprochait le plus de l'islam ». Toutefois, Al-Effendi se démarque en défendant la démocratie : cette idée est considérée comme une déviance par les idéologues actuels de l'islamisme comme Aïmane Al-Dhawahiri<sup>52</sup>. Le comble de l'irrationalité de l'islamisme violent est atteint lorsqu'Al-Effendi suggère qu'il vaudrait mieux que les mouvements islamistes restent réprimés, ce qui assure leur statut populaire de martyrs.

« Menées par des nébuleuses extrémistes coupées de tout mouvement social, mais enchevêtrées dans des écheveaux de manipulations qui restent encore largement obscures et font l'objet de conflits d'interprétation acharnés, ces opérations eurent en définitive un effet contraire aux attentes que l'on suppose à leurs partisans<sup>53</sup>. » Ce constat de Gilles Kepel concernant les jihadistes jusqu'en 1995-1996, qui cherchaient à faire pression sur les gouvernements arabes, ressemble fort au constat d'une première décennie d'un terrorisme comme « stratégie de provocation » : la volonté de provoquer une réaction occidentale qui permettrait d'unifier une « classe moyenne pieuse » et une « jeunesse urbaine pauvre » a globalement échoué. Oussama ben Laden, et sa « base », représente désormais plus un héros contestataire, une figure révolutionnaire dépassée qu'un gourou pour qui l'on se sacrifie aveuglément.

Le terrorisme d'Al-Qaida remplit alors une « fonction tribunitienne<sup>54</sup> », dont l'objet est de représenter une certaine partie de la population, ne cherchant pas la « relève du pouvoir » qui l'obligerait à proposer un programme de gouvernement, qui se satisfait de cette position d'expression « légitime », et qui ne décevra jamais son électorat en se frottant à la réalité du pouvoir. Le terrorisme apparaît donc comme

50. Louise Richardson, *What Terrorists...*, op. cit., p. 110-111, traduction de l'auteur.

51. Gilles Kepel, *Jihad*, op. cit., p. 558. L'article publié dans le journal londonien *Al Qods al'Arabi* date de 1999.

52. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 257 et 267.

53. Gilles Kepel, *Jihad*, op. cit., p. 455.

54. Cf. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 30. Gilles Kepel cite Georges Lavau qui emploie cette expression à propos du Parti communiste français, dans son ouvrage *À quoi sert le parti communiste français ?*

un moyen de mobilisation dont l'effectivité est plus symbolique que réelle, et qui remplit les trois étapes de la fonction tribunitienne: l'expression d'une contestation (limitée ou maximaliste), l'incitation à prêter allégeance à une autre autorité et, enfin, « la lutte comme conduite d'évitement et d'attente<sup>55</sup> ». Oussama ben Laden incarne dans ce schéma le tribun de la « *plèbe arabe* » contre le « *sénat occidental* ».

De ce point de vue, vouloir éliminer par la force conventionnelle (en envahissant l'Afghanistan puis l'Irak) un ennemi dont l'objectif est de ne pas devenir « conventionnel » est une stratégie qui est mal adaptée à la menace terroriste.

---

55. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 31.



# Pourquoi le match nul était inévitable

L'échec prévisible  
de Bush :  
des moyens réels  
extravagants,  
une réponse idéale  
insignifiante





## **Des moyens réels extravagants paradoxalement sources de fragilisation**

*Le seul allié indispensable d'Al-Qaida n'est  
autre que la politique étrangère américaine  
des États-Unis envers le monde islamique.*

Michael Scheuer<sup>1</sup>

---

1. « Le meilleur allié de ben Laden : la politique américaine », dans AFP, 26 avril 2006, cité dans Xavier Raufer (dir.), *Atlas...*, *op. cit.*, p. 302.

## **L**A DÉCLARATION DE GUERRE CONTRE LE TERRORISME EST UNE DÉCLARATION D'ÉCHEC

La partie la plus visible de la lutte contre Al-Qaida par les États-Unis, et qui a reçu le plus de moyens, est la « guerre contre le terrorisme », parfois appelée « guerre contre la terreur ». Il faut avant tout signaler que le terrorisme est une stratégie et la terreur un état mental et physiologique. Parler de guerre contre une stratégie a autant de sens que parler de « guerre contre le *Blitzkrieg* » ou de « guerre contre les tranchées », voire de « guerre contre la guerre ». La volonté de faire la guerre à une émotion relève du slogan ou de la formule incantatoire vide de toute signification intelligente, hors celle qui consiste à récupérer le soutien empressé d'une société sous le choc d'une attaque sans précédent.

Plus profondément, cette expression est la manifestation d'une volonté de diaboliser l'ennemi, de le désigner d'un qualificatif qui sert, si l'on ose dire, d'épouvantail : qui oserait se réclamer du camp de la terreur ? Les tâtonnements juridiques concernant les prisonniers de Guantanamo et le traitement de ceux d'Abou Ghraïb montrent que les États-Unis, comme les autres États, se gardent de définir avec clarté le statut des terroristes afin d'augmenter le champ de l'extralégalité dans le traitement des prisonniers appartenant à des OC.

Le premier problème de cette déclaration de guerre est le décalage entre les discours, qui se drapent de vertu, et les actes, qui sont émaillés de bavures, de dommages collatéraux et de droit d'exception<sup>2</sup>. Aux États-Unis, les prisonniers de Guantanamo présentaient l'avantage de donner à la colère populaire américaine une cible tangible, un résultat concret, à défaut de pouvoir exhiber les cadres d'Al-Qaida, toujours en fuite. Les dirigeants américains firent cependant rapidement face à des interrogations sur la légalité des arrestations arbitraires des détenus qui étaient retenus sans chef d'inculpation, sans preuves, sans droit à un avocat, et subissant des méthodes « d'interrogations d'ambiance » (comme on appelle dans le poétique jargon bureaucratique les « interrogatoires musclés » et la torture). La Cour suprême s'est prononcée le 28 juin 2004, dans un sens contraire aux attentes du gouvernement : les cours fédérales ont désormais compétence pour connaître de la légalité des détentions d'étrangers à Guantanamo ; cette compétence fut rapidement utilisée par une cour en novembre 2004, qui jugea illégal le fait de faire comparaître un étranger devant des commissions militaires.

En réponse, le gouvernement fit adopter le 30 décembre 2005 le *Detainee Treatment Act* (loi sur le traitement des détenus), qui renverse les deux jugements précédents et restreint mollement les traitements

2. Pour une conceptualisation du concept de décalage entre discours et actes (mais appliqué aux cas des missions de paix de l'ONU), voir Michael Lipson (2007). « Peacekeeping: Organized Hypocrisy ? », *European Journal of International Relations*, vol. 13, n° 5, p. 5-34, <ejt.sagepub.com/cgi/content/abstract/13/1/5>.

inhumains infligés aux prisonniers<sup>3</sup>. Le 29 juin 2006, la Cour suprême juge illégale la décision de mettre en place des commissions militaires pour juger les détenus. Le 27 septembre 2006, le gouvernement fait voter le *Military Commissions Act* (loi sur les commissions militaires), rétablissant les commissions militaires, en qualifiant les détenus d'«*ennemis combattants*». Finalement, la Cour suprême réaffirme le 12 juin 2008 l'application de l'*habeas corpus* aux «ennemis combattants», mettant fin au vide juridique créé par Guantanamo : les détenus peuvent faire appel de leur jugement militaire devant des cours civiles<sup>4</sup>. Cette décision obtenue à l'arraché (cinq votes pour, quatre opinions dissidentes) est considérée comme le début du démantèlement du système de Guantanamo par ses opposants, le Parti démocrate et les associations de droits de l'homme. Comme si les responsables américains se rendaient compte de la faiblesse du raisonnement juridique invoqué pour justifier Guantanamo, le président Bush invoque une sorte d'équité universelle fallacieuse :

Mais une chose est certaine : quelles que soient les procédures de nos tribunaux militaires, notre système sera plus juste que celui de ben Laden et des talibans. Ça c'est sûr. Nos tribunaux accorderont à nos prisonniers sacrément plus de chances de s'en sortir que M. ben Laden n'en a données à nos concitoyens du World Trade Center ou du Pentagone<sup>5</sup>.

Ce raisonnement, qui compare un système juridique et des actes de terrorisme, en justifiant les torts de l'un par ceux de l'autre, montre brillamment que les entorses à ce système ne pourront être indéfiniment passées sous silence. Une telle réaction est compréhensible trois mois après le traumatisme du 11-Septembre, mais a des effets dévastateurs sur l'image déjà ternie des États-Unis. Un système juridique ne peut pas dissimuler ses failles en s'estimant moins injuste que les criminels qu'il juge sans en payer le prix en termes d'image, surtout lorsque ce

- 
3. Ces restrictions ont été encore assouplies par l'amendement Graham-Levin, ce qui fait dire à Amnesty International que la torture est désormais une politique officielle des États-Unis, cf. Alfred McCoy, « Invisible in plain wight: CIA torture techniques go mainstream », *Amnesty International Magazine*, mars, <[www.amnestyusa.org/amnesty-magazine/amnesty-magazine/page.do?id=1105051&n1=2&n2=19](http://www.amnestyusa.org/amnesty-magazine/amnesty-magazine/page.do?id=1105051&n1=2&n2=19)>. Se pratiquent à Guantanamo des mauvais traitements, ainsi que le supplice de la baignoire selon les témoignages d'anciens détenus britanniques et français. L'ancien directeur de la CIA a nié, reconnaissant cependant l'usage de méthodes d'interrogatoire sévères.
  4. Kate Zernike (2008). « Justices rule terror suspects can appeal in civilian courts », *The New York Times*, vendredi 13 juin, <[www.nytimes.com/2008/06/13/washington/13scotus.html?ref=washington](http://www.nytimes.com/2008/06/13/washington/13scotus.html?ref=washington)>.
  5. « *But one thing is for certain, that whatever the procedures are for the military tribunals, our system will be more fair than the system of bin Laden and the taliban. That is for certain. The prisoners that we capture will be given a heck of a lot better chance in court than those citizens of ours who were in the World Trade Center or in the Pentagon were given by Mr. bin Laden.* » Tiré d'une conférence de presse du président Bush et du général Tommy Franks à Crawford (Texas) le 28 décembre 2001 (transcription disponible sur le site de CNN : <[transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/0112/28/se.01.html](http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/0112/28/se.01.html)>).

système est celui d'une démocratie accomplie qui s'est donné pour but d'exporter avec autant d'enthousiasme la démocratie dans les pays auxquels appartiennent ces criminels. Guantanamo exerce chaque jour un contraste redoutable avec la volonté affichée de placer la lutte contre Al-Qaida sur le plan moral, Oussama ben Laden étant bien sûr le chef de « l'axe du Mal ». Le terrorisme sert ainsi « *d'Ennemi politique forclos de l'espace politique*<sup>6</sup> », amalgame qui permet de criminaliser une idéologie tout en refusant à ses militants le traitement de criminel (droits de la défense) ou de prisonnier de guerre (conventions de Genève).

Malheureusement pour la lutte contre le terrorisme, cette situation est récupérée directement par les OC elles-mêmes, pour qui Guantanamo et Abou Ghraïb montrent bien que les États-Unis sont hypocrites, fourbes et veulent opprimer les musulmans. L'uniforme orange des détenus de Guantanamo a été détourné par Abou Moussab Zarqaoui (Al-Qaida en Mésopotamie), qui en a enfilé une imitation à Nicholas Berg avant de le décapiter devant la caméra. Les inconvénients de Guantanamo se faisaient tellement sentir que le président Bush déclarait dès mai 2006 qu'il envisageait de fermer la prison, alors que cette idée était discréditée comme un signe de faiblesse par les républicains auparavant. Et dès les premiers jours de son mandat, le président Obama déclarait qu'il allait fermer la prison dans l'année.

La « déclaration de guerre contre le terrorisme » se révèle être une déclaration d'échec pour une autre raison : l'impossibilité de la remporter définitivement. Aspirer à l'invulnérabilité contre le terrorisme est matériellement hors d'atteinte. Des attentats pourront toujours être commis par une OC déterminée et bien préparée. Comme le dit Louise Richardson, « le problème d'une déclaration de guerre est que la guerre implique les notions de victoire et de défaite<sup>7</sup> ».

Le maximum que puisse faire un gouvernement est de freiner les raisons pour des radicaux de devenir terroristes (par exemple, pour les États-Unis, réduire leur influence au Moyen-Orient ou en bouleverser le contenu), de compliquer la tâche des OC (renseignement, coopération internationale, cellules antiterroristes, etc.) et de compter sur la lassitude des partisans de la violence. Le terrorisme apparaît généralement sous la forme de cycles alternant courtes périodes d'intensité et longues périodes de calme. David Rapoport estime que le terrorisme international évolue par vagues d'une quarantaine d'années<sup>8</sup>. Mais, à l'intérieur de ces vagues, il est possible de discerner des cycles courts, comprenant des pics de violence. Croire en l'éradication du terrorisme, c'est-à-dire ignorer la récurrence de cette violence, conduit à des réactions sous-optimales : après la surprise de l'attaque, des mesures sont prises, car

6. Slavoj Žižek, *Bienvenue...*, *op. cit.*, p. 140.

7. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 216, traduction de l'auteur.

8. David Rapoport (2004). « The four waves of modern terrorism », dans Audrey Cronin et James Ludes (dir.), *Attacking Terrorism – Elements of a Grand Strategy*, Washington, Georgetown University Press, p. 47-50.

chacun convient que l'OC existe concrètement ; puis la violence décroît ou disparaît, ce qui renforce la croyance que les mesures ont été efficaces, engendrant une baisse de la vigilance ; et lorsque la violence revient, la surprise est identique à la première fois. L'existence de ces cycles est la raison pour laquelle la ferveur (d'après le postulat que le terrorisme peut être éradiqué) comme le fatalisme (d'après le postulat que le terrorisme ne peut pas être éradiqué) sont inadaptés à la réalité du terrorisme. La chance joue en la matière un rôle important. Les États-Unis n'ont subi aucune attaque sur leur sol depuis le 11-Septembre, alors que l'on a « offert au public américain des geignements incessants à propos du terrorisme<sup>9</sup> », en particulier à travers « le mythe du terroriste qui sait tout et qui voit tout<sup>10</sup> ».

De la sorte, les États-Unis s'engagent par définition dans une guerre ingagnable, puisqu'un attentat pourra *toujours* survenir, ce qui donne un avantage psychologique à Al-Qaida et est probablement un facteur de peur comparable à la peur causée par l'attentat même. John Mueller explique que le maintien de cette peur est un acte nécessaire pour les politiciens, notamment en matière électorale<sup>11</sup>. L'artificialité de cette peur est aisément démontrable. Les voyages en avion restent plus sûrs que les voyages en voiture. Les armes chimiques et bactériologiques ont peu de chances de devenir des armes de destruction massive : l'attaque du métro de Tokyo au gaz sarin, qui a tué douze personnes et en a sévèrement blessé cinquante, pouvait potentiellement en toucher des centaines. Et pour les experts, il est incomparablement plus risqué d'avoir minimisé le risque d'un attentat qui s'est produit que d'avoir prédit un attentat qui n'est jamais arrivé. Pour rassurer leurs électeurs, de nombreux hommes politiques déclarent avec fermeté que la lutte contre le terrorisme est une « *guerre contre la mort* », qu'ils mènent bien entendu à tout instant<sup>12</sup>.

Finalement, cette surenchère alarmiste, cette « rhétorique de l'extinction [...] sert à donner une nature satanique à un simple homme malveillant<sup>13</sup> ». Dans une optique machiavélique (ou machiavélique, selon les goûts), la perspective de mener une guerre permanente présente un certain nombre d'avantages en matière de manipulation de l'opinion. En effet, une menace *permanente* permet de justifier des mesures exceptionnelles *permanentes* et une croissance du budget militaire *permanente* et une nécessité *permanente* d'ignorer les critiques

9. John Mueller (2005). « Six rather unusual proposition about terrorism », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 493, traduction de l'auteur.

10. *Ibidem*. John Mueller cite une expression de Benjamin Friedman, traduction de l'auteur.

11. *Ibid.* John Mueller affirme que le conseiller du président Bush, Karl Rove, a déclaré en 2003 que la réélection de George Bush se jouerait sur la « guerre contre le terrorisme ».

12. *Idem*, p. 495. John Mueller cite un responsable anonyme de la CIA qui a publié un livre dénonçant les dérives de la lutte contre le terrorisme, traduction de l'auteur.

13. *Idem*, p. 496. John Mueller cite Russell Seitz, traduction de l'auteur.

contre la politique menée. Sans aller jusqu'aux contre-utopies orwelliennes, il est indéniable que la persistance d'un ennemi anxigène génère des occasions que saisissent certaines entreprises (commandes de matériel) et certains hommes politiques (pour conserver ou gagner le pouvoir). Mais, aux yeux des néoconservateurs, le 11-Septembre n'a été que la preuve de la nécessité apparue dès la fin de la guerre froide d'adapter l'appareil militaire aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Le choix d'augmenter le budget avait donc une raison structurelle, l'adaptation à un contexte nouveau, et pas simplement conjoncturelle, à savoir profiter du 11-Septembre pour complaire au complexe militaro-industriel<sup>14</sup>. L'accélération de la croissance du budget de la défense américaine depuis le budget 2002 est flagrante: la part militaire de ce budget a doublé entre 2003 et 2009 en dollars constants, et l'augmentation rapide date de 2002: 46 milliards d'augmentation par an environ contre un budget quasiment inchangé entre 1988 et 2001<sup>15</sup>.

La hantise du déclin et des « barbares », qui transpire des néoconservateurs, est une raison majeure pour expliquer la surréaction des États-Unis après le 11-Septembre. Ce qui fait dire à Guy Sorman que « la peur est une clé plus précise que l'impérialisme pour s'ouvrir au nouveau siècle américain<sup>16</sup> ». Et un État esclave de la peur est poussé à la faute, comme les frappes préventives et la rhétorique du « avec nous ou contre nous ». Vouloir conduire le monde à marche forcée vers la démocratie américaine a poussé le président Bush à ignorer l'avis des autres États et a conduit à la création artificielle de menaces à la sécurité internationale, comme l'Irak de Saddam Hussein. La politique du président Bush fut la politique de ceux qui avaient peur de la haine générée en gouvernant par la peur. Aux yeux des ennemis des États-Unis, ceux-ci n'inspiraient plus le respect par la crainte: ils pouvaient saigner. Aux yeux de ses alliés et des tiers, le respect par l'admiration s'effritait: la « guerre contre le terrorisme » était un aveu d'impuissance<sup>17</sup>.

Le président Obama est sur la voie pour renverser cette perception, en particulier dans le monde arabe. Mais étant donné qu'il est plus apprécié pour ce qu'il est (notamment le fossoyeur des années Bush) que pour ce qu'il fait, la déception entre les deux a de fortes probabilités de s'accroître avec le temps. Exemple symptomatique, malgré la volonté de faire pression sur Israël pour régler le conflit avec les Palestiniens, le gouvernement Obama n'a toujours pas utilisé la menace de réduire son aide financière pour obtenir le gel de la colonisation, alors même qu'Israël demande une avance sur les fonds futurs. Une dissension avec des membres du gouvernement, comme la secrétaire d'État Hillary

---

14. Barthélémy Courmont, *L'empire blessé...*, *op. cit.*, p. 161.

15. Cf. Annexe 6.

16. Cité dans Barthélémy Courmont, *L'empire blessé...*, *op. cit.*, p. 120.

17. *Idem*, p. 98-100, 134-135. Barthélémy Courmont examine la manière dont la politique interventionniste du président Bush, loin de prouver la puissance de l'hégémon, l'a soumis à plus de critiques et de responsabilités.

Clinton, est l'explication la plus évidente. L'image conciliante du président Obama pourrait être ainsi sérieusement écornée si des problèmes de ce genre se multiplient et paralysent son action internationale.

Troisième piège, les effets contre-productifs de la « guerre contre le terrorisme ». Max Abrahms a montré que la « fermeture cognitive prématurée » favorisait l'incompréhension du message terroriste<sup>18</sup> alors que la dissonance cognitive nuisait à la crédibilité des signaux envoyés par l'OC<sup>19</sup>. Ces deux phénomènes complémentaires font que le discours de la « guerre contre le terrorisme » repose en partie sur des mauvaises perceptions, qui sont de nature à aggraver la menace terroriste. Par exemple, la dissonance cognitive, théorisée par Festinger, montre que les individus sont mal à l'aise lorsqu'ils disposent d'informations contradictoires. Une fois que la « fermeture cognitive prématurée » a poussé l'individu à opter pour un jugement particulier, le moyen de retrouver l'harmonie cognitive est de prêter grande attention aux informations qui confirment son jugement et de rejeter les informations contradictoires.

Le problème surgit à cause de deux conséquences inattendues de ces phénomènes. Tout d'abord, Festinger a montré que, lorsque le jugement adopté entraîne des coûts élevés, l'individu tente de se convaincre que cette option méritait un grand sacrifice. Ensuite, les résultats négatifs, qui montrent que ce jugement était mauvais, incitent paradoxalement l'individu à croire que son jugement était le bon depuis le début<sup>20</sup>.

Appliquées à la « guerre contre le terrorisme », ces deux conséquences sont dramatiques : les échecs de l'action du président Bush ont pour effet de le convaincre qu'il avait raison et que les sacrifices consentis en sont la preuve. Il s'appuie en effet sur de nombreuses comparaisons avec la Deuxième Guerre mondiale afin de rejeter toute idée de concession avec Al-Qaïda, qui serait une résurgence de « l'esprit munichois », lequel a apporté aux démocraties « et la guerre et le déshonneur », selon la formule de Churchill. Il en résulte que plus Al-Qaïda frappe les États-Unis, plus le gouvernement Bush tendra à croire qu'Al-Qaïda veut les détruire et qu'il faut engager des conflits préventifs, exacerbant le ressentiment arabo-musulman et favorisant le passage à l'acte terroriste.

## **L** E SYNDROME DU PAVÉ DE L'OURS ET SES DOULOUREUSES LEÇONS

La faible cohérence idéologique et juridique du discours et de la réponse au terrorisme s'associe avec une réponse militaire démesurée. La « guerre contre le terrorisme » a commis plusieurs erreurs.

18. Max Abrahms, « Al Qaeda's ..., *op. cit.*, p. 534.

19. *Idem*, p. 540.

20. *Ibidem*.

Premièrement, la guerre préventive en Irak, éventuellement déguisée en préemption, a montré ses résultats contre-productifs. La mobilisation d'une partie de l'armée sur un front (surtout si ce front est projeté à l'autre bout de la planète) immobilise des ressources qui pourraient être appelées ailleurs. La résurgence des talibans en Afghanistan depuis 2008 est ainsi la conséquence d'une concentration américaine placée en Irak, alors même que la doctrine américaine prévoyait pouvoir projeter l'armée sur deux théâtres d'opération. Ensuite, la guerre contre l'Irak a été justifiée par deux contresens majeurs, puisque les liens entre Saddam Hussein et Al-Qaïda se révélèrent une vue de l'esprit<sup>21</sup>, de même que la possession d'armes de destruction massive par le dictateur. Cette guerre a probablement été une stimulation inespérée pour les stratèges d'Al-Qaïda et a multiplié les vocations jihadistes : Abou Moussab Zarqawi s'est rallié au réseau, les attentats de Madrid sont une conséquence de cette guerre<sup>22</sup>, l'antiaméricanisme dans le monde a explosé depuis 1999 et en particulier après le déclenchement de la guerre en Irak<sup>23</sup>. Louise Richardson affirme que les « quelques informations que nous avons sur les insurgés [d'Irak] montrent toutes que, loin d'être des membres endurcis de groupes terroristes, ils ont été recrutés et radicalisés par la présence américaine [...] engendrant une nouvelle génération entière de terroristes<sup>24</sup>. » C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre le titre de l'ouvrage de Michael Scheuer, *Hybris impériale : pourquoi l'Occident est en train de perdre la guerre contre la terreur*<sup>25</sup>. En renonçant même à connaître correctement les revendications d'Al-Qaïda, et en sous-estimant ses capacités mobilisatrices, le gouvernement Bush a contribué à retarder la mise en place en Occident d'une réponse adéquate à l'OC.

- 
21. Paul Wolfowitz a donné son intrépide jugement le 17 septembre 2001 dans un mémo adressé à Donald Rumsfeld : même si les probabilités que Saddam soit derrière le 11-Septembre étaient de 10 %, il fallait l'attaquer. Et il poursuit en disant que cette probabilité est en fait « beaucoup plus grande », mentionnant l'approbation par Saddam des attaques, et la théorie qui veut que Ramzi Youssef, l'auteur présumé de l'attaque du World Trade Center de 1993, soit un agent irakien, cf. The 9/11 Commission Report, *op. cit.*, p. 335-336. La commission rejette sans équivoque ces liens : « Nous n'avons pas non plus relevé de preuves indiquant que l'Irak a coopéré avec Al-Qaïda dans le développement ou l'exécution des attaques contre les États-Unis », citée dans *idem*, p. 66, traduction de l'auteur.
22. Cf. Jason Burke (2007). *Al Qaeda* (3<sup>e</sup> éd.), Londres, Penguin Books, p. 269. Jason Burke affirme que les membres de la cellule de Madrid ont forcément été largement exposés aux médias, qui traitaient massivement de la guerre. Elle a « joué pour la radicalisation et la mobilisation des poseurs de bombes. [...] Le rapport de la procureure d'État espagnole, Olga Sanchez, répète que les poseurs de bombes n'avaient pas de liens directs avec Al-Qaïda, mais souligne qu'ils ont été inspirés par un discours d'octobre 2003 dans lequel Oussama ben Laden menaçait d'actions immédiates et sévères les pays qui participaient à la guerre d'Irak, comme l'Espagne et le Royaume-Uni. »
23. Stephen Walt, *idem*, p. 68.
24. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 234, traduction de l'auteur.
25. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 535.

Plus inquiétant, la guerre en Irak fournit, comme l'Afghanistan des années 1980, un terrain d'entraînement idéal pour les jihadistes, qui perfectionnent ainsi leurs tactiques de guérilla urbaine. Or, c'est bien au cours de la démobilisation, après le départ des Soviétiques, que les Arabes afghans au « chômage technique », en quête d'une nouvelle cause, ont commencé à retourner leurs armes contre les régimes arabes et ont songé à attaquer « l'ennemi lointain ». Il est à craindre que ce phénomène se reproduise avec l'Irak, bien que l'utilisation massive des kamikazes réduise le nombre de vétérans de cette guerre. L'émergence relativement récente du salafisme jihadiste au Liban, avec des groupes comme l'Isbat Al-Ansar, le Jound Al-Cham, et surtout le remuant Fatah Al-Islam, présente des signes que le jihad irakien déborde au Proche-Orient, qui servirait alors de base arrière pour des frappes en Occident.

En Afghanistan, le déploiement de troupes à l'étranger par l'État cible a lui aussi montré très tôt ses limites. Même sans générer de nouvelles vocations jihadistes, l'engagement de l'armée dans une guerre nécessairement irrégulière est un pari dangereux. Nécessairement irrégulière, car, le but étant de chasser un régime prétendument protecteur d'une OC, ceux qui sont chassés du pouvoir, les chefs locaux, les véritables soutiens de l'OC, les soutiens étrangers de l'OC qui profitent de l'occasion pour s'impliquer se liguent contre les troupes de l'État cible et le nouveau régime qu'il défend.

Rapidement relégué au second plan après l'invasion de l'Irak en 2003, le conflit en Afghanistan a bénéficié de bien moins de moyens, ce qui a permis aux talibans de réaffirmer leur emprise sur de larges parts du pays. C'est ainsi que l'année 2008 s'est révélée la plus meurtrière depuis 2002, et l'année 2009 s'annonçait également très sanglante, en raison de l'élection présidentielle prévue : « on défend, en Afghanistan, et depuis des années, un président et son équipe de corrompus, dont le comportement nourrit l'insurrection », déclare un diplomate français anonyme en août 2009<sup>26</sup>. Du côté des troupes françaises, mais d'autres alliés sont également concernés, ce sont les formations des soldats<sup>27</sup>, les équipements incomplets, inadaptés ou vétustes<sup>28</sup>, les prises de risques tactiques inconsidérés par manque de moyens<sup>29</sup>, les centaines

---

26. Claude Angeli (2009). « Les talibans promus vedettes des médias », *Le Canard enchaîné*, 5 août.

27. Brigitte Rossigneux (2008). « Le rapport qui prédisait l'avenir », *Le Canard enchaîné*, 27 août.

28. Claude Angeli (2008). « Un corps expéditionnaire avec crédits à risques », *Le Canard enchaîné*, 27 août; Brigitte Rossigneux (2008). « Deux hélicoptères un peu pâles pour l'Afghanistan », *Le Canard enchaîné*, 8 octobre.

29. Claude Angeli (2008). « Un échec militaire que l'état-major camoufle », *Le Canard enchaîné*, 27 août; Claude Angeli (2008). « Un rapport au vitriol sur l'embuscade », *Le Canard enchaîné*, 3 septembre; Claude Angeli (2008). « Des chefs de guerre sous haute pression », *Le Canard enchaîné*, 24 septembre; Claude Angeli (2008). « L'embuscade des talibans qu'il fallait cacher », *Le Canard enchaîné*, 29 octobre.

de milliers d'armes disparus<sup>30</sup>, les milliards de dollars d'aide à la reconstruction volatilisés<sup>31</sup>, le manque de soldats et de coopération entre les pays coalisés<sup>32</sup>, les bavures contre des civils<sup>33</sup> qui sont pointés du doigt. Au point que le président Karzaï a lancé sans succès un appel au mollah Omar : « Mon frère, mon cher, reviens dans ta patrie et travaille pour la paix et le bien de ton peuple et arrête de tuer tes frères<sup>34</sup>. » L'engagement en Afghanistan fait craindre à la France des représailles sur son sol, au point qu'elle envisage, comme l'a fait le président Obama, de se rapprocher de la Syrie, lieu de passage des futurs jihadistes maghrébins et européens, afin qu'elle les arrête au retour de leur « formation » en Irak et en Afghanistan<sup>35</sup>. Abandonnant le ton feutré des rapports officiels, le chef d'état-major des armées françaises, Jean-Louis Georgelin, confiait même devant ses collaborateurs en mars 2008 : « Comme je le répète depuis un moment, l'Afghanistan devient un merdier ingérable. Et nous n'avons aucun intérêt à nous y impliquer encore plus<sup>36</sup>. »

En effet, en se retrouvant fixées sur un territoire précis, les armées occidentales en Afghanistan sont passées du statut de défenseur de populations civiles victimes d'actes de terrorisme unanimement dénoncés à celui d'occupant étranger défendant un régime ayant mis en place un gouvernement honni contre un ennemi bien organisé, bien armé, bien financé, bien implanté dans la société<sup>37</sup>. Préventivement, préemptivement ou *a posteriori*, non seulement l'emploi de l'armée contre une OC est donc discutable, l'OC étant insaisissable, mais le déploiement de troupes dans le pays supposé la soutenir et *a fortiori* le renversement de son régime sont un piège fatal. De victime, le pays cible devient

---

30. Claude Angeli (2009). « 220 000 armes “disparues” en Afghanistan », *Le Canard enchaîné*, 25 février.

31. *Ibidem*.

32. Claude Angeli (2008). « Sarko joue les “Monsieur Plus” », *Le Canard enchaîné*, 3 septembre.

33. Cf. « L'aide US au recrutement des talibans », *Le Canard enchaîné*, 27 août 2008. L'article évoque le bombardement du village d'Azizabad, qui aurait causé la mort de 90 civils dont 60 enfants. Les Américains auraient obtenu l'information que des insurgés se cachaient dans ce village de la part d'un Afghan qui avait eu des démêlés personnels avec une famille d'Azizabad. Cet informateur a depuis été exécuté, mais aucune sanction n'a puni les militaires responsables du bombardement.

34. Par Internet, le mollah a joué la carte du consensus : « Si nous restons fermes sur nos positions, confiants en Dieu et unis, les envahisseurs seront obligés de quitter la région. ». Cf. Patrice Lestrohan (2008). « Karzaï fait Hamid-hamid », *Le Canard enchaîné*, 8 octobre.

35. Claude Angeli (2008). « Sarko alimenté chaque jour en infos « terroristes » », *Le Canard enchaîné*, 10 décembre.

36. Claude Angeli (2009). « La guerre dit enfin son nom », *Le Canard enchaîné*, 5 août.

37. Selon des officiers de renseignements français, « La population locale appelle “les pots de chambre” les autorités [afghanes] mises en place par les Occidentaux. [...] Avons-nous vocation à être des cibles au service des “pots de chambre” ? » Cf. Claude Angeli, « Un rapport au vitriol sur l'embuscade », *op. cit.*

rapidement l'agresseur, pendant qu'il engloutit dans une guerre inutile et très difficilement gagnable de précieuses ressources qui pourraient être mieux allouées ailleurs.

La guerre préventive, ou préemptive, étant une option très risquée, l'État cible est condamné à attendre l'initiative des OC. Le contre-terrorisme est condamné à réagir à une attaque, ou à une tentative d'attaque. Prévenir les attaques avant qu'elles n'aient lieu demande beaucoup d'énergie, de temps et de ressources. Toute attaque prévenue ne représente pour la cible qu'un sursis avant la prochaine tentative, alors qu'une seule attaque réussie représente une victoire pour l'OC. Il en découle que les régimes cibles sont vulnérables par essence au terrorisme. Si l'on considère les guérilleros contre un gouvernement, les conditions de victoire pour les deux camps sont déséquilibrées en faveur de la guérilla, comme le rappelle cette phrase attribuée à Raymond Aron : « Les partisans gagnent la guerre s'ils ne la perdent pas, et ceux qui se battent contre les partisans la perdent s'ils ne la gagnent pas. » Similairement, la formule désabusée de Max Abrahms, selon laquelle le terrorisme crée une « tautologie, par laquelle toute attaque terroriste est nécessairement jugée comme victorieuse<sup>38</sup> », montre que les conditions de victoire pour l'OC et sa cible sont bien distinctes. Il s'agit en effet d'une tautologie si l'on reste à un niveau d'analyse. Mais en employant notre distinction entre intention et mobiles, nous pouvons affirmer que toute attaque terroriste est nécessairement victorieuse du point de vue de l'intention (solennellement défier et porter atteinte à l'autorité politique de la cible). Elle ne devient victorieuse du point de vue des mobiles que si elle permet à l'OC de les atteindre (vengeance, appui, statut, transformation des rapports de force). Considéré sous cet angle, le taux de réussite de l'attaque terroriste connaît une forte chute, même si les dégâts commis constituent toujours une forme de victoire, notamment en constituant une forme plus ou moins disproportionnée de vengeance.

La réflexion de Raymond Aron souligne qu'il est plus difficile pour un État de gagner contre des partisans que pour des partisans de gagner contre un État. Il est implicite que l'État doit gagner sur deux plans : il doit regagner la paix et la sécurité civiles ; mais le plus important est de gagner « les cœurs et les esprits » (« *win hearts and minds* », nom donné à une campagne américaine au Viêt Nam), et cette bataille détermine le vainqueur final plus que la bataille physique<sup>39</sup>.

Le corollaire de cette idée est que la lutte contre une OC est possible en employant uniquement l'armée si le gouvernement n'a rien à craindre de son opinion publique. Ainsi, des dictatures latino-américaines ont obtenu des succès en violant les droits de l'homme et en autorisant les arrestations arbitraires et la torture, et sachant que

---

38. Max Abrahms, « Are Terrorists ... », p. 537.

39. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 221.

l'armée était employée sur le plan intérieur, et non déployée contre des étrangers<sup>40</sup>. Mais ce type d'action coûte cher en termes d'image, tant en interne que vis-à-vis des autres États ; il renforce la légitimité de l'OC et accroît son attractivité. Le terrorisme est asymétrique : il exploite les faiblesses de l'adversaire et échappe à la riposte. Il est donc vain de le traiter comme un ennemi dont l'objectif est de devenir un ennemi conventionnel. Notre définition précise que l'OC désire devenir un interlocuteur politique incontournable pouvant parler d'égal à égal avec le gouvernement. Mais la logique de l'asymétrie consiste à ne pas devenir un égal en termes stratégiques tant que le moment de porter le coup fatal au gouvernement n'est pas venu<sup>41</sup>. Arme du faible, le terrorisme profite précisément de l'inadéquation des armées modernes à lutter contre lui. Le piège pour le gouvernement cible est justement de trop s'appuyer sur l'armée pour la seule raison qu'il s'agirait du seul moyen coercitif à disposition. Non seulement les armées contemporaines ne sont pas adaptées à la contre-insurrection, qui de surcroît est dès l'origine une stratégie très aléatoire, mais les moyens employés pour fixer Al-Qaida sur un territoire est générateur d'ennemis imprévus et de désastreux dommages collatéraux<sup>42</sup>. En poursuivant Al-Qaida, les États-Unis ont envahi deux pays qui n'étaient pas menaçants, mais qui sont devenus un cauchemar pour l'armée américaine. D'autres États profitent de cette faiblesse pour extorquer des accords en revendiquant le statut de paria international, comme la Corée du Nord. D'autres, sentant que leur tour pourrait venir, envisagent de placer leur avenir sous le bouclier nucléaire, comme l'Iran, ce qui renforce les tensions internationales.

Le contre-terrorisme ne peut gagner qu'en étouffant le mouvement, en le privant de son soutien populaire et extérieur. Or, en milieu ouvert, ces deux types de soutiens sont relativement aisés à maintenir une fois acquis. Le soutien populaire et le soutien extérieur se renforcent mutuellement : Al-Qaida recrute à l'étranger ses « moudjahidines » néofondamentalistes. Le néofondamentalisme se caractérise par une jeunesse immigrée en Occident, des jeunes ne se reconnaissant plus dans les pratiques religieuses de leurs parents, en rupture et en quête d'une identité fantasmée à la suite de l'acculturation subie en Occident :

---

40. *Idem*, p. 223 et 225.

41. Cf. Barthélémy Courmont et Darko Ribnikar, *Les guerres asymétriques...*, *op. cit.*, p. 54. Les auteurs entendent montrer que la logique terroriste, contrairement à une conception répandue aux États-Unis, ne conduit pas naturellement à l'escalade vers la symétrie (acquisition de moyens conventionnels) ou la dissymétrie (acquisition d'armes de destruction massive). Comme l'histoire le montre, la logique terroriste incite plutôt à l'originalité et à la simplicité des moyens utilisés. L'objectif n'est pas de tuer un maximum de personnes, mais de créer un choc psychologique. Or, si un nombre important de victimes peut créer un tel choc, l'élément essentiel est la surprise et le sentiment de vulnérabilité induit. En outre, un massacre trop important (par exemple avec une bombe nucléaire détonnée dans une ville) pourrait engendrer la dissension jusqu'au cœur de l'OC.

42. *Idem*, p. 356.

[Le néofondamentalisme] réfute le passé, prône un modèle universel et propose une identité musulmane dépassant les nationalités des parents, souvent incomprises et mal vécues par les enfants. La nouveauté de l’Islam occidental réside dans sa déconnexion avec un territoire ou une culture concrète. [...] [Olivier Roy] oppose d’ailleurs les kamikazes palestiniens qui passent leur dernière nuit dans leur famille et dont ils sont la fierté, et le parcours des auteurs des attentats du 11-Septembre, qui avaient rompu avec leurs parents depuis longtemps, pratiquement dès leur conversion – c’est le cas en particulier de Zacharias Moussaoui –, ces derniers découvrant alors avec effarement la vie secrète de leur enfant<sup>43</sup>.

Si l’n’était pas immigré en Occident, Oumar Farouk Abdulmutallab représente ces néofondamentalistes vivant en pays musulman. Il vient, comme les leaders d’Al-Qaida, de l’élite de son pays. Il se sentait désemparé et sans amis, et la religion lui a fourni le supplément d’identité qu’il recherchait. Des membres d’Al-Qaida au Yémen contactés par Internet n’ont pas dû avoir grand mal à le pousser au passage à l’acte lors de ses deux séjours dans ce pays. Pourtant, son problème personnel semblait bien résider dans l’équilibre qu’il a tenté en vain de trouver entre, selon ses termes, « libéralisme et extrémisme [*sic*]<sup>44</sup> ». La multinationalité est aussi un élément des « Arabes afghans » et des jihadistes de la troisième génération. Ils forment des cellules désolidarisées, telles que les décrit Marc Sageman (*cf. supra* note 16). Comme le dit Gilles Kepel : « fils de famille saoudiens pour lesquels le jihad en Afghanistan tenait du *summer camp*, les militants islamistes révolutionnaires sortis des geôles égyptiennes cette année-là, les « bouyalistes » algériens frais émoulus du maquis qui fuyaient la répression – dans l’attente des « beurs réislamisés » des banlieues françaises [...]<sup>45</sup> ». Bref : « *L’oumma* est virtuelle et non territoriale<sup>46</sup>. » En ce qui concerne le soutien extérieur, les talibans, hébergeurs d’Al-Qaida à Jalalabad depuis 1996<sup>47</sup>, ont bénéficié du soutien militaire du Pakistan, qui souhaitait établir un régime ami pour agrandir sa profondeur stratégique face à l’Inde, et de l’attentisme des États-Unis. Concernant le financement, l’organisation peut compter sur des individus fortunés et éventuellement les fonds rassemblés par des organismes de charité.

George Grivas, chef de l’OC EOKA (*Ethniki Organosis Kypriou Agoniston*, Organisation nationale des combattants chypriotes), déclara un jour : « Harding [le maréchal britannique censé pacifier l’île] a persisté dans son erreur : il a sous-estimé son ennemi d’un côté, il a surestimé

43. Pierre Conesa, « Lecture critique... », *op. cit.*, p. 164.

44. Michael Saul (2009). « Flight 253 terror suspect Umar Farouk Abdulmutallab bemoaned his “loneliness” in online postings », *New York Daily News*, 29 décembre, <[www.nydailynews.com/news/national/2009/12/29/2009-12-29\\_flight\\_253\\_terror\\_suspect\\_.html](http://www.nydailynews.com/news/national/2009/12/29/2009-12-29_flight_253_terror_suspect_.html)>.

45. Gilles Kepel, *Jihad*, *op. cit.*, p. 480.

46. Pierre Conesa, « Lecture critique... », *op. cit.*, p. 165.

47. Dominique Thomas, *Les hommes d’Al-Qaida*, *op. cit.*, p. 29.

ses forces de l'autre. Mais on n'utilise pas un tank pour attraper un mulot – un chat suffira<sup>48</sup>. » Manifestement, les leçons des Britanniques n'ont pas encore traversé l'Atlantique.

Les réponses militaires brutes envoient avec succès un message de radicalisation. Oussama ben Laden déclare ainsi à la fin de 2002 que les États-Unis sont une cible, car « vous nous avez attaqués et que vous continuez à le faire<sup>49</sup> ». En réponse à cette réaction, le président Bush affirme :

Nous devons prendre au sérieux les paroles de l'ennemi. Les terroristes ont affirmé leurs objectifs. [...] Ils rejettent la possibilité d'une coexistence pacifique avec le monde libre. [...] Avec nos alliés, nous maintenons la pression sur l'ennemi. Nous ne les laissons pas tranquilles. Nous les combattons partout où ils prennent position, des montagnes d'Afghanistan aux déserts de l'Irak en passant par les îles du Sud-Est asiatique et la Corne de l'Afrique<sup>50</sup>.

Cette spirale de la radicalisation n'a bien sûr presque aucune chance de cesser avant que l'un des deux ennemis devienne trop faible pour lutter, et il s'agira certainement d'Al-Qaïda. Mais cette « incompréhension » n'est pas nécessairement un acte de bonne foi. Olivier Roy souligne que la radicalisation, qui passe par une diabolisation de l'islamisme, voire la complaisance vis-à-vis de l'amalgame avec l'islam (et un mépris ouvert pour les alliés amollis de la « *vieille Europe* »), sert à certains milieux occidentaux à maintenir leur influence dans le monde musulman. Il donne comme exemple l'Irak de Saddam Hussein, laïque, qui s'est vu affublé des clichés sur les musulmans pour l'isoler sur la scène internationale<sup>51</sup>. Cette affirmation montre que les erreurs commises dans la lutte contre le terrorisme coïncident avec des avantages à court terme et que ce n'est peut-être pas un hasard si le gouvernement américain a suivi une politique unilatérale depuis le 11-Septembre.

En tout état de cause, l'écrasante supériorité matérielle de l'Occident, qui lui a fait croire qu'une réponse militaire pouvait être suffisante, se révèle être une source d'affaiblissement moral dans les régimes ciblés.

---

48. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 226, traduction de l'auteur.

49. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 535.

50. Extrait du discours du président Bush sur la « guerre contre la terreur », prononcé le 1<sup>er</sup> novembre 2007, disponible sur le site de l'Heritage Foundation, <[www.heritage.org/Research/homelandsecurity/bush110107.cfm](http://www.heritage.org/Research/homelandsecurity/bush110107.cfm)>.

51. Olivier Roy, *Généalogie de l'islamisme*, p. 114.

## **L**ES EXCÈS DE LA RÉPRESSION SERVENT LES INTÉRÊTS D'AL-QAIDA

Les réponses uniquement militaires et sécuritaires des États-Unis après le 11-Septembre peuvent être considérées comme des surréactions qui témoignent de l'effectivité du terrorisme pour *exercer une pression* sur un gouvernement. Ces gains politiques engrangés par Al-Qaida sont de trois sortes.

Tout d'abord, Al-Qaida est devenue une marque, un signe de ralliement mondialement connu grâce à la surréaction des États-Unis.

La menace perçue est considérée comme le combat du vingt-et-unième siècle au même titre que le combat contre le communisme au vingtième: Oussama ben Laden est crédibilisé par l'acharnement même que mettent les États-Unis à le décrédibiliser. Le 1<sup>er</sup> mai 2003, après l'offensive sur l'Irak, le président Bush déclare: « Avec ces attaques, les terroristes et leurs partisans ont déclaré la guerre contre les États-Unis. Et ils l'ont obtenue<sup>52</sup>. » Mais ce qui est présenté comme une réponse imparable peut facilement devenir une erreur funeste. D'une certaine manière, Oussama ben Laden n'en attendait pas tant: les États-Unis se sont précipités dans le piège en sur-réagissant avec une grande violence, verbale et physique. Un cadeau rhétorique a même été fait à l'argumentation d'Oussama ben Laden: « Cette croisade, cette guerre contre le terrorisme, va durer un moment », déclare, sincèrement, mais avec précipitation, le président Bush le 16 septembre 2001<sup>53</sup>. Alors que les idéologues d'Al-Qaida qualifient systématiquement les Occidentaux de croisés dans un sens absolument dépréciatif, le président Bush a semblé apporter la preuve que les Occidentaux avaient travesti une croisade moderne en « guerre contre le terrorisme », que les chrétiens voulaient à nouveau détruire les musulmans, ce que s'efforçait de démontrer Oussama ben Laden dans ses discours. Prudemment, le président Bush n'a plus employé le terme par la suite. Le président Obama, ayant compris l'importance de comprendre son interlocuteur, a essayé de clore la parenthèse néoconservatrice dans son discours du Caire. Il y parle du « *Saint Coran* » et en cite des passages émouvants, souvent accueillis par des applaudissements. Nous avons montré que le terrorisme fonctionne comme une demande de reconnaissance, d'égale légitimité. Avec ce discours empathique, le président Obama a montré que les États-Unis comprenaient les blocages des sociétés arabo-musulmanes, revendication plus ou moins explicite dans les discours d'Al-Qaida.

---

52. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 233, traduction de l'auteur.

53. *Idem*, p. 237, traduction de l'auteur. Pour les Arabes, les croisades sont loin d'avoir la charge romantique qu'elles portent en Occident. Pour certains, 70 000 musulmans ont été tués lors de la prise de Jérusalem en 1099. Dans sa charte, le Hamas se place en héritier de Saladin, qui chassa les « infidèles » de Jérusalem après 200 ans d'occupation chrétienne.

Par contraste avec le discours néoconservateur martial, lorsque Oussama ben Laden s'adresse directement aux États-Unis, son discours se veut pondéré et lucide :

Je vais donc vous informer des causes de ces événements, et vous parler franchement des moments qui m'ont amené à prendre cette décision, pour vous inciter à réfléchir. Dieu m'est témoin que nous n'aurions jamais pensé à détruire les tours si nous n'avions pas assisté à tant d'injustice et d'oppression de la part de l'alliance américano-israélienne [...]. Les prétendus défenseurs de la liberté à la Maison-Blanche, et les chaînes de télévision qui sont à leurs bottes, se sont-ils souciés de s'entretenir avec eux [des journalistes américains qu'il considère comme « objectifs » et à qui il a donné des entretiens] afin de transmettre au peuple américain ce qu'ils avaient compris des raisons de notre combat contre vous ? Si vous évitez ces causes, vous serez sur la bonne voie pour jouir de la sécurité dont vous jouissiez avant le 11 septembre 2001 [...]; votre sécurité est entre vos mains, et tout État [fédéré] qui ne néglige pas notre sécurité assure la sienne<sup>54</sup>.

Ici, Oussama ben Laden se montre apaisé (« *vous parler franchement* »), évite la provocation (pas de référence aux « *croisés* », au « *petit État des Juifs* », etc.) et, plus important, Oussama ben Laden suggère pour la première fois l'éventualité d'une coexistence pacifique (« *jouir de la sécurité* »). De la même façon, le mollah Omar se permet perfidement de distribuer des leçons de sagesse et d'esprit critique le 25 septembre 2001 : « Vous acceptez tout ce que votre gouvernement vous dit, que cela soit vrai ou non. [...] Ne pensez-vous donc pas par vous-mêmes ? [...] Il serait bien plus judicieux pour vous de faire usage de votre propre jugement et de votre propre compréhension des choses<sup>55</sup>. » Dans une adresse datée du 7 septembre 2007, Oussama ben Laden choisit même ses références non plus parmi les oulémas wahhabites comme à l'accoutumée, mais utilise des références occidentales « de gauche » pour critiquer le président Bush (Michael Sheuer, Noam Chomsky, Emmanuel Todd, William Blum). Il s'inscrit dans la lignée des défenseurs des faibles et des opprimés contre les puissants en dénonçant diverses injustices : les torts causés aux juifs et aux musulmans par l'Inquisition espagnole, l'extermination des Amérindiens, les bombes atomiques à Hiroshima et Nagasaki, les massacres de l'armée américaine au Viêt Nam, le non-respect du protocole de Kyoto par les États-Unis, les grandes entreprises qui profitent de la guerre<sup>56</sup>.

Dans un registre plus percutant, Oussama ben Laden se fait fort de souligner les incohérences, les erreurs, voire les hypocrisies de la politique étrangère américaine, avec un sens redoutable de la formule. Une phrase comme « si [Bush] avait été sincère lorsqu'il a dit qu'il souhaitait la paix, il ne décrirait pas l'individu qui a éventré des femmes

54. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 101, 103, 105 et 111.

55. Slavoj Žižek, *Bienvenue...*, op. cit., p. 94.

56. Voir la transcription du discours sur Counterterrorism Blog, <counterterrorismblog.org/2007/09/obl\_transcript.php#025752>.

enceintes à Sabra et Chatila [...] comme un homme de paix » n'est qu'un exemple frappant de la machine de guerre communicationnelle déployée par Al-Qaida. De telles déclarations ont inévitablement vocation à rassembler au-delà du public de convaincus, et contribuent à éroder une popularité des États-Unis en berne dans de nombreux pays du monde (cf. *supra* note 22).

Ensuite, le coût du terrorisme a été maximisé par les réactions contre-terroristes, au détriment du positionnement stratégique des États-Unis et de l'économie américaine.

En premier lieu, les coûts en matière de rapport de force ont été alourdis par les postures d'intransigeance (« on ne négocie pas tant que la violence continue/avec les preneurs d'otages »). Ce discours démultiplie en réalité l'impact de la violence : le moindre groupe (plus radical que les autres) peut décider du sort des négociations, ou multiplier ses actes pour faire pression. Parmi les trois objectifs (la vengeance, la notoriété, la réaction de la cible) que cherche à atteindre toute OC, Louise Richardson affirme que le premier a été atteint par le 11-Septembre et que les deux autres ont été fournis par la réponse des États-Unis : « En déclarant une guerre à la terreur, loin de nier leurs objectifs, nous leur concédons leurs objectifs, et c'est pourquoi la guerre à la terreur ne pourra jamais être gagnée<sup>57</sup>. » Les objectifs d'Al-Qaida sont atteints par le contre-terrorisme des États-Unis d'une autre façon : par l'intégration par les victimes que le terrorisme peut effectivement détruire leur civilisation. Le « fantasme du scénario catastrophe<sup>58</sup> » crée à la fois une accoutumance à la violence (les attentats doivent être plus violents pour retenir l'attention) et possède les caractéristiques de la prophétie autoréalisatrice : il nous permet de « comprendre la comparaison récurrente entre ces attaques terroristes et les films catastrophes hollywoodiens : l'impensable, qui a eu lieu, était un objet de fantasme, et la plus grande surprise est qu'il soit arrivé à l'Amérique ce qu'elle fantasmait<sup>59</sup> ».

Cette intégration du discours d'Al-Qaida accréditant la capacité du terrorisme à détruire les États-Unis trouve de nombreux témoignages, qui évoquent souvent la panique qui envahit les observateurs à l'idée d'une conjonction entre le terrorisme et le feu nucléaire. Extraits : pour Richard Lugar, sénateur de l'Indiana, les armes de destruction massive posent un problème « *existentiel aux États-Unis* ». Pour le chroniqueur néoconservateur Charles Krauthammer, ces armes posent un problème à la « *civilisation elle-même* ». Selon le chercheur Graham Allison, les OC nucléaires peuvent détruire « *la civilisation telle que nous la connaissons* » et, d'après le chercheur Joshua Goldstein, les mêmes peuvent

57. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 240, traduction de l'auteur.

58. Bernard Brodie, cité dans John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 494.

59. Cf. Slavoj Žižek, *idem*, p. 37-38. Slavoj Žižek rappelle qu'en octobre 2001 le Pentagone a fait appel à des scénaristes et réalisateurs de films catastrophes pour imaginer des scénarios terroristes et les prévenir.

« détruire notre société », et une bombe nucléaire dans Manhattan pourrait « submerger notre nation<sup>60</sup> ». Mais, souligne John Mueller, ces commentateurs n'expliquent pas pourquoi ce terrible potentiel n'a pas encore été lâché sur les États-Unis, alors que plusieurs études se sont piquées de montrer avec quelle insolente facilité il était possible de fabriquer clandestinement une bombe atomique pour une somme modique (le chiffre de cent mille dollars est souvent évoqué). Plus important, il affirme que les OC ne peuvent gagner que si les sociétés cibles modifient d'elles-mêmes leur mode de vie sous la pression de la peur : la victoire résiderait non pas dans l'annihilation de la société cible, mais dans le fait qu'elle reconnaisse la supériorité de son vainqueur.

En second lieu, les coûts matériels du terrorisme sont essentiellement dus à la réaction contre-terroriste. Rappelons que le chiffre d'affaires de la sécurité privée dans le monde est de cent milliards de dollars (environ 7 % des budgets militaires des pays du monde et un tiers du chiffre d'affaires des cent premières firmes d'armement en 2006)<sup>61</sup>. John Mueller affirme que les améliorations de sécurité après-11-Septembre ont coûté plusieurs fois le montant des coûts de l'attentat lui-même.

D'un point de vue militaire, ces coûts explosent. Après les attentats de 1999 en Russie, Moscou relança la guerre contre la Tchétchénie. Selon une étude des économistes Joseph Stiglitz et Linda Bilmes, les coûts de la guerre en Irak (y compris les frais cachés : pénalisation de l'économie, pensions, soins pour les 20 % de blessés graves, etc.) s'élèveraient à trois mille milliards de dollars pour les États-Unis<sup>62</sup>. Pour le Government Accountability Office (GAO, Government Accounting Office jusqu'en 2004, l'équivalent de la Cour des comptes en France), le coût des interventions en Irak, en Afghanistan et en d'autres endroits s'élèvent 888 milliards de dollars entre novembre 2001 et juin 2009<sup>63</sup>. La simple alerte à l'anthrax de 2001 a coûté 5 milliards de dollars, et la demi-heure d'attente supplémentaire dans les aéroports américains coûte 15 milliards de dollars par an, quand les meilleurs profits de ces aéroports dans les années 1990 s'élevaient à 5,5 milliards de dollars par an<sup>64</sup>.

Or, la guerre en Irak a causé plus de morts américaines que durant le 11-Septembre, et a entraîné la mort d'au moins cent mille Irakiens, ce qui alimente le discours d'Al-Qaida sur les exactions des États-Unis contre les musulmans. Sur le plan intérieur, Al-Qaida a remporté une

60. John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 495.

61. Laurent Zecchini (2008). « Les dépenses militaires mondiales ont progressé de 45 % en dix ans », *Le Monde*, mercredi 11 juin.

62. Cf. « 3 000 milliards de dollars, le coût de la guerre en Irak selon Joseph Stiglitz », *Le Monde*, 28 février 2008. Pour le reste du monde, le coût s'élève aussi à trois mille milliards de dollars, soit un coût total de six mille milliards de dollars.

63. Claude Angeli, « Les talibans promus vedettes des médias », *op. cit.*

64. John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 492.

autre victoire, la « guerre contre le terrorisme » a mené l'État à une allocation sous-optimale des ressources, en captant des sommes considérables qui pourraient être affectées à des politiques plus productives, comme les politiques sociales, éducatives, mais aussi la politique économique. La population américaine épargnant peu, et avec la survenue de la crise économique, le gouvernement américain et les banques au bord de la faillite ont dû accroître leur endettement, et donc leur dépendance, vis-à-vis de puissants créiteurs de la péninsule arabique et de l'Asie<sup>65</sup>. « Si les terroristes nous obligent à rediriger nos ressources loin de programmes importants et de la croissance future, dans le but de poursuivre des objectifs de sécurité interne inatteignables, mais populaires, alors ils ont remporté une victoire importante qui hypothèque notre avenir<sup>66</sup>. »

Enfin, à long terme, Al-Qaida pourrait bénéficier de quelques gains politiques : les dérives autoritaires des États cibles et leur usure face à la violence.

Le premier gain politique potentiel peut s'avérer très utile à exploiter. « Sous la pression d'actions terroristes à répétition, les démocraties pourraient se transformer en État policier » affirme Pierre Hassner<sup>67</sup> qui rejoint John Le Carré, écrivant dans le journal *Le Monde* le 19 janvier 2003 : « La réaction au 11 septembre 2001 doit dépasser les espoirs les plus fous d'Oussama : comme à l'époque de MacCarthy, les droits et les libertés publiques que le monde entier envie à l'Amérique se voient systématiquement grignotés. » Les acrobaties judiciaires (*cf. supra* « La déclaration de guerre contre le terrorisme est une déclaration d'échec »), les restrictions de libertés publiques (dues au *PATRIOT Act*), présentées comme un mal inévitable, ont nui à la posture des États-Unis, qui se sont volontairement placés sur le terrain de la morale. Ainsi, les exactions inhumaines d'automne 2003 dans la prison d'Abou Ghraïb ont horrifié les Irakuiens parce qu'elles étaient commises par les « libérateurs » garants du respect de l'individu, alors même qu'ils étaient accoutumés à une violence brutale du temps de Saddam Hussein. En effet, les États-Unis sont astreints à une conduite exemplaire, à la hauteur de l'image d'eux-mêmes qu'ils souhaitent renvoyer. Ces événements ont probablement contrebalancé dans l'opinion les quelques avancées effectuées depuis la chute de Saddam. Les premiers enlèvements en Irak ont eu lieu en avril 2004, et Nicholas Berg fut décapité juste un mois après la révélation du scandale d'Abou Ghraïb. La surréaction est psychologiquement motivée par le caractère insupportable de ne pas réagir devant une violence considérée comme abjecte. Mais plusieurs chercheurs ont tenté de montrer que le terrorisme pose une menace

---

65. *Cf.* « 3 000 milliards de dollars, le coût de la guerre en Irak selon Joseph Stiglitz », *op. cit.*

66. David Banks, analyste en risque, cité dans John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 492.

67. Pierre Hassner (1999). « Le Barbare et le Bourgeois », *Politique internationale*, vol. 84, été, p. 90-91.

objective à la survie de l'État cible pour justifier « scientifiquement » une pulsion morale. Nous avons en effet établi que l'OC cherche non pas la destruction de son ennemi, mais sa reconnaissance. De plus, en tant que stratégie asymétrique, elle indique bien la faiblesse réelle de l'OC. Le terrorisme représente donc bien plus une nuisance qu'une menace pour l'État cible. Même Audrey Cronin, qui a critiqué sévèrement la « guerre contre le terrorisme » et qui rejette « *la surréaction comme la sous-réaction* »<sup>68</sup>, refuse de considérer le terrorisme comme une simple nuisance. Elle s'appuie pour cela sur deux arguments qui sont très discutables<sup>69</sup>. Le premier est que les OC sont toujours plus destructrices. En effet, les attentats font plus de morts en général, mais les armes restent banales, si ce n'est qu'elles sont améliorées (dans le cas des bombes) ou employées de manière plus efficace (le détournement d'avion transformé en missile). L'acquisition d'armes de destruction massives (ADM) est loin d'être une tendance privilégiée par les OC (cf. *supra* note 40 et *infra* note 56). Le second argument est l'idée que le terrorisme est de plus en plus susceptible de provoquer des guerres systémiques. Un tel rapprochement est surprenant et nécessiterait au moins un début d'explication<sup>70</sup>.

Le second gain politique potentiel ne peut se mesurer qu'avec le temps. L'effet de la théorie attributive s'estompe avec le temps<sup>71</sup> : la multiplication des attentats provoque une usure du moral de la cible. Ce phénomène rend les États cibles plus enclins à tenir compte des revendications des OC et à réduire leurs interventions, pour en finir avec la violence. Max Abrahms donne comme exemple le déclin du soutien de la population russe à l'action de Moscou en Tchétchénie (sondage de 2002) et du soutien de la population américaine à l'action de Washington en Irak (sondage de 2005), comme à l'époque de la guerre du Viêt Nam. Le soutien de l'opinion publique, en particulier américaine, ne dépend pas d'un faible nombre de soldats tués, contrairement à ce qui est souvent entendu : il dépend de la perception que la victoire est à portée de main<sup>72</sup>. Or, lors des missions militaires avec intervention au sol, l'opinion américaine est paradoxalement d'un inexorable

---

68. Audrey Cronin, « How al-Qaeda ends: The decline and demise of terrorist groups », *op. cit.*, p. 48.

69. *Idem*, p.43.

70. Audrey Cronin pensait peut-être à l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand en 1914. Mais cet acte n'est pas selon notre définition du terrorisme, qui nécessite l'existence d'une distinction entre cible primaire et cible secondaire. L'archiduc était l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie, dont les comploteurs voulaient soulever le joug sur la Serbie. Il était donc le futur dirigeant des ennemis des nationalistes serbes. Le but n'était pas d'envoyer un message, mais d'éliminer un ennemi. Ensuite, même en le considérant comme un acte terroriste, cet acte n'a fait que faire basculer une situation très instable, sans la créer. Or, Audrey Cronin parle d'un terrorisme qui générerait les conditions d'une guerre systémique.

71. Max Abrahms, « Why terrorism... », *op. cit.*, p. 77.

72. Peter Feaver et Christopher Gelpi (2003). *Choosing your Battles: American Civil-military Relations and the Use of Force*, Princeton, Princeton University Press.

pessimisme<sup>73</sup>. Ainsi, une fois les conflits afghan et irakien terminés, le gouvernement sera probablement confronté à une sorte de syndrome du Viêt Nam, quoique probablement atténué. Dans l'affaire du caporal israélien Gilad Shalit, séquestré depuis plus de deux ans, on assiste également à une « normalisation » des rapports entre le preneur d'otage et sa cible. Si la prise d'otage n'est pas à proprement parler du terrorisme, l'évolution des relations entre Israël et le Hamas est singulière. Le Hamas a transmis à la famille de Gilad Shalit, le 9 juin 2008, une lettre du soldat. Israël estime qu'il s'agit d'une preuve de bonne volonté. En outre, au-delà de la question des otages, « les islamistes sont disposés à mettre un terme à leurs attaques et aux tirs de roquettes en direction d'Israël en échange d'une levée du blocus et de la cessation des incursions de Tsalal. Mais Israël craint que les islamistes profitent de ce cessez-le-feu pour se renforcer<sup>74</sup>. » En novembre 2009, des tractations secrètes entre Israël et le Hamas prennent place en Égypte. En échange de Gilad Shalit, Israël libérerait plusieurs centaines de prisonniers de guerre palestiniens, dont le fondateur et chef de la branche armée du Fatah, Marouane Barghouti. Plusieurs voient dans cette exigence une main tendue du Hamas vers le Fatah<sup>75</sup>. L'écrasement sanglant d'un groupuscule jihadiste, le Jound Ansar Allah (les Soldats des partisans de Dieu), par le Hamas en août 2009 se comprend également dans cette démarche vers la respectabilité que convoite l'organisation. Dès que le groupuscule fut éliminé, le Hamas a publié un communiqué où il a déclaré être en première ligne face aux incursions jihadistes au Proche-Orient. Le message semble être passé, puisque les États-Unis paraissent avoir abandonné l'idée d'un conflit global contre le jihadisme pour parler à la place de lutte contre Al-Qaida<sup>76</sup>. Ce qui permet de se libérer du carcan stratégique des néoconservateurs et d'envisager des négociations avec des « terroristes » locaux si nécessaire. Des discussions avec le Hamas paraissent une solution de plus en plus réaliste, du moins à Washington. Par ailleurs, le Hamas a sensiblement infléchi sa position vis-à-vis d'Israël, puisqu'il s'est dit prêt à accepter la solution de deux États dans les frontières de 1967.

Le terrorisme est donc dans ce cas une stratégie d'usure, de longue haleine et incertaine (le réseau doit rester opérationnel pendant des années avant de voir les premiers résultats), dont les effets se font sentir

---

73. Dominic Tierney (2006). « Quagmire: Why the United States “loses” against insurgencies », communication présentée au Annual Meeting of the International Studies Association, disponible sur le site All Academic qui rend accessibles des travaux soumis lors de conférences et non publiés : <[www.allacademic.com/meta/p100042\\_index.html](http://www.allacademic.com/meta/p100042_index.html)>.

74. Michel Bôle-Richard (2008). « Une lettre du soldat Shalit, otage à Gaza, a été envoyée à sa famille », *Le Monde*, mercredi 11 juin, p. 5.

75. Comme Sami Aoun: Judith Lachapelle (2009). « Il faut sauver le soldat Shalit », *La Presse*, 24 novembre, <[www.cyberpresse.ca/international/200911/24/01-924480-il-faut-sauver-le-soldat-shalit.php](http://www.cyberpresse.ca/international/200911/24/01-924480-il-faut-sauver-le-soldat-shalit.php)>.

76. Walid Phares (2009). « Gaza: Big Jihad vs Little Jihad », *World Defense Review*, 20 août, <[worlddefensereview.com/phares082009.shtml](http://worlddefensereview.com/phares082009.shtml)>.

longtemps après le choc initial de l'attentat. La « déclaration de guerre » est condamnée à l'échec stratégique; c'est une réponse inadaptée et souvent contre-productive, qui nourrit le discours d'Al-Qaida. Mais cette réponse a rapidement connu d'autres limites, du point de vue conceptuel cette fois.



## Une réponse idéale insignifiante, caricaturale et inaudible

*I must fairly say, I dread our own power and our own ambition : I dread our being too much dreaded. It is ridiculous to say we are not men ; and that as men, we shall never wish to aggrandize ourselves in some way or other. [...] We may say that we shall not abuse this astonishing, and hitherto unheard-of, power. But every other nation will think we shall abuse it. It is impossible but that, sooner or later, this state of things must produce a combination against us which may end in our ruin.*

Edmund Burke<sup>1</sup>

1. «Je dois bien le reconnaître, je redoute notre *propre* puissance et notre *propre* ambition : je redoute que nous soyons trop redoutés. Il serait ridicule de nous placer au-dessus des faiblesses humaines ; et que, bien qu'étant humains, nous ne voudrions jamais nous agrandir d'une manière ou d'une autre. [...] Nous pouvons dire que nous n'abuserons jamais de ce pouvoir ahurissant et sans précédent dans l'histoire. Mais toutes les autres nations penseront que nous en abuserons. Il est impensable de croire

## **L** IDÉOLOGIE NÉOCONSERVATRICE DE LA « GUERRE À LA TERREUR »

Selon Jean Baechler, l'idéologie est définie comme une « une formation discursive polémique, grâce à laquelle une passion cherche à réaliser une valeur par l'exercice du pouvoir dans une société [...] Une idéologie n'est ni vraie, ni fausse, elle ne peut être qu'efficace ou inefficace, cohérente ou incohérente<sup>2</sup>. » L'idéologie néoconservatrice comme machine de guerre au service d'une idéologie transformatrice du monde illustre de façon crue cette définition de Jean Baechler.

Le néoconservatisme peut se définir comme la justification de l'hégémonie américaine par la diffusion (plus ou moins forcée) de valeurs précises : la démocratie libérale à l'image des États-Unis<sup>3</sup>. Il combine donc une vision conflictuelle du système international (comme les réalistes) et une volonté de contribuer à un monde meilleur et plus sûr (comme les idéalistes). Cette combinaison est audacieuse notamment le résultat de la sociologie des penseurs néoconservateurs : de nombreux sont issus de la gauche, puis sont passés à droite avec le temps, permettant à cette idéologie de séduire au-delà des cercles qui l'ont conçue. Le père de cette idéologie est Albert Wohlstetter (dont Richard Perle et Paul Wolfowitz sont des disciples), qui l'appuie sur un progrès constant des armements. Wohlstetter a en effet conceptualisé la logique de victoire d'une guerre nucléaire par une force de seconde frappe incapacitante (précipitant dans les faits la course aux armements nucléaires), des projectiles de précision (limitant les « dommages collatéraux » et évitant d'avoir à recourir à une stratégie d'annihilation) et surtout un modelage discursif de l'ennemi (permettant de faciliter le recours à la force comme instrument de politique étrangère et pour gagner la bataille « des cœurs et des esprits »)<sup>4</sup>.

Cette intuition de bénéficier d'une « destinée manifeste », qui se vérifie aujourd'hui par la diffusion de la paix démocratico-libérale, est une constante dans les esprits des dirigeants américains : « La grande force de cette nation doit être utilisée pour promouvoir un équilibre du pouvoir qui favorise la liberté<sup>5</sup>. » La « destinée manifeste » a été remise au goût du jour par plusieurs universitaires qui ont été influencés par cette croyance. Pour eux, le monde est dans un schéma de « fin de

---

que, tôt ou tard, cet état de fait ne produise pas contre nous une combinaison de forces qui résultera dans notre ruine.» Traduction de l'auteur d'un extrait de Edmund Burke (1826). «Remarks on the policy of the allies with respect to France», dans Edmund Burke, *The Works of Edmund Burke*, vol. IV, Boston, Wells and Lilly, p. 112, <[books.google.ca/books?id=nfIoAAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs\\_v2\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q=unheard-of&f=false](http://books.google.ca/books?id=nfIoAAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_v2_summary_r&cad=0#v=onepage&q=unheard-of&f=false)>.

2. Jean Baechler (1976). *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Paris, Gallimard, p. 60-61.

3. Jean-Frédéric Légaré-Tremblay, *l'Idéologie néo-conservatrice...*, op. cit., p.23.

4. *Idem*, p. 67-70.

5. Stephen Walt, *Pourquoi...*, op. cit., p. 86. Citation d'un discours du président Bush sur la stratégie nationale de sécurité en 2002.

l'Histoire» (formule de Francis Fukuyama), qui devrait arriver une fois survenu le « choc des civilisations » (formule de Samuel Huntington)<sup>6</sup>, évidemment conclu par la victoire du « monde libre » contre l'« axe du mal », qui remplace « l'empire du Mal » (la pensée de la guerre froide a été recyclée pour servir contre le jihadisme).

Plus concrètement, ce choc fait « de l'islam – flanqué du confucianisme – l'autre par excellence de l'Occident, un autre hostile que ramasse la formule fameuse de l'auteur : “Le monde de l'islam, en forme de croissant, a des frontières sanglantes”. » Un islamologue britannique proche du vice-président Cheney entérinait la vision d'une vieille Europe décadente en raison de sa mollesse « munichoise », contaminée par l'islam, propagée par une immigration incontrôlée, et devenant finalement « un simple appendice démographique de l'Afrique du Nord ».<sup>7</sup> Ce « Grand Récit de la terreur » fait de la France le chef de file de cet « axe des veules » (*axis of weasel*, *weasel* étant un paronyme de *evil* de l'*axis of evil*, « l'axe du mal »), France qui a reçu la monnaie de sa pièce pour son opposition aux États-Unis avant la guerre d'Irak. En effet, elle connaît en novembre 2005 dans les banlieues des émeutes violentes, transformées pour l'occasion et par prestidigitacion en avatar d'Al-Qaida en France<sup>8</sup>.

- 
6. Cependant, la nature belligène des civilisations incite Samuel Huntington à critiquer l'impérialisme culturel des États-Unis et de l'Occident, qui va précipiter ce choc. Cette nuance est bien sûr beaucoup moins mise en avant lorsque l'article de Samuel Huntington est cité. Ce qui peut se comprendre, lorsque l'on voit que Samuel Huntington insiste sur l'altérité civilisationnelle pour définir le nouvel ennemi mondial, la place des États-Unis (« On comprendra où, dans cette analyse, se situent les États-Unis : en haut et en avant de tous ») et sa proximité avec le gouvernement de George Bush (« Huntington adopte consciemment la position du conseiller et non celle de l'universitaire pour présenter son analyse politique, ses prédictions et propositions politiques » affirment Bigo et Haine). Cf. Frédéric Ramel (1998). « Repenser le concept d'ennemi dans l'après-guerre froide », *Stratégique*, vol. 72, n° 4 (disponible sur le site de l'Institut de stratégie comparée, de la Commission française d'histoire militaire et de l'Institut d'histoire des conflits contemporains, rubrique « Publications de référence », « *Stratégique*, n° 72 », <[www.stratisc.org/strat72\\_Ramel\\_tdm.html](http://www.stratisc.org/strat72_Ramel_tdm.html)>). Si Fukuyama a nuancé sa position depuis la fin de l'euphorie post-guerre froide, Samuel Huntington a réaffirmé sa croyance en la validité de sa théorie du choc des civilisations.
  7. Gilles Kepel, *Fitna*, *op. cit.*, p. 88. Gilles Kepel moque cette littérature « à l'estomac », rappelant l'origine cathartique du croissant des boulangeries autrichiennes, inventé après la rupture du siège (et par conséquent du jeûne) de Vienne en 1683. Il ajoute un fait important : « le néoconservatisme est un style, au moins pour les plus talentueux de ses adeptes ». Concernant l'« islamologue britannique » en question, Gilles Kepel semble faire référence à Bernard Lewis, cf. Gilles Kepel, *Terreur et martyre*, *op. cit.*, p. 197.
  8. Le présentateur néoconservateur Bill O'Reilly croit tenir sa vengeance contre la France brandissant le veto à l'ONU : « La France est maintenant assiégée par des musulmans agressifs, et la faiblesse du gouvernement Chirac s'étale aux yeux du monde. [...] Chirac et les médias français n'ont pas cessé d'affaiblir la guerre contre le terrorisme [...] La France a enfoui sa tête dans le sable, et se retrouve aujourd'hui avec un désastre sur les bras. » Suivant l'analyse de plusieurs chercheurs, Gilles Kepel montre que ces gesticulations revanchardes n'ont aucun fondement, et que les émeutes ont eu pour principale cause les déceptions de l'intégration économique, sociale et citoyenne, cf. Gilles Kepel, *Terreur et martyre*, *op. cit.*, p. 276, 282 et 288.

Incidentement, l'idéologie néoconservatrice permet de justifier la sauvegarde des intérêts des États-Unis au Moyen-Orient, les mêmes depuis 1945 : sécuriser Israël et assurer des approvisionnements abondants et peu chers en pétrole. Le 11-Septembre a permis au gouvernement d'entrer unilatéralement et militairement au Moyen-Orient pour surveiller d'un peu plus près ses intérêts, et de « résoudre la quadrature du cercle » moyen-oriental (cf. *supra* note 18). L'expansion de la démocratie libérale ressemble ainsi fort à une « *soft pax americana* », la « paix de l'empire par invitation ». Cette volonté d'imposer le « *consensus démocratico-libéral* », s'il peut sembler irréprochable et même louable, cache des modalités moins avouables d'application et de maintien de cette paix. Comme l'affirme Paul Wolfowitz avec une fermeté touchante de naïveté, il ne sera pas dit que les États-Unis auront fui leurs responsabilités : « [le leadership mondial requiert] la démonstration que nos amis seront protégés et bien traités, que nos ennemis seront punis, et que ceux qui nous refusent leur soutien vivront en regrettant d'avoir agi ainsi<sup>9</sup> ».

En cas d'échec de cette *pax americana*, les dirigeants néoconservateurs veulent se convaincre qu'ils n'auront pas tout perdu : « Nous serons peut-être, à un moment donné, les seuls qui restent. Ça me convient. Nous sommes l'Amérique » affirme, émouvant, le président Bush à propos de la « guerre contre le terrorisme<sup>10</sup> ». Cette aspiration à perpétuer une domination des relations internationales (certes moins belliqueuse que la colonisation ou la conquête) n'est pas rassurante pour les pays les plus vulnérables, qui expriment leur rejet de cet état de fait, et de la suprématie occidentale d'une manière générale : « Il n'y a pas de différence entre le discours des colonisateurs britanniques, français et néerlandais [...] et celui des empires coloniaux modernes », affirme un chroniqueur du journal égyptien *Al-Ahram*<sup>11</sup>.

Cette idéologie, frappée du sceau de la condescendance paternaliste dont elle couronne ceux qui la professent, ressemble étrangement à certain vieux refrain, malgré le vernis d'originalité qu'elle s'applique à revendiquer : le « fardeau de l'homme blanc » devient avec les néoconservateurs le « fardeau du démocrate blanc ». Ici, il n'est plus question d'apporter la « civilisation », mais plus sobrement la « démocratie ». Autrement dit : la croisade démocrate sera longue et difficile, mais il n'est que justice d'en faire bénéficier tous ces malheureux pays arriérés, qui en tremblent de reconnaissance, et en retour ces dictatures si menaçantes et peu ouvertes au libre-échange seront éliminées. Cette idéologie se révèle être, plutôt qu'une explication fondée sur une lecture affûtée et exhaustive de la réalité postguerre froide, une représentation binaire du monde, marquée par...

---

9. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 117.

10. *Ibidem*.

11. *Idem*, p. 88.

[...] le décalage entre la génération fondatrice et les « enfants terribles », les épigones qui reprendront les articles de foi de la doctrine, *ne varietur*, face à un nouvel ennemi, au service d'une cause qu'ils mélangeront avec l'anticommunisme du passé, se privant ainsi des moyens d'intellection nécessaires face au défi que rencontre l'Amérique avec le tournant du siècle, chaussant les béquilles de papa – dont les verres pour presbytes ne sauront corriger la myopie conceptuelle de la jeune génération<sup>12</sup>.

La teneur idéologique très forte de la conception du monde et du rôle des États-Unis des néoconservateurs au pouvoir est un facteur d'instabilité des relations internationales. Elle est susceptible de cautionner le discours d'Al-Qaïda sur l'Occident « arrogant et oppresseur », dans un mouvement perpétuel de provocations et de contre-provocations déstabilisantes :

[Le 11-Septembre est arrivé] alors que la situation était parvenue à ce degré de frustration, de désespoir et d'atavisme parmi les musulmans – hormis ceux qui craignent Dieu [les jihadistes] –, d'injustice, d'arrogance et d'agressivité au sein de l'alliance américano-sioniste au point que le pays de l'oncle Sam s'enfonçait dans le péché, se repaissait de despotisme, grimaçant envers le monde, allant son chemin, insouciant et joyeux, persuadé d'être intouchable, alors advint la catastrophe<sup>13</sup>.

La guerre contre Saddam ayant été fondée sur deux mensonges d'État principaux (à savoir : la présence d'armes de destruction massive, les liens entre Saddam et Al-Qaïda), la laborieuse reconstruction de l'Irak laisse les Américains perplexes face à leurs élus, ce qui laisse le champ libre pour la logomachie d'Oussama ben Laden. Le problème de ressentiment contre les États-Unis n'est pas posé par ce qu'ils sont<sup>14</sup> ni par leur puissance, mais par ce qu'ils en font sur la scène internationale<sup>15</sup>. L'unipolarité d'après la chute du Mur a propulsé les États-Unis comme première puissance solitaire, position qui les pousse à s'impliquer dans de nombreuses affaires régionales, et consécutivement les place en position de cible privilégiée. Ainsi, une étude de 1997 du Conseil scientifique de la défense montrait « une forte corrélation entre l'implication américaine dans les problèmes internationaux et l'accroissement des attaques terroristes contre les États-Unis<sup>16</sup> » ; et ce, tandis que l'ancien négociateur en chef palestinien, Saeb Erekat, affirmait en 2003 :

La plus grande partie de la population arabe admire les libertés et la démocratie américaine, et ne ressent pas d'hostilité envers les Américains en tant que peuple. Mais cette même population est horrifiée autant qu'irritée par une politique étrangère américaine qui fait peu, pour ne pas dire rien, pour promouvoir les mêmes libertés et la démocratie au

---

12. Gilles Kepel, *Fitna*, *op. cit.*, p. 85.

13. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, *op. cit.*, p. 85.

14. Al-Qaïda n'attaque pas d'autres pays aux valeurs similaires, mais absents de la scène moyen-orientale.

15. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 91.

16. *Idem*, p. 93.

Moyen-Orient. Les Américains se perçoivent comme les tenants de la liberté, de la justice et de l'État de droit, mais l'image que leur politique étrangère projette vers le monde arabe est souvent l'exact opposé. C'est l'image d'une puissance pseudocolonialiste appliquant des doubles critères et soutenant des régimes illégitimes [...], tout cela dans le but de faire progresser ses propres intérêts politiques et économiques<sup>17</sup>.

La confiance des dirigeants américains d'être dans leur bon droit a conduit le sénateur démocrate Robert Byrd, qui venait de quitter le poste de président *pro tempore* du Sénat, à critiquer avec virulence l'aveuglement et l'assurance du gouvernement, un mois avant l'invasion de l'Irak :

L'idée de la préemption [...] est un tournant radical de la conception traditionnelle de la légitime défense. Elle apparaît comme étant en contradiction avec le droit international et la charte de l'ONU. [...] Ce gouvernement a transformé le patient art de la diplomatie en menaces, diffamations, et en insultes d'un genre qui reflète bien peu l'intelligence et la sensibilité de nos dirigeants, et qui va avoir des conséquences pendant des années.

Traitant les chefs d'État de « pygmées », qualifiant des pays entiers de « mauvais », dénigrant les puissants alliés européens comme étant hors de propos – ces types d'insouciances ne peuvent qu'apporter des résultats négatifs. [...]

Dans l'espace de deux petites années, ce gouvernement irréfléchi et arrogant a engagé des politiques qui pourraient générer des conséquences désastreuses pendant des années. [...]

Franchement, nombreuses ont été les adresses de ce gouvernement qui furent outrageantes. Il n'y a pas d'autre mot. Et pourtant, les silences répétés de cette chambre sont assourdissants ! Assourdissants<sup>18</sup> !

D'autres élus américains ont émis des critiques face à l'« union sacrée » qui a conduit de nombreux élus à approuver sans réserve le président Bush ou à autocensurer leurs propos. C'est le cas du sénateur démocrate Patrick Leahy, président de la commission judiciaire, qui a averti dès novembre 2001 sur les dangers de la frénésie sécuritaire. Il craignait que les États-Unis ne finissent par s'aliéner leurs alliés, qui les verraient « ressembler à ceux contre lesquels nous luttons<sup>19</sup> ». Il s'inquiétait également de voir l'Exécutif passer au-dessus du Congrès pour établir des lois restreignant les libertés publiques, faisant écho aux préoccupations grandissantes des sénateurs.

17. *Idem*, p. 92 et 293 note 73.

18. Robert Byrd (2003). « Reckless administration may reap disastrous consequences », prononcé au Sénat le 12 février, disponible sur le site de l'ONG Common Dreams : <[www.commondreams.org/views03/0212-07.htm](http://www.commondreams.org/views03/0212-07.htm)>, traduction de l'auteur.

19. Barthélémy Courmont, *L'empire blessé...*, *op. cit.*, p. 150.

Toutefois, les failles conceptuelles de l'idéologie néoconservatrice ont été masquées par la revendication d'un statut de victime qui a permis de contrer toute critique, en invoquant notamment le patriotisme pour couper court à toute contestation.

## **L** A COMMUNICATION CONTRE-TERRORISTE EST DOMINÉE PAR LA PEUR ET AFFAIBLIE PAR LE MANQUE DE CRÉDIBILITÉ

La surréaction des États-Unis après le 11-Septembre répond à des logiques politiques et émotionnelles. L'idéologie néoconservatrice préfère la ligne de fermeté de ne pas négocier. Ainsi, le document du Project for a New American Century « A clean break: A new strategy for securing the realm », publié en 1996<sup>20</sup>, affirme que tenter de négocier entre Israéliens et Palestiniens, comme ce fut le cas en 2008, la « paix contre la terre » est un signe de faiblesse. Le document promeut l'idée de négocier la « paix pour la paix ». On retrouve donc l'argument de Robert Aumann qui critiquait la décision du premier ministre Ariel Sharon de se retirer de Gaza. Mais cette attitude nuit à l'efficacité du contre-terrorisme de deux façons.

Tout d'abord, ces réactions peuvent être analysées comme des réactions de peur. La phraséologie d'Al-Qaida prétend montrer que la ligne dure adoptée par le gouvernement Bush est précisément un signe de faiblesse. Il tente ainsi de conforter ses troupes dans l'illusion de l'efficacité de leur action : « Nous aimons la mort dans la voix de Dieu autant que vous aimez la vie », affirme Oussama ben Laden à CNN en 1997 lorsque les journalistes lui demandent si les services secrets saoudiens ont tenté de l'éliminer<sup>21</sup>. Dans ses « Recommandations tactiques », il tente de transformer la puissance américaine en faiblesse, dans l'espoir de transformer un vœu en prophétie autoréalisatrice (la vaillance des jihadistes compensant leur infériorité conventionnelle) :

Ne vous laissez pas impressionner par cette face, celle de l'Amérique et de son armée, car nous les avons frappés à maintes reprises et les avons battus maintes fois : ce sont les plus lâches des hommes. En affrontant l'ennemi américain, nous avons bien vu qu'il a surtout recours à la guerre

---

20. Ce document, signé notamment par Richard Perle et Douglas Feith, propose trois axes stratégiques pour Israël : créer une alliance stratégique avec la Turquie et la Jordanie pour sécuriser la frontière nord, sortir de la dépendance économique et énergétique d'avec les États-Unis, exiger le droit de poursuivre les combattants palestiniens dans les territoires gérés par l'Autorité palestinienne (voir le rapport sur le site de l'Institute for Advanced Strategic and Political Studies, <[www.iasps.org/pubs/stratpubs.htm#pap](http://www.iasps.org/pubs/stratpubs.htm#pap)>).

21. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, op. cit., p. 59.

psychologique, du fait de ses énormes moyens de propagande, ainsi qu'aux bombardements aériens massifs afin de masquer ses points faibles : la peur, la couardise et le manque d'esprit combatif du soldat américain<sup>22</sup>.

Oussama ben Laden poursuit en donnant l'exemple de la chasse à l'homme qu'il a subie à Tora Bora, le 30 novembre 2001, son évanouissement dans la nature durant l'attaque étant présenté comme un échec supplémentaire des États-Unis. Et ce, d'autant plus que le *Washington Post* du 17 avril 2002 annonce que l'armée reconnaît des erreurs dans la gestion de cette opération, qui fut apparemment la meilleure occasion d'arrêter le chef d'Al-Qaida<sup>23</sup>.

De plus, la présentation de la « guerre contre le terrorisme » comme des représailles légitimes après le 11-Septembre ignore le fait qu'Al-Qaida décrivait déjà cet attentat comme des représailles contre les « injustices » de la politique étrangère des États-Unis au Moyen-Orient. Comme le gouvernement américain s'estime victime et vulnérable, il prend des libertés avec ses principes juridiques fondamentaux (*cf. supra* « La déclaration de guerre contre le terrorisme est une déclaration d'échec »); dans son opinion dissidente de l'arrêt du 12 juin 2008, le juge Antonin Scalia affirme que « les États-Unis sont en guerre contre les islamistes radicaux, [et que] ce jugement va certainement causer des morts américaines supplémentaires<sup>24</sup> »), ce qui aggrave le ressentiment des jihadistes :

Puis, lorsque les combattants constatèrent que le gang de la Maison-Blanche ne voyait pas clairement les choses, et qu'en outre son chef (cet idiot auquel ils obéissent) prétendait que nous envions leur mode de vie, alors que la vérité que cache le Pharaon de ce siècle [symbole du pouvoir injuste] est que nous les attaquons à cause de leur injustice dans le monde islamique, et surtout en Palestine et en Irak, ainsi que leur occupation de la terre des deux sanctuaires<sup>25</sup>.

La « guerre contre le terrorisme », qui lutte contre le Barbare contemporain (l'ennemi insaisissable, frustré et criminel), ajoute pour ainsi dire une étape à l'Histoire avant qu'elle arrive à sa fin, lorsque la démocratie sera adoptée par tous les États et que la guerre aura disparu. « La figure du Barbare n'apparaît pas comme éternelle, mais plutôt comme une construction historique qui contribue à réaffirmer le rôle de l'État en tant qu'instance protectrice » affirme Frédéric Ramel,

---

22. *Idem*, p. 79 et 81.

23. Barton Gellman et Thomas E. Ricks (2002). « U.S. concludes Bin Laden escaped at Tora Bora fight; Failure to send troops in pursuit termed major error », *The Washington Post*, 17 avril.

24. Linda Greenhouse (2008). « Justices, 5-4, back detainee appeals for Guantánamo », *The New York Times*, 13 juin, <[www.nytimes.com/2008/06/13/washington/13scotus.html?\\_r=1](http://www.nytimes.com/2008/06/13/washington/13scotus.html?_r=1)>.

25. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte, op. cit.*, p. 83.

développant le propos d'Alain Joxe<sup>26</sup>. De ce point de vue, la réaffirmation par l'État de la sécurité comme son activité privilégiée (et non pas le bien-être de ses ressortissants) révèle paradoxalement sa fragilité : « [L'État] n'a plus rien à offrir à ses citoyens que la protection, et il a tout intérêt à perpétuer l'insécurité qui crée la demande de protection<sup>27</sup>. »

Ensuite, d'un point de vue strictement communicationnel, le fait de répéter le même signal alors qu'il y a incompréhension ou incrédulité ne fait qu'amplifier le malentendu. En reprenant la méthode de Max Abrahms sur l'intelligibilité et la crédibilité du message terroriste (cf. *supra* notes 2, 6), appliquée au contre-terrorisme, on obtient le résultat suivant :

- pas de manque de compréhension : de nombreux discours de dirigeants d'Al-Qaida montrent qu'ils comprennent la réaction des États-Unis, mais également les justifications réalistes de leur discours : « Les Américains mentent à tout le monde en disant : “Nous avons des intérêts dans la région, et nous ne bougerons pas tant que nous ne les aurons pas garantis.” Un ennemi pénètre chez vous pour voler votre argent. Vous lui dites : “Tu me voles ?” Il vous répond : “Non... Je défends mon intérêt.” Ils vous trompent et les gouvernements de cette région sont tombés dans le piège<sup>28</sup>. » Cela laisse penser que les jihadistes avaient prévu cette réaction, et qu'ils l'ont sans doute recherchée pour mieux la critiquer après, en annonçant que le masque était tombé.

L'argument qui contredit cette recherche de la surréaction est que celle-ci a détruit le sanctuaire soudanais puis afghan, compromettant l'avenir du jihad. Max Abrahms explique cet argument : Oussama ben Laden prenait les États-Unis pour un « *tigre de papier* » et pensait que dans cet état de faiblesse ils réagiraient par des « gesticulations ou des concessions politiques<sup>29</sup> ». Ce n'est peut-être pas faux, et Oussama ben Laden a peut-être espéré que la lutte serait aussi facile. Mais il est bien plus probable qu'il ait prévu qu'elle ne le serait pas, et la surréaction s'inscrit dans son plan. Oussama ben Laden n'est pas lié à un territoire, la perte d'un sanctuaire étant remplacée par la création d'un autre. Et le piétinement que connaissent encore à l'été 2009 la pacification et la reconstruction du pays a permis au mollah Omar, voire à Oussama ben Laden lui-même, de ne pas se réfugier très loin. C'est en effet dans les zones tribales pakistanaises, à la frontière avec l'Afghanistan, que de fortes concentrations de talibans se regroupent et s'organisent sous l'égide de jeunes jihadistes. Parmi les figures remarquables, Beïtullah

26. Frédéric Ramel, cours de master « Théories contemporaines de la sécurité », Université Lyon III, 2007-2008, p. 86, citant Alain Joxe (2004). « Barbarisation et humanisation de la guerre », *Asterion*, n° 2, juillet.

27. Citation d'Anselm Jappe, rapportée par Jean-Luc Porquet, « Pourvu que ça pète ? », *op. cit.*

28. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, *op. cit.*, p. 75.

29. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 531.

Mehsud, qui avait entre 35 et 40 ans, présumé mort après l'attaque de drones américains sur sa maison le 7 août 2009<sup>30</sup>. Rapidement arrivé à la tête des jihadistes du Tehrik at-taliban Pakistan (TTP, Mouvement des talibans du Pakistan), il avait réussi à se tailler par la force un sanctuaire dans les zones tribales, accueillant les talibans en fuite à la fin de 2001. Il a profité pour cela de la tergiversation d'Islamabad, partagée entre concessions et fermeté, avec qui il a passé des accords en 2005, puis en 2008. Cette mort ne semble pas avoir freiné l'activisme du TTP, qui a annoncé le même jour que le mouvement devrait désigner un successeur d'ici la fin de la semaine, et laissait entier le problème de la porosité de la frontière. Effectivement, un autre mouvement, le réseau Haqqani, est au cœur du problème, car il est, selon un représentant de l'OTAN, « le pont entre les zones tribales pakistanaises et l'Afghanistan et entre les talibans et Al-Qaida<sup>31</sup> ».

La surréaction des États-Unis a causé un sacrifice nécessaire des bases arrière pour tenter d'atteindre les objectifs stratégiques du jihad, à savoir la rupture de tout lien entre Occident et Islam, puis la mobilisation populaire. « La conséquence positive la plus importante des attaques de New York et Washington a été de montrer la réalité du combat entre les croisés et les musulmans, de révéler l'ampleur de la rancœur que nous portent les croisés, une fois que ces deux attaques ont dépouillé ce loup de sa peau de mouton, et qu'il est apparu sous son visage affreux<sup>32</sup>. » Deux causes conjoncturelles peuvent expliquer ce sentiment d'être détesté par l'Occident : la logomachie du gouvernement Bush et la volonté de diaboliser l'ennemi pour rassembler ses sympathisants.

Il reste difficile néanmoins de savoir si la « guerre contre le terrorisme », réaction souhaitée, a renforcé ou affaibli Al-Qaida. Au plan réel, le réseau a perdu ses bases arrière, mais frappe désormais à partir de cellules franchisées, comme la cellule de Madrid, Al-Qaida

30. Deux responsables talibans, et les autorités pakistanaises, confirment la probable réussite de l'assassinat, tandis que les responsables américains se montrent prudents. On attribue à Mehsud la responsabilité de l'attentat contre Bénazir Bhutto (qu'il niait), et la mort de centaines de chefs tribaux. Cf. Jacques Follorou (2009). « La "probable" mort du chef des talibans pakistanais confirmée par Islamabad », *Le Monde*, dimanche 9 – lundi 10 août; AFP (2009). « Les talibans confirment la mort de leur chef, Baitullah Mehsud », *France 24*, 25 août, <iphone.france24.com/fr/20090825-taliban-mort-pakistan-chef-baitullah-mehsud-?NAVI=NEWS>. Son cas est intéressant, car il était à cheval sur les catégories « guérilla » et « terrorisme » : guérillero contre le gouvernement pakistanais quand il réclamait la création d'une zone d'application de la charia sous son contrôle; terroriste, car cette zone permettait de défier l'autorité américaine en Afghanistan. Sa succession est assurée par Hakimullah Mehsud, qui s'est imposé face aux autres prétendants, cf. AFP (2009). « Les talibans ont désigné un successeur à leur chef Baitullah Mehsud », *France 24*, 22 août, <www.france24.com/fr/20090822-pakistan-taliban-baitullah-hakimullah-mehsud-succession-chef-mouvement-islamistes>.

31. Jacques Follorou, « La « probable » mort du chef des talibans pakistanais confirmée par Islamabad », *op. cit.*

32. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, *op. cit.*, p. 87.

en Mésopotamie ou Al-Qaïda au Maghreb islamique, sans compter les OC préexistantes qui se sont alliées à Al-Qaïda. Cependant, la multiplication des attentats et les excès des soldats d'Al-Qaïda (Abou Moussab Zarqawi « l'émir des égorgeurs<sup>33</sup> », bourreau des chiïtes irakiens) ont lassé et détourné une partie des sympathisants de la première heure en Irak. Les pays limitrophes de l'Irak ont de plus toujours veillé à brider l'émergence d'OC salafistes jihadistes (le maillon faible étant le Liban, qui n'a pas la capacité de se débarrasser de ces groupes). Mais du côté de l'Afghanistan, avec un Pakistan affaibli et infiltré par les islamistes jusque chez les militaires, la création du TTP et du Haqqani montre l'effet multiplicateur du jihad afghan pour susciter des vocations. Le bilan opérationnel d'Al-Qaïda est donc mitigé : un sanctuaire détruit, mais en voie de reconstitution rapide, des moyens réorientés sur l'ennemi proche, l'émergence d'OC concurrentes. Mais concernant le bilan idéal, Al-Qaïda remporte plusieurs victoires : Washington a été poussé à la faute par la dénonciation publique des excès de sa politique étrangère, il a montré que les États-Unis n'étaient pas invulnérables, il a galvanisé les déçus de la mondialisation, perçue comme un phénomène lancé par les États-Unis et à leur service<sup>34</sup>.

En d'autres termes, Al-Qaïda comprend le message de réaction des États-Unis, et s'en félicite, mais juge que les décisions prises sont infondées et obligent les jihadistes à poursuivre la lutte.

- un manque de crédibilité : le signal contre-terroriste manquant de fondements pour Al-Qaïda, celle-ci en conclut que les opérations menées par les États-Unis dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » sont des actes chers et inefficaces. Ainsi, Al-Qaïda estime que le rapport de force en faveur des États-Unis bascule progressivement en sa faveur, grâce à la « guerre d'usure » qu'elle mène. Néanmoins, le discours public d'Oussama ben Laden fait partie de la propagande jihadiste, et on peut imaginer qu'il estime en privé que les États-Unis sont en réalité beaucoup plus forts et qu'il sera presque impossible de les battre sans soulèvement global. Mais l'important est le message de confiance qu'il diffuse. À cela s'ajoutent le millénarisme et les invocations de Dieu, qui indiquent que l'analyse stratégique d'Al-Qaïda peut être biaisée par le presentiment que la justice d'Allah est sur le point d'être réalisée sur Terre, et que la chute du « Satan » américain n'est qu'une question de temps. Même des stratégestes jihadistes pessimistes, comme Abou Moussab Al-Souri, qui a une vision pessimiste de l'évolution du jihad, affirment que cette guerre d'usure n'est qu'une première étape sur le chemin de la victoire du salafisme jihadiste : le jihad devrait se recentrer sur une stratégie défensive, ancrée dans les populations, mais la victoire ne peut manquer de leur échapper, en raison de l'illusion messianique (*cf. supra* note 48).

33. *Idem*, p. 139.

34. Pierre Conesa, « Lecture critique... », *op. cit.*, p. 166.

Dans son « Message au peuple américain », Oussama ben Laden revient sur les raisons qui l'autorisent à croire que la victoire approche :

Comme nous l'avons déjà dit, il nous a été facile de provoquer cette administration et de l'amener là où nous le souhaitions; il nous suffit d'envoyer en Extrême-Orient deux moudjahidines soulever une banderole d'Al-Qaïda pour que les généraux s'y pressent, augmentant ainsi les pertes humaines, financières et politiques, sans rien faire de notable, excepté quelques bénéfices pour leurs sociétés privées. [...] La direction de la Maison-Blanche a tout fait pour ouvrir des fronts afin de faire travailler des entreprises de toutes sortes [...], elles ont toutes participé à la réalisation des ces objectifs considérables pour Al-Qaïda [les attentats contre les États-Unis, leur retrait du Liban, le bourbier irakien]. [...] Le vrai perdant, c'est vous, c'est le peuple américain et son économie<sup>35</sup>.

Oussama ben Laden met ainsi en avant les coûts financiers de la lutte contre le terrorisme des États-Unis : il affirme que le 11-Septembre lui a coûté cinq cent mille dollars contre cinq cents milliards de dollars de dommages pour les États-Unis. Il a confiance que la guerre d'usure en Afghanistan et en Irak essoufflera la machine économique américaine, comme elle l'a fait avec l'URSS. Il donne en exemple la rallonge budgétaire de quatre-vingt-sept milliards de dollars votée en 2003 pour l'Afghanistan et l'Irak, en plus du budget initial<sup>36</sup>.

Concernant la seule guerre en Irak, Louise Richardson affirme que pour les jihadistes « la prétention d'occuper Irak pour protéger New York et déployer l'armée pour importer la démocratie est tellement invraisemblable qu'ils ne le croient pas ». Outre une guerre de religion menée par les « croisés », Oussama ben Laden croit qu'un des objectifs importants des États-Unis était de mettre la main sur le pétrole irakien. Ainsi, il proclame : « Bush pensait que l'Irak et son pétrole seraient une proie facile, et il est maintenant dans une situation délicate<sup>37</sup> » ; ou encore dans son « Message au peuple américain » : « [la guerre en Irak a été faite] pour renverser un ancien complice et le remplacer par un autre, afin de voler le pétrole irakien, entre autres crimes<sup>38</sup> ». Les indices des États-Unis (un renforcement de leur présence au Moyen-Orient) contredisent leurs signaux (où ils se décrivent comme une force de paix et de stabilisation au Moyen-Orient).

En résumé, on peut calquer l'idée du paradoxe du terrorisme de Max Abrahms au contre-terrorisme : *bien que les islamistes politiques sont plus susceptibles que les salafistes jihadistes de croire les signaux*

35. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, op. cit., p. 107-109.

36. *Idem*, p. 108.

37. *Idem*, p. 91, extrait de la « Seconde lettre aux musulmans d'Irak ».

38. *Idem*, p. 103.

du gouvernement Bush, les faits nous montrent que la « guerre contre le terrorisme » ne pourra les amplifier qu'en les discréditant simultanément. C'est le paradoxe du contre-terrorisme<sup>39</sup>.

La réalité de l'islamisme radical est qu'il est dans une situation de faiblesse structurelle et stratégique profonde, faiblesse illustrée par le passage d'une logique de prise du pouvoir à une stratégie de provocation matérialisée par l'emploi du terrorisme. Abou Moussab Al-Souri, qui estime comme Max Abrahms que les inconvénients du 11-Septembre sont supérieurs aux avantages, avance qu'Oussama ben Laden a gâché d'un seul coup le patient travail de rassemblement des forces jihadistes : fin des sanctuaires londonien et afghan, pressions militaires, policières et financières, arrestations et exécutions de jihadistes, méfiance des États cibles, mobilisation populaire éphémère, promotions des chiites dans les processus démocratiques ou en Irak<sup>40</sup>. Bref, le 11-Septembre a créé un sursaut de mobilisation, une prise de conscience de la *possibilité* de s'attaquer à la superpuissance américaine, mais cet impact médiatique est très diffus (peu de mobilisation populaire) et a provoqué une surréaction obligeant le réseau à se mettre en sommeil pour retrouver les capacités offensives d'avant 2001.

Ces analyses divergentes (par contraste avec le triomphalisme d'Aïmane Al-Dhawahiri, par exemple) tendent à confirmer la thèse de l'inefficacité du terrorisme et de sa communication déficiente. Les différents idéologues se rejoignent cependant sur la conception du jihad comme *fard 'ayn*, c'est-à-dire une obligation individuelle. Aïmane Al-Dhawahiri affirme dans « La défense des territoires musulmans constitue le principal devoir individuel » que « le péché demeure sur tous les musulmans tant que tout pays qui fut musulman reste aux mains des infidèles<sup>41</sup> ». Parmi ces territoires, on trouve notamment l'Europe occidentale autrefois occupée par les musulmans. Cela montre l'ampleur gigantesque de la tâche que s'est assignée Al-Qaïda. Cette référence à un pressentiment millénariste peut expliquer, en plus des raisons avancées par Max Abrahms, la persistance dans une stratégie autrement inefficace. Ces divergences témoignent aussi implicitement de la croyance d'Abou Moussab Al-Souri que le terrorisme pourrait fonctionner si les chefs d'Al-Qaïda avaient une vision plus lucide (et modeste

---

39. Cf. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 544. Max Abrahms écrit : « Bien que les *internationalistes libéraux* et les *isolationnistes* soient plus susceptibles que les *néoconservateurs* de croire les signaux d'Al-Qaïda, les faits nous montrent que le *terrorisme* ne pourra les amplifier qu'en les discréditant simultanément. C'est le paradoxe du *terrorisme*. » Traduction de l'auteur, qui souligne les passages différents.

40. Les ennemis musulmans d'Al-Qaïda ont bénéficié du désordre causé par le 11-Septembre en se voyant encouragés par Washington à poursuivre leur intégration au processus politique : Turquie, Algérie, Égypte, Arabie saoudite (partis issus des Frères musulmans) ; les chiites d'Iran (grâce au chaos irakien), d'Irak (basculement en faveur des laïques kurdes et des partis chiites) et du Liban ont récolté les dividendes de la prise de conscience islamique qui a suivi les attentats.

41. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte*, *op. cit.*, p. 149.

en l'occurrence) des capacités du réseau, et s'il avait plus de patience pour attendre le bon moment. Pour lui, le but n'est pas d'abandonner une stratégie aléatoire, mais de circonscrire cette méthode à un usage précis et de passer ensuite à d'autres modalités d'actions, en suivant sa stratégie en trois étapes (cf. *supra* note 45). Si Abou Moussab Al-Souri a été capturé par les services secrets américains, et qu'il est actuellement détenu dans un lieu inconnu, ses théories du jihad sont mises en œuvre par la troisième génération de jihadistes. Dans son « Cavaliers sous la bannière du Prophète » de 2001, Aïmane Al-Dhawahiri abou-tissait à la même conclusion, en évoquant cette « conscience nouvelle qui se résume ainsi: il n'y a d'autre solution que le jihad<sup>42</sup> ».

La multiplication des erreurs de la « guerre contre le terrorisme » conduit à affaiblir fortement la portée du message américain de lutte contre Al-Qaida.

## **L** A RÉPONSE IDÉELLE DU CONTRE-TERRORISME EST PERÇUE COMME UNE HYPOCRISIE

Conséquence d'une vision exagérément flatteuse qu'ils ont de leur pays et de son rôle dans le monde, la population et les dirigeants américains présentent une forme d'autisme face aux critiques externes et internes. Il en résulte que leur communication en matière de contre-terrorisme est faussée. La théorie attributive que Max Abrahms applique au terrorisme peut aussi bien s'appliquer au contre-terrorisme, avec des résultats éclairants. Nous avons montré plus haut que le gouvernement ne comprenait ni ne croyait le message d'Al-Qaida (cf. *supra* notes 2, 6). Nous allons montrer que ce malentendu de départ produit une communication inappropriée. Et ce défaut de communication, examiné par la théorie attributive, va se révéler inefficace pour lutter contre Al-Qaida.

La surréaction américaine a été régulièrement condamnée, voire tournée en ridicule. Le président Bush est « cet idiot auquel ils obéissent<sup>43</sup> », « seul un malfaiteur stupide peut badiner avec la sécurité des autres en espérant rester en sécurité<sup>44</sup> », dans les discours d'Al-Qaida. La « guerre contre le terrorisme » est considérée comme un manque de compréhension, ce qui justifiera d'autres attentats, puisque le terrorisme est « le seul langage compris par l'Occident<sup>45</sup> », et comme une volonté d'annihilation dans le cadre d'une lutte à mort :

42. *Idem*, p. 287.

43. *Idem*, p. 83, Aïmane Al-Dhawahiri dans ses « Recommandations tactiques ».

44. *Idem*, p. 101, Oussama ben Laden dans son « Message au peuple américain ».

45. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 530. Max Abrahms cite le porte-parole d'Al-Qaida.

Le musulman en général, et l'Arabe en particulier, ayant tout perdu et étant menacés par tous les puissants [États-Unis, Russie, Israël cite-t-il plus haut] se trouve tel un agneau parmi les loups. [...] C'est le résultat final qui conduira le mouvement jihadiste à la disparition ou à la survie<sup>46</sup>.

Il en résulte que la violence terroriste n'est pas une fin en soi (Al-Qaïda n'est pas une guérilla dégénérée), mais constitue une interprétation extensive, voire un détournement, du droit de résistance. Maître dans le verbe, Oussama ben Laden connaît les mots qui feront mouche dans l'esprit des Occidentaux : « C'est parce nous sommes libres que nous vous avons combattus et parce que nous ne sommes pas hommes à nous laisser endormir sous l'oppression<sup>47</sup>. » L'utilisation du verbe au passé [« *avons combattu* »] laisse entendre que la violence terroriste n'a pas vocation à être perpétuelle, qu'elle pourra s'arrêter dès que l'Occident mettra fin à l'« oppression » (cf. *supra* note 53). La question de la mauvaise perception que les États-Unis ont d'eux-mêmes, et qu'ils envoient aux autres, est centrale. La surprise a été grande de découvrir la « naïveté » des dirigeants américains, qui s'étonnent au lendemain du 11-Septembre de cette « *haine au vitriol*<sup>48</sup> » de leur pays dans le monde, ne comprenant pas pourquoi leurs efforts vers la démocratie et la liberté étaient rejetés<sup>49</sup>, ne comprenant pas comment on pouvait voir le mal dans leur politique étrangère<sup>50</sup>. Convaincus de la justesse de leurs valeurs et de la noblesse de leurs intentions, les États-Unis ne peuvent comprendre qu'on les soupçonne : « L'Amérique a cru que la supériorité de ses valeurs et de son système de gouvernement est tellement évidente en soi que seul l'ignorant ou le malfaisant pouvait la rejeter<sup>51</sup>. »

La thématique idéologique du jihad mise à part, Stephen Walt avance qu'il existe au moins quatre raisons objectives qui justifient la défiance des autres États envers les États-Unis<sup>52</sup>. En premier lieu, naturellement, les États-Unis ont par le passé sacrifié les intérêts d'autres États pour défendre les leurs, ce qui est un phénomène banal et observé

46. Cf. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaïda dans le texte, op. cit.*, p. 289. Aïmane Al-Dhawahiri arrive à cette conclusion en regrettant les tentatives legalistes de prises de pouvoir par les islamistes, comme en Algérie où le FIS régulièrement élu a été empêché par l'armée d'exercer le pouvoir.

47. *Idem*, 101, extrait du « Message au peuple américain ».

48. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 67.

49. Cf. *idem*, p. 77. Stephen Walt cite Richard Perle, qui déclare sans rire que « la puissance américaine est toujours potentiellement une source de bien dans le monde ». On peut citer dans le même passage le correspondant diplomatique de *Newsweek*, Michael Hirsch, qui absout généreusement les États-Unis : « Malgré toutes leurs maladresses, le rôle joué par les États-Unis est le plus grand cadeau qu'ait reçu le monde depuis bien, bien des siècles, peut-être depuis le début de l'histoire. »

50. Cf. *ibidem*. Stephen Walt cite un président Bush lyrique pendant la campagne électorale de 2000 : « Les États-Unis sont guidés par un objectif grandiose : transformer leur influence actuelle en des générations de paix démocratique. »

51. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 236, traduction de l'auteur.

52. Stephen Walt, *idem*, p. 77.

en permanence chez tout État. En deuxième lieu, il est inévitable que des conflits d'intérêts émergent entre les États-Unis et d'autres États, puisque tous ont des histoires, géographies, niveaux de développement, cultures différents ; et dans la perspective d'un conflit la prééminence des États-Unis est une menace pour leurs intérêts. Exemple de réussite remarquable de cette stratégie : le Royaume-Uni, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1945, a veillé à maintenir l'équilibre entre la Prusse puis l'Allemagne et la France, encourageant l'un puis l'autre au gré de l'évolution de leurs puissances respectives. Troisième raison, les États ne peuvent connaître les intentions des autres États avec certitude, et ils ne peuvent se permettre de prendre le risque de s'appuyer sur des déclarations de bonnes volontés<sup>53</sup>. Les velléités nucléaires de l'Iran analysées de ce point de vue prennent un tour bien différent des condamnations habituelles : l'Iran estime que son heure a sonné et qu'il est temps de jouer dans la cour des grands, notamment en démontrant sa maîtrise de la technologie nucléaire (civile ou militaire). Les États-Unis et Israël craignent l'accession de l'Iran au rang de puissance régionale hostile. La menace de frappes par Israël est jugée crédible et sérieuse, et les États-Unis n'écartent toujours pas l'emploi de la force. Le meilleur moyen de dissuader de tels projets est d'acquérir l'arme nucléaire. Quatrième raison, l'inadvertance des États-Unis peut coûter cher aux nombreux États plus faibles. Les remous causés par la superpuissance peuvent submerger les États plus faibles avec des problèmes non désirés. Stephen Walt donne en exemple les attentats de Madrid comme conséquence fâcheuse involontaire de la décision des États-Unis d'envahir l'Afghanistan. Stimulés par cet exemple inspirant, plusieurs autres membres de la coalition réexaminent également leur participation à cette guerre. Ils sont en cela opportunément aiguillonnés par des OC afghanes qui promettent de commettre des attentats sur leur sol contre les États trop loyaux aux États-Unis.

Ces objections de nature réaliste viennent contredire l'idée selon laquelle les États-Unis représentent nécessairement une force politique positive dans le monde ou, plus précisément, stabilisatrice et bénéfique, y compris pour ses alliés. Il est ainsi évident que tout régime démocratique, *a priori* allié, ne trouvera pas nécessairement judicieux de soutenir leur politique étrangère, en particulier la « guerre contre le terrorisme ». Ces tergiversations à venir en aide à un État victime du pire attentat de l'histoire a de quoi causer des malentendus. Il suffit d'observer les résultats de ces sondages pour avoir une idée du fossé qui sépare l'opinion américaine et celle de divers pays alliés. L'opinion américaine est certainement sincère lorsqu'elle pense à 13 % que la menace terroriste est exagérée par le gouvernement (contre 57 % en France et 49 % en Allemagne)<sup>54</sup> ; à 18 % seulement que la « guerre contre le terrorisme »

53. *Idem*, p. 79: « Le problème de la puissance américaine n'est pas qu'elle soit américaine. Le problème est simplement la puissance » (citation de Timothy Garton Ash).

54. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 235.

sert à contrôler le pétrole du Moyen-Orient (contre des majorités absolues en Allemagne, France, Maroc, Russie, Turquie, etc.)<sup>55</sup>; à 70 % que les États-Unis prennent en compte les intérêts des autres (tous les autres pays pensent en majorité le contraire)<sup>56</sup>. Mais comme le dit Olivier Roy avec laconisme, « la sincérité n'est pas un concept politique<sup>57</sup> ». En tout état de cause, le fossé est grandissant entre l'image des États-Unis aux États-Unis et dans le reste du monde (sauf quelques pays comme les Philippines ou le Japon, en raison de la pertinence que la protection américaine représente encore actuellement pour ces deux pays). Louise Richardson donne une raison inattendue pour la montée de l'anti-américanisme malgré une domination qui touche tous les domaines, y compris la culture. Pour elle, les États-Unis ont exporté leur modèle hégémonique par procuration, avec le cinéma et les émissions de télévision, pas en se privant de sa dynamique jeunesse pour mettre en valeur les régions dominées, comme à l'époque des empires coloniaux. En voulant « *régir son empire* » de cette façon, c'est-à-dire en attendant que les autres pays réalisent le bonheur qu'ils retireraient à adopter le modèle américain, les dirigeants ont laissé des critiques se former et s'entretenir. Il s'est ensuivi un rejet plus ou moins fort de la part des « dominés », et une incompréhension de ce rejet aux États-Unis<sup>58</sup>.

Cette mauvaise communication a toutes les chances d'être encore plus défaillante vis-à-vis d'Al-Qaida. En effet, si l'on applique la théorie attributive au contre-terrorisme, on observe un haut degré de correspondance (tout comme le terrorisme a un haut degré de correspondance). Pour mieux comprendre, imaginons un dirigeant d'Al-Qaida qui doit essayer de deviner les objectifs des États-Unis. La théorie attributive soutient que l'individu attribue le comportement d'un acteur à des traits de sa personnalité<sup>59</sup>. Ici, les traits de la personnalité des États-Unis que va retenir le dirigeant jihadiste vont être la fourberie et la volonté de détruire le monde musulman : comme le prétend Oussama ben Laden, « depuis ce jour, je me suis rendu compte que tuer délibérément des femmes et des enfants innocents est une loi américaine bien établie<sup>60</sup> ». L'important n'est pas leur véracité, mais le fait que ces traits soient tenus pour vrais par Al-Qaida. Max Abrahms poursuit en expliquant que l'individu infère les objectifs d'un acteur en observant les conséquences de ses actions (conséquences qui doivent remplir les objectifs supposés). Les conséquences de la « guerre contre le terrorisme » sont : une ignorance des griefs d'Al-Qaida, une destruction de leurs bases arrière (« Londonistan », l'Afghanistan après la perte du sanctuaire

55. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 71.

56. Cf. *ibidem*. Pour preuve, presque autant d'Américains pensent que les États-Unis devraient rester la seule superpuissance et que l'U.E. devrait devenir une superpuissance (respectivement 42 % et 37 %, cf. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 72).

57. Olivier Roy, *Généalogie...*, *op. cit.*, p. 118.

58. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 236.

59. Max Abrahms, « Why terrorism... », *op. cit.*, p. 58.

60. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, *op. cit.*, p. 103.

soudanais), les arrestations, tortures et traitements inhumains et dégradants des membres du réseau pour les juger coupables de terrorisme (infraction punie de la peine de mort), une influence renforcée au Moyen-Orient. Ces indices indiquent à Al-Qaida que les États-Unis veulent maintenir leur rôle au Moyen-Orient en décimant ceux qui s'y opposent, tout en continuant à opprimer l'ensemble des musulmans. *La théorie attributive nous indique donc que la communication du contre-terrorisme persiste dans l'envoi de signaux qui ont servi de fondement aux attaques du 11-Septembre.*

Naturellement, la communication des États-Unis n'avait aucune raison de laisser ouverte la possibilité d'une concession, mais elle montre une volonté (consciente ou non) de poursuivre et renforcer une politique et une communication qui servent à Al-Qaida à justifier le combat qu'elle mène contre les États-Unis.

Au terme de cette analyse, on peut se demander quelle peut être l'issue de la confrontation entre deux logiques en grande partie inefficaces et qui pourtant mobilisent une somme considérable d'énergie, de moyens financiers, d'attention médiatique, de recherche. La dernière partie s'intéressera donc aux conséquences de ces deux « Grands Récits du Martyre et de la Terreur », avant d'esquisser une nouvelle approche permettant de lutter plus efficacement contre le terrorisme d'Al-Qaida.



# Se donner les moyens d'une lutte durable contre le jihadisme

*Et si l'attaque terroriste, si réelle et terrifiante  
soit-elle, était en dernier ressort un substitut  
métaphorique de cet Acte faisant trembler sur  
ses bases notre consensus démocratico-libéral?*

Slavoj Žižek<sup>1</sup>

1. Dernière phrase de Slavoj ŽIŽEK (2007). *Bienvenue dans le désert du réel*, Paris, Flammarion, p. 223.





---

## **Comment départager le match nul?**

Tout amateur de sports le sait bien : même en cas de match nul, il existe de nombreux moyens, tous plus imaginatifs les uns que les autres, de départager les deux adversaires. Et ce, d'autant plus que le déséquilibre entre les deux camps est grand. L'adversaire plus faible qui arrache un match nul peut donc se satisfaire de sa prestation, là où l'adversaire plus fort y verra la défaite.

Pour le sujet qui nous concerne, le simple fait pour les chefs d'Al-Qaida de pouvoir continuer à narguer les États-Unis, par cassettes interposées, représente une victoire symbolique qui contribue au rayonnement de l'idéologie salafiste jihadiste et à l'attractivité de ses champions.

Si l'on reprend la confrontation des moyens idéels et réels des deux adversaires, qu'obtenons-nous ? Les moyens réels d'Al-Qaida n'ont apporté quasiment aucun résultat concret ; tandis que la réponse réelle des États-Unis a détruit une partie des cadres du réseau, aboutissant à la dispersion des jihadistes dans divers pays. Mais les dégâts engendrés par le discours contestataire du jihad ont remporté un succès certain dans l'opinion arabe, la rhétorique employée par le président Bush peinant pour sa part à convaincre ses alliés européens. La balance politique semble donc pencher en faveur du réseau. Le constat est le suivant : Al-Qaida existe encore et poursuivra donc le combat malgré les efforts déployés pour la supprimer ; elle a pu voir à quel point une telle attaque pouvait mettre à mal le moral des États-Unis et conserve son ascendant en laissant en suspens la possibilité d'une attaque ultérieure ; elle catalyse les voix dissidentes de la mondialisation « à l'américaine » qui ne se reconnaissent pas dans le pacifisme de l'altermondialisme.

## **L** E SYNDROME DE L'EXIGENCE DE LA VICTOIRE FINALE

Al-Qaida a donc survécu à la destruction de son sanctuaire afghan et, n'ayant obtenu aucune concession, ne peut que continuer à lutter. L'émergence d'une contestation des choix stratégiques d'Oussama ben Laden et Aïmane Al-Dhawahiri (comme celles d'Abou Moussab Al-Souri ou du docteur Fadl) ne doit pas être comprise comme le début de la marginalisation d'un salafisme violent miné par les divisions internes, mais au contraire comme l'appropriation de cette idéologie par un nombre plus grand et varié d'acteurs.

En d'autres termes, les divisions internes du réseau ne menacent que l'organisation, mais pas l'idéologie qu'elle porte. Avec en conséquence une dissémination, voire une banalisation, de cette idéologie. Les variations des pratiques communicationnelles d'Al-Qaida, comme l'usage de l'anglais, loin d'indiquer un éventuel assouplissement du credo jihadiste, sont le signe d'une offensive discursive. Cette offensive vise premièrement à crédibiliser le discours. Ainsi, à la veille des élections législatives allemandes du 27 septembre 2009, le jihadiste

allemand Bekkay Harrach délaisse le turban pour donner un avertissement aux Allemands dans leur langue, en veston et cravate, d'un ton posé et lucide. Al-Qaida cherche également à s'adresser aux Occidentaux avec les clés culturelles occidentales. Ainsi, au lendemain de l'élection de Barack Obama, Al-Zawahiri lance une diatribe contre cette compromission en invoquant Malcolm X<sup>1</sup>.

Même l'adoucissement du ton employé par Oussama ben Laden dans sa cassette anniversaire du 11-Septembre publiée le 13 septembre 2009, s'il a été majoritairement interprété comme le révélateur d'un état de faiblesse sans précédent, présente des innovations discursives potentiellement efficaces. Ainsi, il emploie les termes des analystes politiques occidentaux et américains (« néoconservateurs », « groupes de pression ») et évite d'autres termes jusqu'ici employés (comme « martyrs »). Il dénonce la manière dont Obama a selon lui les mains liées (« la Maison-Blanche est occupée par des groupes de pression »), il annonce sa crainte que le président Obama ne subisse le même sort que le président Kennedy s'il dévie des projets néoconservateurs et il prend acte de la main tendue par le président Carter aux Palestiniens<sup>2</sup>.

L'émulation que crée Al-Qaida, comme le prouve l'exemple surprenant de Bekkay Harrach en Allemagne, permet au réseau de former une relève, alors que beaucoup de cadres ont été tués depuis 2001. Et si l'on suit Max Abrahms, offrir un but commun et un sentiment de communauté à ses membres est l'objectif primaire de toute organisation, y compris terroriste<sup>3</sup>. Bekkay Harrach montre qu'Al-Qaida sait créer ce sens et cette fraternité susceptibles de pousser de nouveaux membres à rejoindre ses rangs. Selon Max Abrahms, le sentiment d'être un membre reconnu d'un réseau aux liens forts est une incitation supérieure à l'idéologie commune pour susciter une vocation. Le fait que la majorité des membres d'OC soient des aliénés sociaux explique donc la résilience des OC, même lorsque l'organisation n'atteint aucun objectif politique<sup>4</sup>. Supprimer les raisons qui ont justifié la création de l'OC ne suffit donc pas pour éliminer l'OC. Le simple fait qu'une OC survive à ses raisons d'être, que l'État cible ne soit assuré de sa victoire que lorsque le dernier membre aura déposé les armes représente une semi-victoire pour la stratégie terroriste. Surtout lorsque, comme c'est le cas, les stratégies contre-terroristes ne se préoccupent qu'accessoirement d'empêcher les terroristes de recruter des membres.

---

1. Pour plus d'informations sur l'utilisation par Al-Qaida de références occidentales, voir le blogue de Jarret Brachman, « Bekkay Harrach: Al-Qaida's Epistemological Ambassador », <jarretbrachman.net/?p=1041>.

2. AFP (2009). « ben Laden cherche une porte de sortie », *Cyberpresse.ca*, <www.cyberpresse.ca/international/moyen-orient/200909/14/01-901482-ben-laden-cherche-une-porte-de-sortie.php>.

3. Max Abrahms (2008). « What terrorists really want – Terrorist motives and counter-terrorist strategies », *International Security*, vol. 32, n° 4, printemps, p. 95.

4. *Idem*, p. 96.

L'explication sociologique avancée par Max Abrahms doit cependant être remise en contexte. En effet, cette explication montre surtout qu'un individu s'enrôle dans une OC parce qu'il en fréquente des membres, pas nécessairement parce qu'il est transcendé par les buts de l'organisation. Ce qui permet de comprendre pourquoi seule une minorité d'individus convaincus par l'idéologie salafiste passent à l'acte. Mais cette explication ignore les exceptions notables à cette règle, comme les auteurs du 11-Septembre, qui étaient intégrés et n'étaient pas au chômage. De ce point de vue, il suffit qu'une minorité passe à l'acte pour qu'Al-Qaida existe médiatiquement. Cette explication ne dit pas non plus comment des cellules qui n'ont que le minimum de contact entre elles permettent d'offrir ces « liens sociaux » si recherchés par ces recrues. Ni comment obtenir de recrues plus attirées par un sentiment de communauté que par l'idéologie du groupe une dévotion et une détermination qui peuvent aller jusqu'au sacrifice de leur vie. Plusieurs attentats ou tentatives attribués à Al-Qaida sont en réalité le fait d'individus isolés, entrés en contact avec un membre anonyme du réseau par l'entremise d'intermédiaires. Les liens sociaux sont précisément prohibés afin de garantir le cloisonnement de l'organisation et donc sa sécurité. Enfin, Max Abrahms reste silencieux sur une étrangeté de son raisonnement : l'OC est fondée sur des buts politiques, mais ensuite doit se montrer attractive pour attirer de nouvelles recrues. Il se produit alors un changement de stratégie. L'OC va délaisser ses objectifs politiques pour s'orienter vers une stratégie de persévérance dans l'être, jusqu'à ignorer les occasions de gain politique. L'organisation devient une fin en soi. Mais pourquoi l'OC serait-elle amenée à opérer un tel changement ? Reprenant un des axiomes de la sociologie des organisations que nous avons évoqués (*cf. supra* note 31), Max Abrahms affirme que l'OC perpétue la violence pour créer un problème qu'elle seule peut résoudre et ainsi continuer à justifier son existence auprès de futures recrues attirées par le lien social qu'elle offre.

Mais, d'abord, le recrutement n'est pas un problème, puisque les exclus sont une ressource facile à trouver, nombreuse et peu chère. Et si le recrutement était un problème, l'organisation tenterait de garder ses éléments, et serait peu encline à les sacrifier à chaque opération. Ensuite, poser un problème dont on détient la solution n'a de sens que si l'on est prêt à offrir une solution. Autrement, persister dans l'être n'a aucun sens. Or Max Abrahms reconnaît que les terroristes ne sont pas des individus irrationnels. La persévérance dans l'être doit donc être comprise comme une version approfondie de l'instinct de survie, non pas comme une stratégie prioritaire pour l'organisation. Les idéologues d'Al-Qaida ont d'ailleurs des objectifs proclamés bien plus grandioses que celui d'être réduits à une agitation irréfléchie. L'imprécision de leur projet politique n'enlève rien à leur désir de l'accomplir. Enfin, Max Abrahms avance que les OC poursuivent délibérément une stratégie de violence pour empêcher toute perspective de négociation, en prenant notamment pour exemple les organisations militantes palestiniennes. Au-delà du fait que ces organisations ne sont pas à proprement parler

des OC mais des guérillas, analyser la stratégie de ces groupes en dehors de leur contexte conduit à des contresens. Il est en effet aisé de montrer que ces groupes palestiniens ont refusé les concessions israéliennes des années 1990, car elles étaient bien inférieures à leurs attentes. Ces attentes, contrairement à ce que croit Max Abrahms, ne sont pas « *protéiformes* » mais souvent à la frontière de l'inaccessible. Et dans le contexte des années 1990, aucune organisation concurrente de l'OLP n'avait la marge politique d'abaisser son niveau d'exigence. La modération de la violence et l'engagement dans des négociations, choix de politique extérieure défendable, furent dévastateurs en termes de politique interne, comme l'a éprouvé l'OLP qui en paie encore le prix. D'une manière générale, s'engager dans le terrorisme est un choix irréversible pour l'OC tant qu'elle n'a pas atteint pleinement ses objectifs les plus ambitieux : l'OC subit le syndrome de *l'exigence de la victoire finale*.

Ainsi, à moyen terme, les membres d'Al-Qaida n'auront de cesse de poursuivre leurs objectifs, aiguillonnés par leurs exigences hardies. Avoir réussi à défier solennellement et porter atteinte à l'autorité des États-Unis constitue une victoire de principe pour le réseau. Le mobile de la vengeance a été atteint, au moins partiellement. Les repréailles américaines ont certes éliminé un certain nombre de cadres du réseau, mais l'idéologie d'Al-Qaida a connu une prospérité inespérée.

## **L'INSÉCURITÉ PROVOQUÉE PAR LA « SÉCURITÉ HUMAINE »**

Al-Qaida a pu voir à quel point ses attentats ont affecté les États-Unis, en faisant voler en éclat leur assurance d'invulnérabilité. Elle conserve l'ascendant en laissant planer le doute sur une éventuelle attaque future (ce qui semble plus efficace que de renouveler des attentats). Porter le fer au cœur de la population civile a montré à quel point ce genre d'offense pouvait traumatiser une population, et ainsi démultiplier son poids politique<sup>5</sup>.

La fin de la guerre froide a rendu audibles les voix appelant à une extension du terme de sécurité. Jusqu'ici, seule comptait la « sécurité nationale », dont le sujet était l'État mis en péril par des menaces militaires. L'extension du concept de sécurité s'est produite dans deux dimensions. La sécurité a d'abord été élargie : aux menaces militaires

5. En appliquant à l'hégémon américain l'une des règles essentielles de l'empire (l'empire, comme l'État, est accepté, car il assure la sécurité), Barthélémy Courmont va plus loin : la violence ayant franchi les limites périphériques de l'empire, c'est sa légitimité même de garant de l'ordre qui est remise en cause. Ce questionnement renouvelé sur l'hégémonie des États-Unis dans le monde, après l'éphémère « union sacrée » consécutive au 11-Septembre, montre bien que le contrat entre l'« empire » et ses « provinces » est compromis (Barthélémy Courmont et Darko Ribnikar, *Les guerres asymétriques...*, *op. cit.*, p. 358).

ont été ajoutées les menaces non militaires. Ce sont des menaces qui n'entraînent pas de violence physique : menaces politiques, socio-économiques, environnementales<sup>6</sup>. Elle a ensuite été approfondie : le sujet de la sécurité n'est plus l'État fournisseur de sécurité à ses nationaux, mais l'individu détenteur d'un droit à la sécurité auprès de son État. Mais, on va le voir, l'obsession de faire des vies civiles l'objectif de sécurité prioritaire conduit surtout à menacer ces vies. En effet, en définissant un objectif de sécurité prioritaire, l'État indique à son ennemi le meilleur endroit où le frapper. Surtout si l'on est en présence d'un ennemi qui s'est fait le spécialiste de l'exploitation sans scrupules des vulnérabilités de sa cible.

Selon notre définition, le terrorisme est une menace pour la sécurité étatique. Ce n'est certes pas une menace militaire, mais sa violence directe la distingue nettement des autres menaces non militaires, dont le lien avec une éventuelle violence est plus diffus. C'est en particulier en montrant l'impuissance de l'État à garantir la sécurité que l'OC tente de gagner appui et assistance. Elle démontre ainsi sa pertinence et la non-pertinence de l'État cible. Mais, une fois l'attaque effectuée, l'État a alors toute latitude pour démontrer au contraire son efficacité et réaffirmer son autorité. En traitant l'OC dans la discrétion, l'État la fait retourner dans un anonymat médiatique fatal. Ces moyens sont divers : négociations secrètes, chantage, manœuvres policières et judiciaires, etc.

Au contraire, déclarer la « guerre contre le terrorisme » crédibilise le discours terroriste de deux manières. Premièrement, l'État donne corps à l'atteinte symbolique sur son autorité. En faisant une démonstration disproportionnée de sa force, il désire exprimer l'incommensurabilité de son courroux, mais il manifeste également l'immensité de son déplaisir, c'est-à-dire de sa blessure. Raymond Aron affirme qu'« une action violente est [...] terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques » (cf. *supra* note 3). En déployant une réaction démesurée, l'État montre que l'action initiale l'était aussi. En effet, si les dégâts initiaux étaient modérés, la réponse devrait l'être aussi. Si la réponse est « hors de proportion », c'est que les dégâts initiaux étaient terribles. Les « effets psychologiques » se substituent alors aux « résultats purement physiques » pour créer le sentiment que l'OC a effectivement commis des dégâts immenses. De plus, dans le cas de la « guerre contre le terrorisme », la réaction épidermique au 11-Septembre a été dans une certaine mesure instrumentalisée pour servir des intérêts politiques contingents.

Deuxièmement, en sanctuarisant la population américaine, le gouvernement Bush en a fait une cible privilégiée. De fait, protéger son autorité politique était relativement aisé pour l'État américain : organiser une réponse ferme, mobiliser police et juges pour poursuivre les

---

6. Charles-Philippe David (2006). *La guerre et la paix – Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, Presses de Sciences Po, p. 109.

terroristes, démanteler les cellules d'Al-Qaida, etc. Le signal envoyé aurait été clair : le gouvernement américain n'est pas déstabilisé par les terroristes, ils ont échoué. Pour un État fort, garantir sa sécurité étatique face à une OC ne pose pas de problème insurmontable. À l'inverse, garantir la sécurité humaine de sa population est un défi inatteignable. L'essence même d'une OC est de manœuvrer dans l'anonymat et de choisir le lieu et l'instant voulus contre les cibles voulues. En un mot, le terrorisme est une arme sans parade. Transformer un affrontement avec une OC d'un enjeu de sécurité étatique à un enjeu de sécurité humaine est donc une faute stratégique. Dans les faits, la population sera toujours vulnérable. Mais dans le discours façonnant cette réalité l'État joue sur son terrain s'il pose l'enjeu en termes de sécurité étatique. Et l'OC conserve l'initiative si l'enjeu est la sécurité humaine.

L'accent mis sur la sécurité humaine, en retour, est susceptible d'amoinrir la sécurité étatique, à au moins deux niveaux. Premièrement, les États-Unis ont été conduits dans des guerres d'usure qui les affaiblissent relativement à ses rivaux. Les guerres en Afghanistan et en Irak ont été lancées au nom de la sécurité humaine des États-Unis. Mais face aux difficultés qui s'accumulent, c'est véritablement la sécurité étatique, militaire des États-Unis qui est en jeu. La défaite menace sérieusement les troupes en Afghanistan, alors que l'Irak, encore très fragile, ne peut se passer des troupes américaines. L'État américain n'est pas menacé dans son territoire ou sa population, mais un « deuxième Viêt Nam » serait un facteur d'affaiblissement considérable sur la scène internationale. Le président Bush a donc décidé de troquer une perte certaine de sécurité étatique contre un hypothétique gain de sécurité humaine et un gain temporaire de popularité.

Deuxièmement, l'État est menacé dans sa substance s'il n'est pas en mesure d'assurer un sentiment de sécurité suffisant à ses citoyens. Or, ceux-ci demandent une protection de plus en plus complète de la part de l'État, alors que les moyens contreterroristes (comme les agences de renseignement) sont limités : volumes gigantesques d'informations à traiter, problèmes de coordination et de partage des informations. Comme le dit Alain-Gérard Slama : « La pente des citoyens hyperprotégés de nos démocraties est d'exiger de l'État toujours plus de prévention [...]<sup>7</sup>. » Face à ces difficultés, la tendance actuelle consiste à faire porter le fardeau et la responsabilité de cette hyperprotection aux citoyens eux-mêmes. Le fardeau dans le cas des lois restrictives des libertés publiques, comme le *PATRIOT Act*. Nous reviendrons dans les deux prochains chapitres sur les implications de cette législation. La responsabilité dans le cas de la sécurité quotidienne, où chacun est mobilisé tel un agent de sécurité. Exemple symptomatique, les réactions gouvernementales qui ont suivi la tentative d'attentat d'Oumar Farouk Abdulmutallab. Les agences de renseignement américaines disposaient

---

7. Cité dans Barthélémy Courmont et Darko Ribnikar, *Les guerres asymétriques...*, op. cit., p. 359.

de plusieurs éléments indiquant la planification de l'attaque, dont les avertissements du père même du suspect qui avait alerté l'antenne de la CIA au Niger. Mais devant les limites de ses capacités, l'État préfère compter sur les passagers. Puisque le suspect a assemblé son engin explosif dans les toilettes lors de la descente sur Détroit, les passagers ne pourront ni aller aux toilettes, ni se lever ni avoir d'objets personnels avec eux durant la dernière heure de vol. Les usagers des transports, qui sont déjà mobilisés dans les transports en commun et les aéroports (avec le fameux slogan : « *If you see something, say something* »), sont désormais conduits à se surveiller mutuellement afin de détecter un individu louche qui enfreindrait ces règles. Les voyageurs sont donc priés d'être des auxiliaires des forces censées assurer leur protection, mais qui sont dans l'incapacité matérielle d'accomplir leur mission. Dans le cadre des opérations extérieures, les États-Unis sont déjà habitués à déléguer des missions de protection à des sociétés militaires privées. Blackwater, par exemple, a été mandatée par le ministère de la Défense pour capturer Oussama ben Laden après le 11-Septembre. L'emploi de mercenaires est un autre signe de l'effritement du monopole de la violence légitime. Comme le disait Machiavel : « L'infanterie la plus dangereuse est celle qui n'a d'autre métier que la guerre ; car un roi qui s'en est une fois servi est forcé ou de faire toujours la guerre, ou de la payer toujours, ou de courir le risque de se voir dépouillé de ses États. Faire toujours la guerre est impossible ; la payer toujours ne l'est pas moins ; il ne reste que le danger de perdre ses États<sup>8</sup>. » Si l'idée d'un dépouillement de l'État par des mercenaires est aujourd'hui obsolète, les pressions qu'exercent les sociétés militaires privées, et plus généralement les entreprises d'armement et de sécurité, sur l'État sont très concrètes. Quelques jours après l'attentat raté d'Oumar Farouk Abdulmutallab, l'ancien ministre de la Sécurité intérieure Michael Chertoff annonçait que les scanners corporels devaient être généralisés dans les aéroports, et qu'ils auraient pu arrêter le Nigérian si l'Union européenne était moins rigoriste sur le respect de la vie privée<sup>9</sup>. Or, il est par ailleurs consultant pour l'entreprise qui fabrique ces scanners. Le complexe militaro-industriel, mué pour l'occasion en complexe sécuritaro-industriel avec la notion de sécurité humaine, crée une confusion entre publicité et expertise. L'État, dépassé en matière d'analyse et de réactivité, se tourne de plus en plus vers des entreprises ravies de pouvoir vendre au prix fort des « solutions de sécurité » contre des « menaces » à la réalité fluctuante. Dans ces conditions, on peut douter que la volonté du président Obama de réduire le poids des sociétés militaires privées dans le budget de la Défense représente un véritable renversement de tendance plutôt qu'une parenthèse.

8. Nicolas Machiavel (1991). *L'art de la guerre*, Paris, Flammarion, coll. « GF », p. 71.

9. Michael Chertoff (2010). *Meet the Press*, MSNBC, le 3 janvier, <[www.msnbc.msn.com/id/21134540/vp/34672964#34672964](http://www.msnbc.msn.com/id/21134540/vp/34672964#34672964)>.

En accordant une trop grande importance aux effets psychologiques du 11-Septembre et à la population américaine, au nom des principes de la sécurité humaine, le président Bush a non seulement affaibli la position des États-Unis dans le monde, mais a fait de cette population une cible privilégiée à l'avenir. Mais l'importance grandissante de la sécurité individuelle dépasse la politique d'un président. La population est en demande d'une sécurité individuelle toujours plus complète, que l'État ne pourra jamais satisfaire totalement. Ce qui l'amène à déléguer le maintien de cette sécurité à des entreprises ou aux citoyens eux-mêmes. Sa pertinence en tant qu'institution de protection est ainsi diminuée en raison même de l'obligation d'assurer une protection de plus en plus complète et individualisée.

## **J**ADIS LA RÉVOLUTION, AUJOURD'HUI LE JIHAD

Qualifié autrefois de « propagande par le fait », le terrorisme d'aujourd'hui comme celui d'hier représente le recours ultime de ceux qui estiment que la contestation politique ne peut plus se satisfaire de moyens pacifiques<sup>10</sup>. L'altermondialisme étant pacifiste, démocratique, voire cosmopolite, il ne peut satisfaire ceux qui veulent immédiatement passer à l'action, ceux qui ne croient pas que le discours changera le cours des choses. Par ses modalités, le jihadisme représente donc un pôle idéologique alternatif à celui de la démocratie libérale. Il dévalue les discours réformistes du capitalisme et dénonce les tentatives trop molles de changer de système social. En proposant par la violence une société redevenue spirituelle et centrée sur l'homme (et Dieu) contre un désenchantement du monde venu de l'Occident, le salafisme jihadiste représente un véritable projet révolutionnaire. Révolutionnaire, et non pas réactionnaire, comme les références aux « *pieux ancêtres* » pourraient le faire croire : le salafisme ne rejette pas les innovations si elles sont compatibles avec une lecture stricte de la loi islamique. Les faibles chances de réussite de ce projet n'enlèvent rien à son aspect révolutionnaire. Les anarchistes du XIX<sup>e</sup> siècle, qui déjà employaient le terrorisme, portaient eux aussi un projet révolutionnaire alternatif contestant (déjà) le capitalisme mondialisé.

Les aspects révolutionnaires du salafisme se révèlent à la lecture d'ouvrages sur les révolutions, qui semblent particulièrement bien s'appliquer à ce phénomène. David Rapoport estime même que « la révolution est le but ultime de chaque vague de terrorisme, même si le projet révolutionnaire correspond à diverses conceptions chaque

10. Pour une analyse plus détaillée des liens entre les révoltes des démunis (par exemple au Moyen Âge) et le jihadisme contemporain, voir Barthélémy Courmont et Darko Ribnikar, *Les guerres asymétriques...*, *op. cit.*, p. 324 et suiv.

fois<sup>11</sup> ». Il conçoit en effet l'histoire moderne du terrorisme comme une suite d'idéologies ayant tour à tour guidé les OC : l'anarchisme, puis l'anticolonialisme, puis l'extrême gauche et enfin le radicalisme religieux, qui correspond à la période actuelle. Dans ses *Phénomènes révolutionnaires*, Jean Baechler propose une étude systématique des « manifestations de contestation observables dans tous les types de sociétés et à toutes les époques », la staséologie<sup>12</sup>. Les caractéristiques des pulsions révolutionnaires relevées par l'auteur sont particulièrement pertinentes lorsqu'on les met en perspective avec les caractéristiques d'Al-Qaida, son discours et ses membres.

L'auteur distingue trois phases dans la période révolutionnaire. La phase de dissolution voit l'ordre ancien être remplacé par le nouvel ordre. La deuxième phase est marquée par un approfondissement de la révolution, accompagné par du terrorisme. Dans la phase de clôture, le nouveau pouvoir assoit son pouvoir autoritaire. Cette description correspond bien à la révolution d'Octobre en Russie ou à la Révolution française. On retrouve d'ailleurs l'origine étymologique du terme « terrorisme », la Terreur, qui correspond à la deuxième phase dans la Révolution française. Cette acception archaïque cantonne le terrorisme à une mesure d'urgence étatique qui ne reflète plus la réalité de ce que l'on appelle le terrorisme. Néanmoins, l'analyse du salafisme jihadiste à travers le prisme révolutionnaire est éclairante.

Tout d'abord, en observant la justification des objectifs maximalistes d'Al-Qaida, comment ne pas penser à la définition générale du phénomène révolutionnaire donnée par Jean Baechler ? En effet, « [...] tout mouvement révolutionnaire est, en puissance, une contre-société, et vise à construire un ordre nouveau destiné à remplacer l'ancien. C'est pourquoi les révolutions ne sont pas simples chocs de volontés et de forces [comme les guerres], mais conflits irréductibles entre deux modes de sociabilité exclusifs l'un de l'autre. Par conséquent, [...] la diplomatie et le compromis ne peuvent pas jouer ici<sup>13</sup>. » Le salafisme jihadiste s'inscrit totalement dans une confrontation de ce type avec « l'Occident ». Ce n'est que lorsqu'il est question d'objectifs limités que réapparaît la logique de négociation comme mobile du terrorisme. Selon notre définition, la négociation représente une version *a minima* de notre mobile ultime de « transformation radicale des rapports de force », là où la logique révolutionnaire en exprime le plein potentiel.

Jean Baechler décrit ensuite le rôle essentiel du politique, en l'occurrence de l'État : la sécurité, vis-à-vis des acteurs extérieurs, et la paix sociale, entre les acteurs internes. Se concentrant sur les révolutions

---

11. David Rapoport (2004). « The four waves of modern terrorism », Audrey Cronin et James Ludes (dir.), *Attacking Terrorism – Elements of a Grand Strategy*, Washington, Georgetown University Press, p. 48.

12. Jean Baechler, *Les phénomènes révolutionnaires*, op. cit., p. 5.

13. *Idem*, p. 43.

endogènes, l'auteur estime que les révolutions peuvent naître d'un dysfonctionnement de cette seconde mission. Et il distingue trois types de facteurs qui concourent à ce dysfonctionnement, plus ou moins intensément en fonction de la période et la société étudiées. Ces trois facteurs sont l'arbitraire des valeurs défendues par la société, l'arbitraire des choix politiques et sociaux de la société, de même que la lutte pour les biens « les plus désirables [...] le pouvoir, la richesse et le prestige ». L'auteur en déduit trois constantes des phénomènes révolutionnaires :

Ils visent toujours des valeurs particulières contre des valeurs officielles. À ce titre, un projet révolutionnaire est toujours éthique en son fond. [...]

[Le projet révolutionnaire] est, par nature et en profondeur, volonté de retour aux origines, au moment où tous les choix sont possibles. [...] La vision révolutionnaire est nécessairement dualiste, catastrophiste-optimiste. Le monde présent est intégralement mauvais, mais pourrait être parfaitement bon. [...]

Les contestataires sont toujours des exclus à quelque titre. Il s'ensuit un autre trait fondamental du projet révolutionnaire : la revendication d'égalité. Cette revendication s'applique aux trois formes de rareté, ce qui nous donne, avec une constante remarquable à travers l'histoire, le mythe de l'abondance et la volonté de partage, le mythe d'une société sans pouvoir et la conquête du pouvoir, le mythe de l'éminente dignité du peuple et le refus des distinctions de statut<sup>14</sup>.

Il est frappant de constater que le salafisme jihadiste correspond intégralement à un projet révolutionnaire au regard de ces trois facteurs. Face aux démocraties libérales laïques, à l'individualisme capitaliste, il propose de rebâtir la société sur les valeurs traditionnelles de solidarité et de religiosité. Face aux valeurs de liberté individuelle et à la « décadence morale » de l'Occident, il propose de revenir aux rigoureux et vertueux préceptes de la foi. Le troisième facteur est certes conçu de manière assez différente dans le salafisme. Plutôt que de revendiquer un partage égalitaire des biens (richesses, pouvoir, prestige) entre tous, il propose de revenir au partage des droits et des devoirs tels qu'ordonnés dans le Coran, la parole divine. Il rejoint néanmoins la description de Jean Baechler dans la mesure où il se place en position d'exclusion et où il conteste la distribution actuelle de ces richesses, distribution fondée sur l'avidité personnelle et non justifiée par la loi islamique, qui est assez précise en la matière. De plus, dans sa déclaration de jihad, Oussama ben Laden dénonce le « pillage » des ressources pétrolières saoudiennes au profit de l'élite « corrompue » du pays et des entreprises américaines, au détriment de tous les Saoudiens (cf. annexe 7).

---

14. *Idem*, p. 37-40.

Puis Jean Baechler, à contrepied des nombreux penseurs antérieurs et des discours révolutionnaires, affirme que les révolutions sont menées par une élite. C'est la thèse principale de son ouvrage, dans lequel il divise la société entre « élite » (la minorité qui définit le système social), « peuple » (la majorité qui subit le système social) et « canaille » (les exclus du système social). L'élite est en effet l'ensemble des individus, de toutes catégories sociales, les plus aptes à prendre le pouvoir. La minorité qui déclenche et canalise le déferlement révolutionnaire fait donc partie de l'élite de la subversion. L'auteur en conclut rapidement : « Tant que celle-ci reste unie, il n'y a pas de révolution. Mais nous verrons que l'unité de l'élite est un mythe!<sup>15</sup> » C'est très précisément le cas d'Al-Qaida. Les créateurs du mouvement font partie de l'élite socioprofessionnelle, qu'il s'agisse d'Oussama ben Laden (par sa famille), d'Aïmane Al-Dhawahiri (par sa famille et sa profession) ou d'Abdallah Azzam (par ses diplômes et sa profession). Minorités subversives dans l'élite saoudienne, égyptienne et palestinienne, ils ont réussi à susciter des vocations dans le peuple contre le reste de l'élite, à savoir le régime saoudien et égyptien et l'Autorité palestinienne. Plus largement, ils se conçoivent comme étant à l'avant-garde d'un jihad global subversif contre le système mondial actuel, caractérisé pour eux par la domination du libéralisme occidental. En tant qu'idéologues et stratèges, les membres de cette élite subversive vise à convaincre et enrôler des parts croissantes du « peuple » et de la « canaille » pour renverser l'ordre établi (littéralement, car leur projet est rarement plus détaillé que cela). Les exécutants sont eux aussi bien souvent issus des classes moyennes ou supérieures, et prétendent agir au nom de leur communauté<sup>16</sup>.

Ce qui conduit au danger d'analyser les racines du terrorisme pour la partie de l'élite garante de l'ordre. Les opposants aux réponses du type « guerre contre le terrorisme » pensent souvent sincèrement qu'il vaudrait mieux s'attaquer aux « causes profondes » du terrorisme plutôt que d'opter pour la simple répression. Mais cette suggestion qui part du bon sens mène en réalité à une impasse pour l'élite dirigeante. Car ces causes profondes se trouvent dans l'expérience personnelle des créateurs d'Al-Qaida et des divers cadres qui émergent continuellement. Et, au fond, s'intéresser aux racines du terrorisme reviendrait à reconnaître la division de l'élite (entre élite dirigeante et élite subversive) et à examiner sérieusement les propositions de la partie subversive de l'élite sous la forme de l'alternative suivante : « libéralisme occidental ou salafisme ? » Traiter les racines du terrorisme revient donc à ouvrir le débat sur l'alternative politique proposée par l'OC et à lui offrir une tribune. Donc à reconnaître la légitimité de la subversion. Et le terrorisme est le résultat de contentieux politiques légitimes que l'élite dirigeante ne peut étouffer indéfiniment (sauf dans le cas des OC les plus illuminées). Pour la partie dirigeante de l'élite, ce serait

15. *Idem*, p. 147.

16. Richard Bernstein (2009). « Upper crust is often drawn to terrorism », *The New York Times*, 30 décembre.

donc prendre le risque que l'élite subversive convainque une partie toujours plus grande du peuple du bien-fondé de renverser l'ordre qu'elle maintient.

Nous devons toutefois reconnaître que ce qui est généralement signifié par « racines du terrorisme » renvoie en réalité aux circonstances favorables, au terreau sociopolitique propice à l'engagement dans n'importe quel type de conflit intraétatique (pauvreté, chômage, régime autoritaire, etc.). Ce raisonnement existe à l'ONU, qui a utilisé le 11-Septembre pour décréter que les opérations de paix étaient plus que jamais pertinentes, après une décennie 1990 qui avait semé le doute sur leur utilité. En prévenant les causes des conflits intraétatiques, on prévenait le terrorisme, puisque les deux types de violences ont les mêmes causes<sup>17</sup>. Ces « causes » sont en réalité des circonstances, et une mission de paix qui perturbe les plans d'une OC dans un conflit précis n'empêchera en rien le « terrorisme international » comme celui d'Al-Qaida. C'est pourtant bien sur le traumatisme du 11-Septembre que l'ONU a capitalisé pour justifier la nécessité de poursuivre les missions de paix. On le voit, l'instrumentalisation de la menace attribuée à Al-Qaida n'est pas le monopole des faucons proches du président Bush.

Cela dit, simplement ignorer les motivations individuelles de ces membres de l'élite subversive conduit à ignorer un dangereux phénomène caractéristique d'Al-Qaida : l'individualisation de la lutte, la formation de cellules indépendantes. En effet, pour Jean Baechler, « l'élite » subversive déclenche la révolution et le « peuple » y participe. Dans le cas d'Al-Qaida, la mise en échec individuelle des chefs de la subversion ne mettra pas fin aux actes de subversion menés par le « peuple ». Cette violence ne prendra fin que lorsque la mystique du salafisme jihadiste ne sera plus ni pertinente ni attrayante. Elle durera donc tant que les griefs existeront ou que l'élite n'aura pas récupéré sa contestation, et tant que « l'offre idéologique » du salafisme répondra à la demande de subversion.

En un mot, la menace existentielle pour l'élite et le système international ne réside pas dans Al-Qaida, mais dans un potentiel révolutionnaire dont elle est une manifestation qui est loin de l'avoir épuisé. À l'heure actuelle, l'option révolutionnaire étant improbable, le salafisme jihadiste pourrait basculer dans une menace nihiliste, comme l'indique l'éclosion de groupuscules toujours plus radicaux (au Proche-Orient notamment). La réaction brutale des États-Unis, sous la forme de la « guerre contre le terrorisme », n'a pas nécessairement contribué à pousser les jihadistes vers le nihilisme. En effet, les jihadistes se sont recentrés sur les conflits locaux d'Afghanistan et d'Irak, les idéologues d'Al-Qaida n'ayant prévu aucune stratégie révolutionnaire pour l'après-11-Septembre. On peut d'ailleurs se demander si Oussama ben Laden

---

17. Thierry Tardy (dir) (2004). *Peace Operations after 11 September 2001*, Londres, Frank Cass, p. 27-28.

a conçu l'opération et s'il en connaissait tous les détails. Et le recentrage sur les « jihads » locaux les confronte aux divers acteurs locaux concurrents (seigneurs de guerre en Afghanistan, tribus sunnites et milices chiites en Irak par exemple). Les objectifs globaux ont donc cédé devant les impératifs locaux, ce qui mène soit à une radicalisation locale, soit à des compromis pour atteindre le pouvoir.



## **Abandonner la logique de la guerre entre le Bien et le Mal**

*Ma compassion absolue pour les victimes  
du 11-Septembre ne m'empêchera pas de le dire :  
je ne crois à l'innocence politique  
de personne dans ce crime.*

*Et si ma compassion pour toutes les victimes  
innocentes est sans limite, c'est qu'elle  
ne s'arrête pas non plus à ceux qui ont trouvé  
la mort le 11-Septembre aux États-Unis.*

Jacques Derrida<sup>1</sup>

---

1. Extrait du discours prononcé le 22 septembre 2001, à l'occasion de la réception du prix Theodor-Adorno, cité dans Slavoj Žižek, *Bienvenue...*, *op. cit.*, p. 94.

## **D**OMMAGE COLLATÉRAL: L'ESPRIT CRITIQUE

Les premières victimes des deux Grands Récits de la Terreur et du Martyre<sup>2</sup> sont finalement les modérés des deux « camps » qui s'affrontent. Aux États-Unis, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et en Europe, ce sont les libertés publiques qui sont menacées : seize dispositions du *PATRIOT Act* de 2001 restreignant les libertés publiques arrivaient à échéance en 2005, puisque cette loi était censée être une législation d'exception. En juillet 2005, la loi est finalement permanente dans quatorze de ses dispositions, les deux restantes, les plus controversées (écoutes téléphoniques et fichiers personnels), ayant été reconduites pour un an le 25 février 2010 pour contourner leur abrogation automatique le 31 décembre 2009, comme le prévoyait la loi de réautorisation de 2005, qui en avait fait des dispositions de temporisation (*sunset clauses*). Cet exemple montre bien qu'une fois ce type de législation « provisoire » promulgué, il devient excessivement difficile de revenir en arrière. Ainsi, les efforts du Sénat pour mieux garantir les libertés publiques ont connu un succès mitigé, devant une Chambre des représentants plus vindicative<sup>3</sup>. En effet, d'un point de vue réaliste, les coûts de promulgation d'une telle loi sont de loin inférieurs aux coûts d'abrogation. Autrement dit, pour le législateur, il a été très peu risqué de provoquer quelques contestations d'associations de droits de l'homme, mais il est désormais très coûteux politiquement de donner l'impression d'un laxisme coupable. Sorte de « syndrome Nostradamus », n'est pas inquiété un élu qui a voté pour une loi excessive même si aucun attentat n'a eu lieu (avec un syllogisme, il pourra même montrer que c'est bien la preuve que la loi qu'il a votée est efficace), mais celui qui vote son abrogation risque sa carrière en cas d'attentat ultérieur, pour avoir été inconsidérément confiant. Dans un registre moins dramatique, les sanctions demandées par les membres du Congrès résultent plus de logiques internes, voire électorales, que d'une analyse des bénéfices de telles manœuvres, souvent contre-productives<sup>4</sup>.

- 
2. Gilles Kepel décrit ainsi les deux systèmes de compréhension et de narration du monde, opposés, propulsés après le 11-Septembre, l'un par Al-Qaïda, l'autre par le gouvernement néoconservateur des États-Unis entre 2000 et 2008.
  3. Pour une analyse comparée des lois de reconduction du *PATRIOT Act* du Sénat et de la Chambre des représentants, cf. Charles Doyle (2005). « USA PATRIOT Act : Background and comparison of House – and Senate – approved reauthorization and related legislative action », dans *CRS Report for Congress*, Congressional Research Service, 9 août, <fas.org/sgp/crs/intel/RL33027.pdf>. Pour une analyse brève de la loi de reconduction, cf. Charles Doyle (2005). « USA PATRIOT Act Reauthorization in brief », dans *CRS Report for Congress*, Congressional Research Service, 10 août, <fpc.state.gov/documents/organization/51133.pdf>. Pour une analyse complète, cf. Charles Doyle et Brian T. Yeh (2006). « USA Patriot Improvement and Reauthorization Act of 2005 : A legal analysis », dans *CRS Report for Congress*, Congressional Research Service, 21 décembre, <www.fas.org/sgp/crs/intel/RL33332.pdf>.
  4. Barthélémy Courmont, *L'empire blessé...*, op. cit., p. 42.

Or, les autorités policières réalisent tout naturellement que ces pouvoirs extraordinaires, conçus pour contrer des menaces extraordinaires, ne manquent pas d'attraits pour traiter des affaires courantes. Dans les faits, les lois contre le terrorisme et contre la criminalité organisée trouvent ainsi leur utilité juridique dans des affaires pour lesquelles elles sont disproportionnées. Par exemple des affaires de préterrorisme (où les lois antiterroristes sont invoquées contre des agitateurs peu dangereux), contre des opposants politiques ou syndicaux ou plus simplement contre des personnes qui se sont trouvées au moment endroit au mauvais moment<sup>5</sup>. Le traitement d'étrangers soupçonnés d'appartenir à de OC a révélé comment le vide juridique peut devenir une arme permettant de contourner les procédures légales, notamment en matière de droit de la défense. La prison de Guantanamo, accueillant les « combattants irréguliers » pour les faire parler, a longtemps fait l'objet de rudes batailles juridiques, même si l'une des premières décisions du président Obama fut de s'engager à la fermer en moins d'un an. La prison d'Abou Ghraïb, symbole de la torture sous le régime ba'athiste, en renfermant d'autres tortures, humiliations et traitements dégradants, est devenue le symbole du « double discours de l'Occident » que dénonce Oussama ben Laden : venu pour libérer, il a pour but en réalité d'opprimer les musulmans.

Du côté d'Al-Qaida, ce sont également les musulmans modérés qui deviennent une cible prioritaire, puisqu'ils sont vus comme des traîtres à la cause. Comme le souligne Max Abrahms, la critique musulmane publique du discours radical est rare et inaudible, de même que les interrogations sur la faiblesse de la légitimité religieuse d'Oussama ben Laden, par peur des représailles<sup>6</sup>. Paradoxalement, les critiques les plus sonores d'Al-Qaida sont liées à l'Iran, par l'intermédiaire du Hezbollah. Celui-ci est accusé au printemps 2008 par Aïmane Al-Dhawahiri d'avoir répandu la rumeur qu'Israël était derrière le 11-Septembre, ce qui l'a conduit à en réaffirmer avec véhémence la paternité. Alors que plusieurs témoignages rassemblés par la Commission du Congrès sur les attentats montrent les liens entre des responsables iraniens et Al-Qaida avant le 11-Septembre<sup>7</sup>, la rivalité entre les champions islamistes a repris rapidement après que le réseau a recommencé à prendre des forces. Avant d'avoir critiqué le complot du « 11-Septembre juif » comme

5. Cf. le rapport de l'American Civil Liberties Union sur les abus rendus possibles par le *PATRIOT Act*: ACLU, *Reclaiming Patriotism – A Call To Reconsider the PATRIOT Act*, New York, mars 2009, <[www.aclu.org/pdfs/safefree/patriot\\_report\\_20090310.pdf](http://www.aclu.org/pdfs/safefree/patriot_report_20090310.pdf)>.

6. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 541-542.

7. Probablement pour garder un œil sur une organisation qui pouvait être utile pour gêner les États-Unis, mais aussi se retourner contre l'Iran, cf. « Iran's Link to Al-Qaeda: The 9-11 Commission's Evidence », *Middle East Quarterly*, vol. 11, n° 4, automne 2004, <[www.meforum.org/670/irans-link-to-al-qaeda-the-9-11-commissions](http://www.meforum.org/670/irans-link-to-al-qaeda-the-9-11-commissions)>. L'Iran a certes accueilli une partie des leaders d'Al-Qaida et leur famille après le 11-Septembre, mais a restreint leurs mouvements afin de les surveiller et d'éviter les foudres américaines (Dominique Thomas, *Les hommes d'Al-Qaida*, *op. cit.*, p. 35).

une manœuvre iranienne pour décrédibiliser le réseau, la direction d'Al-Qaïda a agité la menace d'un Iran impérialiste en Irak et dans la péninsule arabique<sup>8</sup>.

En matière de critique progressiste, l'autocensure reste toutefois très prégnante. L'histoire de la fatwa du 15 février 1989, émise par Khomeiny, qui condamne Salman Rushdie à mort en raison du blasphème que constituerait son roman *Les versets sataniques*, est très révélatrice. Toute critique de cette fatwa par des musulmans est discréditée immédiatement comme « *complaisance ou hypocrisie*<sup>9</sup> », ce en quoi elle a atteint son but (en plus d'avoir permis aux dirigeants iraniens de rappeler qu'ils ne s'étaient pas amollis). Les intellectuels libéraux sont donc dans une situation intenable : toute critique de l'islam radical leur fait perdre leur crédibilité islamique en raison des accusations de trahison, tandis qu'ils sont sommés par le public occidental de prendre position sur les questions épineuses (voile, compatibilité de l'islam avec les droits de l'homme, démocratie, etc.).

Bref, les deux Grands Récits forcent tout individu à choisir son camp, entre le Bien et le Mal, chacun se considérant naturellement comme étant du bon côté. C'est ainsi que le président Bush montre le droit chemin le 20 septembre 2001 :

Chaque nation dans chaque région du monde a maintenant un choix à faire. Soit vous êtes avec nous, soit vous êtes avec les terroristes. Désormais, toute nation qui continue à héberger ou soutenir le terrorisme sera considérée par les États-Unis comme un régime hostile<sup>10</sup>.

Symétriquement, Al-Qaïda fait de tout « infidèle » (tout non-musulman, à commencer par les Juifs), même de tout musulman qui demeure trop longtemps en « terre d'impiété » (tout territoire non musulman) une cible légitime. Dans la gradation de la culpabilité, Al-Qaïda place en premier les Juifs, puis les Américains, puis les musulmans « apostats » alliés. Tout individu appartenant à ces catégories est une cible légitime, même civile. Les Juifs sont des cibles en raison de l'existence et de la politique d'Israël, par nature<sup>11</sup>, et à cause de leur système politique<sup>12</sup>. Tout civil des États-Unis est une cible, car d'une part les

8. « Al-Qaeda accuses Iran of 9/11 lie », *BBC News Online*, 22 avril 2008, disponible sur le site de *BBC News*, rubrique « Middle East » : <[news.bbc.co.uk/2/hi/middle\\_east/7361414.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/7361414.stm)>.

9. Olivier Roy, *Généalogie...*, *op. cit.*, p. 112.

10. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 76.

11. Oussama ben Laden justifie le meurtre de Juifs en reprenant littéralement le dire suivant du Prophète : « La fin [du monde] n'advient pas avant que les musulmans et les Juifs ne se combattent jusqu'au point où le Juif se cachera derrière un arbre et un rocher. Alors l'arbre et le rocher diront : « Eh, musulman ! Il y a un Juif qui se cache derrière moi. Viens le tuer ! »

12. Israël est considéré comme une terre musulmane occupée (le jihad défensif y est donc licite). Le meurtre de civils est rendu licite par le fait que chaque citoyen israélien, y compris les femmes, doit accomplir le service militaire et appartient à la réserve mobilisable, ce qui fait de lui un soldat potentiel.

États-Unis sont des alliés actifs d'Israël, qui oppriment les musulmans (avec l'embargo de l'Irak) et sont donc en guerre contre l'*oumma*; et, d'autre part, ce sont les électeurs américains qui, en choisissant leurs dirigeants et payant leurs impôts, sont indirectement responsables de la politique de soutien et de vente d'armes à Israël<sup>13</sup>. Après les attentats de Dar es-Salaam et de Nairobi (1998), Oussama ben Laden excusa la mort de civils africains par le fait que les attentats avaient été menés avec « l'aide de Dieu », ce qui ne peut laisser qu'admiration sur son habileté à accommoder exégèse et principe de réalité<sup>14</sup>.

## **L** ES LEÇONS PERDUES DE SUN TZU

L'alternative indiscutable proposée par les deux Grands Récits pousse à une radicalisation qui provoque des morts civiles en plus grand nombre que les morts militaires (de soldats ou de jihadistes)<sup>15</sup>. Au-delà des raisons idéologiques conduisant ces deux idéologies à théoriser un combat à mort entre Occident et Islam, ce sont des raisons stratégiques qui expliquent l'escalade de la violence illustrée par le 11-Septembre et la guerre en Afghanistan et en Irak.

Sun Tzu affirme dans son chapitre VII, « Manœuvre », verset 31 : « À un ennemi cerné, il faut laisser une issue » ; et 32 : « Ne poussez pas à bout un ennemi aux abois<sup>16</sup>. » Une telle tactique conduit à renforcer la détermination de l'ennemi, qui n'a plus que le combat pour survivre :

Dresser le camp sous les murs d'une ville puissante et attaquer des rebelles décidés à se battre jusqu'à la mort, ce n'est pas un plan judicieux ! [...] Les bêtes sauvages, lorsqu'elles sont aux abois, se battent avec l'énergie du désespoir. Combien ceci est plus vrai encore, s'agissant des hommes. [...] [Au cours de la répression d'un soulèvement par le général Ch'ung Kuo :] Quelqu'un dit : « Nous poursuivons un grand avantage, mais nous avançons lentement. » Ch'ung Kuo répondit : « Ils sont dans une situation

13. Le 11-Septembre fut un tournant pour les oulémas. Même ceux ayant rendu licites sous certaines conditions les attentats-suicides commis en Israël par les Palestiniens déclarèrent illicites les attentats du 11-Septembre, comme le charismatique cheikh Qardhaoui (cf. *supra* note 14).

14. Max Abrahms, « Al Qaeda's ... », *op. cit.*, p. 541. Un des responsables du double attentat fut encore plus lumineux : les bombes ayant détonné lors de la prière du vendredi, ne sont morts que les musulmans qui passaient dans la rue au lieu d'être en train de prier. Il va sans dire que cet argument n'eut du poids que pour ceux qui étaient déjà convaincus, cf. Gilles Kepel, *Terreur et martyre, op. cit.*, p. 116.

15. Ainsi, le 11-Septembre a causé près de 3 000 morts, alors que le nombre de soldats états-uniens tués dans la guerre en Irak était à l'été 2009 d'un peu plus de 4 250 morts ; cf. le site de Global Security, rubrique « Military », « Operations », « Southwest Asia », « Occupation » : <[www.globalsecurity.org/military/ops/iraq\\_casualties.htm](http://www.globalsecurity.org/military/ops/iraq_casualties.htm)>.

16. Sun Tzu (1972). *L'art de la guerre*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », p. 148-149.

désespérée. Je ne peux pas les talonner. Si je les pousse avec modération, ils s'en iront sans tourner la tête. Si je les serre de trop près, ils se retourneront contre nous et se battront jusqu'à la mort<sup>17</sup>. »

En l'occurrence, ce sont les jihadistes d'Al-Qaïda qui ont par deux fois subi une défaite politique (échec de la mobilisation espérée par le 11-Septembre), suivie de deux défaites stratégiques majeures (le renversement des talibans en Afghanistan et l'essoufflement du jihad en Irak). S'ils ne sont pas matériellement « cernés » par les États-Unis, ce sont leur projet et leur vie qui sont en jeu actuellement. La volonté d'annihiler les jihadistes d'Al-Qaïda a de plus été annoncée au lendemain du 11-Septembre : « Notre guerre contre la terreur commence avec Al-Qaïda, mais ne finit pas avec elle. Elle ne finira que lorsque chaque groupe terroriste de portée mondiale aura été trouvé, stoppé et défait<sup>18</sup>. » Le lieutenant-colonel en retraite Ralph Peters va plus loin en réhabilitant la stratégie d'annihilation, en mettant en garde contre les hésitations de la fin de la guerre du Viêt Nam, qui ont conduit à la défaite :

Même après le 11-Septembre, nous ne mesurons pas entièrement la cruauté et la détermination de nos ennemis. Nous allons apprendre la leçon dans la douleur, parce que les terroristes ne vont pas renoncer. La seule solution est de les tuer et de continuer à le faire : une guerre d'attrition<sup>19</sup>.

Dans ce contexte, les jihadistes n'ont qu'une seule solution, trouver un sanctuaire et continuer le combat. Entre l'Irak et l'Afghanistan, le choix le plus simple est le second, où l'islamisme a déjà gouverné le pays, contrairement à l'Irak, où la greffe islamiste ne convainc pas vraiment les Irakiens, même sunnites. C'est donc dans ce pays que le combat décisif et sanglant entre les jihadistes et la coalition a toutes les chances de se dérouler, s'il ne s'est pas déplacé au Pakistan entre-temps. L'augmentation continue du nombre de morts de la coalition en Afghanistan depuis 2001 suggère que Sun Tzu avait raison. Sur leur propre terrain avec des armes policières et judiciaires, l'Europe et les États-Unis gardaient l'initiative et pouvaient lutter progressivement contre Al-Qaïda. Mais en talonnant de trop près les membres du réseau, la coalition s'est avancée avec une imprudence fatale sur le terrain des jihadistes, les montagnes afghanes.

Avec la prudence qui caractérise les réalistes (en particulier défensifs), John Mearsheimer affirme que les mesures coercitives et l'endiguement (*containment*) sont préférables à la guerre préventive « parce que [il] pensai[t] que la guerre serait un désastre pour les États-Unis ». Et il applique ce raisonnement à l'Irak de Saddam comme au

17. *Idem*, p. 149.

18. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 210.

19. Ralph Peters (2004). « Pourquoi l'attrition et le sang versé restent le paradigme central de tous les conflits armés », 11 juillet, <[www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Activites/Doc0020-DefenseGuerreAttrition.html](http://www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Activites/Doc0020-DefenseGuerreAttrition.html)>, traduction de Ralph Peters (2004). « In praise of attrition », *Parameters*, été.

dossier nucléaire iranien et nord-coréen<sup>20</sup>. De l'autre côté, Oussama ben Laden reste ambigu sur les options qu'il laisse ouvertes, même s'il a laissé entendre que la coexistence pouvait être possible (*cf. supra* note 53). Dans son discours du 7 septembre 2007, il ne laisse le choix qu'entre « *nous continuons à vous tuer* » et une conversion massive de l'Occident à l'islamisme, ce qui ne manque pas de représenter un faux choix, légitimant la poursuite de la « guerre contre le terrorisme ».

Or, la radicalisation d'Al-Qaïda risque de pousser les régimes cibles dans le même piège que celui dans lequel est tombé le gouvernement Bush : le sacrifice des libertés pour un gain incertain de sécurité. Et nous avons déjà mentionné que ce phénomène est un argument de plus dans la rhétorique d'Al-Qaïda (*cf. supra* « Les excès de la répression servent les intérêts d'Al-Qaïda »).

## **L** ACCOUTUMANCE À LA VIOLENCE

Une autre raison stratégique de nature à aggraver la violence produite par cette confrontation est l'incitation à innover, comme l'ont souligné Martha Crenshaw et Randy Borum<sup>21</sup>. Afin de conserver l'effet de surprise, de dépasser le rythme d'accoutumance à la violence, d'être visibles sur un marché de « l'attentat spectaculaire » saturé, les OC sont poussées à la surenchère de la violence. L'attentat-suicide s'est également banalisé comme tactique efficace et peu coûteuse, même pour un usage non terroriste, par vengeance ou à titre crapuleux (pour des règlements de comptes), ou simplement par intérêt tactique. Ce fut le cas en juin 2008 en Afghanistan. Lors de la libération par les talibans d'un millier de leurs frères d'armes de la prison de Kandahar, une voiture piégée pilotée par un kamikaze s'est écrasée sur le portail principal pour créer une brèche dans l'enceinte de la prison et permettre aux prisonniers de s'enfuir<sup>22</sup>.

La logique de la confrontation amène à renvoyer dos à dos Oussama ben Laden et le président Bush, et à rejeter l'impérialisme mental constitué par l'application concrète des deux Grands Récits de la Terreur et du Martyre. Pascal Boniface affirme même que la politique du président Bush est « non seulement un échec, mais une faillite stratégique et

20. John J. Mearsheimer (2006). « Conversations in international relations – Interview with John J. Mearsheimer (Part II) », *International Relations*, vol. 20, n° 2, p. 237, disponible sur le site de l'Université de Chicago : <mearsheimer.uchicago.edu/pdfs/A0041.pdf>.

21. Randy Borum (2004). *Psychology of Terrorism*, Tampa, University of Florida, p. 67.

22. « Les talibans libèrent près de 1000 détenus de la prison de Kandahar, dans le Sud afghan », *Le Monde*, samedi 14 juin 2008.

morale qui coûtera cher aux États-Unis, et pour longtemps<sup>23</sup> ». Comme l'affirment Martha Crenshaw et Randy Borum, il est nécessaire de s'interroger sur les incitations à abandonner la stratégie de terreur, premier pas de la lutte contre cette menace qui reste bien réelle.

---

23. Stephen Walt, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 7.



## Travailler sur les incitations à abandonner la violence

*Lorsqu'on demande au Cheikh  
« pourquoi il vit dans un pays qu'il déteste tant ? »  
il répond : « parce que c'est le seul pays  
où je pouvais pratiquer ma religion librement ».*

Xavier Raufer<sup>1</sup>

---

1. Xavier Raufer (dir.), *Atlas...*, *op. cit.*, p. 295. Le cheikh en question est l'Égyptien Omar Abdel Rahman, le « cheikh aveugle », émigré et prédicateur aux États-Unis jusqu'à son arrestation pour ses liens avec la première attaque du World Trade Center.

## **L** E SALAFISME, AVATAR DE LA CRISE DE LA MODERNITÉ

Le défi idéal d'Al-Qaida nécessite une réponse politique. Il apparaît nécessaire de sortir le discours salafiste de son enrobage idéologique pour le repenser dans le champ politique. Contrairement au cliché du terroriste désespéré et va-nu-pieds, trop fragile intellectuellement pour résister aux sirènes des idéologues salafistes, le membre d'Al-Qaida est plutôt éduqué et vif, et il embrasse la cause avec l'enthousiasme d'un récent converti. D'une certaine manière, c'est justement le décalage entre sa réussite intellectuelle et l'échec économique et social qu'il vit qui le pousse à la radicalisation. Décalage entre la modernité subie et un potentiel bridé. Souvent, une crise identitaire s'y ajoute. Ainsi, la jeune recrue bascule dans la radicalité, mais qui est, contrairement à celle des idéologues du réseau, une radicalité construite au moment de l'adolescence, autour du thème de la modernité. Cette radicalité est généralement désignée sous le terme de *néofondamentalisme*. Le néofondamentalisme se présente pour le jeune talent comme une protestation sociale, fournisseuse d'une identité, contre l'exclusion d'une société qui ne lui donne pas la place qu'il pense mériter.

Le néofondamentalisme définit moins une culture qu'un code homogène et adaptable à toute société donnée. Il n'est pas dans l'interculturel ou le multiculturalisme, mais dans le déni du culturel. [...] [II] participe de la globalisation, dans le sens où les identités qu'il permet de mettre en œuvre ignorent territoires et cultures, sont fondées sur un choix individuel et reposent sur un ensemble de marqueurs à faible contenu, mais à fortes valeurs différentielles<sup>2</sup>.

La perte d'un contenu culturel cohérent et logique conduit l'individu à se recentrer sur les bases (mécanique du fondamentalisme), mais sorties de tout contexte historique, sociétal, politique. Ainsi, le néofondamentalisme transforme culture et religion en un code de lecture binaire et irréfléchi (*hallal* et *haram*, licite et illicite) et une dévotion sans bornes liée à un antioccidentalisme primordial. Le jihad devient ainsi une obligation personnelle non pas pour atteindre tel objectif stratégique, mais pour « plaire à Dieu<sup>3</sup> ».

Le principal atout de l'Occident dans la lutte contre Al-Qaida est la modération de la majorité des musulmans, qui tentent pacifiquement de concilier modernité occidentale, tradition islamique et ambitions socioéconomiques. La réislamisation et les conversions en Occident ne répondent pas à une logique d'adhésion idéologique à l'islamisme. Il s'agit plutôt, dans le cas de la réislamisation, d'une logique de réappropriation d'une identité sereine, la cohabitation de l'identité occidentale et de l'identité d'origine étant source d'expériences négatives (rejet, incompréhension, exigence de clarifications, etc.). Cette protestation est

2. Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, op. cit., p. 157-158.

3. *Idem*, p. 167.

le fruit, en France par exemple, d'un sentiment de frustration croissant parmi « les Français issus de l'immigration », déjà à la troisième génération, qui vivent un sentiment de panne de l'ascenseur social et de renvoi systématique à leur identité d'origine<sup>4</sup>. Le terrorisme islamiste en France n'a par ailleurs jamais eu trait à une problématique sur les conséquences de la présence en France d'une population arabe immigrée. Les attentats qui ont frappé la France ont été accomplis par des OC étrangères, et portant des revendications étrangères à la situation interne de la France : attentats iraniens dans les années 1980, algériens dans les années 1990<sup>5</sup>.

Pour Olivier Roy, réislamisation et radicalisation (vers Al-Qaïda par exemple) ne sont pas un même phénomène. Le chercheur donne l'exemple de l'« affaire du voile » en 2004, où la revendication publique d'une pratique controversée n'est pas de la même nature que la logique clandestine des jihadistes<sup>6</sup>. La radicalisation ne jouit d'aucun enracinement local, ne propose aucune solution à l'immobilisme économique et social des sociétés des régimes arabes (certes soutenus par l'Occident), le peuple « est laissé sur le bord de la route, en téléspectateur ou en amateur de jeux vidéos<sup>7</sup> ». Le salafisme jihadiste fait appel à des références internationales et tiers-mondistes, plutôt que nationalistes et religieuses : les jihadistes d'Europe ne retournent pas dans leur pays d'origine pour y mener le jihad, mais intègrent les jihads en cours (Bosnie, New York, puis Afghanistan et Irak), galvanisés par une phraséologie qui se construit contre la domination économique et politique de l'Occident, et pas contre le christianisme. Abou Hamza (remplaçant d'Abou Moussab Zarqaoui en Irak) et Qatada (« représentant » d'Al-Qaïda en Europe) « disent aux jeunes qu'ils seront toujours des exclus », dans des sociétés occidentales dominantes qui ne veulent pas d'eux<sup>8</sup>. Pour atteindre un seuil qualitatif supérieur, le terrorisme en France devrait s'appuyer sur une communauté musulmane possédant un sentiment identitaire très fort et cohérent, et sur des individus en rupture franche avec la société<sup>9</sup>. Tel n'est pas le cas, notamment en raison de la politique intégrationniste de la France, à l'opposé par exemple de celle du Royaume-Uni, qui a vu son accord de « sanctuarisation » du pays passé avec le « Londonistan » révoqué en raison de l'intervention en Irak.

---

4. *Idem*, p. 218.

5. Paradoxalement, les seuls actes commis pour exercer une pression sur la politique interne de la France ont été commis à l'étranger, comme la prise en otage des journalistes Christian Chesnot et Georges Malbrunot par l'Armée islamique d'Irak, pour faire abroger la loi interdisant le port des signes religieux ostentatoires à l'école (mars 2004). L'aspect ridicule de la revendication aboutit à un échec absurde : les musulmans français, refusant une telle publicité, se sont mobilisés contre ce chantage, l'affaire se concluant par la libération des journalistes sans remise en cause de la loi.

6. Olivier Roy, *Généalogie...*, *op. cit.*, p. 103.

7. Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, *op. cit.*, p. 220.

8. *Idem*, p. 219.

9. Olivier Roy, *Généalogie...*, *op. cit.*, p. 103-104.

La réislamisation correspond à la construction d'une identité valorisante, un « supplément d'âme », mais qui passe forcément par la négociation d'un statut de communauté avec les autorités et autres religions. Ce phénomène se distingue de l'islamisme politique, même des demandes d'application de la *charia*, et témoigne surtout de la volonté de reconnaissance des imams qui le propagent : réception chez le préfet comme chez l'évêque, évergétisme, notabilisation, passage à la télévision, etc.<sup>10</sup>. Le néofondamentalisme, qui propose un repli sur soi, est stratégiquement une erreur : il isole la communauté et l'empêche d'accéder à un statut social satisfaisant.

La réflexion purement en termes d'acteurs étatiques n'offre qu'un minimum de compréhension. La recherche d'un ennemi islamiste soutenu par un État est vouée à échouer, car cet État n'existe pas : « Aucun État n'a de stratégie islamique, de même que les jihadistes n'ont pas de stratégie étatique. [...] Rien ne s'est passé dans la péninsule arabique ou sur les bords du Nil [Oussama ben Laden est saoudien, Aïmane Al-Dhawahiri égyptien], car rien n'y était prévu<sup>11</sup>. » Et dans les cas d'États ayant des liens avec des OC, il est question essentiellement de contacts entre individus, entre une agence de renseignement et la direction d'une OC, bref, de liens qui sont noués sans que l'opinion publique de cet État soit informée. Une intervention militaire pour briser ces liens, avérés en Afghanistan ou fantasmés en Irak, a toutes les chances de se mettre la population à dos, qui ne voit pas une armée généreusement la libérer de la collusion terroriste, mais un occupant illégitime.

Ce fut pourtant l'option du président Bush, quoiqu'il faille lui concéder qu'il n'a pas envahi l'Irak pour couper ses liens avec Al-Qaïda, mais pour y établir la démocratie. La vision néoconservatrice réfléchit en termes de territoires : la chute du maillon faible du Moyen-Orient, l'Irak, devait emporter les autres États de la région vers la démocratie et ses valeurs universelles. C'était la théorie dite des dominos, hier crainte comme une arme de l'expansionnisme soviétique en Asie du Sud-Ouest (une des raisons de la guerre du Viêt Nam), aujourd'hui au service de l'expansion planétaire de la démocratie. Ce basculement devait se faire par la force ou la puissance souple selon le degré de coopération des États concernés, tandis que le gouvernement Bush remettait en cause le principe de la frontière de 1967 dans l'éventualité de la création d'un État palestinien. Cette politique a exacerbé les autres conflits du Moyen-Orient (Israël/Palestine, Liban), et il n'est pas exclu que ses séquelles créent un arc de crise dans la région si le conflit en Irak s'enlise<sup>12</sup>. Le salafisme jihadiste trouverait ainsi un champ de bataille immense et propice dans un Moyen-Orient embrasé, ce qui montre les dangers et les effets contre-productifs de la « guerre contre le terrorisme ». Déjà les groupes salafistes jihadistes du Liban, électrons

10. Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, *op. cit.*, p. 224.

11. *Idem*, p. 226.

12. *Idem*, p. 228.

libres du conflit, déstabilisent un régime vacillant. Ironie de l'histoire, c'est désormais le Hezbollah, intégré au jeu politique, qui se voit obligé de calmer le jeu. Dès la fin du deuxième mandat du président Bush, et encore plus depuis l'arrivée du président Obama, les États-Unis montrent leur mécontentement devant la poursuite de la construction de colonies dans les Territoires occupés, qu'ils qualifient d'obstacle à la paix et qui est devenue l'une des principales revendications des Palestiniens<sup>13</sup>. Mais Israël maintient sa politique du fait accompli, le premier ministre Netanyahu étant débordé sur sa droite par ses alliés d'extrême droite d'Israël Beïtenou, sachant que les États-Unis malgré tout ne l'abandonneront pas.

Ces faits devraient orienter les États-Unis vers une appréhension moins imprégnée de la rhétorique du choc des civilisations, qui n'a pas de fondements scientifiques sérieux, mais qui résonne longtemps dans les esprits et qui crée une « conjonction entre territoire et culture<sup>14</sup> ». Or, Olivier Roy démontre que la diaspora musulmane à l'Ouest « rend caduques toutes les visions cultures et essentialistes, même s'il en exacerbe le maniement incantatoire<sup>15</sup> ». Le territoire, référence privilégiée par le gouvernement Bush, ne peut rendre compte de la réalité du néofondamentalisme, phénomène déracinant et internationalisé, qui alimente le récit d'Al-Qaïda du Martyre. La volonté des États-Unis d'éradiquer l'expansionnisme irakien pour le remplacer par la démocratie, une démocratie encore sans assises, a mené de manière assez prévisible à la déstabilisation régionale et la guerre civile dans un premier temps. L'immensité des moyens alloués à la reconstruction, la décimation d'Al-Qaïda en Mésopotamie, le rassemblement des tribus sunnites, des Kurdes et des chiïtes, permet de croire à un début de sortie de crise. Le changement de focale des élections de 2009 sur des thèmes plus neutres politiquement (nationalisme, économie) témoigne de l'unité du peuple irakien et de sa volonté de commencer à tourner la page. Mais c'est dans un Afghanistan comparativement délaissé que s'est déplacé le centre de gravité du problème. Et l'on n'est pas loin de la sombre prévision d'Olivier Roy : le retour aux « bons vieux expédients coloniaux : tabler sur les notables locaux, repousser les élections qui pourraient donner la victoire aux islamistes, s'appuyer sur des régimes autoritaires qui résistent, bien entendu, à toute demande de démocratisation<sup>16</sup> ». À une nuance près : l'élection présidentielle fut tellement menacée par les talibans dans la majeure partie du pays que peu d'Afghans ont osé voter (autour de 35 %). Hamid Karzaï a été reconduit, après annulation du second tour pourtant prévu, et malgré une corruption généralisée et une funeste incapacité à agir. Tellement menacé par les talibans et son piteux bilan, Hamid Karzaï a voulu améliorer ses

13. Michel Böle-Richard (2008). « Condoleezza Rice dénonce la colonisation israélienne », *Le Monde*, mardi 17 juin, p. 4.

14. Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, *op. cit.*, p. 231.

15. *Idem*, p. 234.

16. *Idem*, p. 231.

chances de succès en proposant des portefeuilles à des chefs de guerre incontrôlables et accusés de nombreux crimes, comme Gulbuddin Hekmatyar et Abdul Rachid Dostom.

Corollaire d'un bilan très mitigé des interventions militaires, bâtir de nouvelles relations avec les régimes arabes est une priorité. Les deux États sur lesquels s'appuient les États-Unis dans la « guerre contre le terrorisme », l'Arabie saoudite et le Pakistan, sont des pépinières à jihadistes, le premier par choix, le second parce qu'il ne peut les contenir<sup>17</sup>. En n'ayant pas la volonté de résoudre le conflit israélo-palestinien, et en échouant à remettre l'Irak sur pied assez vite, les États-Unis du président Bush n'ont pu constituer de front anti-iranien, ce qui a laissé le champ libre à Téhéran pour poursuivre son implication dans la région, en s'appuyant sur ses alliés syriens et le Hezbollah, mais aussi sur le Hamas qu'il contribue à financer.

Prisonnier d'une logique d'équilibre de la terreur avec les États-Unis (frappe aérienne contre rétorsions pétrolières), le régime iranien bloque une normalisation qui passerait par l'économie : au moyen de gazoducs à travers le Moyen-Orient jusqu'en Europe, l'économie iranienne serait liée matériellement à celle de ces clients, la prémunissant contre les extravagances belliqueuses du régime<sup>18</sup>.

Du côté des régimes arabes, l'hypocrisie règne encore. Les États arabes sont appréciés à l'aune de leur degré de laïcité et de leur coopérativité, alors que le sécularisme a été la caractéristique des partis conservateurs et autoritaires (kémalistes, ba'athistes, nassériens, etc.)<sup>19</sup>. Cette schizophrénie ne manque pas de frustrer les élites musulmanes, qui voient dans ce « favoritisme » un facteur d'immobilisation des sociétés musulmanes. Le soutien aux procédures démocratiques, immédiatement suspendues dès lors que les électeurs ont « mal voté », est du plus mauvais effet pour la crédibilité des pays démocratiques. Pourtant, la démocratie n'est pas exclusive de l'islam : l'expérience des partis islamiques élus légalement a abouti à une normalisation et à une sécularisation inhérente à l'exercice du pouvoir. Perdant leur statut de contestataires, et en se frottant aux réalités du pouvoir, les partis

---

17. Ainsi, le président afghan Hamid Karzaï menace le Pakistan de lancer des attaques sur les bases arrière des talibans dans les zones tribales pakistanaises. Cette déclaration intervient alors que le président souffre d'accusation de corruption et de manque de charisme, et qu'une attaque des talibans sur la prison de Kandahar a permis d'en libérer plus d'un millier, cf. Françoise Chipaux (2008). « Hamid Karzaï menace de traquer les talibans en territoire pakistanais », *Le Monde*, mardi 17 juin, p. 6. Les États-Unis ont décidé de prendre le problème en main et tiennent des forces spéciales prêtes à intervenir sur les sites nucléaires pakistanais en cas d'incursion talibane trop ambitieuse, mais aussi en cas de basculement de l'armée et des services secrets, déjà infiltrés par les islamistes, en faveur des talibans, cf. Claude Angeli (2009). « Les angoisses des Alliés au Pakistan », *Le Canard enchaîné*, 6 mai.

18. *Idem*, p. 299-300.

19. Olivier Roy, *Généalogie...*, op. cit., p. 116.

islamiques pourraient naturellement devenir de simples partis conservateurs. Comme le souligne Olivier Roy, « la culture démocratique ne précède pas les institutions, mais elle en est l'intériorisation<sup>20</sup> ».

« Il faut s'approprier la liberté, elle ne vous est pas donnée », déclare Meret Oppenheim. L'échec de l'exportation en Irak de la démocratie par la force en a fourni une preuve tragique. Et cette résistance n'est pas à chercher dans le Coran. La démocratie ne figure pas dans les textes sacrés des monothéismes, et elle a souvent été conquise en opposition au clergé. C'est une fois qu'un peuple a décidé qu'il optait pour la démocratie qu'il songe à adapter ses dogmes religieux à la nouvelle situation politique et que les mêmes textes naguère lus de façon répressive deviennent désormais démocratiquement compatibles. Pour parvenir à une évolution démocratique favorable à un apaisement des relations avec un monde arabe en déshérence, l'Occident devrait songer que la défense de ses intérêts à court terme pourrait se payer au prix fort à long terme : le fossé entre pays favorise exode démographique et violences. Favoriser les réelles tendances réformatrices de ces pays, qui tentent de concilier modernité et islam, dépasse ainsi la simple réflexion éthique pour intégrer le champ des intérêts nationaux.

## **L** A MYSTIQUE DE LA « GUERRE CONTRE LA TERREUR » NOURRIT LA MYSTIQUE DU TERRORISME

*– Les chances pour chacun de nous de mourir dans un incident terroriste sont très, très, très faibles.*

*– Mais personne ne voit le monde comme ça<sup>21</sup> !*

L'apparente facilité d'imaginer les ressorts du terrorisme, et la grande publicité dont jouit le phénomène, a favorisé l'émergence de multiples croyances solidement ancrées dans les imaginaires. En outre, la complexité du phénomène et sa charge émotionnelle contribuent à brouiller les analyses du phénomène, rendant particulièrement difficile l'acte de garder un recul critique sur ce qui est écrit sur ce sujet et sur ses propres intuitions.

Cependant se constitue un consensus sérieux sur les causes et les conséquences du terrorisme d'Al-Qaida : la politique étrangère des États-Unis (implication au Moyen-Orient, immobilisme de la région, soutien à Israël) et la soif de vengeance comme ressort du passage à l'acte. Nous avons démontré l'imbrication de velléités millénaristes et mystiques

20. *Idem*, p. 119.

21. Échange entre Michael Moore et le présentateur Bob Simon, extrait du film *Fahrenheit 911*, 2004, traduction de l'auteur.

dans le phénomène. L'échec d'Al-Qaida paraît clair, et le réseau semble condamné à des actions sporadiques, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne seront pas traumatisantes pour les victimes.

Parallèlement, en Europe, mais également aux États-Unis, le contre-terrorisme incarné dans la « guerre contre le terrorisme » apparaît, après deux mandats présidentiels sous influence néoconservatrice, comme un échec de la première étape de l'éradication du terrorisme islamiste, à savoir la destruction d'Al-Qaida. Et tout indique que la « guerre contre le terrorisme » a entraîné plus d'individus sur la voie du salafisme jihadiste. Le retour au réalisme de la part du gouvernement Obama marque la difficulté qu'ont rencontrée les néoconservateurs à convaincre au-delà de leurs cercles de convaincus. En termes stratégiques, les seuls gains se limitent à la destruction de la partie tangible du réseau (ses bases afghanes), tout en mettant les activités du réseau sous surveillance, réduisant la portée d'un futur effet de surprise<sup>22</sup>.

Nous avons montré en quoi ces échecs étaient prévisibles. Ce qui signifie que, sans changement du paradigme de compréhension de l'« *Orient compliqué* », il est fortement à craindre que les raisons d'être d'Al-Qaida ne disparaîtront pas, tandis que la réponse à de prévisibles attaques futures (éventuellement avec des armes de destruction massive) sera identique et mal calibrée. Le réalisme d'Obama, qui encourage des rapports cordiaux avec la plupart des pays et un dégel des relations avec les pays parias (Iran, Corée du Nord), ne propose pourtant pas de stratégie pour éviter que ne se reproduisent les causes du terrorisme d'Al-Qaida. En effet, c'est bien la politique étrangère menée par des gouvernements américains réalistes (à la rigueur, internationalistes) qui fut visée par Oussama ben Laden. Pour ce dernier, la politique néoconservatrice est juste encore pire que celle de ses prédécesseurs, mais elle n'exonère pas la politique réaliste. Le président Obama devra donc confirmer sa volonté réelle d'entreprendre des changements concrets au Moyen-Orient, comme le laisse espérer sa vision d'une solution pour le conflit israélo-palestinien. Mais les divisions au sein de son gouvernement, notamment avec Hillary Clinton, semblent être à l'origine de l'absence de tout mouvement concret en faveur de la résolution du conflit.

Naturellement, une attitude plus humble se prête moins aux slogans que la logomachie de la « guerre contre le terrorisme ». Mais si le terrorisme est unanimement condamné, comment qualifier une politique qui a réussi à attirer sur les États-Unis des records d'impopularité ?

---

22. Martha Crenshaw souligne malgré tout que la « guerre contre le terrorisme » a largement entamé le consensus occidental sur le terrorisme (une division qui nuit à une action coordonnée contre le phénomène) et a probablement fait dévier la menace sur les Européens qui ont maintenu le consensus (Espagne, Royaume-Uni), cf. Martha Crenshaw (2005). « A welcome antidote », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 520.

Une partie de la réponse se trouve dans le décalage perçu entre le discours officiel (« *Nous sommes engagés dans un combat pour nos principes, et notre première responsabilité est de vivre selon eux* », affirme le président Bush le 20 septembre 2001)<sup>23</sup> et la rapidité avec laquelle la législation d'exception a été promulguée. Le 26 octobre 2001 pour le *PATRIOT Act*, novembre 2001 pour la mise en place de tribunaux militaires pour les terroristes, début de 2002 pour la détention des « ennemis combattants » terroristes. Les réticences de l'opinion publique et de plusieurs groupes de réflexion et d'influence (Cato Institute, Center for Constitutional Rights) à l'institution des tribunaux militaires résidaient surtout dans l'opposition au fait que le Congrès ne fut pas assez associé au président dans cette modification du droit<sup>24</sup>. Dans l'arrêt Boumediene contre Bush, rendu le 12 juin 2008 par la Cour suprême des États-Unis, le juge Anthony Kennedy, rédacteur de l'avis majoritaire, écrit, inspiré :

Les lois et la Constitution sont prévues pour survivre, et rester en vigueur, dans les situations extraordinaires. Soutenir que les branches politiques [législative et exécutive] peuvent activer ou inactiver la Constitution à volonté déboucherait sur un régime où elles, et non cette cour, diraient « telle est la loi<sup>25</sup> ».

La Cour suprême insiste ainsi sur la nécessité de garder ses principes, surtout dans des temps de crises. En ce sens, elle confirme cette fameuse sentence attribuée à Benjamin Franklin : « Ceux qui abandonneraient une liberté essentielle pour une sécurité temporaire ne méritent ni liberté, ni sécurité<sup>26</sup> » ; ce qui rejoint le similaire : « *Pas de liberté pour les ennemis de la liberté* » de Saint-Just. Ces prises de position ont un impact bien réel, contrairement à ce que croit Ralph Peters :

Mais comme nous l'avons douloureusement appris avec les idioties gauchistes proférées sur les prisonniers de Guantanamo, nous avons bien meilleur temps de les tuer avant qu'ils n'aient une chance de se rendre<sup>27</sup>.

Si la particularité du soldat est bien d'être capable de tuer sur ordre, le lieutenant-colonel semble oublier que la guerre en Irak est officiellement terminée depuis cinq ans et que, dès lors, l'armée ne peut plus se permettre d'être considérée comme un occupant hostile. Même en temps de guerre, Ralph Peters semble bien produire une vision fantasmée de la puissance de l'armée américaine, qui éprouve des difficultés en Irak non pas parce qu'elle aurait été trop sensible aux sirènes « *gauchistes* » (ce qui aurait été tout de même surprenant), mais plutôt parce que « les occupants se faisaient des ennemis plus vite qu'ils

23. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 249, traduction de l'auteur.

24. Barthélémy Courmont, *L'empire blessé...*, *op. cit.*, p. 149.

25. Adam Zagorin (2008). « What the Gitmo ruling means », *Time*, jeudi 12 juin, traduction de l'auteur.

26. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 249.

27. Ralph Peters, « Pourquoi l'attrition... », *op. cit.*

n'étaient capables de les tuer<sup>28</sup> ». Les Pères fondateurs américains avaient sans doute une vision plus haute de la conduite d'une guerre que celle de Ralph Peters, et ils avaient compris l'intérêt d'appliquer les principes des droits de l'homme et des lois de la guerre, y compris et surtout aux ennemis. Cette lettre adressée par George Washington à l'officier responsable de 221 prisonniers britanniques juste capturés :

Traitez-les avec humanité, et ne leur donnez aucune raison de se plaindre que nous copions l'exemple brutal de l'armée britannique dans le traitement de nos infortunés frères d'armes<sup>29</sup>.

D'une manière plus large :

Dans le combat contre le terrorisme, notre meilleure arme ce sont nos principes démocratiques. La tolérance, le respect des libertés publiques, le respect des identités que notre pays a toujours su défendre font notre force. Renoncer à ces valeurs, ce serait faire le jeu des terroristes. Céder à la tentation de l'exception, ce serait commencer à perdre la bataille. Alors soyons fidèles à nos valeurs : elles sont notre meilleur atout dans notre combat contre le terrorisme<sup>30</sup>.

Au-delà de la relativité des moyens d'exception mis en œuvre (comme le débat sur l'efficacité de la torture), la mise en avant par les démocraties de leur respect des libertés individuelles établit comme une obligation morale vis-à-vis de l'opinion publique. D'un point de vue strictement utilitariste, bafouer ses principes démocratiques revient précisément à « commencer à perdre la bataille », en offrant à Al-Qaida des arguments frappants pour discréditer le régime cible. On attend des démocraties qu'elles mènent la lutte contre le terrorisme de manière exemplaire, peu importe que le terroriste ne respecte pas ces principes (cette question rappelle les termes du débat sur la peine de mort). Précisément, Oussama ben Laden ne se prive pas de rappeler les entorses à la démocratie, réelles ou supposées, commises par le gouvernement Bush pour appuyer ses démonstrations, en convoquant une rhétorique d'activiste des droits de l'homme :

[Bush père] a donc transmis le despotisme et le mépris des libertés à son fils, qui en a fait une « loi patriotique » [référence au *PATRIOT Act*], sous prétexte de combattre le terrorisme. Bush père a réussi à placer ses fils à la tête des États, sans négliger la fraude électorale, exportée de chez nous en Floride, pour les moments difficiles<sup>31</sup>.

28. Citation du correspondant du *New York Times* en Irak, Dexter Filkins, extraite de son livre *La guerre sans fin*, citée dans une critique par Patrice Lestrohan (2009). « GI's, aïe, aïe... », *Le Canard enchaîné*, 28 janvier.

29. Louise Richardson, *idem*, p. 251, traduction de l'auteur. Transposer ce raisonnement à des membres d'Al-Qaida demande bien sûr un effort d'abstraction plus grand que lorsque l'on considère des « cousins » anglais.

30. Préface du premier ministre Dominique de Villepin, avant-propos au Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme, p. 6.

31. Gilles Kepel (dir.), *Al-Qaida dans le texte*, *op. cit.*, p. 105-107.

Les arguments que nous venons d'énoncer en faveur du respect des libertés dans la quête de sécurité sont d'ordre normatif. La thèse principale est que l'exemplarité est une arme. Elle permet à la démocratie attaquée de renforcer son moral (en interne) et son autorité (en externe) en montrant que ses valeurs ne sont pas négociables. Ces arguments s'inscrivent dans un débat qui a vocation à trancher quel gain de sécurité équivaut à quelle perte de liberté. Dans ce débat, la démocratie est considérée comme un régime particulièrement vulnérable au terrorisme. Pourtant, l'équilibre entre sécurité et liberté n'est pas condamné à être un jeu à somme nulle. C'est la thèse de Max Abrahms, qui montre empiriquement que les démocraties sont plus résilientes que prévu au terrorisme. En effet, il établit d'abord que les démocraties ne sont pas les cibles préférées des OC : bien plus d'actes sont commis contre des régimes autoritaires ou dictatoriaux. Et, lorsqu'elles sont soumises au terrorisme, les démocraties ne plient pas aux demandes maximalistes des OC (sécession, changement idéologique fondamental), mais seulement aux revendications limitées (typiquement, le retrait de troupes d'occupation)<sup>32</sup>. Au contraire, ce sont leurs caractéristiques démocratiques qui leur fournissent leurs meilleures armes contre l'OC ennemie. Ce sont précisément ces atouts dont ne disposent pas les régimes non démocratiques, ce qui explique leur taux d'échec plus grand face au terrorisme que celui des démocraties<sup>33</sup>. Selon Max Abrahms, ces atouts sont au nombre de deux. Premièrement, les valeurs libérales de démocratie limitent la surréaction du gouvernement après un attentat. De cette façon, il ne s'aliène pas les publics dont il doit conquérir ou conserver les faveurs : son opinion publique interne, les sympathisants potentiels de l'OC et la communauté internationale. Deuxièmement, l'aversion pour les victimes civiles, au lieu de précipiter les démocraties dans la voie de la négociation (un des arguments de la thèse de la « faiblesse démocratique » face au terrorisme), crée en réalité chez les dirigeants une incitation puissante à lutter contre l'OC. Cet incitatif trouve en partie son fondement dans l'importance disproportionnée qu'accorde l'opinion publique à la menace terroriste face aux autres menaces, qui se traduit par un appui massif au déclenchement d'opérations militaires pour lutter contre l'OC<sup>34</sup>. Les démocraties qui respectent leurs valeurs peuvent ainsi conserver leur liberté sans renoncer à leur sécurité, ce qui permet de concilier éthique et efficacité.

32. Max Abrahms (2007). « Why democracies make superior conterterrorists », *Security Studies*, vol. 16, n° 2, avril-juin.

33. *Idem*, p. 239-240.

34. *Idem*, p. 247-248. Max Abrahms s'appuie sur l'étude de Bruce Jentleson qui visait à déterminer les critères de soutien de l'opinion américaine à une série d'interventions militaires de la décennie 1980. L'opération qui a reçu le plus de soutien fut l'opération contre la Libye à la suite de l'attentat de la discothèque de Berlin. Les sondages indiquaient également des taux de soutien sans précédent pour des opérations contre l'Iran et la Syrie si des complicités terroristes y étaient avérées, cf. Bruce Jentleson (1992). « The pretty prudent public: Post post-Viêt-Nam American opinion on the use of military force », *International Studies Quarterly*, vol. 36, n° 1, mars, p. 49-74.

Le même débat se poursuit à propos de la torture, qui n'est pas contestée uniquement du point de vue éthique. Les techniques utilisées dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » ont été mises au point par les docteurs Bruce Jessen et Jim Mitchell, qui avaient auparavant contribué au durcissement des méthodes du SERE (*Survival, Evasion, Resistance, Escape*), un programme de formation destiné aux soldats américains pour les entraîner à survivre en cas de capture. Les deux docteurs s'étaient spécialisés dans la simulation de méthodes des tortionnaires ennemis, et, à partir du printemps 2002, ils ont proposé à la CIA, qui a accepté, de les utiliser sur des prisonniers ennemis. Elles ont été utilisées sur au moins 27 membres présumés d'Al-Qaida, dont la célèbre « cure par l'eau », illustre invention de l'Inquisition. Abou Zoubayidah, initialement considéré comme le numéro trois du réseau, a subi ces méthodes (dont 83 « baignoires » en deux semaines) à l'été 2002 dans une prison de la CIA en Thaïlande, malgré les objections d'autres officiers interrogateurs. Au bout de plusieurs semaines, Bruce Jessen et Jim Mitchell conclurent qu'il n'y avait plus rien à tirer de Zoubayidah. Or, et c'est l'argument récurrent des associations de défense des droits de l'homme, il avait donné tout ce qu'il savait sans coercition, par des méthodes d'interrogation « traditionnelles<sup>35</sup> ». Un ancien agent spécial du FBI confirme cette réalité, non seulement pour le cas d'Abou Zoubaydah, mais à l'aune de sa carrière contre-terroriste, et il affirme même que l'usage de la torture a desservi les intérêts américains à plus d'une reprise (le détail de ces conséquences néfastes est encore classé secret)<sup>36</sup>. Le président Obama a promis d'abandonner ces pratiques, mais le discrédit avait déjà frappé les États-Unis, surtout lorsque l'on sait que ces pratiques ne disparaissent jamais complètement, car elles ne peuvent pas être totalement contrôlées.

En matière de politique interne, John Mueller propose plusieurs pistes originales pour mieux préparer un État au terrorisme et optimiser sa réponse en cas d'attaque. Soulignant que « *l'industrie du terrorisme* » est une partie importante du problème du terrorisme<sup>37</sup>, il souligne les inconvénients importants de la surréaction étatique: elle coûte cher et Al-Qaida peut y piocher des arguments facilement.

La conjonction entre la constante possibilité d'une attaque, la faiblesse des dégâts directs<sup>38</sup> et les effets contre-productifs de la surréaction devrait inciter les États-Unis à « conclure qu'une future attaque sur le sol américain serait un événement exceptionnel qui ne requiert

35. Scott Shane (2009). « 2 U.S. architects of harsh tactics in 9/11's wake », *The New York Times*, 11 août, <[www.nytimes.com/2009/08/12/us/12psychs.html](http://www.nytimes.com/2009/08/12/us/12psychs.html)>.

36. Ali Soufan (2009). « My tortured decisions », *The New York Times*, 22 avril, <[www.nytimes.com/2009/04/23/opinion/23soufan.html?\\_r=1](http://www.nytimes.com/2009/04/23/opinion/23soufan.html?_r=1)>.

37. John Mueller utilise cette expression pour décrire non seulement les « divers entrepreneurs du risque et les bureaucrates, mais aussi la plupart des médias et presque tous les politiciens », qui sont responsables de la surréaction des États-Unis après le 11-Septembre.

38. John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 487.

pas de bouleversements dans leur manière de vivre<sup>39</sup> ». Le 11-Septembre a même poussé les États (y compris les États arabes) à coopérer avec les États-Unis pour faire face à cette menace<sup>40</sup>. Contre une menace internationale, la coopération est un choix potentiellement très efficace, car elle démultiplie les capacités de renseignement, permet aux services d'être plus réactifs (en ayant virtuellement des relais dans toutes les régions du monde) et d'augmenter la pression sur les OC. *Si le but du terrorisme est de terroriser, la meilleure réponse consiste donc à ne pas être terrorisé*. Ou, comme l'énonce Benjamin Friedman : « Un moyen de désarmer les terroristes est de convaincre les Américains moyens d'arrêter de s'inquiéter à cause d'eux<sup>41</sup>. » John Mueller moque ainsi les Cassandre du terrorisme en affirmant que, pour commencer, il faudrait cesser d'écouter l'industrie du terrorisme, qui a intérêt à entretenir la peur du terrorisme. De ce point de vue, les États-Unis pourraient prendre exemple, paradoxalement, sur l'Iran. Alors que la rivalité entre la République islamique et le réseau prend de l'ampleur, de possibles attentats dus à Al-Qaïda ont été promptement déguisés en accidents par les autorités<sup>42</sup>.

Sans parler des fondements de la peur dans l'opinion américaine, c'est la réalité même de cette peur qui reste ambiguë, comme le montre cette étude de 2003<sup>43</sup>. D'un côté, la population semble se sentir en sécurité : les prix dans les villes attaquées (New York et Washington) continuent d'augmenter, 23 % de la population et 14 % des New-Yorkais affirment ne prendre que des précautions accessoires pour survivre à une catastrophe. De l'autre, 40 % s'inquiètent à l'idée de pouvoir être une victime du terrorisme et 50 % pensent qu'une attaque est possible ou très possible dans les mois à venir.

Daniel Byman souligne en outre que la panique est toujours possible en cas d'attentat grave<sup>44</sup>. Ce serait donc la peur d'une panique qui pousserait les autorités à multiplier les alertes « de précaution ». Mais, en entretenant la peur, les autorités réduisent la portée de leurs appels au calme dans les réels moments de crise, soit en rendant la

39. *Idem*, p. 502. John Mueller cite Stephen Flynn.

40. *Idem*, p. 501.

41. *Idem*, p. 497, traduction de l'auteur.

42. Un cas est particulièrement troublant : une explosion dans une mosquée de Chiraz, tenue par un imam farouchement opposé au salafisme, a d'abord été annoncée comme causée par une bombe par l'imam, des témoins, et par les autorités. L'acte a été revendiqué par un groupe jihadiste d'Irak lié à Al-Qaïda, Joundallah (« les soldats de Dieu »). Mais, dans un second temps, les autorités ont écarté cette hypothèse au profit du scénario de l'accident, cf. Mark N. Katz (2008). « Is al-Qaïda now targeting Iran? », *Middle East Times*, 30 avril, <[www.njscvva.org/Armed%20Forces%20News%20PDFs/200804/2008%2004%2030%20-%20Is%20Al%20Qaeda%20Now%20targeting%20Iran.pdf](http://www.njscvva.org/Armed%20Forces%20News%20PDFs/200804/2008%2004%2030%20-%20Is%20Al%20Qaeda%20Now%20targeting%20Iran.pdf)>.

43. John Mueller, « Response », *op. cit.*, p. 523.

44. Daniel Byman, « A corrective... », *op. cit.*, p. 511-512. Daniel Byman évoque la probabilité qu'en cas d'explosion d'une « bombe sale » plus de gens mourraient à cause de la panique (accidents de la route, p. ex.) que des conséquences de l'explosion.

population dangereusement confiante<sup>45</sup>, soit en exacerbant la panique causée par une menace maintes fois prédite. C'est en ce sens que John Mueller propose que les gouvernements s'attachent à réduire la peur par des moyens non coûteux (en montrant la haute improbabilité d'une grave attaque) plutôt que de dépenser des ressources considérables pour tenter de réduire les conséquences limitées d'une attaque, comme « relancer la vente de ruban adhésif, émettre continuellement de coûteux codes couleur d'alerte, basés sur des informations vagues et générales, et dire aux gens de se méfier de tout le monde, jusque des Grecs <sup>46</sup>. »

Si la peur ne guide plus la réaction de l'État cible, celui-ci constatera que la modération de la réaction ne constitue pas nécessairement une défaite politique. John Mueller cite ici les occasions où le gouvernement américain n'a pas spécialement réagi à l'attaque terroriste, sans avoir été politiquement désavoué. On peut citer le président Reagan retirant les troupes du Liban après quelques discours (1983) ; le président Clinton rapatriant la mission après la défaite à Mogadiscio sous la pression de l'opinion (1992) ; l'absence de réaction militaire après l'attentat contre les tours Khobar en Arabie saoudite en 1996 et après celui contre l'escorteur d'escadres *USS Cole* en 2000. La première attaque du World Trade Center (1993) a débouché sur une action judiciaro-policière permettant d'arrêter ses auteurs présumés<sup>47</sup>.

Lorsque la négociation est envisagée, l'État doit veiller à ne pas dégrader son pouvoir de négociation, notamment en restant un interlocuteur fiable. Au printemps 2008, cette règle a été malmenée par la France, dont le président Sarkozy propose aux FARC « d'accueillir des guérilleros en France » s'ils renoncent à la violence, en échange de la libération d'Ingrid Betancourt. Or, dans le même temps, le premier ministre François Fillon signe le décret d'extradition de Marina Petrella (ancienne membre des Brigades rouges) vers l'Italie, où elle est condamnée à perpétuité pour meurtre, séquestration, vol avec armes et attentats. Au nom de ce qui a été appelé la « doctrine Mitterrand », des anciens membres des Brigades rouges étaient accueillis en France depuis 1985 en échange de leur renoncement à la violence, et cette tranquillité n'avait été remise en cause par aucun gouvernement jusqu'à cette

---

45. Martha Crenshaw, « A welcome... », *op. cit.*, p. 519. Martha Crenshaw affirme que maintenir sans cesse les niveaux d'alerte revient à « crier au loup », ce qui rend le pays vulnérable.

46. John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 497. Richard Betts affirme cependant que ces coûts élevés ont montré leur nécessité (convaincre l'opinion d'entrer en guerre après l'attaque de Pearl Harbor, lancer la course aux armements contre l'URSS), cf. Richard Betts (2005). « Maybe I'll stop driving », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 509. Daniel Byman complète en affirmant (ce qui est improuvable et légèrement fallacieux) que la surréaction des États-Unis au 11-Septembre a au moins permis d'éviter toute attaque ultérieure, cf. Daniel Byman, « A corrective... », *op. cit.*, p. 514.

47. John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 501.

affaire<sup>48</sup>. Le cas Petrella est particulier dans la mesure où la « doctrine Mitterrand » signifiait que des membres de Brigades rouges ne seraient « extradés que s'il est démontré qu'ils ont commis des crimes de sang<sup>49</sup> » : elle n'aurait donc pas dû bénéficier d'un refuge en France. Mais telle que la situation se présentait, le président Sarkozy renonçait à la « doctrine Mitterrand » pour le cas Petrella, pour immédiatement la réactiver au bénéfice des FARC<sup>50</sup>. Finalement, Ingrid Betancourt a été libérée par l'opération *Jaque* de l'armée colombienne, et, pour des raisons de santé, Marina Petrella n'a pas été extradée<sup>51</sup>. Mais l'eut-elle été, la parole de la France aurait perdu de sa force de conviction dans des négociations avec les FARC, surtout que ceux-ci auraient forcément eu vent de l'affaire Petrella, les deux affaires ayant connu une couverture médiatique simultanée.

Les éléments qui viennent d'être présentés ont vocation à être utilisés pour le contre-terrorisme à court terme, en réponse à une attaque. Les éléments qui suivent s'inscrivent dans une logique à plus long terme : éviter le basculement dans le salafisme jihadiste et prévenir les attaques.

## **C**OURT-CIRCUITER LE TERRORISME : À QUESTION SPECTACULAIRE, RÉPONSE FEUTRÉE

L'inefficacité directe du terrorisme d'Al-Qaida est avérée, et les États cibles du jihadisme salafiste ont intérêt à mener des politiques de long terme pour minimiser les causes de ce terrorisme et pour organiser une réponse de type judiciaire-policière.

L'échec de l'islam radical dans la politique des pays musulmans (de l'Algérie à l'Égypte en passant par la Turquie, échecs qui ont poussé Oussama ben Laden à cibler « l'ennemi lointain ») est le signe qu'intégrer l'islamisme dans le jeu politique permet de le noyauter. Plus largement, il pose des problématiques politiques qui ne pourront être résolues que dans le champ politique. Cette solution n'est pas un aveu de faiblesse, car la violence islamiste vient de la faiblesse de son expression politique. L'islamisme étant en crise profonde, l'intégrer au jeu politique est une occasion d'amorcer de réels changements politiques au Moyen-Orient.

48. « Terroristes et périls », *Le Canard enchaîné*, mercredi 11 juin 2008.

49. Cf. le compte rendu du déjeuner de travail avec Bettino Craxi, président du Conseil des ministres d'Italie, du 22 février 1985, tiré de « La France, l'Italie, face à la question des extraditions », *La Lettre des Amis de l'Institut François Mitterrand*, n° 8, juin 2004, <[www.mitterrand.org/La-France-l-Italie-face-a-la.html](http://www.mitterrand.org/La-France-l-Italie-face-a-la.html)>.

50. « Sarkozy confirme que Petrella sera extradée, mais se prononce pour sa grâce », AFP, 8 juillet 2008, <[afp.google.com/article/ALeqM5hjjGx2beG11O5yQTH\\_WvoeRZ8AGQ](http://afp.google.com/article/ALeqM5hjjGx2beG11O5yQTH_WvoeRZ8AGQ)>.

51. *Libération*, AFP, « Marina Petrella ne sera pas extradée », *Libération*, 12 octobre 2008, <[www.liberation.fr/societe/0101123782-marina-petrella-ne-sera-pas-extradee](http://www.liberation.fr/societe/0101123782-marina-petrella-ne-sera-pas-extradee)>.

Les démocraties en sont capables, si cette fois elles ne se passent pas de la collaboration avec les peuples. Tout se passe comme si l'islamiste était en réalité un paranoïaque : le conflit frontal le nourrit en lui offrant un statut de martyr et la preuve que les puissants lui en veulent et souhaitent maintenir le statu quo, qu'il est le seul à contester véritablement. La *Realpolitik* des États-Unis, qui ont joué avec le feu en finançant le jihad afghan contre l'URSS, doit réparer les dégâts qu'elle a indirectement engendrés.

Plusieurs observateurs estiment que le développement économique permettra de couper l'herbe sous le pied des islamistes. À cette fin, le partenariat euro-méditerranéen est un instrument qui pourrait ouvrir la voie d'un codéveloppement indispensable (financements contre jeunesse dynamique) si une volonté politique est enfin insufflée au projet. Dans cette perspective, l'Europe a un atout à jouer, grâce à son statut de non-puissance pour les jihadistes. Entre le golfe Persique qui regarde vers les clients asiatiques et l'UE qui se tourne vers les États-Unis, le dépérissement de la zone méditerranéenne est source de déséquilibres démographiques accentués, d'inégalités économiques accrues, d'une mondialisation à sens unique, ferments de frustration soutenant la cause jihadiste. Le codéveloppement entre une Europe riche et industrialisée, un monde arabe dynamique et jeune et un Golfe financièrement puissant pourrait revitaliser la région méditerranéenne au sens large et rendre économiquement viable une solution au conflit israélo-palestinien.

Ce mécanisme fait dire à Olivier Roy que « l'islam humaniste fait partie de la solution et non du problème<sup>52</sup> ». L'intégration dans le jeu politique des tendances islamistes aboutit à leur modération. L'exemple le plus abouti est celui de la Turquie, où l'AKP devient peu à peu un parti « démocrate-musulman », comme existent des partis démocrates-chrétiens, qui doit proposer une vision globale pour le pays qui convienne à l'armée s'il veut rester au pouvoir.

Ces changements ne peuvent voir le jour par le travail au forceps du *state building*, mais doit plutôt se concentrer sur le développement économique. L'objectif est de diviser le mouvement islamiste entre les « *avocats du rapprochement avec les démocrates* », qui font miroiter une prospérité attendue depuis longtemps, et les « *artificiers du jihad* », marginalisés et incapables de mobiliser un soutien populaire<sup>53</sup>. Louise Richardson propose de remplacer le langage de la guerre, trop immédiat, par celui du « développement et de la construction, et de cultiver la patience qui va avec<sup>54</sup> ».

Le succès concret du contre-terrorisme passe essentiellement par le renseignement, les actions de police et les opérations spéciales, de même que l'efficacité judiciaire. Le taux de succès de cette politique

52. Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, op. cit., p. 219.

53. *Idem*, p. 577.

54. Louise Richardson, *What Terrorists...*, op. cit., p. 278, traduction de l'auteur.

étant facilement quantifiable, une analyse rigoureuse du rapport coût/bénéfice d'une telle politique est possible<sup>55</sup>. Cette prévention passe par un effort déterminé sur la non-acquisition des armes de destruction massive, une menace certes ténue, mais dont la survenance ferait franchir au terrorisme un réel saut quantitatif, voire qualitatif<sup>56</sup>.

L'information représente ainsi l'arme la plus puissante et efficace contre les OC. La maîtrise française en la matière (attentats d'activistes iraniens dans les années 1980 et attentats des activistes algériens dans les années 1990) lui a permis de déjouer 60 attentats en cinq ans (2001-2006), avec un pic en 2004<sup>57</sup>. Le Palais-Bourbon (où siège l'Assemblée nationale) et la Tour Eiffel faisaient partie des cibles. Aux États-Unis, au moins une vingtaine d'attentats contre des cibles américaines ou situées sur leur territoire ont été contrecarrés ou ont échoué depuis le 11-Septembre<sup>58</sup>. Leurs cibles étaient relativement classiques à l'aune du 11-Septembre. Celui-ci fut une attaque d'une sophistication symbolique inégalée, et les tentatives ultérieures n'ont pu reprendre qu'une partie de ses thématiques : contre des moyens de transport (avions, pont, aéroport, tunnel ferroviaire) ; contre des bâtiments symbolisant la puissance financière des États-Unis ou la mondialisation « à l'américaine » (Bourse de New York, banques, institutions financières internationales) ; contre des structures représentant la puissance matérielle des États-Unis (centre d'entraînement de l'armée, raffinerie, tour Willis

---

55. Louise Richardson affirme ici que les États-Unis ont obtenu des résultats encourageants après le 11-Septembre (capture de responsables d'Al-Qaida), mais la transformation du réseau en « franchise », le passage de l'organisation Al-Qaida (*tanzim*) à la méthode Al-Qaida (*nuzim*), a dérouter les services de renseignements états-uniens, cf. Louise Richardson, *What Terrorists...*, *op. cit.*, p. 252 et suiv.

56. L'acquisition des armes de destruction massive (ADM) par des OC fait l'objet de recherches depuis au moins 1947, cf. John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 489. Pourtant, l'usage d'armes nucléaires reste peu probable pour des raisons techniques et stratégiques : peu d'États prendraient le risque de confier une arme nucléaire à une OC, cf. John J. Mearsheimer, « Conversations... », p. 236-237. De plus, les activités prolifératrices du professeur A.Q. Khan semblent se limiter à des clients étatiques. L'OC peut très bien disposer d'une arme nucléaire sans s'en servir, pour négocier par exemple. Et dans tout chantage, les otages n'ont de valeur que vivants. Le tabou lié à l'emploi d'une arme atomique pourrait faire craindre à l'OC une perte de soutien populaire si elle utilisait cette arme, mais aussi provoquer des divisions internes. Les armes bactériologiques et chimiques perdent extrêmement vite leur efficacité lorsque les conditions de déploiement se compliquent, cf. John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 488-489. Le 11-Septembre l'a montré : les OC n'utilisent pas des armes de plus en plus puissantes avec le temps. Ils utilisent des armes très simples de plus en plus intelligemment, en termes médiatiques (cf. aussi *supra* note 40).

57. Antoine Sfeir et Jérôme Bellay (2007). *Al-Qaida menace la France*, Paris, Le Cherche Midi, coll. « Actu ».

58. Cf. Leigh Montgomery et Elizabeth Ryan (2009). « Terrorist plots uncovered in the US since 9/11 », *The Christian Science Monitor*, 26 septembre, <[www.csmonitor.com/USA/2009/0926/p02s08-usgn.html](http://www.csmonitor.com/USA/2009/0926/p02s08-usgn.html)>.

de Chicago, base de Fort Dix dans le New Jersey, ambassade américaine); contre des alliés des États-Unis (synagogues, ambassade et consulat israéliens, ambassade australienne).

Les services de contre-espionnage occidentaux ont compris le rôle clé de la coopération en la matière, ce qui les a poussés à entamer un processus de partage des informations: l'Alliance Base, située à l'École militaire à Paris, est une « multinationale » du renseignement, financée par la CIA. Elle regroupe les services de renseignements de pays occidentaux, de pays du Moyen-Orient touchés par le terrorisme (Arabie saoudite, Égypte, Jordanie, Maroc), et même de pays soupçonnés de liens avec des OC, mais à l'occasion cherchant à sortir de leur isolement (Pakistan, Syrie). La collaboration internationale a permis par exemple d'arrêter des ressortissants français à Montréal et Chicago, et de remonter des filières de financement. Le souverainisme en la matière demeure cependant fort, ce qui empêche la constitution d'une « intergouvernementale » du renseignement pour lutter contre la « multinationale » du terrorisme. Souverainisme, mais aussi protocole de confidentialité. De fait, si la coopération entre les pays occidentaux ne devait pas poser de graves difficultés, la mise en commun des renseignements, et donc leur partage, avec des pays dont la stratégie est ambiguë, voire suspecte (comme la Syrie), ou dont les services sont infiltrés par les islamistes (comme au Pakistan), paraît pour le moins hasardeuse.

L'objectif n'en demeure pas moins la maximisation de l'efficacité des services de renseignement. Ainsi, l'enraiment d'un attentat avant sa réalisation apporte un quadruple avantage: 1) le réseau peut être remonté; 2) l'absence de victimes; 3) la confiance populaire en son gouvernement croît; 4) le gouvernement n'a pas à payer le coût de sa non-complaisance (résister, louvoyer, bluffer, etc.). Dans une perspective de premier degré, la prévention comme outil principal des défenses occidentales est donc supérieure à la répression. Mais dans une perspective de second degré, être victime du terrorisme élargit pour l'État cible sa marge de manœuvre, ce qui peut présenter des occasions intéressantes. Les raisons en sont les suivantes: la tolérance des autres États à l'égard du durcissement du discours vers un discours belliqueux (par sympathie victimaire), la tolérance de la population pour la promulgation de lois sécuritaires menaçant les libertés publiques (par peur), la tolérance des autres États à l'égard de la volonté de la cible de redéfinir la donne stratégique (par l'idée primordiale que la vengeance contre une violence illégitime est légitime). C'est ainsi que Donald Rumsfeld envisage le potentiel stratégique du 11-Septembre l'après-midi même du 11-Septembre: l'invasion de l'Irak pour enclencher un basculement du Moyen-Orient dans la démocratie<sup>59</sup>. La position néoconservatrice est intéressante en ce sens que l'attaque militaire du pays ayant « hébergé » des terroristes est loin de faire l'unanimité. Alors même que les liens d'Oumar Farouk Abdulmutallab avec des membres d'Al-Qaïda

---

59. The 9/11 Commission Report, *op. cit.*, p. 335.

au Yémen se confirment, le président Obama n'envisage aucune action militaire. Il a en revanche envoyé un certain nombre d'agents de la CIA pour accomplir des opérations spéciales et former l'armée yéménite<sup>60</sup>. Cette stratégie indirecte et discrète, qui s'appuie sur les autorités locales et les missions ciblées, paraît crédible et semble apporter quelques résultats. Selon Ali Soufan, agent spécial du FBI ayant enquêté sur place de 2000 à 2005 sur l'attentat contre l'*USS Cole*, « il est possible de vaincre Al-Qaïda au Yémen sans envoyer de troupes américaines<sup>61</sup> ».

« Le 11-Septembre pourrait rejoindre le cheval de Troie et Pearl Harbor parmi les stratagèmes si incroyablement surprenant que leur succès même exclut leur répétition<sup>62</sup>. » Mais cette affirmation, si elle est vraie, ne doit pas masquer le fait que la menace terroriste d'Al-Qaïda « perdure et se complexifie », même si des attaques de l'échelle de celles du 11-Septembre ne se reproduisent pas<sup>63</sup>. Il y a au contraire fort à parier qu'elles ne se reproduiront pas, mais que d'autres, tout aussi stupéfiantes et peut-être plus meurtrières, auront lieu. Lorsque la prévention a échoué, il revient aux dirigeants de prendre les mesures appropriées pour formuler une réponse.

Le discours contre-terroriste est la première épreuve de volonté pour les dirigeants. En effet, pour eux, grande est la tentation de se livrer aux harangues viriles et rassurantes. John Mueller affirme que la population réclame inconsciemment une telle réaction pour ressouder la communauté et montrer que le chef en est bien un<sup>64</sup>. Mais n'est-il pas tout aussi juste que la population attend de ses dirigeants sang-froid, pondération et réflexion? John Mueller affirme en outre que la demande ponctuelle d'action de la part du gouvernement peut être détournée par des « expressions d'outrage obligatoires (et sans coût)<sup>65</sup> ». L'ensemble du discours politique sur Al-Qaïda doit être revu s'il veut produire des résultats à plus long terme. Le décalage entre certaines revendications du réseau et la réponse du gouvernement américain est frappant : à des accusations précises sur la politique étrangère, répondent des accusations vagues sur des terroristes qui « *détestent la liberté* ». Si

60. Eric Schmitt et Robert WORTH (2009). « U.S. widens terror war to Yemen, a Qaeda bastion », *The New York Times*, 27 décembre.

61. Ali Soufan (2010). « Scenes from the war on terrorism in Yemen », *The New York Times*, 2 janvier.

62. Citation de Seitz, dans John Mueller, « Response », *op. cit.*, p. 525.

63. Citation de Paul Pillar, dans Martha Crenshaw, « A welcome... », *op. cit.*, p. 520.

64. Daniel Byman explique que les voyages en avion resteraient plus sûrs que ceux en voiture, même si plusieurs avions étaient abattus par des missiles, mais que les dirigeants ne peuvent employer ce genre d'argument, cf. Daniel Byman, « A corrective... », *op. cit.*, p. 512.

65. John Mueller, « Six Rather... », *op. cit.*, p. 501. Martha Crenshaw souligne néanmoins à juste titre que les discours d'indignation ne sont pas gratuits, en ce qu'ils incitent le public à croire que le gouvernement va prendre des mesures pour réparer le tort que le discours a mis en évidence, cf. Martha Crenshaw, « A welcome... », *op. cit.*, p. 520.

toutes les exigences d'Al-Qaïda ne sont pas limitées (c'est-à-dire clairement exprimées et négociables), elle en propose suffisamment pour qu'une réponse plus développée puisse être imaginée. *Jeter l'opprobre sur le discours d'un groupe terroriste ne prouve rien, si ce n'est un manque de prudence*<sup>66</sup>. Effectivement, dénigrer un groupe qui dispose du pouvoir de faire payer à l'État cible le prix de sa non-complaisance, et ignorer ses arguments les plus intelligibles, revient à accepter le risque de payer un prix plus élevé. L'opinion se rend compte d'elle-même de l'horreur des dégâts causés par le terrorisme, et elle n'a pas besoin que le gouvernement se contente de les lui rappeler. De plus, ignorer les revendications limitées d'une OC, par peur d'être accusé de lâcheté, est aussi un faux problème. L'opinion est consciente que les négociations avec l'OC peuvent être une solution acceptable pour le gouvernement, surtout si la seule autre solution passe par des lois menaçant les libertés publiques. Comme nous l'avons souligné, les OC des indépendantistes d'Europe occidentale ont tous obtenu des négociations avec leur gouvernement.

Il est de la responsabilité des dirigeants de s'attaquer sérieusement au problème posé par une OC, c'est-à-dire en en traitant les fondements. Sur le court terme, l'idée de prendre note des exigences d'Al-Qaïda passe facilement pour de la faiblesse. Mais prendre note d'une exigence n'a jamais signifié y céder. C'est ici que l'intelligence et la finesse d'un dirigeant entrent en jeu, au détriment de l'exploitation de l'opinion populaire, puissante, mais changeante. Comme John Mueller suggère de le faire pour l'opinion interne (*cf. supra* note 46), rien n'empêche l'État cible de procéder à des ajustements peu coûteux de sa politique étrangère contestée par l'OC. L'État peut procéder à des concessions symboliques, lancer des négociations interminables, offrir des avantages qui puissent être retirés en cas de reprise de la violence, essayer d'acheter ou d'amadouer les membres de l'OC, gagner du temps en attendant de pouvoir les éliminer, etc. Dans cette bataille communicationnelle, les gouvernements oublient encore de s'adresser à l'opinion située au-delà de leurs frontières. Déplacer les troupes américaines d'Arabie saoudite répondait à une des revendications d'Al-Qaïda, mais l'opération n'a pas été accompagnée d'une campagne d'information à la hauteur. En s'adressant à l'opinion des pays arabes, le gouvernement américain aurait pu montrer la bonne volonté des États-Unis et mettre ensuite publiquement le discours jihadiste en face de ses contradictions. En dénigrant le discours jihadiste (pour de bonnes *et* de mauvaises raisons), le gouvernement américain commet la faute de le sous-estimer. Il envoie en effet un message de mépris à tous ceux qui estiment que, finalement, Al-Qaïda met le doigt sur certains problèmes *non résolus*. Il contribue ainsi à renforcer la sympathie dont celle-ci peut déjà bénéficier et à s'aliéner ceux qui renvoient dos à dos George Bush et

---

66. Comme le dit John Horgan, le fait que le président Bush qualifie de «terroriste» toute personne qui «soutient» le terrorisme est à la fois une tentative de discréditation et un discours qui permet de restructurer le monde dans un schéma binaire, *cf. John Horgan, The Psychology...*, *op. cit.*, p. 162.

Oussama ben Laden. Pourtant, tarir la source de recrues, couper les liens entre l'OC et la communauté dont elle se revendique, est une option prometteuse.

Déjà, l'opinion publique des pays musulmans se révèle de plus en plus dubitative sur la stratégie jihadiste d'Al-Qaïda et la considère de plus en plus comme une menace pour leur propre pays<sup>67</sup>. Une politique contre-terroriste efficace devrait exploiter de telles vulnérabilités. Si les divergences entre Al-Qaïda et les populations musulmanes sont un fait bien connu, les divergences internes sont moins connues, mais leur exploitation promet d'être encore plus efficace. Al-Qaïda est formée d'une multitude d'organisations et de cellules, et elle fait partie du Front islamique mondial. Négocier avec les éléments modérés du réseau est un bon moyen de briser l'étendue d'Al-Qaïda. Cette stratégie est actuellement employée en Afghanistan, où le président Karzaï comme les États-Unis envisagent de conclure des accords avec les « talibans modérés » qui ont des demandes plus limitées et sont peu endoctrinés.

Le terrorisme servant à délivrer un message politique, le contre-terrorisme doit délivrer une réponse, en postulant que le récepteur est un individu doué d'un minimum d'intelligence. À cette fin, comme le conseille le Livre blanc français sur le terrorisme, la création d'une doctrine de communication publique est primordiale. Le document insiste sur le fait qu'une « défaillance en matière de communication publique face au terrorisme se paie au prix fort dans le court et dans le long terme<sup>68</sup> ». Une contre-communication prévue contre Al-Qaïda pourrait comporter deux volets: un volet restrictif (censure dans la presse, sur Internet, etc.), mais dont on peut anticiper les limites, et un volet réactif qui permettrait de mettre l'accent sur la répulsion provoquée par la violence terroriste<sup>69</sup>. Le danger de couper Al-Qaïda de ses sympathisants serait d'aboutir à sa marginalisation. Elle poursuivrait sa violence (puisque ses objectifs seraient toujours plus hors d'atteinte), recruterait les individus les plus déterminés en nombre suffisant pour mener des attaques, ce qui inciterait les États cibles à sacrifier plus de libertés pour un peu plus de sécurité (ce qui renforcerait certes la puissance de l'État).

67. Audrey Cronin (2006). « How al-Qaïda ends: The decline and demise of terrorist groups », *International Security*, vol. 31, n° 1, été, p. 45. Voir aussi un sondage effectué par le Pew Research Center qui indique une chute entre 2002 et 2007 du nombre de musulmans trouvant légitimes les attentats-suicides et les autres formes de violence contre les civils pour la défense de l'islam, ainsi qu'une baisse de confiance des musulmans en Oussama ben Laden depuis 2003 (*A Rising Tide Lifts Mood in the Developing World*, Pew Research Center, 24 septembre 2007, <pewglobal.org/reports/display.php?ReportID=257>).

68. Livre blanc du gouvernement sur la sécurité intérieure, *La France face au terrorisme*, 2006, p. 86.

69. Audrey Cronin, « How al-Qaïda ends: The decline and demise of terrorist groups », *op. cit.*, p. 43-44.

On comprend donc qu'il ne s'agit pas de céder aux exigences des OC, mais de donner le moins de prise possible à leurs discours. Ni d'employer la force dans les circonstances précises où elle est nécessaire, avec toute la résolution nécessaire à l'accomplissement de la mission de contre-insurrection<sup>70</sup>. Al-Qaida se concentrant principalement sur la politique étrangère des États-Unis au Moyen-Orient, il serait utile de réfléchir à la façon de défendre les intérêts des États-Unis dans la région d'une manière moins visiblement unilatérale et ignorante des sensibilités locales. Encore une fois, agir enfin pour la résolution sérieuse du conflit israélo-palestinien est une priorité stratégique fondamentale. Comme le souligne Audrey Cronin :

Al-Qaida continue d'exploiter ce qui est essentiellement une guerre civile dans le monde musulman, attirant des musulmans aliénés du monde entier dans sa dynamique rageuse. Al-Qaida s'éteindra lorsque l'Occident se retirera du cœur de ce conflit, établira des normes internationales contre le terrorisme, tranchera les liens entre Al-Qaida et ses sympathisants et commencera à exploiter les nombreuses erreurs du réseau<sup>71</sup>.

C'est ce dont semble convaincu le président Obama, qui s'est montré actif sur la question dès le début de son mandat, et qui prévient que les *deux* camps vont être amenés à faire des choix difficiles. Ce qui n'empêchera d'ailleurs pas de continuer à assurer la sécurité d'Israël. Si une telle politique était engagée, les États-Unis pourraient répondre point par point aux accusations d'Al-Qaida, mettant à jour ses contradictions et ne lui laissant plus que ses ambitions maximalistes, ambitions qui ont peu d'écho populaire, et aucun en dehors du monde arabe. Les clés d'un discours responsable et ferme du contre-terrorisme se résument ainsi : déconstruction argumentée du discours, action gouvernementale efficace lorsque l'OC pose des critiques fondées, attitude irréprochable et ouverte auprès des populations susceptibles d'adhérer au discours terroriste. Par ailleurs, cette attitude n'entre pas forcément en contradiction avec la volonté de propager la démocratie : en montrant une réelle bonne volonté vis-à-vis des populations du Moyen-Orient, et en limitant les offenses (réelles ou supposées), le modèle de la démocratie sera bien mieux défendu que par une exportation *manu militari*.

70. Le manuel de contre-insurrection du général Petraeus bute sur la quadrature du cercle de la contre-insurrection : comment gagner les cœurs et les esprits lorsque l'on dirige une force d'occupation, cf. Hélène Cobban (2007). « Manuel du parfait soldat », *Le Monde diplomatique*, mars, <[www.monde-diplomatique.fr/2007/03/COBBAN/14498](http://www.monde-diplomatique.fr/2007/03/COBBAN/14498)>. Il a néanmoins le mérite de montrer que de simplement tuer ou capturer les insurgés est insuffisant, cf. David Petraeus et James F. Amos (2006). *Counterinsurgency*, Headquarters Department of the Army, décembre, p. 1-29. Ce qui infirme la louange de la guerre d'attrition pure et simple telle que prônée par Ralph Peters : « Face à des terroristes endurcis, l'objectif n'est pas de mener des opérations psychologiques, de créer des emplois ou de déployer des équipes de soins dentaires, mais bien de les tuer. Même en ce qui concerne la population en général, qui bénéficie de nos efforts en matière de reconstruction et de développement, la meilleure chose que nous puissions faire pour elle est de tuer les terroristes et les insurgés », cf. Ralph Peters, « Pourquoi l'attrition... »).

71. Audrey Cronin, « How al-Qaida ends: The decline and demise of terrorist groups », *op. cit.*, p. 46-47.



CONCLUSION

---

**Al-Qaida,  
une postérité,  
mais toujours pas  
de prospérité**

Au terme de cette analyse, la conclusion qu'on en tire pourra sembler modérément exaltante. En bout de course, en effet, le terrorisme est réductible à sa définition la plus succincte : une stratégie du faible au fort, une vengeance du démuné contre le nanti. L'OC est bien une entité *faible* : groupe privé, non mandaté, bénéficiant d'un soutien populaire dur à conquérir et facile à perdre, utilisant une violence n'ayant qu'un impact militaire accessoire. Et, surtout, elle réclame de la part de sa cible un privilège : la reconnaissance politique. Sa cible est toujours plus *forte* qu'elle : une autorité politique jouissant du monopole de la violence légitime. La contestation de ce monopole et le préjudice qu'il présente aux États font s'émouvoir les penseurs de la guerre prêts à fermer les yeux sur les atrocités commises dans le cadre du *jus in bello*. Déjà en 1861, Proudhon s'indignait : « [La maraude] n'est pas non plus abandonnée par les stratégestes, qui, tout en s'en méfiant, se réservent le droit de l'employer à l'occasion, attendu que, selon leur détestable maxime, la guerre a pour but, non, comme le veut le droit de la force, d'assurer aux moindres frais le droit du plus fort, mais de supplanter, s'il le peut, la force la plus grande par la plus petite<sup>1</sup>. » Le pragmatisme des chefs militaires, vouloir gagner en étant en le plus faible, dénoncé par Proudhon comme inique, connaît de vibrants plaidoyers de nos jours : « *Nous n'avons que cette option. Nous n'avons pas de bombes, de chars, de missiles, d'avions, d'hélicoptères* », déclarait, le 21 août 2001, au journal d'ABC, le cheikh Abdallah Sahmi, dirigeant du Jihad islamique dans la bande de Gaza, pour expliquer les attentats-suicides<sup>2</sup>.

L'acception la plus évidente du terme « terrorisme » est donc admise de tous : un groupe marginal et illégal cherche à vaincre un ennemi puissant et légal, par des moyens non conventionnels. Mais en allant au bout du raisonnement, le résultat est bien souvent le suivant : une stratégie inefficace, qui ne bouleverse pas les rapports de force. Dans ce conflit, le faible reste plus faible que le fort, le démuné est puni de son audace par le nanti. Ce qui est confirmé par un représentant du centre culturel à Dheicheih, camp de réfugiés à Bethléem, à propos du congrès du Fatah de 2009 : « Nous avons essayé les pierres, les armes, la négociation. Pour quel résultat ?<sup>3</sup> » Plus précisément, le terrorisme est d'autant plus employé que la cause est délicate. En effet, dire que la cause est difficile à atteindre revient à dire que les moyens conventionnels pour y parvenir ont peu d'efficacité. Plus elle est difficile à

---

1. Pierre-Joseph Proudhon, *La guerre et la paix...*, *op. cit.*, p. 393.

2. Pierre Conesa, « Aux origines... », *op. cit.*

3. Cf. Laurent Zecchini (2009). « À Bethléem, voitures de luxe et slogans politiques pour le congrès des Palestiniens du Fatah », *Le Monde*, dimanche 9 – lundi 10 août. Le congrès du Fatah à Bethléem a été créé il y a une vingtaine d'années pour redorer le blason du parti, accusé d'être gangréné par la corruption, par contraste avec un Hamas ayant une solide réputation d'intégrité.

atteindre, plus les moyens non conventionnels deviennent, par contraste, attrayants. Et si le terrorisme est une stratégie qui échoue souvent, il produit des bouleversements quand il réussit, ce qui le rend utile.

Ensuite, plus la cause est difficile à atteindre signifie que plus grandes sont les offenses à venger. Dans l'exemple d'Al-Qaida, réinstaurer le califat exige de redresser plus de « torts » que d'expulser les forces américaines d'Arabie saoudite. Et la vengeance ne peut être convenablement consommée que dans la violence punitive. Or, la violence militaire n'est pas punitive, mais répond à des considérations stratégiques, au contraire de la violence terroriste, qui a une vocation expiatoire. Naturellement, plus la situation s'enlise, plus la liste des offenses à punir s'allonge et plus le terrorisme devient une option évidente pour l'OC. Voici au fond ce qui explique l'utilisation du terrorisme précisément alors qu'il produit des résultats contre-productifs du point de vue de la raison instrumentale, paradoxe qu'a exploré dans les articles de Max Abrahms qui ont servi de point de départ à notre analyse.

L'OC considère, comme Clausewitz avec la guerre, que la violence armée peut être un moyen de résoudre un conflit politique, et, comme la guerre, de transformer favorablement les rapports de force. À cette exception que le terrorisme ne modifie un rapport de force que ponctuellement, contrairement à la défaite militaire qui brise durablement la volonté de l'ennemi. Le terrorisme engendre donc des résultats stratégiquement instables. Mais si causer la défaite de l'ennemi par la guerre est impossible, le terrorisme offre la possibilité de remporter quelque victoire, à défaut d'autre stratégie : il est préférable de mener une stratégie de guérilla contre un ennemi conventionnellement supérieur. D'où l'évolution naturelle de l'OC du terrorisme vers la guérilla, qui correspond à la continuation du terrorisme à un degré d'accomplissement supérieur. Après s'être imposé comme un acteur incontournable, l'OC a de bien meilleures chances d'atteindre son objectif ultime, la transformation radicale des rapports de force, par sa mutation en force militaire permanente plutôt que par des attaques sporadiques, au risque de perdre son principal atout, l'insaisissabilité.

Par suite, si Al-Qaida a échoué, ce n'est bien sûr pas en raison de la « guerre contre le terrorisme », qui a au contraire contribué à améliorer ses chances de réussite, en vain. À l'heure actuelle, les stratégies d'Oussama ben Laden et de George Bush ont montré leurs capacités quasiment nulles à produire les résultats que leurs thuriféraires ne manquent pas de faire valoir, substituant plus ou moins habilement la communication à la réalité en comptant sur la naïveté d'une opinion en attente d'explications claires. Le défi réel d'Al-Qaida est incompris et jugé pas crédible par les États-Unis, alors que son défi idéal extravagant sert de justification à une réponse réelle disproportionnée et contre-productive, associée à une réponse idéale jugée pas crédible par Al-Qaida.

À mêmes causes, mêmes effets : la première conséquence de ce statu quo résulte dans la persistance du terreau réel et idéal favorable à l'emploi du terrorisme. Plus problématique, on peut craindre une aggravation ou une multiplication des attentats, causée par la frustration de voir que cette méthode n'aboutit pas, dans l'espoir qu'en causant plus de victimes le message passera mieux. Ces attentats seront contrés par des mesures contre-terroristes discutables, la peur d'en laisser passer un favorisant la promulgation de lois menaçant les libertés publiques.

Le terrorisme pourrait n'être ainsi qu'un des chemins empruntés par la modernité, et non pas le déclencheur d'une nouvelle ère des relations internationales. Ce qui ne l'empêchera pas de produire des dégâts réels et de pousser les États cibles à la faute. D'où l'intérêt pour les États-Unis de réfléchir à une refonte de leur politique étrangère au Moyen-Orient qui donnerait moins de prises au discours jihadiste. Mais, à long terme, l'OC ne pourra remettre sérieusement en question la réalité qu'il dénonce, à moins qu'on ne lui attribue une éventuelle prise de conscience populaire menant à la contestation pacifique de la domination que l'OC conteste violemment.

En définitive, les rapports de force n'ont pas été modifiés radicalement (ils peuvent cependant avoir varié relativement) : les États-Unis sont toujours plus puissants qu'Al-Qaida, plus crédibles, plus dignes de confiance. Ils sont toujours, si ce n'est plus, présents au Moyen-Orient, et poursuivent leur politique réaliste. Ils ne seraient menacés sérieusement par Al-Qaida que si un certain nombre de paramètres structurels venaient à leur devenir défavorables, notamment la création d'un front d'États à eux hostiles. Cette phrase du géopoliticien Dussouy concernant la concurrence entre États et acteurs non étatiques des relations internationales résume bien la faiblesse irréductible de l'OC : « L'État forme un complexe de capacités stratégiques et reste à ce jour l'unique siège de négociation, de coercition ou d'influence. Tous les autres centres de pouvoir, aussi persuasifs, extensifs ou pugnaces soient-ils – même l'efficace pouvoir économique, celui idéologique ou culturel – sont frappés d'une infirmité : l'unilatéralisme<sup>4</sup>. » L'islamisme est pour Gilles Kepel en phase de déclin depuis la fin des années 1980, la violence l'ayant condamné à ne pouvoir mobiliser et rassembler en même temps une masse critique d'adeptes. Al-Qaida ne serait qu'un des derniers soubresauts d'une idéologie à l'agonie. Mais le terrorisme présente l'avantage de ne pas avoir besoin de masse critique pour gagner son défi opérationnel (contrairement au défi politique). Loin de les décourager, les salafistes jihadistes de plus en plus isolés pourraient se radicaliser en vertu du syndrome de l'exigence de la victoire finale. Causant plus fréquemment des dégâts, les cibles pourraient lire à tort dans cette faiblesse le mythe d'un islam conquérant et radicaliser jihadistes comme victimes. Si d'autres circonstances favorables s'y ajoutaient, comme des tensions entre États, la perspective d'un « choc

---

4. Gérard Dussouy (2001). *Quelle géopolitique au XXI<sup>e</sup> siècle?*, Paris, Complexe, p. 31.

des civilisations » pourrait devenir plus crédible et le projet révolutionnaire jihadiste trouver pour la première fois un attrait au-delà des cercles convaincus.

Al-Qaida s'est ainsi heurtée brutalement au principe de réalité. Miné par une crise du leadership, ne contrôlant pas sa communication, ne pouvant faire taire les critiques internes, le réseau a joué son va-tout le 11 septembre 2001, qui pourrait bien sonner le glas de son avenir en tant que structure. Mais, et c'est l'avenir de tout réseau, les structures, les moyens et les chefs vont disparaître, pour laisser la place à de nombreux épigones, certes moins talentueux, mais tout aussi enthousiastes, inspirés par la retentissante carrière de leur ancêtre.

Par rapport à cette lame de fond [les États-Unis qui veulent affaiblir la Russie, la montée de la Chine], le bruit et la fureur des jihadistes ne laissera sans doute pas davantage de traces dans l'histoire que celle des anarchistes qui, au début du siècle dernier, inquiétèrent si fort les États, de l'Europe centrale aux États-Unis, en assassinant des présidents de la République et des têtes couronnées tout en voulant créer un monde délivré de la tyrannie étatique et où il n'y aurait plus de maîtres<sup>5</sup>.

---

5. Gérard Chaliand (2006). *Voyage dans 40 ans de terrorisme*, Paris, Éditions Lignes de repères, p. 290.



---

# Annexe 1

## Commentaire détaillé de la définition du terrorisme

On l'a vu, aucun consensus sur une définition n'a jamais été atteint. La défense de notre définition à défaut d'une autre commande d'en expliquer la formulation. Cette annexe procède à une analyse minutieuse en huit parties, pas à pas, de cette proposition. À cette fin, le choix de chaque terme est justifié par un développement particulier, assorti de nombreuses références. Par conséquent, ce commentaire n'a pas vocation à être lu du début à la fin, mais devrait être consulté ponctuellement à mesure qu'apparaissent les questions sur l'opportunité de tel ou tel terme. Ce travail, essentiel pour l'assise théorique de l'ensemble de ce travail, mais exigeant une concentration soutenue de la part du lecteur, trouve donc naturellement sa place en marge du texte principal.

De nombreux arguments militent en faveur de l'abandon du terme « terrorisme » : ses connotations politiques omniprésentes, le fait que la diffusion de la terreur ne décrit ni la réalité du phénomène ni sa logique fondamentale, que ses racines étymologiques et historiques sont désormais obsolètes (la « Terreur » n'a rien à voir avec ce que l'on entend aujourd'hui par « terrorisme »). Ou encore que tout « attentat », un acte de violence ponctuelle et inattendue d'origine non étatique, a tendance à être automatiquement considéré comme terroriste, en particulier les assassinats (comme celui de l'archiduc François-Ferdinand) et la violence religieuse millénariste (comme les attaques d'Aum Shinrikyo). Nous conservons cependant ce terme pour deux raisons. D'abord, par simplicité : choisir un autre terme demanderait un néologisme artificiel ou une périphrase qui créerait de nouvelles confusions. Ensuite par volonté de clarification : conserver ce terme en le dépouillant de toutes ses scories conceptuelles permet de se réapproprier un terme trop longtemps laissé aux mésusages de l'opinion, des médias, mais aussi des universitaires.

## 1. UNE STRATÉGIE

Nous avons déduit notre définition de deux postulats. Un postulat est une proposition inspirée de l'expérience et non démontrée, mais qui, contrairement à l'axiome, peut faire l'objet de tentatives de démonstrations. Ces deux postulats sont les suivants : le pouvoir de négocier vient du pouvoir de faire souffrir ; la combinaison d'objectifs opérationnels et politiques. Dans ces deux postulats, on retrouve la conviction que la violence doit apporter des bénéfices politiques, en termes clausewitziens, que cette violence est la continuation de la politique par d'autres moyens. Le terme de stratégie témoigne du lien entre le mobile opérationnel, secondaire, qui doit permettre de faire avancer ses intérêts politiques, mobile principal. Quels sont ces intérêts politiques ? Pour résumer les éléments présents dans notre définition, le mobile du terrorisme est de contester radicalement le monopole d'une violence qui n'est plus considérée comme légitime. En d'autres termes, l'objectif est de contester une domination politique. Mais le terrorisme ne peut-il donc pas être une simple tactique au service d'une stratégie plus vaste recourant à d'autres méthodes<sup>1</sup> ? Cette supposition doit être rejetée, car

- 
1. C'est pour cette raison notamment que les termes de « groupe terroriste » ou même de « terroriste » (pour désigner un individu) ne devraient être utilisés qu'avec la plus grande circonspection, voire être évités en dehors de cas très précis. En effet, une OC et ses membres ne peuvent être caractérisés par une essence « terroriste » qu'ils possèderaient en tout temps. L'utilisation du terrorisme est le résultat d'un choix stratégique, choix qui peut varier dans le temps. La *Wehrmacht* a utilisé cette stratégie justement parce que, contrairement à la croyance répandue, les tanks allemands n'avaient pas au début de la guerre d'avantage décisif, tant en quantité qu'en qualité, sur les chars français, et seule la mobilité pouvait permettre aux Panzer allemands d'éviter d'affronter les redoutables SOMUA S-35 et B1 bis français (comme l'état-major allemand l'a chèrement appris à Stonne, Hannut et Montcornet à la mi-mai 1940), alors que la chaîne logistique du Reich était gravement sous-calibrée. Dans la deuxième moitié de la guerre, la *Wehrmacht* a su s'adapter à sa nouvelle doctrine d'emploi, essentiellement défensive. Ainsi, tout comme une armée qui utilise le *Blitzkrieg* n'est pas « blitzkrieguienne », une OC qui *utilise* le terrorisme n'est pas terroriste. Mais, surtout, elle ne préjuge d'aucune tendance psychologique ou comportementale détectable systématiquement et unanimement chez les membres de toute OC, les situations particulières de chacune empêchant ce phénomène. Et, dans chaque OC, il n'existe pas, sauf éventuellement au niveau de la direction, de « monstre » terroriste, c'est-à-dire de profil pathologique déterminant à l'avance si un individu est destiné à devenir un terroriste. Des études et des témoignages montrent que des gens tout à fait « normaux », voire qui ont combattu le terrorisme, sont susceptibles, mis fictivement dans la situation d'une OC, de privilégier rationnellement l'emploi du terrorisme. Ainsi, Louise Richardson explique avoir organisé avec des collègues un jeu de rôles avec des membres d'OC pour déterminer les mécanismes d'escalade de la violence. Au cours des scénarios, des équipes composées d'universitaires et d'activistes devaient incarner une cellule terroriste subissant la pression des autorités. Elle rapporte que les activistes ont été « *estomaqués par la belligérance des universitaires* » de leur équipe, qui étaient notamment prêts à cibler des civils et des enfants, cf. Louise Richardson (2006). *What Terrorists Want*, Londres, John Murray Publishers, p. 105. De même, le chroniqueur du *Haaretz* Yossi Sarid rappelle cette réponse d'Ehud Barak à un journaliste qui lui demandait ce qu'il serait devenu s'il était né palestinien : « *J'aurais rejoint un groupe terroriste.* » Il évoque ce souvenir en écho à une intervention d'un de ses étudiants de tendance

l'essence du terrorisme réside dans l'objectif politique qu'il porte. Si l'on tient absolument à relativiser l'utilisation du terrorisme par rapport à l'utilisation d'autres modes de violence employés par une même organisation, on peut très bien dire que le terrorisme est une « stratégie de théâtre » ou une « stratégie opérationnelle » par rapport à une « grande stratégie » plus générale<sup>2</sup>.

Toutefois, l'intention politique est indissociable de la méthode terroriste, ce qui nous incite à conserver le terme général de stratégie, mais pris dans un sens moderne plutôt que classique. La conception classique, clausewitzienne, aronienne, insiste sur les moyens militaires : « La stratégie est l'art d'employer les forces militaires pour atteindre les résultats fixés par la politique<sup>3</sup>. » La conception moderne, telle qu'elle est développée par le général Beaufre, élargit l'éventail des moyens de contrainte disponibles, avec une définition en miroir de la première : « [La stratégie est] l'art de faire concourir la force à atteindre les buts de la politique<sup>4</sup>. » De manière plus élaborée et personnelle, il propose la formule célèbre : « L'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit<sup>5</sup>. » L'expression sibylline de « *dialectique des volontés* » permet en réalité d'insister, comme le font les plus grands stratèges, sur le fait que « à la guerre, le moral et l'opinion sont plus de la moitié de la réalité<sup>6</sup> ». Le général Beaufre va plus loin en affirmant : « Dans cette dialectique des volontés, la décision est un événement d'ordre psychologique que l'on veut produire chez l'adversaire : *le convaincre qu'engager ou poursuivre la lutte est inutile*<sup>7</sup>. » Comme nous l'avons dit, la force terroriste n'est pas « militaire » à proprement parler, mais se rapproche bien plus de la violence paramilitaire, et elle incorpore une forte dose psychologique. Ces raisons militent pour nous faire

---

conservatrice dans un cours sur la sécurité nationale : « *Si j'étais un jeune Palestinien, je combattrais farouchement les Juifs, y compris par le terrorisme. Quiconque vous dit le contraire est un menteur* », cf. Yossi Sarid (2009). « If you (or I) were Palestinian », *Haaretz*, 2 janvier, <[www.haaretz.com/hasen/spages/1052057.html](http://www.haaretz.com/hasen/spages/1052057.html)>, nous traduisons). Les études montrant la personnalité banale de nombreux nazis « du rang » et la faiblesse de leur détermination idéologique dans l'accomplissement des exterminations ordonnées par le régime renforcent l'argument que la présence de personnalités « monstrueuses » au service d'activités unanimement réprouvées n'est ni nécessaire ni commune.

2. Hervé Couteau-Bégarie, *Traité de stratégie*, *op. cit.*, p. 122-124.

3. André Beaufre (1963). « Vue d'ensemble de la stratégie », *op. cit.*, p. 419. Cet article constitue le premier chapitre de son *Introduction à la stratégie*, Paris, Armand Colin.

4. *Ibidem*. Cependant, le général Beaufre ne va pas, comme c'est le cas à l'heure actuelle notamment dans le monde des affaires, jusqu'à étendre (voire distendre) le sens du terme pour englober n'importe quelle série d'actions coordonnées en vue d'atteindre un but planifié à l'avance.

5. André Beaufre, *idem*, p. 420.

6. Napoléon I<sup>er</sup>, cité par Hervé Couteau-Bégarie, *idem*, p. 102.

7. Cf. André Beaufre, *idem*, p. 421. André Beaufre précise son raisonnement : « [Le but de la stratégie est d'] atteindre la décision en créant et en exploitant une situation entraînant une désintégration morale de l'adversaire suffisante pour lui faire accepter les conditions que l'on veut lui imposer. »

adopter l'acception moderne du terme stratégie, qui invoque la force, et non les simples forces militaires, et la lutte entre volontés. Toujours est-il que les objectifs opérationnels et politiques de l'OC sont totalement indissociables et prennent leur sens l'un par rapport à l'autre (cf. section 8 « Le schéma Vengeance-Appui-Statut-Transformation » ci-dessous), ce qu'expriment les définitions classique et moderne de la stratégie. Si l'analyse met au jour pour chaque OC un ou plusieurs intérêts politiques, il ne faudrait pas en déduire que ces définitions sont systématiquement rationnelles, dans le sens des théories de « l'acteur rationnel ».

Ces théories ont l'ambition d'expliquer les actions significatives de l'individu par les calculs coûts/bénéfices qu'il effectue. Notre perspective, rationaliste dans la tradition wébérienne, privilégie les explications rationnelles, mais ne préjuge pas de la rationalité des acteurs, entendue au sens étroit retenu par les théories de l'« acteur rationnel ». Nous verrons par la suite que les actions terroristes, par l'ampleur des réactions qu'elles provoquent plus ou moins volontairement, apportent fréquemment pour l'OC des conséquences objectivement fâcheuses, au moins à court terme<sup>8</sup>. Ce sont des actions irrationnelles en finalité. Pourtant, ces actions peuvent obéir à d'autres types de rationalités, comme la rationalité en valeur, ou même à des logiques qui anesthésient le libre arbitre de l'acteur<sup>9</sup>. Potentiellement irrationnelles, ou répondant à des logiques peu claires, les OC n'en ont donc pas moins un objectif final qui est politique, et non militaire. Ainsi, qu'un groupe de partisans fasse sauter un train de munitions, acte commun durant et après la Deuxième Guerre mondiale, ce n'est pas un acte de terrorisme (même si ces mêmes mouvements ont pu commettre par ailleurs des actes qui peuvent être qualifiés de terroristes), car l'intention est strictement

---

8. « Are terrorists really rational? » se demande Max Abrahms dans un de ses articles, évoquant le cas palestinien.

9. Max Weber définit quatre déterminants de toute activité sociale, cf. Max Weber (1995). *Économie et Société – Tome 1 : les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, p. 55-57 : la rationalité en finalité, la rationalité en valeur, l'émotion, la tradition. Le premier correspond donc à la rationalité réduite à un calcul coût/bénéfice de l'individu, fiction de l'individu omniscient, en pleine possession de ses moyens et supérieurement intelligent, que l'on retrouve dans les modèles économiques ou dans les théories « de l'acteur rationnel ». Le deuxième correspond aux actions commises pour la simple valeur subjective que l'individu leur attribue, valeur qui est indépendante du résultat (p. ex. : tous les exemples de « barouds d'honneur » où la garde « meurt mais ne se rend pas », quand bien même cette action ne modifie en rien l'issue de la bataille). Les deux derniers déterminants s'appliquent à des actions que l'individu prend sans les avoir pleinement décidées. L'action commise par émotion est décidée à la fois par la raison et les passions, l'individu ne possédant plus l'intégralité de son libre arbitre. Le droit pénal français reconnaît les altérations graves du jugement, par exemple en appliquant des peines plus douces à l'auteur d'un crime s'il est qualifié de passionnel, ou en reconnaissant l'irresponsabilité pénale de certaines catégories de personnes (comme les déments). L'action commise par tradition est décidée à la fois par la raison et par les pressions sociales qui contraignent les actions de l'individu dans le cadre de ce qui est accepté par sa communauté.

militaire: il s'agit d'affaiblir au maximum l'armée d'occupation par une stratégie d'attrition, alors que l'intention de l'OC est de défier le plus judicieusement possible la cible.

L'intérêt du terme « stratégie » repose également dans la vision pragmatique et moralement neutre que celui-ci véhicule. Notre appréhension du terrorisme se veut moralement neutre et débarrassée au maximum de connotations politiques polluant l'étude du phénomène: c'est une catégorie analytique qui ne préjuge d'aucune approbation ou condamnation éthique. La légitimité est un concept de politique, et non d'analyse politique. Ou plus exactement, puisque les considérations morales peuvent se dissimuler dans l'analyse politique, nous contestons fermement le fait que l'utilisation du terme « terrorisme » au détriment d'un autre permette de servir de fondement à des allégations de promotion ou discrédit du phénomène.

## 2. UNE ORGANISATION PRIVÉE

Si l'étymologie du terme « terrorisme » trouve son origine dans la période révolutionnaire française de la Terreur, où le gouvernement exerçait un pouvoir caractérisé par la violence dans des buts politiques, au mépris des lois, sa parenté avec ce qui est généralement compris comme le terrorisme n'est qu'apparente. Avec le temps, la définition du terme évoluera pour désigner un phénomène historique qui remonte à bien plus longtemps que la Révolution française et qui se poursuit de nos jours: sont souvent citées la secte des Zélotes et la secte des Assassins, les terroristes anarchistes et nihilistes russes au XIX<sup>e</sup> siècle, les terrorismes de « libération nationale » de la décolonisation, le terrorisme marxiste de l'après-guerre et, enfin, le terrorisme contemporain, globalement religieux et internationalisé. Avant de voir une argumentation plus développée qui s'oppose à l'utilisation du terrorisme par des États, il faut retenir que le terrorisme a pour objectif de contester radicalement le monopole d'une violence qui n'est plus considérée comme légitime, c'est-à-dire de contester une domination politique. Or, un État est par définition souverain, ce qui implique qu'il n'est soumis au monopole de la violence légitime d'aucune autre entité politique.

Un État peut néanmoins être soumis à la domination d'un autre État, mais cette domination ne peut être légalement reconnue. Dans ce cas, nous entrons dans le cas, très fréquent, du conflit entre États, typiquement un État dominant et un État dominé. Il est alors question de lutte entre rivaux, qui défendent chacun leurs intérêts nationaux, l'objectif le plus courant étant d'obtenir de l'adversaire la reconnaissance de sa propre puissance. Cette lutte peut amener les protagonistes à adopter des méthodes contestables ressemblant au terrorisme, mais leur signification tout autre les exclut de cette catégorie. Le terrorisme, lui, s'applique aux luttes entre un acteur légalement dominant et un acteur légalement dominé. Autrement dit, entre un acteur à l'existence reconnue

et un autre qui aspire à exister en étant reconnu. De la sorte, l'égalité formelle qui existe entre les États permet d'éviter le besoin pour un gouvernement d'être reconnu comme un interlocuteur incontournable et légitime. En un mot, la violence étatique sert une stratégie, offensive ou défensive, d'un intérêt constitué, alors que la violence terroriste sert une stratégie de constitution d'un intérêt. Après ces arguments théoriques, nous verrons plus loin les arguments pratiques qui s'opposent à la possibilité pour un État d'employer le terrorisme. Nous avons en effet montré que l'État ne peut logiquement utiliser le terrorisme pour contester le monopole de la violence légitime d'un État adverse, mais, après tout, les circonstances ne pourraient-elles pas conduire des dirigeants à employer le terrorisme pour simplement contester une domination politique? La réponse à cette question se trouve dans notre première partie, accompagnée d'une analyse de l'expression « terrorisme d'État » (cf. *supra* « Peut-on parler de "terrorisme d'État" ? »).

En revanche, l'instrumentalisation d'OC par des autorités légales, par idéologie ou par intérêt, est une possibilité bien réelle, mais ne peut être assimilée à une hypothétique « terrorisme d'État ». Les exemples sont nombreux où des États téléguident ou financent des OC dans l'objectif de déstabiliser leurs ennemis, objectif substantiellement différent des objectifs du terrorisme que nous avons retenus dans la définition (par exemple, l'État qui sponsorise une OC ne cherche pas la reconnaissance comme acteur incontournable; il n'espère pas non plus transformer radicalement les rapports de force avec ses ennemis). Dans ce cas, nous dirons que l'État pratique le *pseudoterrorisme*, dans le sens où il manipule une OC (engagée réellement dans le terrorisme) pour défendre l'interprétation qu'il se fait de ses intérêts.

L'expression « organisation privée » s'accorde avec la définition de Bruce Hoffman, qui s'est attaché à juste titre à distinguer le terrorisme des autres types de violences politiques voisins, comme la guérilla ou les activités criminelles. Ainsi, dans sa définition en cinq points, il affirme: « 4) une organisation ayant une chaîne de commandement identifiable ou une structure cellulaire conspirationnelle (dont les membres ne portent pas d'uniformes ou d'insignes permettant de les identifier); 5) la perpétration des actions par des groupes subnationaux ou des entités non étatiques<sup>10</sup> ». Ces deux critères se trouvent englobés dans l'expression « organisation privée », qui offre plus de latitude que le point 4 (la chaîne de commandement doit être connue pour pouvoir en parler; qu'est-ce qu'une cellule conspirationnelle?) et qui est plus claire que « groupe subnational ». L'aspect « conspirationnel » noté par Bruce Hoffman pour montrer que l'OC employant le terrorisme ne défie pas l'État cible en déployant des unités sur le terrain, mais s'organise dans la clandestinité et l'ombre, est contenu implicitement dans le

---

10. Vanessa Martin Vanasse et Marc-Olivier Benoit, « La définition du terrorisme: un état des lieux », dans Charles-Philippe David et Benoît Gagnon (dir.), *Repenser...*, op. cit., p. 43.

terme « OC », que nous employons systématiquement pour désigner cette organisation privée utilisant le terrorisme. En effet, n'importe quel groupe privé, militairement inférieur à des troupes étatiques conventionnelles, ne peut agir que sous le sceau du secret. Cet élément est central pour distinguer le terrorisme de la guérilla, qui peut être clandestine, mais dispose d'un certain contrôle sur le territoire et ses populations ainsi que d'une capacité militaire continue qui lui permettent de sortir de l'ombre et de devenir peu à peu une organisation « publique » ou « parapublique », ou une organisation privée qui s'approprie les attributs d'une organisation publique, et dont les objectifs sont une variante des objectifs du terrorisme de l'OC (*cf. supra* note 2).

### 3. DES CIBLES SECONDAIRES MATÉRIELLES CHOISIES SYMBOLIQUEMENT

Ces cibles sont typiquement des civils, des militaires, des infrastructures et des bâtiments publics ou privés. Les cibles physiques directes de la violence terroriste ont vocation à faire ricocher la violence sur une cible politique. Pour cette raison, ces cibles directes sont secondaires dans la stratégie de terreur. Elles sont matérielles, car l'aspect spectaculaire des dommages contre des cibles humaines, des bâtiments ou toute autre infrastructure est au cœur de l'effet dramatique que vise à créer l'OC. Le choix de ces cibles est souvent présenté comme aléatoire. Il serait plus exact de dire que ce choix est symbolique, selon le message que souhaite transmettre l'OC. Le 11 septembre 2001, étaient visés les symboles de l'Amérique triomphante, à savoir ses centres de pouvoir (l'avion qui s'est écrasé en Pennsylvanie se dirigeait selon toute vraisemblance vers Washington), le symbole de sa force militaire (le Pentagone) et celui de sa puissance économique (le World Trade Center).

Autre exemple, les statuts des Brigades Ezzedine Al-Qassam, branche armée du Hamas, leur interdisaient de viser des civils, et elles n'ont visé jusqu'en 1994 que des « *cibles militaires légitimes* » (personnels et bâtiments). Elles ont lancé des campagnes d'attentats-suicides visant des civils israéliens en réponse au « massacre d'Hébron » et à l'assassinat de leur célèbre artificier l'« Ingénieur » Yahia Ayyash, suivant un principe de réciprocité<sup>11</sup>. Des attentats visant « aveuglement » des civils sont aléatoires dans la mesure où les victimes réelles sont frappées arbitrairement

---

11. Mohammad Najib et Roland Friedrich (2007). *Entry-points to Palestinian Security Sector Reform*, Genève, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, p. 106, <[books.google.ca/books?id=icV4k\\_xMmgC&printsec=frontcover&source=gbs\\_v2\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false](https://books.google.ca/books?id=icV4k_xMmgC&printsec=frontcover&source=gbs_v2_summary_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false)>. En février 1994, le colon Baruch Goldstein tua à l'arme automatique 29 Palestiniens priant au caveau des Patriarches à Hébron. Yahia Ayyash était ingénieur de formation, spécialiste de la conception de bombes artisanales. On lui impute l'importation de la tactique de l'attentat-suicide dans le conflit israélo-palestinien (en excluant ceux du Hezbollah contre les troupes israéliennes, qui sont antérieurs).

(faire exploser une bombe dans un marché plutôt que devant tel bâtiment par exemple), mais sont symboliques en ce qu'ils représentent la « victime innocente » par excellence, ce qui accentue la théâtralisation dramatique de l'acte terroriste. Dans l'attentat visant des civils, l'élément essentiel est la cible civile, car elle coûte cher politiquement. L'aspect aléatoire de l'attentat sert seulement à instiller la peur dans la population, ce qui est supposé accroître la pression sur le gouvernement.

Mais l'attentat qui frappe des cibles prévisibles (p. ex. une patrouille de police en Irak ou un bâtiment administratif en Corse) n'en est pas moins une forme régulière de terrorisme. En revanche, l'assassinat politique n'est qu'exceptionnellement une modalité du terrorisme. L'assassinat d'un dirigeant n'opère pas de distinction entre cible primaire et cible secondaire, et n'a habituellement pas vocation à défier l'État. Il peut se faire dans la discrétion (pas de publicisation); n'avoir pour but que de décapiter un mouvement privé ainsi d'un chef charismatique (absence de cible secondaire; p. ex. l'assassinat d'Yitzhak Rabin, souvent qualifié d'acte terroriste)<sup>12</sup>; dans le but de prendre sa place (le but n'est pas de devenir un interlocuteur); ou pour d'autres raisons déconnectées de toute mécanique terroriste. Un assassinat politique est terroriste s'il s'agit d'assassiner un dirigeant dans le but d'exercer une pression sur le reste de la classe politique et des successeurs du dirigeant (p. ex. assassinat du préfet Érignac à Ajaccio).

#### **4. L'AUTORITÉ POLITIQUE D'UNE CIBLE PRIMAIRE IMMATÉRIELLE CHOISIE**

Cette cible est typiquement un État, une organisation internationale, une autorité militaire ou civile occupante dépendant d'un État; cette cible renvoie toujours à une autorité étatique. En effet, pour qu'il existe des cibles secondaires, il faut qu'une entité supérieure en soit responsable et qu'elle soit la cible primaire. Supposons deux OC en compétition qui en viendraient à des affrontements violents: les membres des deux factions sont composés de combattants qui visent tous à neutraliser tout autre combattant ennemi. Chaque perte infligée vient réduire les capacités militaires de l'autre faction, chaque cible est primaire, dans une stratégie d'anéantissement ou d'usure (*cf. supra* note 9). Le schéma terroriste est donc inopérant dans ce cas.

La cible visée par le ricochet de la stratégie de terreur est bien le monopole de la violence légitime appartenant à l'État, donc l'autorité que celui-ci tire de la légitimité de sa violence. En s'attaquant à ce monopole de manière tout autant symbolique que matérielle, l'OC

12. Comme le fait par exemple Daniel Byman (2005). « A corrective that goes too far? », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 513.

provoque délibérément l'État (cf. section 7 « Solennellement défier et porter atteinte » ci-dessous) et se présente implicitement comme l'égal du gouvernement visé. Ainsi :

Le groupe terroriste, par son action, cherche à détruire la capacité de l'État à gouverner, à démontrer son incompetence ou impuissance, à punir l'État (en tant qu'entité active) ou les citoyens (on amalgame facilement l'État, ses représentants et les citoyens en général), à forcer l'administration à adopter ou abandonner certaines politiques ou lois, voire à remplacer tout bonnement l'administration dans une révolution ouverte [...]<sup>13</sup>.

Dans les faits, cette description ne fait pas la différence entre intention et mobile, distinction issue du droit que nous avons privilégiée car elle permet de mettre en lumière la mécanique sophistiquée de la stratégie de terreur. Ce n'est qu'après avoir porté atteinte à l'autorité étatique (actes punissables par les tribunaux)<sup>14</sup>, ou avoir menacé de le faire, que l'OC peut se positionner en tant qu'interlocuteur incontournable.

- 
13. Cf. Stéphane Leman-Langlois, « Terrorisme et crime organisé, contrastes et similitudes », dans Charles-Philippe David et Benoît Gagnon (dir.), *Repenser... op. cit.*, p. 101. Ce passage s'inscrit précisément dans une démonstration visant à expliquer la différence entre OC et criminels organisés du point de vue de leur rapport à l'État, plus précisément à ses institutions : les seconds privilégient un ordre juridique et social stable et prévisible.
14. Le droit pénal français caractérise en effet l'infraction terroriste par l'intention de troubler gravement l'ordre public, ordre maintenu par le ministère de l'Intérieur, ce qui renvoie au monopole de la violence légitime. Concrètement, pour définir les infractions de terrorisme, le Code pénal énumère, comme en droit international, différentes infractions (p. ex. : atteintes volontaires à la vie, atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, enlèvement et séquestration, détournement d'aéronefs, etc.) et les assortit d'une condition : les infractions citées sont considérées comme terroristes si elles sont commises « intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur » (article 421-1). Le Conseil constitutionnel fut saisi pour vérifier que cet article ne méconnût pas le principe de légalité des délits et des peines (article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) : l'énumération renvoie à des infractions existantes, définies objectivement ; la réelle difficulté juridique se situait dans la possible ambiguïté de la condition, définie subjectivement. Les auteurs de la saisine reprochaient de plus à la loi de ne pas créer d'infraction autonome pour le terrorisme, ce qui aurait évité le problème d'une définition trop vague. Mais dans sa décision n° 86-213 du 3 septembre 1986, le Conseil constitutionnel annonce dans ses considérants 5 et 6 que l'article 421-1 est suffisamment clair et précis, y compris en ce qui a trait à la condition d'intentionnalité : « [la finalité poursuivie par l'auteur est] énoncée en des termes d'une précision suffisante pour qu'il n'y ait pas méconnaissance » du principe de légalité. Cette argumentation laconique ressemble plus à une affirmation qu'à une démonstration, ce qui montre la difficulté du juge, comme du législateur, à proposer une définition générique des actes de terrorisme et à maintenir un équilibre instable entre droits fondamentaux et efficacité judiciaire. Le texte de la décision est disponible sur le site du Conseil constitutionnel : <[www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/depuis-1958/decisions-par-date/1986/86-213-dc/decision-n-86-213-dc-du-03-septembre-1986.8281.html](http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/depuis-1958/decisions-par-date/1986/86-213-dc/decision-n-86-213-dc-du-03-septembre-1986.8281.html)>. Le texte de l'article 421-1 est disponible sur Légifrance, site officiel du gouvernement pour la publication des textes légaux : <[www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006418428&idSectionTA=LEGISCTA000006149845&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20090411](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006418428&idSectionTA=LEGISCTA000006149845&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20090411)>. Pour une analyse de la décision, de la difficulté du droit constitutionnel à appréhender le terrorisme, et pour un argumentaire en faveur de la

## 5. DES MOYENS VIOLENTS, DOULOUREUX, INTIMIDANTS ET PUBLICISÉS

Les nombreuses définitions existantes passent souvent rapidement sur les caractéristiques détaillées de la violence terroriste, évoquant fréquemment les victimes civiles, estimant probablement que cette caractéristique recouvre l'ensemble des pratiques terroristes et qu'il permet de distinguer la violence terroriste des autres violences (politiques). En dehors des considérations morales favorisant une telle vision du terrorisme, la part plus grande de victimes civiles que de victimes militaires dans les actes de terrorisme s'explique par le fait que les attaques visant les militaires, même avec des modalités et mobiles similaires à ceux du terrorisme, ne sont pas considérées comme des attaques terroristes. Et ce, à juste titre : en visant des militaires, les groupes armés ont souvent l'intention d'affaiblir les capacités effectives de la cible, plutôt que de défier son autorité. Tout se passe à ce stade comme si le terrorisme était considéré comme obsolète : place à des actions qui ont un résultat concret et immédiat.

La fréquence de la référence aux cibles civiles a été mesurée par Alex Schmid et Albert Jongman, entre autres éléments constitutifs d'un grand nombre de définitions. Ces auteurs ont analysé cent neuf définitions dans les productions portant sur le sujet, et ont dressé un tableau classant les concepts en fonction de leur fréquence. Il appert qu'un certain nombre de ces définitions mentionnent explicitement le ciblage de civils<sup>15</sup> : 17,5 % mentionnent la qualité des victimes (« *civils, non-combattants, neutres* »), et 15,5 % insistent sur l'« *innocence des victimes* ». D'autres concepts suggérant cette idée de victimes civiles sont également présents : 30 % qualifient le terrorisme d'acte « *hors-norme, en violation des règles, sans contrainte humanitaire* » (en violation des conventions protégeant les non-combattants ?), et 21 % indiquent un caractère « *arbitraire, impersonnel, [...] aléatoire, sans discrimination* » (frappant des « *innocents* » ?). Cette concentration sur les victimes civiles, qui exclut un nombre important d'actes pourtant terroristes, mais commis contre des militaires, perdure encore aujourd'hui, bien après la proposition de définition d'Alex Schmid et Albert Jongman qui évitait

---

constitutionnalisation du droit relatif au terrorisme, voir Karine Roudier (2005). *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, communication au VI<sup>e</sup> Congrès français de droit constitutionnel, Congrès de Montpellier, 9, 10 et 11 juin, disponible sur le site de l'Association française de droit constitutionnel : <[www.droitconstitutionnel.org/congresmtp/textes2/ROUDIER.pdf](http://www.droitconstitutionnel.org/congresmtp/textes2/ROUDIER.pdf)>.

15. Cf. Vanessa Martin Vanasse et Marc-Olivier Benoit, « La définition du terrorisme... », *op. cit.*, p. 45. Les pourcentages présentés ne sont pas cumulatifs. Les trois concepts qui sont présents dans plus de la moitié des définitions sont la « *violence, force* » avec 83,5 %, la composante « *politique* » (65 %) et la « *peur, terreur accentuée* » (51 %). La violence et la dimension politique sont évidemment des concepts essentiels et l'on peut se demander quelle définition peut les ignorer. Le fait que la terreur arrive en troisième position, alors même qu'il existe dans le tableau une entrée « *intimidation* » à 15,5 %, montre comment la surévaluation médiatique du phénomène touche jusqu'aux cercles universitaires.

ce piège (et qui est encore l'une des plus précises à avoir vu le jour). Une des différences de notre définition avec celle-ci réside dans la tentative d'éliminer les incertitudes de celle des deux chercheurs (qui utilise beaucoup de « ou » dans ses termes) et de faire ressortir la logique fondamentalement opposée à la raison instrumentale que constitue le mobile de vengeance.

Les définitions universitaires parmi les plus citées (Alex Schmid et Albert Jongman, Brian Jenkins, Bruce Hoffman)<sup>16</sup> ne mettent généralement pas en avant le statut civil des cibles visées, à l'exception notable de Walter Laqueur, qui prétend définir le terrorisme par le fait que ses victimes seraient « innocentes », ce qui est évidemment un non-sens dans la mesure où l'innocence n'est pas un concept politique.

Sans surprise, les définitions gouvernementales et la plupart des définitions intergouvernementales, en tant que définitions juridiques, ne reconnaissent pas la distinction entre civils et militaires. C'est le cas du droit français<sup>17</sup>, canadien<sup>18</sup>, américain<sup>19</sup>, britannique<sup>20</sup>, allemand<sup>21</sup>, espagnol<sup>22</sup> et du droit communautaire européen<sup>23</sup>. Dans tous

- 
16. Vanessa Martin Vanasse et Marc-Olivier Benoit, « La définition du terrorisme... », *op. cit.*, p. 35-36. L'article se réfère à Alex P. Schmid et Albert J. Jongman (1988). *Political Terrorism: A New Guide to Actors, Authors and Concepts, Data Bases, Theories and Literature*, New Brunswick, Transaction Books, p. 28; Brian Jenkins (1985). *International Terrorism: The Other World War*, Santa Monica, Rand Corporation; Bruce Hoffman (1998). *Inside Terrorism*, New York, Columbia University Press, p. 43; Walter Laqueur (2003). *No End to War: Terrorism in the Twenty-first Century*, New York, Continuum, p. 72.
  17. Article 421-1, chapitre premier Des actes de terrorisme, titre II Du terrorisme, livre IV Des crimes et délits commis contre l'État, la nation et la paix publique du Code pénal, <[www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006418428&idSectionTA=LEGISCTA000006149845&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20090411](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006418428&idSectionTA=LEGISCTA000006149845&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20090411)>.
  18. Article 83.01, Partie II.1: Terrorisme du code criminel canadien, <[www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=F&Parl=37&Ses=1&Mode=1&Pub=Bill&Doc=C-36\\_4](http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=F&Parl=37&Ses=1&Mode=1&Pub=Bill&Doc=C-36_4)>.
  19. *Section 2331. Definitions, Chapter 113B Terrorism, Part I Crimes, Title 18 Crimes and criminal procedure, United States Code*, qui codifie les lois américaines générales et permanentes, <[uscode.house.gov/download/pls/18C113B.txt](http://uscode.house.gov/download/pls/18C113B.txt)>. Cette définition ne concerne cependant que le « terrorisme international ». La définition du simple « terrorisme » fait la distinction entre civils et innocents.
  20. Article 1.2 et 1.3, *Part I: Introductory, Terrorism Act*, adopté le 20 juillet 2000, <[www.opsi.gov.uk/acts/acts2000/ukpga\\_20000011\\_en\\_2#pt1-11g1](http://www.opsi.gov.uk/acts/acts2000/ukpga_20000011_en_2#pt1-11g1)>.
  21. § 129a et 129b, *Siebenter Abschnitt: Straftaten gegen die öffentliche Ordnung, Besonderer Teil, Strafgesetzbuch*, Code pénal allemand, <[bundesrecht.juris.de/stgb/index.html](http://bundesrecht.juris.de/stgb/index.html)>.
  22. *Artículo 572, Sección 2ª: De los delitos de terrorismo, Capítulo 5: De la tenencia, tráfico y depósito de armas, municiones o explosivos y de los delitos de terrorismo, Título XXII: Delitos contra el orden público, código penal español*, Code pénal espagnol, <[www.boe.es/aeboe/consultas/bases\\_datos/doc.php?coleccion=iberlex&id=1995/25444](http://www.boe.es/aeboe/consultas/bases_datos/doc.php?coleccion=iberlex&id=1995/25444)>.
  23. Article 1-1, décision-cadre du Conseil des ministres de l'Union européenne du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme, publiée au Journal officiel des communautés européennes L164 du 22 juin 2002, <[eur-lex.europa.eu/LexUriServ/](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/)

les cas cités, implicitement ou explicitement, l'infraction de terrorisme est constituée lorsque certaines infractions pénales déjà existantes parmi les plus graves (homicide ou tentative d'homicide, séquestration, etc. : des infractions « supports ») sont commises dans le but d'imposer une volonté politique au plus haut niveau de l'État. Ce trouble grave est défini dans des termes similaires par les pays cités : « *troubler gravement l'ordre public* » (France), intimider ou influencer le gouvernement ou la population (Canada, États-Unis, Royaume-Uni), utiliser la violence ou la menace de la violence contre les structures fondamentales de l'État pour le contraindre (Allemagne), subvertir l'ordre constitutionnel ou altérer gravement la paix publique (Espagne).

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord qualifie de terrorisme les atteintes contre les personnes ou les biens<sup>24</sup>. La Société des Nations ignorait même la qualification juridique des infractions commises par les OC, puisqu'elle parlait d'actes criminels « *dirigés contre un État* »<sup>25</sup>. Similairement, de nombreuses conventions régionales n'excluent pas la possibilité d'un acte terroriste ne visant pas des civils, même si certaines évoquent la place importante des victimes civiles (*cf.* le huitième considérant de la Convention de l'Organisation des pays de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme)<sup>26</sup> :

---

LexUriServ.do?uri=OJ:L:2002:164:0003:0007:FR:PDF>. Cette décision-cadre a été adoptée en application du titre VI du Traité sur l'Union européenne (1992), c'est-à-dire le troisième pilier de l'U.E. (Justice et Affaires intérieures, relevant de la pratique intergouvernementale), ce qui signifie que ce texte n'a pas d'effet direct et n'est donc pas invocable devant les juridictions nationales. Vouée à harmoniser les législations antiterroristes européennes, cette norme a le mérite d'être la première définition juridique, qui évite le piège de définir le terrorisme par la volonté de semer la terreur (ce qui non seulement est une redondance infructueuse, mais aussi ignore totalement les motivations politiques des auteurs). Cependant, elle n'est pas dépourvue d'inconvénients : 1) le terrorisme ne devient toujours pas une infraction politique (*cf.* le troisième considérant) ; 2) les infractions « supports » au terrorisme sont toujours définies par une énumération qui peut s'avérer incomplète ; 3) les mobiles retenus par l'article 1.1 sont extrêmement généraux (« contraindre indûment des pouvoirs publics [...] à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque » ou « gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques [...] ») donnent la possibilité aux pouvoirs publics de qualifier des contestations politiques qui n'ont pas de rapport avec le terrorisme, *cf.* Karine Roudier, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, *op. cit.*, p. 12).

24. Vanessa Martin Vanasse et Marc-Olivier Benoit, « La définition du terrorisme... », *op. cit.*, p. 44.

25. *Idem*, p. 40-41.

26. Convention signée le 14 juillet 1999. La définition juridique du terrorisme est donnée à l'article 1, § 3. Le texte de la convention est disponible sur le site de l'ONU, rubrique « Collection des traités », « Base de données », « Références-liens », « Texte et état des conventions des Nations Unies sur le terrorisme », <[treaties.un.org/Pages/DB.aspx?path=DB/studies/page2\\_fr.xml&menu=MTDSG&clang=\\_fr](http://treaties.un.org/Pages/DB.aspx?path=DB/studies/page2_fr.xml&menu=MTDSG&clang=_fr)>, à l'adresse suivante : <[treaties.un.org/doc/db/Terrorism/OAU-french.pdf](http://treaties.un.org/doc/db/Terrorism/OAU-french.pdf)>.

celle de l'Organisation des États américains<sup>27</sup>, de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale<sup>28</sup>, de la Communauté des États indépendants<sup>29</sup>.

Mais un certain nombre de définitions officielles aux États-Unis se réfèrent explicitement à des cibles civiles<sup>30</sup>, et la Ligue arabe a adopté une définition qui suggère une vision identique<sup>31</sup>. Les conventions pour la lutte contre le terrorisme de l'Organisation des Nations Unies vont également dans ce sens. Premièrement, sur les quatre conventions déposées auprès du Secrétaire général de l'ONU<sup>32</sup>, la première et la troisième concernent au premier plan les civils. La première stipule que les « *personnes jouissant d'une protection internationale* » sont les chefs d'État et de gouvernement, les ministres des Affaires étrangères, et certains fonctionnaires ainsi que leur famille. Dans la majorité des cas, ces personnes sont des civils. Dans la troisième convention, après que l'article premier définit les termes « *installation gouvernementale ou publique* », « *infrastructure* », « *lieu public* », « *système de transport public* » et « *forces armées d'un État* », est stipulé à l'article 2 que l'infraction est constituée en cas d'attaques contre l'ensemble de ces éléments,

- 
27. Cf. les articles premier et 2 de la Convention de l'Organisation des États américains pour la prévention ou la répression des actes de terrorisme qui prennent la forme de délits contre les personnes ainsi que de l'extorsion connexe à ces délits lorsque de tels actes ont des répercussions internationales, signée le 2 février 1971, <[treaties.un.org/doc/db/Terrorism/Conv16-french.pdf](http://treaties.un.org/doc/db/Terrorism/Conv16-french.pdf)>.
28. Cf. l'article premier de la Convention régionale de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale sur la suppression du terrorisme, signée le 4 novembre 1987, <[treaties.un.org/doc/db/Terrorism/Conv18-english.pdf](http://treaties.un.org/doc/db/Terrorism/Conv18-english.pdf)>.
29. Cf. l'article premier du Traité sur la coopération à la lutte contre le terrorisme entre États membres de la Communauté des États indépendants, conclu le 4 juin 1999, <[treaties.un.org/doc/db/Terrorism/csi-english.pdf](http://treaties.un.org/doc/db/Terrorism/csi-english.pdf)>.
30. Vanessa Martin Vanasse et Marc-Olivier Benoit, « La définition du terrorisme... », *op. cit.*, p. 38-40. La « stratégie de sécurité nationale » évoque la violence perpétrée contre des « *innocents* », rejoignant l'approximation de Walter Laqueur. Le Code des États-Unis, qui avait évité la confusion en définissant le terrorisme international, se range à cet avis concernant le simple terrorisme, en évoquant la violence commise contre des « *cibles non combattantes* » (*Section 2656f (d) § 2 Definitions, Chapter 38 Department of State, Title 22 Foreign Relations and Intercourse, United States Code*, <[uscode.house.gov/download/pls/22C38.txt](http://uscode.house.gov/download/pls/22C38.txt)>).
31. Vanessa Martin Vanasse et Marc-Olivier Benoit, *idem*, p. 43. La Convention arabe sur la suppression du terrorisme signée le 22 avril 1998 définit dans l'article 1, § 2 le terrorisme comme une atteinte contre « les gens » (*people* dans le texte anglais), ce qui laisse entendre que les victimes sont civiles.
32. La Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques (adoptée le 14 décembre 1973), la Convention internationale contre la prise d'otages (adoptée le 17 décembre 1979), la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif (adoptée le 15 décembre 1997) et la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (adoptée le 9 décembre 1999). Le texte de ces conventions est disponible sur le site de l'ONU, rubrique « Collection des traités », « Base de données », « Références-liens », « Texte et état des conventions des Nations Unies sur le terrorisme », <[treaties.un.org/Pages/DB.aspx?path=DB/studies/page2\\_fr.xml&menu=MTDSC&clang=\\_fr](http://treaties.un.org/Pages/DB.aspx?path=DB/studies/page2_fr.xml&menu=MTDSC&clang=_fr)>.

sauf les forces armées. La quatrième convention va plus loin en précisant à l'article 2-§1 que l'infraction est constituée lorsque le financement est fourni en vue de commettre ou voir commettre un acte « *destiné à tuer ou blesser grièvement un civil, ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé* » dans le but d'intimider la population ou de contraindre le gouvernement.

Deuxièmement, sur les huit conventions déposées auprès d'autres dépositaires<sup>33</sup>, six concernent des cibles civiles. Soit que le texte traite d'une activité civile (les conventions concernant l'aviation civile), soit qu'elle exclut les activités militaires de son champ d'action (convention sur la navigation maritime, sur les matières nucléaires). Sur les quatre conventions relatives à la protection de l'aviation civile, deux ont été conclues alors que les détournements atteignaient leur apogée historique, dans la période 1968-1972<sup>34</sup>. Les deux exceptions sont la convention sur les plateformes maritimes, qui peuvent être militaires, et la convention sur le marquage des explosifs, qui n'est pas un texte de qualification d'une infraction, mais de coordination des efforts en matière de traçabilité des explosifs.

Armés d'un aperçu des différentes définitions utilisées par divers acteurs, nous pouvons synthétiser les caractéristiques de l'attaque terroriste. La nature ou le statut des victimes ne sont donc pas des éléments essentiels permettant de qualifier l'acte. Les objectifs de l'OC consistent en deux éléments: l'exercice du pouvoir (la cible doit agir en accord

33. La Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs (signée le 14 septembre 1963), la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs (signée le 16 décembre 1970), la Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile (conclue le 23 septembre 1971) et son protocole additionnel concernant les aéroports (conclu le 24 février 1988), la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (adoptée le 26 octobre 1979), la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime et son protocole additionnel concernant les plateformes situées sur le plateau continental (conclu le 10 mars 1988) et la Convention sur le marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection (conclue le 1<sup>er</sup> mars 1991). Les textes de ces conventions sont disponibles sur le site de l'ONU, rubrique « Collection des traités », « Base de données », « Références-liens », « Texte et état des conventions des Nations Unies sur le terrorisme », < treaties.un.org/Pages/DB.aspx?path=DB/studies/page2\_fr.xml&menu=MTDSG&clang=\_fr >.

34. « Durant cette période, il y eut 326 tentatives de détournements dans le monde, soit un tous les 5,6 jours », cf. Robert T. Holden (1986). « The contagiousness of Aircraft Hijacking », *The American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 4, janvier, p. 874. Voir le graphique de la fréquence des détournements en Annexe 4. Avant 1986, 828 détournements ont eu lieu contre 1101 tentatives entre 1931 et 2003, cf. Laura Dugan, Gary LaFree et Alex R. Piquero (2005). « Testing a rational choice model of airline hijackings », *Criminology*, vol. 43, n° 4, p. 1040, < www.ccjs.umd.edu/Faculty/userfiles/23/Hijacking\_criminology.pdf >. La chute drastique du nombre de tentatives de détournements à partir de 1970-1973 est due à la criminalisation du détournement d'avions à Cuba (vers lequel étaient détournés de nombreux vols) et la création des mesures de sécurités dans les aéroports (détecteur de métaux, puis détecteurs à rayons X, etc. ; cf. Laura Dugan, Gary LaFree et Alex R. Piquero, « Testing... », *op. cit.*, p. 1047 et Office of Technology Assessment (1984). *Airport System Development*, Washington, Library of Congress, < www.princeton.edu/~ota/disk3/1984/8403/8403.PDF >.

avec les exigences de l'OC) contre les intérêts de la cible tels qu'elle les conçoit à un moment donné (l'OC a des exigences que n'aurait pas satisfaites *a priori* et naturellement la cible). Mais le pouvoir est une relation où celui qui obéit accepte d'une certaine manière le pouvoir du donneur d'ordres, bref, où il lui reconnaît une autorité. Or, un État n'a aucun intérêt à reconnaître l'autorité d'un groupe privé qui exige de lui d'agir contre ses intérêts. *L'OC doit donc faire comprendre à sa cible qu'une attitude de soumission est moins coûteuse qu'une attitude de non-complaisance.* Or, le moyen le plus évident de briser la volonté d'un acteur est la violence, qui entraîne non seulement douleur, mais peur. Nous obtenons ainsi le premier élément du moyen terroriste : la violence.

Mais, d'une certaine manière, n'importe quelle violence peut servir les objectifs de l'OC, du moment qu'elle est convenablement exercée. Jusqu'ici le terrorisme a toujours eu recours à la violence physique pour générer une violence symbolique. Bien que rien n'empêche théoriquement de concevoir des attentats sans dégâts physiques, ces derniers sont le moyen le plus direct et facile d'employer sa « *capacité de faire souffrir* » et représentent historiquement l'archétype de la violence terroriste. Cette violence doit en revanche être canalisée de manière réfléchie. Avec des moyens limités, comment maximiser l'impact d'un acte de violence ? Cette violence doit avoir une certaine ampleur afin de se démarquer du « coup d'éclat médiatique » rapidement oublié en raison d'une violence absente ou presque. Le terrorisme provoque donc automatiquement une violence douloureuse. Par cet adjectif, il ne faut pas comprendre que l'acte terroriste cause automatiquement des dommages corporels, mais qu'il constitue une infraction majeure, c'est-à-dire un délit grave ou un crime. Les dommages occasionnés par cet acte sont donc traumatisants (physiquement ou moralement), généralement coûteux et en quelque sorte humiliants.

Mais des dégâts physiques graves ne sont pas suffisants pour être qualifiés de terroristes : un assassinat politique ne cause-t-il pas des dégâts de la sorte, alors que ce n'est pas un acte terroriste ? Nous arrivons ici au cœur étymologique du terrorisme : l'acte doit être anxiogène, fragiliser le moral de la population et du gouvernement de manière à ce qu'ils deviennent réceptifs aux exigences de l'OC. Naturellement, la « terreur » à proprement parler n'est pas un objectif raisonnablement atteignable : l'idée est plutôt d'instiller dans l'esprit de la cible un sentiment d'angoisse et d'urgence la poussant à prendre des décisions précipitées favorables à l'OC ; ou dans une perspective à plus long terme, de faire payer à la cible le coût de sa non-complaisance. Le choix aléatoire (ou apparemment aléatoire) d'une cible secondaire participe de l'anxiété générée par l'acte terroriste, car, comme pour toute punition arbitraire, n'importe qui peut se sentir visé sans être « coupable » des accusations de l'OC. La capacité de la punition arbitraire à soumettre des populations au-delà de ses victimes directes est connue des régimes autoritaires, qui peuvent ainsi faire planer une menace sur l'ensemble

de la population, et pas seulement les chefs de la contestation (cet instrument favorise de plus la suspicion mutuelle et la délation, ce qui accroît l'emprise de l'État). Cet élément est un autre facteur de distinction avec l'assassinat politique : dans ce cas, seul le dirigeant du mouvement, voire ses proches collaborateurs, doit craindre pour sa sécurité.

Une dernière caractéristique essentielle de l'acte terroriste est celle qui concerne sa diffusion. Contrairement à la réponse classique à l'énigme philosophique, on peut affirmer que si personne n'est présent pour entendre le « bruit de l'arbre » terroriste qui tombe, alors il ne fait pas de bruit. Ainsi, les moyens de l'attaque doivent être publicisés, ce qui invoque deux caractéristiques : l'attaque doit être minimalement spectaculaire, de manière à être attractif pour les médias. Ainsi, pour reprendre les termes de Walter Laqueur, « le véritable danger que court le terroriste est celui d'être ignoré, de recevoir une insuffisante couverture médiatique, de perdre l'image d'opiniâtre combattant de la liberté, et, bien sûr, de faire face à un ennemi déterminé, qui n'est pas disposé à négocier, quel qu'en soit le prix<sup>35</sup>. » Plus fondamentalement, l'ensemble de la mécanique de la stratégie de terreur est enrayé si l'attaque ne reste connue que des victimes et témoins directs. Dans ce cas, l'intimidation reste limitée, la douleur est circonscrite, et la portée de l'acte s'en trouve radicalement réduite. De plus, dans des sociétés industrielles où l'image est omniprésente, et sachant que de toute manière l'image est plus percutante que le mot, la médiatisation de l'acte terroriste, gravant une empreinte hypertrophiée dans la psyché collective, est une condition cruciale de sa réussite ; ce qui ne préjuge pas de la réussite de la stratégie politique dans laquelle il s'inscrit.

La diffusion optimale de l'acte terroriste est directement liée à la capacité de l'OC de narrer une histoire (*storytelling*) ; à la violence physique doit être associée une violence symbolique théâtralisée. L'apogée dramatique de cette narration combinant violence physique et violence symbolique est atteinte avec l'attentat contre le World Trade Center de 2001 : une mise en scène orchestrée avec une sophistication extrême (le deuxième avion percutant la tour devant une multitude de caméras attirées peu de temps auparavant par le premier avion), associée à une exécution épurée (Icare moderne, le World Trade Center a conquis les cieux, offrant la vue de son triomphe à tous, avant de connaître une chute précipitée, victime de son ambition), assénée avec la brutale simplicité des images en direct.

Une fois ces quatre éléments réunis, ils doivent contenir une certaine intensité et doivent s'inscrire dans le reste de la définition. De nombreux actes de sabotage ou d'activisme peuvent présenter des caractéristiques proches du terrorisme sans en être pour autant. On peut

---

35. Walter Laqueur (2009). *A History of Terrorism* (7<sup>e</sup> éd.), New Jersey, Transaction Publishers, p. 223.

citer les activistes sabotant des chantiers publics (comme l'ont fait des opposants à l'édification du viaduc de Millau en France) ou des infrastructures publiques (comme le « groupe de Tarnac » dont les membres, qui ont tenté de saboter des caténaires de TGV, ont été mis en examen sur des suspicions d'entreprise terroriste), ou ceux procédant à des fauchages symboliques de plants d'OGM en plein champ ou encore la séquestration d'un dirigeant par ses employés. Ces actes sont des exemples de ce que l'on pourrait appeler le *préterrorisme*. Le préterrorisme peut se définir par une logique terroriste, mais des modalités peu violentes. La logique terroriste se retrouve en effet par une double cible (primaire et secondaire) et la volonté de forcer l'interlocuteur, par des moyens coercitifs, à écouter les revendications de l'organisation et proposer des négociations. Ces contestations emploient une violence faible, voire anecdotique (la mise en danger d'individus est rare et limitée), qui permet de donner une visibilité à des enjeux économiques, sociaux ou environnementaux présentés jusque-là par les autorités comme consensuels :

[L'affaire Tarnac] a surtout servi, en ce contexte de crise, à tenter « d'étouffer dans l'œuf toute tentation d'un recours de masse au sabotage », et à « annoncer à grands coups de trompe la "tolérance zéro" pour les formes de résistance – les actes de guerre de basse intensité – qui pourraient naître dans les mouvements sociaux en train de se former ». Ce que craignent par-dessus tout les défenseurs de l'ordre établi, ce ne sont pas en effet la violence ouverte et le terrorisme (« c'est leur terrain »), mais « la désobéissance de masse, le sabotage continu, la résistance perpétuelle – même sans violence physique »<sup>36</sup>.

La volonté d'une organisation privée de défier l'autorité étatique et d'obtenir des négociations avec l'État peut être présente, les moyens peuvent réunir les quatre éléments présentés, mais ils sont tellement incommensurables avec les objectifs poursuivis qu'ils ne peuvent raisonnablement être classés dans la même catégorie que le terrorisme qui entraîne des atteintes à l'intégrité physique d'individus. Par ailleurs, dans les exemples cités, si l'aspect violent est présent, les aspects douloureux et intimidants sont présents en si faible quantité que l'on peut considérer qu'ils sont absents. L'aspect publicisation est présent, puisque les médias rapportent ces coups d'éclat, mais, là encore, cette violence est trop insipide pour bénéficier d'une couverture médiatique dépassant le cadre local et anecdotique. En outre, l'idée d'une escalade de la violence chez les OC, qui passerait d'une violence quasiment anecdotique à une violence causant la mort est une conception qui reste à prouver : nombreuses sont les OC qui se font connaître par un acte spectaculaire, en exploitant l'effet de surprise, sans être passées par une étape de préterrorisme. Enfin, le préterrorisme s'inscrit dans une logique d'appel à une prise de conscience républicaine. Cet appel n'utilise le coup d'éclat que pour se faire connaître. L'objectif ultime est

36. Citations d'Anselm Jappe, extraites de Jean-Luc Porquet (2009). « Pourvu que ça pète ? », *Le Canard enchaîné*, mercredi 29 juillet.

bien de convaincre l'opinion de la justesse de la cause, pas de contraindre le gouvernement dans un rapport de force. C'est ainsi que le fauchage illégal de plants d'OGM en France a permis de conduire à un moratoire et à une réflexion nationale sur l'autorisation de ces plantes en plein champ, alors que le sujet n'avait fait l'objet d'aucun débat auparavant. En un mot, le préterrorisme ne s'inscrit pas dans une logique linéaire qui le classerait comme une étape préalable que doivent traverser les OC, contrairement à l'enchaînement logique qui fait passer du terrorisme à la guérilla. D'une certaine manière, le préterrorisme est une tentative avortée de terrorisme, et il marque plutôt la fin de l'entreprise que son point de départ.

## 6. UNE INTENTION ET DES MOBILES

La distinction entre l'intention (ou résultat) et le mobile est issue du droit pénal, et s'applique avec une adéquation optimale à l'analyse du phénomène terroriste. Tout comme l'OC vise des cibles secondaires directes pour atteindre une cible primaire indirecte, l'acte terroriste est décomposable entre son résultat direct et les mobiles qui motivent cet acte. Le résultat direct est l'équivalent en termes juridiques de l'intention criminelle. Il s'agit de l'élément moral (ou volonté de nuire : « toute infraction, même non intentionnelle, suppose en effet que son auteur ait agi avec intelligence et volonté<sup>37</sup> ») qui permet, avec l'élément matériel (l'acte) et l'élément légal (la loi incriminant cet acte), de constituer l'infraction pénale. Le mobile représente la justification, subjective, à la commission de l'infraction.

En droit pénal français, les mobiles ne permettent pas de caractériser l'intention, ce qui signifie concrètement que l'invocation des mobiles ne permet pas de faire obstacle à la poursuite de l'infraction (ce n'est pas une cause d'irresponsabilité pénale). Le mobile n'est pris en compte de manière obligatoire que dans deux cas. Tout d'abord, lorsqu'il est mentionné expressément par la loi : ainsi, à l'article 421-1, le terrorisme est caractérisé lorsque certaines infractions sont commises « dans le but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ». Il est à noter que la loi considère que le but de troubler gravement l'ordre public est un mobile et non une intention (l'intention consiste en la volonté de commettre lesdites infractions), tandis que nous avons classé le trouble grave à l'ordre public comme intention dans notre définition. Cette divergence s'explique par le fait que la définition juridique du terrorisme n'a pas vocation à entrer dans le détail de l'explication analytique du terrorisme pour qualifier une infraction (les mobiles que nous mentionnons dans notre définition sont non pertinents d'un point de vue juridique). En outre, la qualification du trouble grave à

---

37. Arrêt « Ladoube » de la Cour de cassation du 13 décembre 1956, <[www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000007054042&dateTexte](http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000007054042&dateTexte)>.

l'ordre public en mobile permet de décomposer l'acte de terrorisme en une infraction support de droit commun (l'intention criminelle) et une dimension politique (le mobile), ce qui a des conséquences fondamentales et surprenantes en termes de sanction pénale. Le deuxième cas où le mobile doit être pris en compte par le juge est lorsqu'il représente une circonstance aggravante. Le cas du terrorisme est particulièrement visé, puisque le mobile politique, loin de classer l'infraction parmi les infractions politiques, constitue une circonstance aggravante, de même que pour les crimes contre l'humanité<sup>38</sup> (à la différence que pour le terrorisme le mobile est à la fois facteur constituant et aggravant).

Le mobile politique a toujours présenté une ambiguïté dans la qualification de l'infraction pénale. Issu d'une tradition de clémence et d'asile politique (la peine de mort pour infraction politique est abolie par la Constitution de la II<sup>e</sup> République), le régime d'exécution des peines pour ce type d'infraction est plus doux que le régime de droit commun. La qualification « politique » revêt donc une importance majeure. Il n'existe aucun texte qui définisse l'infraction politique, qui donne une liste de telles infractions ou qui détermine quel est le critère de qualification, laissant le soin au juge de qualifier l'infraction<sup>39</sup>. Ce système a abouti à une certaine souplesse, puisque la jurisprudence a élaboré deux solutions, s'excluant mutuellement, qui permettent de caractériser l'infraction : le critère objectif et le critère subjectif. Le critère objectif s'intéresse au seul résultat de l'action, et ignore le mobile. Il est régulièrement utilisé lorsque les victimes sont des nationaux ou lorsque des intérêts nationaux sont frappés. C'est sur ce fondement que l'assassinat du chef de l'État n'est pas considéré comme une infraction politique (même si le mobile l'est indubitablement), mais une infraction de droit commun qui porte atteinte à des intérêts privés<sup>40</sup>. Il est également

---

38. Nicole Guimezanes et Christophe Tuillon (2006). *Droit pénal de la sécurité et de la défense*, Paris, L'Harmattan, p. 36. La qualité de circonstance aggravante n'est pas explicitement mentionnée dans la loi, mais il suffit d'examiner l'article 421-3 pour constater que le mobile terroriste (donc politique) est un facteur aggravant : « Le maximum de la peine privative de liberté encourue pour les infractions mentionnées à l'article 421-1 est relevé ainsi qu'il suit lorsque ces infractions constituent des actes de terrorisme. » Ainsi, le meurtre, puni de trente ans de réclusion criminelle, est puni de la réclusion criminelle à perpétuité lorsqu'il s'agit d'un meurtre commis dans le cadre d'un acte terroriste (ce qui correspond à la même peine que l'assassinat, c'est-à-dire le meurtre avec préméditation).

39. À l'exception des infractions punies expressément de peines de *détention criminelle* (et non de *réclusion criminelle* ou d'*emprisonnement*), qui sont par définition des infractions politiques, et qui portent atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation. Il s'agit des infractions contenues dans les chapitres I (De la trahison et de l'espionnage) et II (Des autres atteintes aux institutions de la République ou à l'intégrité du territoire national), du titre premier (Des atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation) du livre IV (Des crimes et des délits contre la nation, l'État, et la paix publique) du Code pénal.

40. Cf. l'arrêt « Gorguloff » du 20 août 1932 de la Cour de cassation. Paul Gorguloff, condamné à mort pour l'assassinat du président de la République Paul Doumer, s'était pourvu en cassation en invoquant notamment l'article 5 de la Constitution du 4 novembre 1848 : « La peine de mort est abolie en matière politique »,

utilisé lorsque les faits reprochés au prévenu sont trop graves pour être considérés comme politiques et bénéficier de son régime plus doux (l'extradition est fréquemment l'enjeu de ces cas)<sup>41</sup>. Le critère subjectif, lui, s'intéresse au motif du prévenu, que l'intention, ou résultat, soit politique ou non. Ce critère est généralement employé pour les infractions commises hors du territoire français et contre des intérêts étrangers. C'est notamment sur ce critère que l'interdiction de l'extradition pour motifs politiques repose<sup>42</sup>. Le premier critère est utilisé chaque fois que « le texte relatif à l'intérêt en cause ne définit pas l'infraction politique<sup>43</sup> », c'est-à-dire dans la quasi-totalité des cas. Le maniement subtil des deux critères permet ainsi de maximiser la souveraineté des lois françaises lorsque l'infraction terroriste comporte un élément d'extranéité, « les États étant animés du désir d'étendre le plus possible le

---

<books.google.com/books?id=F4EsAAAAYAAJ&printsec=frontcover&source=gbs\_v2\_summary\_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false>. Mais la Cour de cassation rejette ce moyen dans ses attendus : « Mais attendu que l'article 5 de la constitution susvisée ne profite qu'aux crimes exclusivement politiques et non à l'assassinat qui, par sa nature et quels qu'en aient été les mobiles, constitue un crime de droit commun ; Qu'il ne perd point ce caractère par le fait qu'il a été commis sur la personne du président de la République [...] ». Le texte de l'arrêt disponible sur le site Lexinter, répertoire électronique de jurisprudence édité par Berlioz et C<sup>ie</sup>, rubrique « Grands arrêts de la justice criminelle », « Crime politique », <www.lexinter.net/JPTXT2/crime\_politique.htm>. La Convention européenne d'extradition du Conseil de l'Europe, adoptée le 13 décembre 1957, complète cette jurisprudence avec la « clause belge », disposition qui exclut explicitement « l'attentat à la vie d'un chef d'État ou d'un membre de sa famille » de la famille des infractions politiques (texte de la convention disponible sur le site du Conseil de l'Europe, rubrique « Traités », <conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/024.htm>.

41. Cf. Roger Merle et André Vitu (1997). *Traité de droit pénal – tome 1 Problèmes généraux de la science criminelle, droit pénal général* (7<sup>e</sup> éd.), Paris, Cujas, p. 443. L'examen de la gravité des faits pour caractériser l'infraction politique a fait l'objet d'un revirement de jurisprudence en 1978. Dans l'arrêt « Croissant » du 7 juillet 1978, le Conseil d'État estime que « la circonstance que [les faits reprochés], qui ne sont pas politiques par leur objet, auraient eu pour but, selon le mandat d'arrêt précité, « de renverser l'ordre établi en République fédérale d'Allemagne » ne suffit pas, compte tenu de leur gravité, à les faire regarder comme ayant un caractère politique ». Le texte de l'arrêt est disponible sur le site Légifrance, rubrique « La jurisprudence administrative », <www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000007647532&fastReqId=1450971170&fastPos=2>. Cette prééminence du critère objectif n'était pas établie auparavant, comme le montre par exemple l'arrêt du 4 décembre 1967 de la Cour d'appel de Paris : l'extradition fut refusée au gouvernement du Portugal, bien que la cour reconnût la gravité des faits reprochés.
42. Cf. l'alinéa 2 de l'article 696-4 du Code de procédure pénale : « L'extradition n'est pas accordée : [...] ; 2° Lorsque le crime ou le délit a un caractère politique ou lorsqu'il résulte des circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique ; [...] », <www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=805958B0B3405BFB96D1467505FA2779.tpdjo04v\_1?idSectionTA=LEGISCTA000006167511&cidTexte=LEGI TEXT000006071154&dateTexte=20090427>.
43. Béatrice Géninet (2002). *L'indispensable du droit pénal*, Paris, Studyrama, p. 41.

domaine d'application de leurs lois, et de leur loi pénale en particulier<sup>44</sup> ». Les tribunaux français appliquent donc le droit français (avec un strict encadrement de la classification en infraction politique)<sup>45</sup> aux infractions commises contre les intérêts ou ressortissants français, et n'extradent qu'avec parcimonie les auteurs d'infractions commises contre des intérêts ou des ressortissants étrangers<sup>46</sup>.

Après avoir essuyé des vagues d'attentats dans les années 1980, la France est allée plus loin en transformant le terrorisme en infraction autonome par la loi du 9 septembre 1986, ce qui le range irrévocablement parmi les infractions de droit commun. De surcroît, les prévenus de terrorisme sont traités plus sévèrement que pour la plupart des infractions de droit commun. On a déjà mentionné le caractère aggravant du mobile terroriste, le Code pénal incitant au repentir avant la commission de l'infraction (article 422- 1). De plus, l'extradition est facilitée parmi les pays membres du Conseil de l'Europe<sup>47</sup>. Ensuite, la procédure

44. Cf. Michèle-Laure Rassat (2004). *Droit pénal général* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, Ellipses, coll. « Cours Magistral », p. 224. Et Michèle-Laure Rassat de citer page 227 cet arrêt de la Cour de cassation qui affirme : « ... de temps immémorial, il est de droit public en France que les jugements rendus en pays étranger ne peuvent ni être exécutés, ni exercer aucune autorité en France » (Crim. 11 sept. 1873, S. 1874.1.335). Maximiser le domaine d'application de la loi pénale revient à l'appliquer dans le plus grand nombre de cas possible. À cette fin, la jurisprudence utilise actuellement quatre solutions. Pour les infractions commises sur le territoire de la république, la loi française s'applique (principe de la *lex loci delicti*, ou territorialité). Pour les infractions commises à l'étranger, la loi française peut s'appliquer, à certaines conditions, si l'auteur est français (principe de la personnalité active) ou si la victime l'est, citoyen (personnalité passive privée) ou intérêts fondamentaux de la nation (personnalité passive publique). Enfin, si l'infraction est commise par un étranger arrêté en France, à l'étranger, contre une victime étrangère, la loi française peut s'appliquer en vertu d'une convention internationale prévoyant explicitement l'infraction poursuivie (principe d'universalité).

45. Le champ du refus d'extrader l'auteur d'une infraction politique s'est vu réduit par des accords de réciprocité conclus entre la France et la Belgique ou le Luxembourg, et par des exceptions posées par le législateur, cf. Roger Merle et André Vitu, *Traité de droit pénal...*, *op. cit.*, p. 441.

46. La loi du 9 mars 2004, en créant l'article 113-8-1 qui reconnaît le principe *aut dedere, aut judicare* (« extradier ou juger »), élargit encore le domaine d'application de la loi française. Ainsi, si les autorités estiment que l'auteur étranger d'une infraction punie en France d'au moins cinq ans d'emprisonnement ne doit pas être extradé, la loi pénale française s'applique. Certaines conditions s'appliquent néanmoins : le refus d'extradition doit être fondé sur des doutes sérieux quant au système judiciaire du pays requérant ; seul le ministère public, à la suite d'une dénonciation officielle du pays requérant, peut exercer la poursuite. Cf. Frédéric Desportes (2000). *Le nouveau droit pénal* (7<sup>e</sup> éd.), Paris, Economica, coll. « Droit pénal », p. 357-358.

47. Cf. la convention européenne pour la répression du terrorisme du Conseil de l'Europe, adoptée le 27 janvier 1977 (texte de la convention disponible sur le site du Conseil de l'Europe, rubrique « Traités », <conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/090.htm>). L'article premier reprend les incriminations habituellement classées parmi les infractions « supports » au terrorisme : infractions citées par les conventions internationales de décembre 1970 et septembre 1971 protégeant l'aviation civile, atteintes volontaires à l'intégrité physique, y compris les personnels diplomatiques, l'enlèvement et la séquestration, etc. L'article 2 précise qu'un État peut ne pas tenir compte des mobiles politiques d'une infraction grave non

pénale a été durcie par la loi du 23 janvier 2006 pour se rapprocher des procédures exceptionnelles applicables à la criminalité et à la délinquance organisées (association de malfaiteurs, proxénétisme, vol en bande organisée, extorsion de fonds aggravée, etc.). Ainsi, la garde à vue est extensible jusqu'à 144 heures (seulement « à titre exceptionnel » et « par décision écrite et motivée » du juge des libertés et de la détention pour les deux séries de 24 heures autorisées après la quatre-vingt-seizième heure), alors qu'elle est de 48 heures par défaut et de 96 heures pour le « crime organisé<sup>48</sup> ». La possibilité de communiquer avec un avocat est repoussée à la soixante-douzième heure de garde à vue, au lieu de la première heure par défaut et de la quarante-huitième heure pour le « crime organisé ». Enfin, les autorités bénéficient de pouvoirs élargis liés explicitement à la lutte contre la délinquance et la criminalité organisées<sup>49</sup>: autorisation des procédures de surveillance et d'infiltration (articles 706-80 à 706-87), autorisation des perquisitions de nuit, des interceptions de télécommunications et des mises sur écoute sur autorisation du juge des libertés et de la détention (respectivement articles 706-89, 706-95 et 706-89-102), possibilité de geler les avoirs des suspects (article 706-103). Enfin, la prescription de l'action publique est prolongée de dix à trente ans pour les crimes, et de trois à vingt ans pour les délits.

Maintenant que nous avons exposé les mécanismes de la distinction entre intention et mobile en droit, il convient d'expliquer l'intérêt de reprendre cette distinction. Nous l'avons tout d'abord adaptée : pour le droit, l'intention est l'élément moral des infractions susceptibles d'être qualifiées de terroristes (p. ex. : atteintes volontaires à la vie, atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, etc.), sous condition que le mobile de trouble grave à l'ordre public soit constaté. Pour notre part, l'intention est le trouble grave à l'ordre public, et le mobile est constitué des quatre composantes sur lesquelles nous nous pencherons plus loin (vengeance, appui, statut, transformation des rapports de force). Cette adaptation vient du fait évident que l'objectif d'une OC dépasse la volonté de perturber l'ordre public. L'ambiguïté de cette volonté est révélée par le fait que le droit pénal le considère comme un facteur constitutif et aggravant, statut que ne possède aucun autre mobile dans le Code pénal. D'un point de vue heuristique, la distinction intention/mobile nous permet de limiter les pollutions analytiques engendrées par les arguments éthiques ou juridiques dans l'analyse du terrorisme. Autrement dit, c'est dans l'intention (ou résultat) que le terrorisme est

---

mentionnée à l'article premier. Enfin, à l'article 7 est stipulé que l'État contractant qui n'accède pas à la requête d'extradition présentée par un autre État contractant doit présenter lui-même le suspect « sans aucune exception et sans retard injustifié, à ses autorités compétentes pour l'exercice de l'action pénale ».

48. Cf. l'article 706-88 du Code de procédure pénale.

49. Les articles 706-80 à 706-106 font partie du chapitre II : Procédure, du titre XXV : De la procédure applicable à la criminalité et à la délinquance organisées, du livre IV : De quelques procédures particulières, du Code de procédure pénale.

le plus généralement condamnable, et condamné, légalement et éthiquement. Cela nous permet d'analyser les mobiles de l'OC sans perturbation : nous mettons de côté ces objections sans les ignorer par principe. L'intérêt de mentionner et de tenir compte de l'intention nous permet toutefois de ne pas passer sous silence les objections juridiques et éthiques. De la sorte, notre définition permet d'analyser de manière « scientifique » (c'est-à-dire rigoureuse et détachée des implications émotionnelles) le terrorisme, mais aussi de montrer en quoi il prête le flanc à des critiques morales et légales.

On pourrait dire que les mobiles que nous avons relevés sont tout aussi condamnables, mais ils ne le sont pas du point de vue de l'analyse politique, pour laquelle ils sont un objet à étudier et non à juger. Par contraste, l'analyse de l'intention est biaisée par le fait que le droit est issu des États : analyser l'intention reviendrait à juger le terrorisme avec les outils de ses victimes. En d'autres termes, la condamnation légale du terrorisme n'est pas le résultat d'une analyse objective. La création d'une infraction autonome en droit français, alors que l'on pourrait s'attendre à le voir considéré comme une infraction politique, montre combien le droit pénal est tributaire des priorités sécuritaires qu'une société se donne. Cette distinction nous permet également de distinguer plus finement les différentes violences politiques similaires au terrorisme, qui possèdent aussi un mélange d'objectifs politiques et opérationnels. Par exemple, dans la lutte contre un occupant : comme nous l'avons expliqué (*cf.* section 1 « Une stratégie » ci-dessus), le groupe de partisans qui sabote la logistique de l'armée d'occupation n'utilise pas le terrorisme, car l'intention de son acte est proprement militaire, quand bien même ses mobiles pourraient être les mêmes que ceux d'une OC (venger des camarades, chasser l'occupant, etc.).

Nous allons à présent étudier plus précisément le contenu d'abord de l'intention et ensuite des mobiles de l'OC.

## **7. SOLENNELLEMENT DÉFIER ET PORTER ATTEINTE**

En commettant des infractions graves, caractérisées par la violence, leurs propriétés intimidantes et orchestrées de manière à être médiatisées, l'OC envoie un message sans équivoque à la cible : « Nous avons le pouvoir de contrecarrer votre prérogative et devoir de maintenir l'ordre et la sécurité publics. » En assumant publiquement de violer le monopole de la violence légitime par la violence, l'OC porte directement atteinte à une des composantes essentielles de l'autorité politique de la cible. Cette atteinte est solennelle dans le sens où la violence n'en est pas un produit, mais une dimension constitutive. Autrement dit, la violence est censée exprimer par elle-même l'atteinte à l'autorité politique. La solennité permet également de désigner le fait que le terrorisme ne fonctionne pas nécessairement sur la répétition de la violence, et

qu'une seule attaque est suffisante pour exprimer le franchissement d'une ligne: après l'attaque, l'État doit accepter des négociations ou s'attendre à payer le prix de sa non-complaisance.

La cible primaire de l'attentat est bien une cible immatérielle affectée par une violence symbolique. Dans la mesure où la violence infligée aux cibles directes de l'OC n'est pas en mesure, seule, de la mettre en position de concrétiser ses mobiles, l'intention de l'acte terroriste réside ailleurs, dans la violence symbolique affectant une prérogative essentielle de l'autorité politique. Quel levier utiliser pour amplifier une violence physique relativement faible en une violence symbolique puissante? L'OC doit tout d'abord utiliser les moyens décrits plus haut (violence, intimidation, douleur et publicité), mais doit simultanément se présenter comme un réel challengeur de l'autorité. Sans des actes de langage qui donnent sens à son ou à ses actes, la violence terroriste laisse la place à une violence illisible, la cible n'ayant aucune chance de comprendre les termes du marché proposé: quel prix à payer pour sa non-complaisance, ou quel genre de complaisance est attendue<sup>50</sup>? Théoriquement, en l'absence de défi, l'acte terroriste ne serait pas constitué dans ce cas. Mais, dans la réalité, il faut reconnaître que les actes terroristes peu lisibles sont monnaie courante et que l'autorité politique parvient souvent à reconstituer le défi qui lui est lancé, même si l'OC ne le fait pas d'elle-même, implicitement ou explicitement.

Nous avons souligné plus haut l'hypertrophie de l'impact symbolique dans la psyché collective par rapport aux dégâts de la violence physique. D'une certaine manière, l'intrusion traumatisante de l'OC dans les esprits est une forme de « viol de l'imaginaire<sup>51</sup> ». Que la portée

---

50. Par violence « illisible », nous n'entendons pas des actes terroristes « incohérents » (qui seraient objectivement irrationnels, ou incompris par la cible, mais s'inscrivant dans un schéma politique, aussi confus soit-il), mais bien une violence qui n'expliquerait pas au moins implicitement les termes du défi posé. Par exemple, en cas de non-revendication d'un acte, le défi de l'OC est absent: que peut espérer l'auteur de l'acte? N'est-on pas en présence d'un crime crapuleux ou d'une vengeance?

51. Cf. Aminata Traoré (2002). *Le viol de l'imaginaire*, Paris, Fayard. Cette expression désigne pour Aminata Traoré, dans la tradition de Frantz Fanon, l'ensemble des mécanismes extraéconomiques servant à maintenir l'Afrique dans une dépendance économique. Elle s'attarde en particulier sur les mécanismes discursifs et psychologiques construisant une image misérabiliste et condescendante de l'Afrique (p. ex., elle insiste sur l'importance de parler d'Afrique « appauvrie » et non pas d'Afrique « pauvre »), particulièrement perverse lorsqu'elle pénètre de force l'imaginaire des Africains eux-mêmes, d'où l'idée du viol. La portée extravagante de l'impact de l'acte terroriste sur l'imaginaire des cibles est traitée avec une féroce ironie par la série animée *South Park*: dans la trilogie « Imaginationland », des terroristes s'introduisent dans un univers parallèle qui se révèle être l'imaginaire collectif des Américains (il est peuplé de personnages de fiction, de prophètes religieux, etc.). Lorsque les terroristes se mettent à semer le trouble dans ce mystérieux univers de l'imagination, les responsables militaires américains sont pris d'effolement à l'idée du sort que les terroristes lui réservent. Dans une réunion, ils examinent une vidéo envoyée par les terroristes, et concluent du ton le plus martial: « Hier, à approximativement 18 h 30, des terroristes ont attaqué avec succès... notre imagination. [...] Cette attaque imaginaire [aura des conséquences] pour l'instant inimaginables. [...]

de ce « viol » soit sujette à débat, il n'en demeure pas moins que l'acte terroriste porte en lui un message d'humiliation. Cette humiliation est d'autant plus vive lorsque la cible se considérait comme invulnérable, ou du moins avait un fantasme de la sécurité, comme les États-Unis lors du 11-Septembre (qui faisait douloureusement écho à l'attaque-surprise de Pearl Harbor par l'aviation japonaise le 7 décembre 1941). L'humiliation inhérente à l'attaque violente et douloureuse est de nature à provoquer la cible à réagir de manière excessive contre la ou les communautés dont font partie les membres de l'OC, ce qui a vocation à souder cette ou ces communautés autour d'elle. Un des objectifs essentiels de l'OC est en effet bien concret, surtout dans le cas de celles qui parviennent à se transformer en guérilla avec le succès : le soutien populaire et international. Avant de se pencher sur ses mobiles de long terme, l'OC doit survivre à court terme. Elle est donc dépendante d'un soutien qui lui apporte crédibilité et assistance. C'est par cet élément que nous allons commencer l'examen des mobiles de l'OC.

## **8. LE SCHÉMA VENGEANCE-APPUI-STATUT-TRANSFORMATION**

Les mobiles peuvent se décomposer en quatre étapes. L'ordre de ces étapes ne représente pas seulement la gradation de la difficulté de les atteindre (du plus facile au plus difficile), mais ils doivent être considérés dans leur linéarité : il est très improbable qu'une étape soit atteinte avant que la précédente ne l'ait été. Cette linéarité est inhérente à la mécanique terroriste. Elle représente l'extension de l'action de l'OC de l'échelon individuel à l'échelon national (voire international) en passant par l'échelon local. Nous retrouvons dans ce schéma la dualité objectif opérationnel/objectif politique que nous avons convoquée pour justifier le terme de stratégie. Les deux premières étapes sont des étapes qui ont un mobile clairement opérationnel : les repréailles et l'acquisition du soutien extérieur. Mais ces deux étapes n'auraient aucun sens si elles ne servaient pas des mobiles politiques, que nous avons regroupés en deux étapes : l'acquisition du statut d'interlocuteur et l'exploitation de ce statut.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le colonel Fabien le 21 août 1941 lorsqu'il abat l'aspirant de marine Moser au métro Barbès-Rochechouart à Paris, contre la position de la direction du Parti

---

Messieurs, il est clair que les terroristes ont pris le contrôle total de notre imagination. Ce n'est qu'une question de temps avant que notre imagination divague complètement. » Plus tard, après plusieurs tentatives avortées, les militaires ne voient plus qu'une seule solution pour ramener l'ordre dans l'univers de l'imagination : « Nous n'avons plus le choix. Les terroristes ont attaqué là où nous sommes les plus vulnérables. Il n'y a pas d'autre choix. Nous devons lancer un missile nucléaire sur notre imagination » (traduction de l'auteur).

communiste, tenue par le pacte germano-soviétique, et contre les gaullistes, qui à ce moment préféreraient attendre d'être mieux organisés, comme le précise le général de Gaulle en octobre 1941 à la BBC.

Il est absolument normal et il est absolument justifié que les Allemands soient tués par les Français. Si les Allemands ne voulaient pas recevoir la mort de nos mains, ils n'avaient qu'à rester chez eux et ne pas nous faire la guerre. [...] Or, actuellement, la consigne que je donne pour le territoire occupé, c'est de ne pas y tuer d'Allemands. Cela pour une seule, mais très bonne raison. C'est qu'il est, en ce moment, trop facile à l'ennemi, de riposter par le massacre de nos combattants et de nos combattantes momentanément désarmés. Au contraire, dès que nous serons en mesure de passer, tous ensemble, à l'attaque par l'extérieur et par l'intérieur, vous recevrez les ordres voulus. Jusque-là, patience, préparation, résolution<sup>52</sup>.

Le mobile primaire de l'assassinat de Moser est la vengeance contre l'occupant. Le complice du colonel Fabien, Gilbert Brustlein, raconte l'instant où les deux hommes se rejoignent après avoir fui de la station de métro : « [...] je le rejoins ; il m'a distancé d'une trentaine de mètres. "Titi est vengé !" s'écrie-t-il simplement<sup>53</sup>. »

Le premier élément, la vengeance, est le niveau le plus personnel des membres de l'OC. Le désir de subversion naît de la volonté de contester une domination politique qui est censée avoir commis des abus contre une communauté déterminée. Ces abus marquent les membres de l'OC personnellement, ce qui explique leur engagement. Une OC s'exprime systématiquement au nom d'une ou de plusieurs communautés dont elle se proclame le défenseur, mission qui lui confère une autorité et une légitimité supérieures, et encourage la motivation de ses membres. Cette communauté de rattachement peut relever de toutes sortes d'allégeances, plus ou moins construites et plus ou moins combinées entre elles : nation, religion, idéologie politique, pour ne citer que les plus évidentes, et communes. La mission de défense que s'attribue l'OC répond à des abus qui peuvent être fantasmés ou exagérés, mais l'essentiel est évidemment qu'ils en soient convaincus. Ces préjudices peuvent avoir été provoqués par l'OC ou d'autres groupes ayant

---

52. Cf. le discours du général de Gaulle le 23 octobre 1941 en réaction aux représailles allemandes à la suite des attentats de la Résistance, disponible en audio et retranscrit sur le site des archives audiovisuelles des discours de Charles de Gaulle, rubrique « Médiathèque », « 1941 », <[www.ina.fr/fresques/de-gaulle/Html/PrincipaleAccueil.php](http://www.ina.fr/fresques/de-gaulle/Html/PrincipaleAccueil.php)>.

53. Le dénommé « Titi », de son vrai nom Samuel Tyszelman, avait été exécuté deux jours auparavant par un tribunal militaire allemand pour avoir participé à une manifestation patriotique et antioccupant organisée par les Jeunesses communistes. La citation est extraite de Gilbert Brustlein (1989). *Le chant d'amour d'un terroriste à la retraite*, édité à compte d'auteur, présenté dans « Les lieux du souvenir des FTP-MOI du « groupe Manouchian » », sur le site Mémoire 78 – Le site de la mémoire des conflits contemporains en région parisienne, en partenariat avec le service départemental des Yvelines de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, <[pagesperso-orange.fr/memoire78/pages/moi.html](http://pagesperso-orange.fr/memoire78/pages/moi.html)>.

le même objectif qu'elle : l'OC peut rejoindre un mouvement subversif déjà réprimé par la cible, l'emploi du terrorisme favorise les réactions excessives de la cible (ce qui peut être un objectif stratégique).

Une fois la vengeance consommée, l'OC doit exploiter son acte de manière à ce qu'il lui rapporte le plus de soutien possible. Car si les cibles primaires et secondaires sont les ennemis, on pourrait distinguer une cible tertiaire, qui elle est amie ; ou, plus exactement, dont l'OC devra s'assurer la sympathie, le soutien, l'assistance. L'appui se décompose en une partie idéale et une partie matérielle : l'adhésion morale aux objectifs de l'OC lui fournit une certaine autorité (sa violence privée répond en fait à une demande non assouvie) et crédibilité (l'OC obtient le monopole de l'expression de cette demande). Le soutien matériel couvre les besoins en capitaux et en équipements de l'organisation. La nécessité d'acquérir un soutien populaire et extérieur (p. ex. des soutiens à l'étranger) est à ce point impérieuse que de nombreuses OC provoquent volontairement une réaction excessive de la part des cibles, justifiant rétrospectivement la pertinence de leur vengeance terroriste, pourtant à l'origine des représailles. Cette méthode répond aussi au phénomène qui veut qu'entre un État certes autoritaire, mais assurant l'ordre, et une OC luttant certes contre l'autoritarisme, mais générateur d'instabilité, les populations civiles soient souvent partagées. Le terrorisme intervient à ce moment : pour créer la scission, et faire basculer les populations dans le camp de la révolte en soulignant le bien-fondé pour elles d'être protégées et vengées des abus de l'État. En outre, dans la perspective d'une OC vouée à se transformer en guérilla, le soutien requis est plus exigeant envers la communauté dont elle se réclame : son appui moral et matériel doit être continu et indéfectible.

Une fois l'appui obtenu, l'OC rentre dans la dernière phase de la mécanique terroriste, qui est aussi la plus instable et aléatoire, la phase politique. Elle doit transformer l'appui qu'elle a reçu en pouvoir politique. Ce qui revient, en premier lieu, à acquérir le statut d'interlocuteur incontournable pour sa cible. L'OC n'emploie qu'un seul moyen d'y parvenir : les moyens terroristes, c'est-à-dire la contrainte. Mais s'imposer comme un interlocuteur politique n'est pas suffisant : dans la perspective de négociations, la cible doit d'une certaine manière reconnaître l'autorité de l'OC, qui doit montrer qu'elle peut être un négociateur sérieux : bonne foi, respect des engagements pris, cessation de la violence, etc. Or, comme nous le verrons, en l'absence d'un pouvoir de contrainte absolu sur la cible (comme dans le cas des Alliés qui ont obtenu des redditions sans condition de la part du Japon et de l'Allemagne), l'OC a peu de chances d'obtenir ce qu'elle réclame, ce qui ne l'incite pas à mettre fin à la violence, ce qui réduit sa crédibilité en tant que négociateur fiable et renforce la croyance que la violence est pour elle un fin et non un moyen.

Lorsque l'OC a réussi à s'imposer et que la cible reconnaît qu'elle va devoir négocier avec elle, l'OC tente de faire valoir ses exigences. La question de la ductilité de la puissance se pose alors : la capacité de

nuisance tactique peut-elle (et, si oui, avec quelle déperdition) se muer en levier politique? La relative faiblesse des moyens tactiques, associée à des exigences politiques généralement démesurées, conduit souvent l'OC à échouer à cette ultime étape. Ces exigences relèvent effectivement d'une modification radicale des rapports de force en faveur des revendications de l'organisation: retrait des troupes régulières d'une zone, création d'une zone franche contrôlée par l'OC, modification d'une politique interne ou étrangère, etc. Néanmoins, cette transformation de l'équilibre des forces entre l'OC et sa cible demeure virtuelle, car la force de l'OC est ponctuelle et ne représente pas une force ou une menace permanente. Les cas de succès du terrorisme mettent en jeu des OC qui ont partiellement ou totalement mué en guérilla, et ce, contre des occupants étrangers ou des États faibles. En un mot, le passage du conflit asymétrique au conflit symétrique est le plus grand défi des OC, défi qu'elles ont souvent perdu. Nous reviendrons dans notre analyse sur la faiblesse des moyens opérationnels d'Al-Qaida, et son incapacité à les rendre symétriques, raison qui, ajoutée à des objectifs politiques bien trop ambitieux, pour expliquer l'échec de l'organisation d'Oussama ben Laden.

---

## Annexe 2.1

### Le tableau de Max Abrahms récapitulant les succès et échecs du terrorisme<sup>1</sup>

*TABLE 1*  
**Terrorist Groups: Objectives, Targets, and Outcomes**

Group	Objective	Type	Main Target	Outcome
Abu Nidal Organization	Destroy Israel	Maximalist	Civilian	No success
Abu Sayyaf Group	Establish Islamic state in Philippines	Maximalist	Civilian	No success
Al-Qaida	Expel the United States from Persian Gulf	Limited	Civilian	Limited success
Al-Qaida	Sever U.S.-Israel relations	Idiosyncratic	Civilian	No success
Al-Qaida	Sever U.S.-apostate relations	Idiosyncratic	Civilian	No success
Al-Qaida	Spare Muslims from "Crusader wars"	Idiosyncratic	Civilian	No success
Armed Islamic Group	Establish Islamic state in Algeria	Maximalist	Civilian	No success
United Forces of Colombia	Eliminate left-wing insurgents	Idiosyncratic	Civilian	No success
Aum Shinrikyo	Establish utopian society in Japan	Maximalist	Civilian	No success
Aum Shinrikyo	Establish utopian society in Japan	Maximalist	Civilian	No success
People's Liberation Front	Establish Marxism in Turkey	Maximalist	Civilian	No success

---

1. Max Abrahms, « Why terrorism does not work », *op. cit.*, p. 49-50.

TABLE 1 (CONTINUED)

**Terrorist Groups: Objectives, Targets, and Outcomes**

<b>Group</b>	<b>Objective</b>	<b>Type</b>	<b>Main Target</b>	<b>Outcome</b>
People’s Liberation Front	Sever U.S.-Turkish relations	Idiosyncratic	Civilian	No success
Egyptian Islamic Jihad	Establish Islamic state in Egypt	Maximalist	Civilian	No success
National Liberation Army	Establish Marxism in Colombia	Maximalist	Civilian	No success
Revolutionary Armed Forces of Colombia	Establish peasant rule in Colombia	Maximalist	Military	Limited success
Fatherland and Liberty	Establish Basque state	Limited	Civilian	No success
Hamas	Establish state in historic Palestine	Maximalist	Civilian	Limited success
Hamas	Destroy Israel	Maximalist	Civilian	No success
Harakat ul-Mujahidin	Rule Kashmir	Limited	Military	No success
Harakat ul-Mujahidin	Eliminate Indian insurgents	Idiosyncratic	Military	No success
Hezbollah (Lebanese)	Expel peacekeepers	Limited	Military	Total success
Hezbollah (Lebanese)	Expel Israel	Limited	Military	Total success
Hezbollah (Lebanese)	Destroy Israel	Maximalist	Military	No success
Islamic Movement of Uzbekistan	Establish Islamic state in Uzbekistan	Maximalist	Military	No success
Islamic Group	Establish Islamic state in Egypt	Maximalist	Civilian	No success
Islamic Jihad	Establish state in historic Palestine	Maximalist	Civilian	Limited success
Islamic Jihad	Destroy Israel	Maximalist	Civilian	No success
Kach	Transfer Palestinians from Israel	Idiosyncratic	Civilian	No success
Mujahideen-e-Khalq	End clerical rule in Iran	Maximalist	Military	No success
Popular Front for the Liberation of Palestine (PFLP)	Destroy Israel	Maximalist	Civilian	No success
PFLP	Establish Marxist Palestine	Maximalist	Civilian	No success
PFLP-General Command	Destroy Israel	Maximalist	Military	No success

TABLE 1 (CONTINUED)

**Terrorist Groups: Objectives, Targets, and Outcomes**

<b>Group</b>	<b>Objective</b>	<b>Type</b>	<b>Main Target</b>	<b>Outcome</b>
PFLP-General Command	Establish Marxist Palestine	Maximalist	Military	No success
Kurdistan Workers' Party	Establish Kurdish state in Middle East	Limited	Civilian	No success
Kurdistan Workers' Party	Establish communism in Turkey	Maximalist	Civilian	No success
Palestine Liberation Front	Destroy Israel	Maximalist	Civilian	No success
Real Irish Republican Army	Establish Irish unification	Limited	Military	No success
Revolutionary Nuclei	Establish Marxism in Greece	Maximalist	Military	No success
Revolutionary Nuclei	Sever U.S.-Greek relations	Idiosyncratic	Military	No success
Seventeen November	Establish Marxism in Greece	Maximalist	Civilian	No success
Seventeen November	Sever U.S.-Greek relations	Idiosyncratic	Civilian	No success
Shining Path	Establish communism in Peru	Maximalist	Civilian	No success
Tamil Tigers	Establish Tamil state	Limited	Military	Partial success



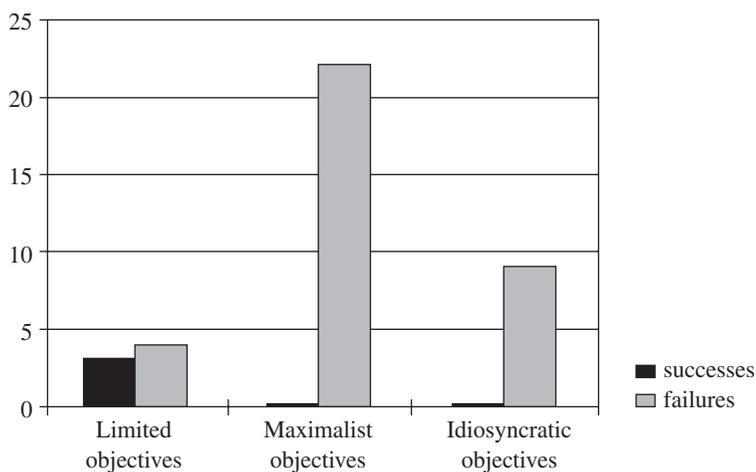
---

## Annexe 2.2

### L'influence de la nature des objectifs poursuivis sur la réussite du terrorisme<sup>1</sup>

FIGURE 1  
Terrorist Objectives Matter

---



---

1. Max Abrahms, « Why terrorism does not work », *op. cit.*, p. 54, 56 et 57.

FIGURE 2

**Paramourncy of Target Selection**

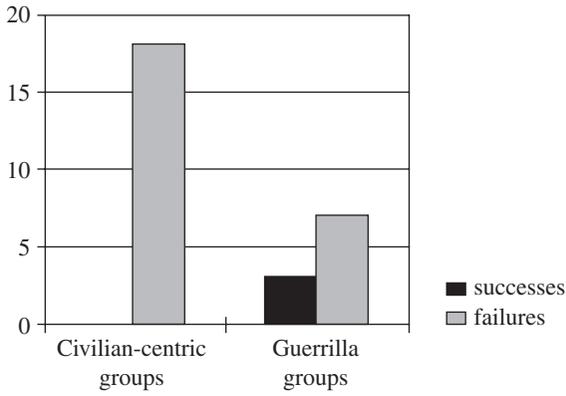
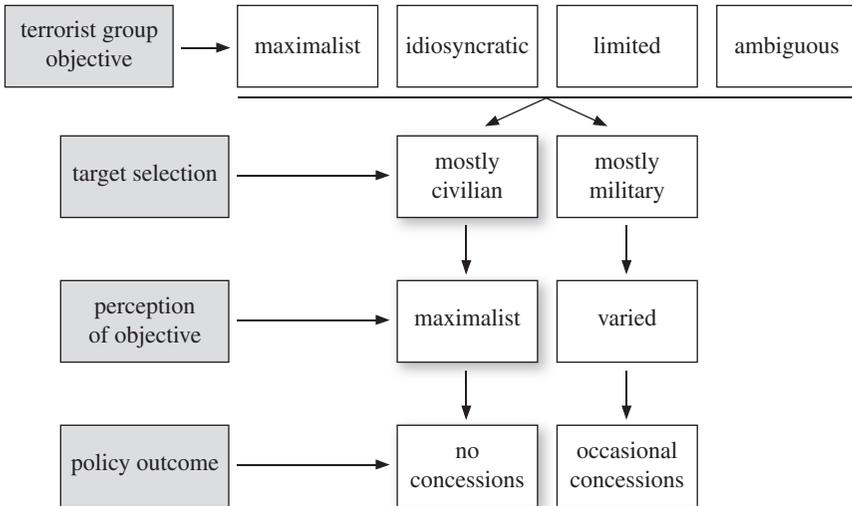


FIGURE 3

**Contingency Model of Civilian-centric Terrorist Groups**



---

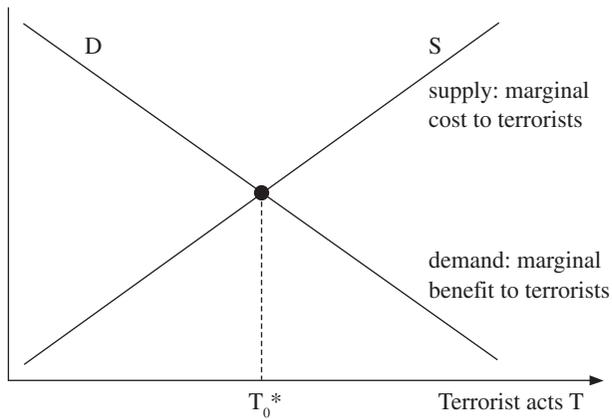
## Annexe 3

### L'analyse économique du terrorisme<sup>1</sup>

FIGURE 1

Supply of and Demand for Terrorism

---



---

1. Bruno Frey et Simon Luechinger (2004). «Terrorism: Deterrence may backfire», *European Journal of Political Economy*, vol. 20, n° 2, juin, p. 3, 6 et 7.

FIGURE 2

**Increasing the Cost of Terrorism**

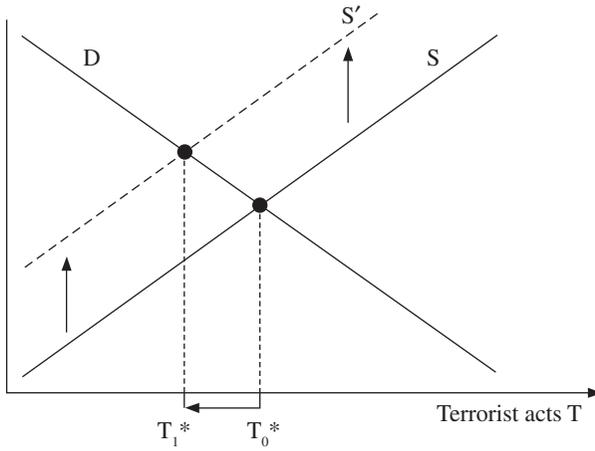
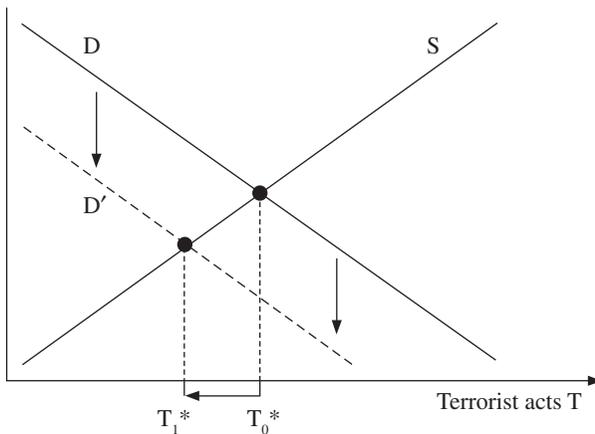


FIGURE 3

**Reducing the Benefits of Terrorism**



---

## Annexe 4

# Méthodologie comparée de l'histoire et des sciences sociales<sup>1</sup>

TABLE 2.1

**History and Social Science: A Comparative Summary**

	History	Social Science
Actors	Often irrational, wilful, ill-informed	Assumed to be rational and predictable
Events	Multiple causes, role of contingency important	Strict causation
Patterns	Some singular, some generalizable	Generalizable
Objectives of study	Explanation always; forecasting where possible	Explanation and forecasting

---

1. John Lewis Gaddis (1996). « History, science, and the study of international relations », dans Ngaire Woods (dir.), *Explaining International Relations since 1945*, Oxford, Oxford University Press, p. 40.



---

---

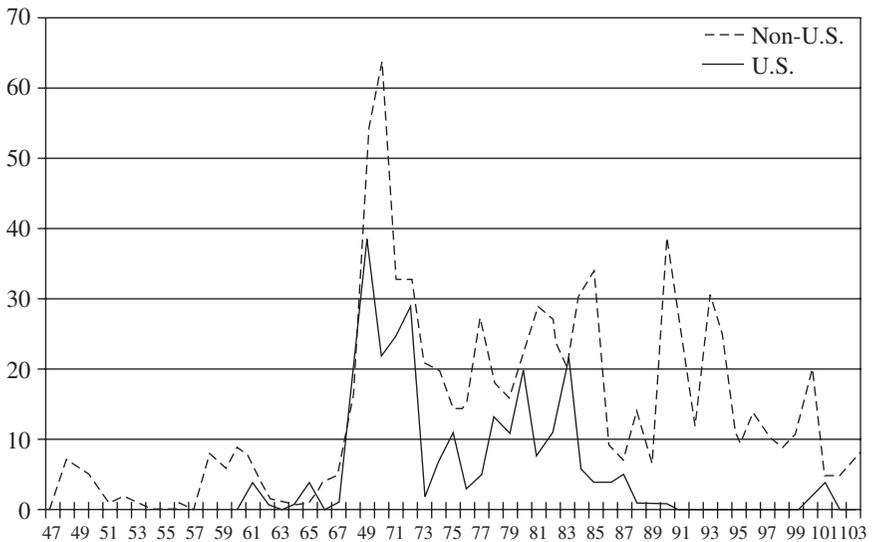
## Annexe 5

### Évolution du nombre de tentatives de détournement d'avion (1947-2003)<sup>1</sup>

FIGURE 1

U.S. and Non-U.S. Hijacking Attempts, 1947-2003

---



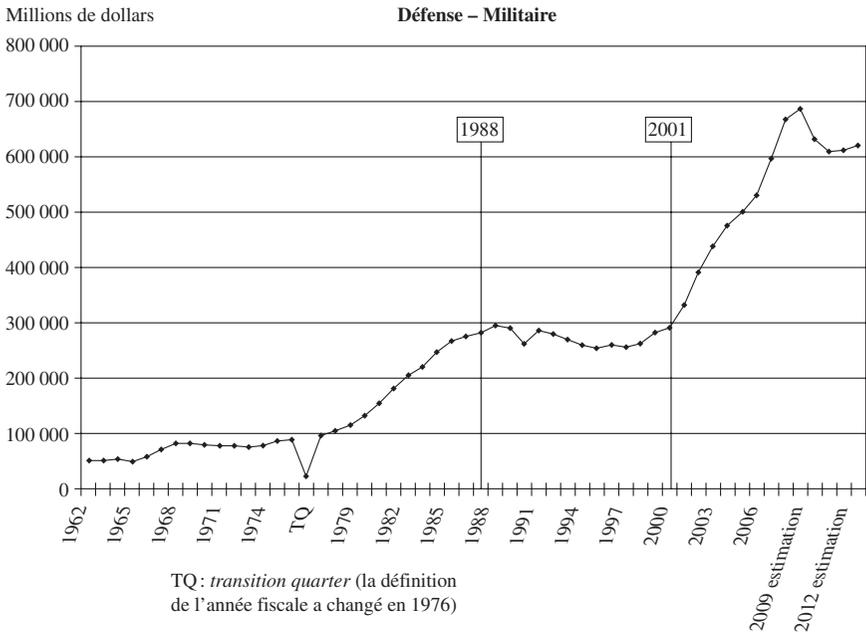
---

1. Laura Dugan, Gary LaFree et Alex R. Piquero (2005). «Testing a rational choice model of airline hijackings», *Criminology*, vol. 43, n° 4, p. 1042.



# Annexe 6

## Évolution de la part militaire du budget du ministère de la Défense des États-Unis 1962-2014 (en dollars constants)<sup>1</sup>



1. Graphique réalisé d'après les chiffres du Bureau de la gestion et du budget, tableau 4.1 « Outlays by Agency: 1962-2014 », disponible sur la page « Historical Tables » du site du Bureau, <[www.whitehouse.gov/omb/budget/Historicals/](http://www.whitehouse.gov/omb/budget/Historicals/)>.



---

## **Annexe 7**

### **Extraits de la déclaration de jihad contre les Américains occupant le pays des deux sanctuaires**

(par Oussama ben Laden ; publiée pour la première fois en arabe  
dans le quotidien anglais *Al Qods Al Arabi* le 31 août 1996)<sup>1</sup>

Il ne devrait vous être caché que le peuple de l'islam a souffert des agressions, des iniquités et des injustices qui lui ont été imposées par l'alliance sioniste-croisée et leurs complices; à tel point que le sang musulman n'eut plus de valeur et que sa richesse lui a été dérobée par ces ennemis. Son sang fut répandu en Palestine et en Irak. Les images horribles des massacres de Qana, au Liban, sont encore vives dans nos mémoires. Des massacres au Tadjikistan, en Birmanie, au Cachemire, en Assam [État fédéré situé à l'est de l'Inde], aux Philippines, à Pattani [province musulmane de Thaïlande], en Ogaden [région d'Éthiopie], en Somalie, en Érythrée, en Tchétchénie et en Bosnie-Herzégovine eurent lieu. Des massacres qui provoquent des frissons dans le corps et frappent la conscience. Alors que tout cela se déroulait, le monde regardait et pas un n'a répondu à ces atrocités. Mais aussi en raison d'un complot entre les États-Unis et ses alliés couvert par l'inique Organisation des Nations Unies, les peuples dépossédés furent même empêchés d'obtenir des armes pour se défendre.

Le peuple de l'Islam se réveilla et réalisa qu'il était la cible principale de l'agression menée par l'alliance sioniste-croisée. Tous les alibis et la propagande à propos des « droits de l'homme » furent réduits à néant et exposés au grand jour par les massacres de musulmans qui se déroulèrent partout dans le monde.

---

1. Texte en anglais disponible sur le site de la chaîne de télévision américaine PBS, <[www.pbs.org/newshour/terrorism/international/fatwa\\_1996.html](http://www.pbs.org/newshour/terrorism/international/fatwa_1996.html)>, cité dans David Rapoport (dir.) (2006). *Terrorism: Critical Concepts in Political Science*, New York, Routledge, p. 271. Le texte intégral est environ deux fois plus long. Traduction de l'auteur.

La dernière et plus récente de ces agressions, subie par les musulmans depuis la mort du Prophète (le salut et la bénédiction d'Allah sur lui) est l'occupation du pays des deux sanctuaires – l'origine de la terre d'islam, le lieu de la révélation, la source du message et qui abrite la noble Kaaba – *qibla* [direction de la Kaaba à La Mecque, vers laquelle doivent se tourner les musulmans lors de la prière] de tous les musulmans – par les armées des croisés américains et de leurs alliés (nous ne pouvons que le regretter et dire: «Il n'est de pouvoir ni de puissance si ce n'est en Allah.»).

[...]

Nous-mêmes, moi et mes compagnons, avons souffert de cette injustice; on nous a empêchés de nous adresser aux musulmans. Nous avons été pourchassés au Pakistan, au Soudan et en Afghanistan, d'où cette longue absence de ma part. Mais par la grâce d'Allah, nous avons pu bâtir une base en lieu sûr dans les hautes montagnes de l'Hindou Kouch, dans le Khorassan [nom que donnent Oussama ben Laden et d'autres jihadistes à l'Afghanistan, qui est considéré comme un terme impérialiste; le Khorassan est le nom de l'ancienne province orientale de l'empire perse, qui s'étendait de l'Iran actuel jusqu'aux pays d'Asie centrale; c'est aujourd'hui le nom d'une province iranienne]. Où, par la grâce d'Allah, la plus grande armée infidèle du monde fut détruite. Et le mythe de la superpuissance a flétri devant les moudjahidines criant «*Allahou akbar*» [Dieu est le plus grand]. Aujourd'hui, nous travaillons dans les mêmes montagnes pour mettre fin à l'iniquité qui s'est abattue sur l'*oumma* par l'alliance des sionistes et des croisés, particulièrement depuis qu'ils occupent la terre sainte autour de Jérusalem, chemin qu'a emprunté le Prophète (le salut et la bénédiction d'Allah soient sur lui), et le pays des deux sanctuaires. Nous demandons à Allah de nous offrir la victoire, Il est notre Bienfaiteur et Il est l'Omnipotent.

Or donc, nous commençons le travail aujourd'hui, à discuter et peser les moyens de corriger ce qui est arrivé au monde musulman en général, et au pays des deux sanctuaires en particulier. Nous désirons étudier les modalités que nous pourrions suivre pour remettre la situation dans le bon chemin. Et pour rendre au peuple ses droits, en particulier après les immenses dégâts et la sévère agression contre la vie et la religion de ce peuple.

[...]

L'injustice a frappé ceux qui travaillent dans l'industrie et dans l'agriculture. Elle a frappé ceux qui vivent en ville et à la campagne. Et presque tout le monde se plaint de quelque chose. La situation dans le pays des deux sanctuaires devint un immense volcan au bord de l'explosion qui détruirait les *koufars* [mécréants], la corruption et sa source. Les explosions à Riyad et Al-Khobar sont des avertissements de l'imminence de cette éruption résultant de l'oppression, de la souffrance, de l'iniquité intolérable, de l'humiliation et de la pauvreté.

Les gens sont inquiets pour leur vie quotidienne. Tout le monde parle de la détérioration de l'économie, de l'inflation, de l'endettement croissant, des prisons remplies. Les petits fonctionnaires parlent de dettes de dizaines de milliards de riyals. Ils se plaignent que la valeur du riyal ne cesse de se détériorer par rapport aux autres monnaies. Les grands entrepreneurs et contracteurs parlent des centaines de milliards de riyals que leur doit le gouvernement. Plus de trois cent quarante milliards de riyals sont dus par le gouvernement au peuple, sans compter des intérêts quotidiens accumulés ni la dette extérieure. Les gens se demandent si nous sommes bien le premier pays exportateur de pétrole ! Ils croient même que cette situation est due à une malédiction d'Allah pour les punir de ne pas s'opposer au comportement oppressif et illégitime du régime en place : l'ignorance de la divine charia ; la privation du peuple de ses droits légitimes ; l'autorisation donnée aux Américains d'occuper le pays des deux sanctuaires ; l'emprisonnement injuste de théologiens sincères. Les honorables oulémas et les théologiens aussi bien que les marchands, les économistes et d'éminentes personnes sont tous alertés par cette situation désastreuse.

Des efforts rapides furent entrepris par chaque catégorie pour contenir et corriger la situation. Tous s'accordèrent sur l'avenir catastrophique du pays, l'abîme qui l'attendait, dont seul Allah connaît la profondeur. Un grand marchand commenta : « *Le roi mène le pays dans un désastre replié soixante-six fois sur lui-même* » (nous ne pouvons que le regretter et dire : « Il n'est de pouvoir ni de puissance si ce n'est en Allah. »). De nombreux princes partagent ces sentiments, expriment en privé leurs inquiétudes et dénoncent la corruption, la répression et l'intimidation qui sévit dans le pays. Mais la concurrence entre les princes influents pour leurs intérêts personnels a détruit le pays. Le régime a ainsi perdu toute sa légitimité :

1. La suspension de la charia et son remplacement par la loi des hommes. Le régime s'est plongé dans des confrontations violentes avec les oulémas sincères et la jeunesse vertueuse (nous ne sanctifions personne ; Allah sanctifie qui Il veut).
2. L'incapacité du régime à protéger le pays, l'autorisation qu'il a donnée à l'ennemi de l'*oumma* (les forces croisées américaines) d'occuper son territoire pendant de longues années. Les forces croisées devinrent la cause principale de notre situation désastreuse, particulièrement du point de vue économique en raison des dépenses lourdes et injustifiées qu'ont nécessitées ces forces. La politique imposée à notre pays, notamment en ce qui concerne l'industrie pétrolière, où la production est augmentée ou réduite et où les prix montent ou baissent, est au service de l'économie américaine aux dépens de notre économie. Le régime a conclu des contrats coûteux pour acquérir des armes. Le peuple se demande alors quelle est la justification de l'existence même du régime.

[...]

Le peuple, cependant, s'évertua encore et envoya plus de lettres et de pétitions. Un rapport en particulier, le remarquable Mémorandum consultatif, fut adressé au roi en *muharram* 1413 A.H. (juillet 1992 ap. J.-C.). Il s'attaquait au problème, diagnostiquait le mal et prescrivait le remède dans un style scientifique vertueux et authentique. Il décrivait les failles et les faiblesses de la philosophie du régime et suggérait des orientations pour les éliminer.

[...]

En dépit du fait que le rapport fût rédigé avec des termes choisis et dans un style très diplomatique qui n'était pas sans rappeler la parole divine, qu'il donnât des conseils sincères et honnêtes, et en dépit de l'importance du conseil en islam (absolument essentiel pour ceux qui gouvernent les hommes) et du nombre important d'auteurs ayant collaboré à ce document, en dépit de tout cela, le mémorandum n'eut pas les grâces du pouvoir. Son contenu fut rejeté et ses auteurs et sympathisants furent ridiculisés, contraints dans leurs déplacements, punis et même envoyés en prison.

[...]

Mais, avec la grâce d'Allah, la majorité de la nation est au courant de ce plan perfidieux. Les civils comme les militaires refusèrent d'être montés les uns contre les autres par un régime manipulateur pour faciliter les politiques de l'alliance américano-israélienne à travers leur agent dans notre pays: le régime saoudien.

Ainsi, chacun convint que la situation ne pouvait être corrigée (l'ombre ne peut être redressée quand le bâton, sa source, est tordu) à moins que le problème ne soit extirpé à la racine. Il est donc essentiel de frapper l'ennemi principal qui a divisé l'*oumma* en pays de carton-pâte et l'a plongée dans la confusion depuis plusieurs décennies. L'alliance sioniste-croisée manœuvre rapidement pour endiguer et faire échouer tout « mouvement correctif » émergeant dans les pays musulmans. Divers moyens et méthodes sont utilisés à cette fin; ici le « mouvement » est attiré dans la lutte armée dont ni le moment ni le lieu ne lui permettent de sortir vainqueur. Ailleurs, des responsables du ministère de l'Intérieur, qui sont pourtant savants en droit islamique, sont mis en laisse dans le but d'égarer et de perturber la nation et l'*oumma* (par de mauvaises fatwas), de propager des fausses informations sur le mouvement. Ailleurs encore, des vertueux sont piégés dans des polémiques contre les oulémas et les chefs du mouvement, détournant l'énergie de la nation sur des questions mineures pour la distraire de la principale: l'unification du peuple sous la divine loi d'Allah.

[...]

Plusieurs tâches sont à accomplir. Il est donc important de les hiérarchiser. Sans hésitation, après la croyance (*imaan*), il n'est de devoir plus important que de repousser l'ennemi américain en dehors de la terre sainte. Aucun autre, en dehors de la croyance, ne peut prétendre être plus important;

[...]

Un effort colossal devrait être accompli pour préparer et mobiliser l'*oumma* contre l'ennemi, l'alliance américano-israélienne, occupant le pays des deux sanctuaires et la route de l'Apôtre [Mohamet] (le salut et la bénédiction d'Allah soient sur lui) vers la Mosquée la plus lointaine [Al-Aqsa]. De même, pour rappeler aux musulmans de ne pas basculer dans les querelles intestines, qui produiraient de terribles conséquences, à savoir:

1. La dilapidation des forces vives musulmanes, puisque les victimes seraient musulmanes;
2. L'épuisement des ressources économiques et financières;
3. La destruction des infrastructures du pays;
4. La sédition dans la société;
5. La destruction de l'industrie pétrolière. La présence des forces militaires croisées sur le sol, les mers et dans les airs des pays du golfe Islamique est le plus grand danger menaçant les plus grandes réserves de pétrole dans le monde. La présence de ces forces dans la région est une provocation envers le peuple et mène à l'agression contre sa religion, sa dignité et son honneur. Elle le pousse à prendre les armes contre les envahisseurs de son pays; ainsi, la propagation du combat dans la région soumettrait les infrastructures pétrolières au saccage et à l'incendie. [...]
6. La division du pays des deux sanctuaires, l'annexion de sa partie septentrionale par Israël. La division du pays des deux sanctuaires est une exigence fondamentale de l'alliance sioniste-croisée. L'existence d'un pays si grand avec ses ressources immenses sous la direction d'un très prochain État islamique, par la grâce d'Allah, représente un danger à la présence de l'État sioniste en Palestine. La noble Kaaba – *qibla* de tous les musulmans – fait du pays des deux sanctuaires le symbole de l'unité du monde musulman. De plus, la présence des plus importantes réserves de pétrole du monde fait du pays des deux sanctuaires une puissance économique importante dans le monde musulman [...]
7. Une guerre interne est une grave erreur, quelles qu'en soient les raisons. La présence des forces de l'occupant, les États-Unis, décidera du sort de la bataille au profit des *koufars* internationaux.

[...]

Il est obsolète et plus longtemps acceptable de prétendre que la présence des croisés est une nécessité et seulement une mesure temporaire pour protéger le pays des deux sanctuaires. Surtout alors que les infrastructures de l'Irak furent sauvagement détruites, montrant la profondeur de la haine des sionistes-croisés envers les musulmans et leurs enfants; et leur refus de laisser remplacer les forces croisées par une force islamique composée des enfants du pays et d'autres peuples musulmans.

[...]

Il est incroyable que notre pays soit le premier acheteur d'armes aux États-Unis et leur premier partenaire commercial dans la région, alors qu'ils aident leurs frères sionistes à occuper la Palestine, à y exproprier et y tuer les musulmans, par leur fourniture d'armes, d'hommes et de capitaux.

Priver ces occupants des énormes revenus que leur procure leur commerce avec notre pays est un grand pas dans la poursuite de notre jihad contre eux. Exprimer notre colère et notre haine envers eux est un geste moral très important. En faisant cela, nous aurons pris part au nettoyage de nos lieux saints des croisés et des sionistes et nous les aurons forcés, avec la permission d'Allah, à partir déçus et défaits.

Nous attendons des femmes du pays des deux sanctuaires et des autres pays à remplir leur part dans cette mission en boycottant les produits américains.

Si le boycott économique est combiné avec les opérations militaires des moudjahidines, alors défaire l'ennemi sera à portée de main, avec la permission d'Allah. Mais si les musulmans ne coopèrent pas ni ne soutiennent leurs frères moudjahidines, alors, en effet, ils procurent à l'armée de l'ennemi une aide financière. Cela rallongerait la guerre et étendrait les souffrances des musulmans.

Les services de sécurité et de renseignements du monde entier ne peuvent forcer un seul citoyen à acheter les produits de son ennemi. Le boycott économique des produits américains est une arme très efficace pour frapper et affaiblir l'ennemi, et ne peut être subjugué par les forces de sécurité du régime.

Avant de conclure mon propos, j'ai un message très important pour les jeunes de l'islam, hommes d'un brillant futur pour l'*oumma* de Mahomet (le salut et la bénédiction d'Allah soient sur lui). Nous discutons avec les jeunes à propos de leurs tâches dans cette difficile période dans l'histoire de notre *oumma*. Une période pendant laquelle les jeunes, et personne d'autre, se présentèrent pour réaliser les diverses tâches nécessaires à la communauté. Certains individus bien connus ont hésité dans leur devoir de défendre l'islam et de protéger eux-mêmes et leurs biens de l'injustice, l'agression et la terreur exercées par le gouvernement. Quand ceux-là faillaient, les jeunes (qu'Allah les protège)

prenaient la relève et levaient la bannière du jihad contre l’alliance sioniste-croisée occupant les lieux sacrés de l’islam. D’autres étaient happés par la tentation d’un monde matérialiste, et ceux qui étaient terrorisés par le régime choisirent de légitimer la grande trahison, l’occupation du pays des deux sanctuaires (nous ne pouvons que le regretter et dire: « Il n’est de pouvoir ni de puissance si ce n’est en Allah. ») Nous ne sommes pas surpris de l’action de nos jeunes. Les jeunes ont été les compagnons de Mahomet (le salut et la bénédiction d’Allah soient sur lui), et n’est-ce pas les jeunes qui tuèrent Abou Jahl [« le père de l’ignorance », surnom donné par Mahomet à l’un de ses ennemis qorayshites; on retrouve la racine « jahl » dans *jahiliyya*, « l’ignorance », terme utilisé dans le Coran pour désigner la période préislamique], « pharaon de cette *oumma* » ? Nos jeunes sont les meilleurs descendants des meilleurs ancêtres.

[...]

Où était le prétendu courage des vôtres lors de l’explosion à Beyrouth en 1403 A.H. (1983 ap. J.-C.) ? Vous furent éparpillés en petits morceaux à ce moment ; 241 soldats, principalement des *marines*, furent tués. Et où était le courage des vôtres quand deux explosions vous ont fait quitter Aden en moins de vingt-quatre heures !

Mais le cas le plus déshonorant fut la Somalie quand, après une intense propagande vantant la puissance américaine et sa capacité à ordonner le nouvel ordre mondial après la guerre froide, vous avez envoyé des dizaines de milliers de soldats d’une force internationale, dont vingt-huit mille Américains en Somalie. Pourtant, quand quelques dizaines de soldats furent tués dans des accrochages et qu’un pilote américain fut traîné dans les rues de Mogadiscio, vous et vos morts avez quitté la zone, déçus, humiliés et vaincus. Clinton assura au monde qu’il y aurait une vengeance, mais il était en train de préparer le retrait. Vous avez été déshonorés par Allah et vous vous êtes retirés ; l’étendue de votre impuissance et de vos faiblesses apparut aux yeux de tous. Ce qui réchauffa le cœur de chaque musulman et mit du baume au cœur des nations croyantes de vous voir défaits dans les trois villes musulmanes de Beyrouth, Aden et Mogadiscio.

[...]

Je te le dis William [Perry, ministre de la Défense du président Clinton à l’époque] : cette jeunesse aime la mort comme vous aimez la vie. Elle a hérité de la dignité, de la fierté, du courage, de la générosité, de la sincérité et de l’esprit de sacrifice de père en fils. Elle est vigoureuse et tenace à la guerre. Elle a hérité ces valeurs de ses ancêtres, dès le temps de la *jahiliyya*. Ces valeurs furent approuvées et complétées avec l’arrivée de l’islam, comme le dit le messager d’Allah (le salut et la bénédiction d’Allah sur lui) : « J’ai été envoyé pour parfaire les bonnes valeurs » (Sahih Al-Jami as-Saghir).

[...]

Ces jeunes savent que leur récompense pour vous combattre, vous les États-Unis, est deux fois plus importante que de combattre même un ennemi qui n'appartient pas aux peuples du Livre. Ils n'ont pas d'autre désir que d'entrer au paradis en vous tuant. Un mécréant, un ennemi d'Allah comme vous ne peut aller dans le même au-delà que son vertueux exécuteur.

[...]

Les jeunes que vous avez traités de couards rivalisent entre eux pour vous combattre et vous tuer. Comme l'a dit l'un d'eux : « L'armée croisée a été réduite en poussière quand Al-Khobar a explosé. » Les ardents jeunes de l'islam ne connaissent pas la peur. S'ils sont menacés par les tyrans d'être tués, ils répondent : « Ma mort est une victoire. Je n'ai pas trahi ce roi, c'est lui qui a trahi notre qibla. Et il a laissé entrer sur la Terre sainte les hommes de la pire engeance. J'ai fait une promesse devant Allah, le plus Grand, de combattre quiconque rejette la foi. » Pendant plus d'une décennie, ils ont porté les armes en Afghanistan et ils ont juré devant Allah que tant qu'ils seraient en vie ils continueraient de porter les armes contre vous jusqu'à ce que, si Allah le veut, vous soyez expulsés, vaincus et humiliés. Ils vont continuer tant qu'ils auront un souffle de vie, en disant : « Ô William [Perry], demain tu connaîtras quel jeune homme s'oppose à vos frères mal guidés ! Un jeune qui combat le sourire aux lèvres, rentrant avec la lance baignant dans le sang. Qu'Allah me garde aux côtés des chevaliers, humain en tant de paix, démon en temps de guerre. Lions dans la jungle, mais leurs dents sont des lances et des épées. Les chevaux témoignent que je les pousse sans répit dans le feu de la bataille. »

[...]

Vous terroriser, alors que vous portez vos armes sur notre terre, est un devoir légitime exigé par la morale. C'est un droit légitime bien connu de tous les hommes et des autres créatures. Vous êtes ce serpent qui est entré dans la maison d'un homme et qui s'est fait tuer par lui. Le couard est celui qui vous a laissé entrer et vous déplacer librement, les armes à la main, sur sa terre et vous a offert la paix et la sécurité.

Nos jeunes sont différents de vos soldats. Votre problème sera de convaincre vos troupes de se battre, alors que notre problème sera de réfréner nos jeunes, de les convaincre d'attendre leur tour d'aller au feu. Cette jeunesse est fiable et digne de louanges.

[...]

La mort est le destin inéluctable de tous, la vie finit toujours d'une manière ou d'une autre. Si je ne vous combats pas, alors ma mère deviendra folle !

Les jeunes vous tiennent responsables pour tous les massacres et expropriations de musulmans et les violations des lieux sacrés commis par vos frères sionistes au Liban ; vous leur avez ouvertement fourni

armes et capitaux. Plus de 600 000 enfants irakiens sont morts des suites du manque de nourriture et de médicaments, résultat des sanctions injustifiables imposées à l'Irak et son peuple. Les enfants d'Irak sont nos enfants. Vous, les États-Unis, avec la complicité du régime saoudien, êtes responsables pour le sang versé de ces enfants innocents. Pour tout cela, quelque traité qui liait nos deux pays est désormais nul et non avenu.

Comme l'a dit le poète: « Les murs de l'oppression et de l'humiliation ne peuvent être abattus que par une pluie de balles. L'homme libre n'abdique pas devant le mécréant ni le pécheur. Le déshonneur et les cicatrices ne peuvent être effacés du front que par le versement du sang. »

[...]

Nos femmes encouragent le jihad en disant: « Préparez-vous comme un lutteur, la matière domine la parole! Allez-vous nous laisser à la merci de ces loups de koufars pour qu'ils nous dévorent les ailes?! Les loups mobilisent de toutes parts les malveillants! Où sont les hommes libres défendant des femmes libres par les armes?! La mort est préférable à la vie à genoux! Certains scandales et certaines hontes ne peuvent être effacés d'une autre façon. »

Mes Frères musulmans dans le monde:

Vos frères de Palestine et du pays des deux sanctuaires en appellent à votre aide et vous implorent de prendre part au combat contre l'ennemi, votre ennemi et leur ennemi, les Américains et les Israéliens. Ils vous demandent de faire ce que vous pouvez, selon vos moyens et vos capacités, pour repousser l'ennemi dans la souffrance et l'humiliation des lieux saints de l'islam. Allah l'Exalté dit dans Son Livre: « Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours » (le Coran, « Le Butin », VIII; 72).

[...]

De notre place, nous levons humblement nos paumes vers Allah en Lui demandant de nous offrir Son conseil dans tous les aspects de cette question.

Notre Seigneur, nous Te demandons d'assurer la libération des savants et des oulémas sincères et jeunes pieux de l'*oumma* emprisonnés. Ô Allah, donne-leur la force et aide leur famille.

Notre Seigneur, le peuple de la croix est venu avec ses chevaux [soldats] et a occupé le pays des deux sanctuaires. Et les Juifs sionistes trafiquent à leur guise la mosquée Al-Aqsa, le chemin de l'ascendance du messenger d'Allah (le salut et la bénédiction d'Allah soient sur lui). Notre Seigneur, brise leur harmonie, divise-les, fais trembler la terre sous leurs pieds et donne-nous le contrôle sur eux; notre Seigneur, nous prenons refuge auprès de toi de leurs actes et te prenons comme bouclier entre nous et eux.

[...]

Notre Seigneur, ces jeunes se sont rassemblés pour faire triompher Ta religion et faire flotter Ta bannière. Notre Seigneur, accorde-leur Ton aide et instille la détermination dans leur cœur.

Notre Seigneur, rends les jeunes de l'islam tenaces et patients et guide leurs tirs!

Notre Seigneur, unifie les musulmans et diffuse l'amour dans leur cœur!

Ô Seigneur, répands sur nous la patience et rends nos pas assurés et assiste-nous contre les mécréants!

[...]

Notre Seigneur, guide cette *oumma* et crée les conditions dans lesquelles le peuple des obéissants vit dans la dignité et le peuple des désobéissants vit dans l'humiliation, dans lesquelles les bons actes sont prescrits et les mauvais actes sont proscrits.

[...]

Et notre dernière supplication est: toutes les louanges sont à Allah.

---

## Annexe 8

### Déclaration du Front islamique mondial pour le jihad contre les Juifs et les croisés

(par Oussama ben Laden ; publiée pour la première fois en arabe dans le quotidien anglais *Al Qods Al Arabi* le 23 février 1998<sup>1</sup>)

Cheikh Oussama ben Mohammad ben Laden,  
Aïmane Al-Dhawahiri, émir d'Al-Jihad (Égypte),  
Abou Yassir Rifaï Ahmad Taha, d'Al-Jamaa Al-Islamiyya (Égypte),  
Cheikh Mounir Hamzah, secrétaire de l'Organisation des oulémas  
(Pakistan),  
Fazlur Rahman Khalil, émir du Harakat Al-Ansar (Pakistan),  
Cheikh abd-Al-Salam Mohammad Khan, émir du Harakat Al-Jihad  
(Bangladesh).

Louange à Allah, qui a révélé le Livre, contrôle les nuages, élimine les divisions et dit dans Son Livre: « Mais une fois que les mois interdits seront passés, alors combattez et tuez les païens où que vous les trouviez, saisissez-les, assiégez-les et guettez-les avec tous les stratagèmes » ; et la paix soit sur notre Prophète, Mahomet ben Abdallah, qui a dit: j'ai été envoyé l'épée entre les mains pour garantir que seul Allah est vénéré, Allah qui a fait de ma lance ma subsistance et qui inflige humiliation et malheur à ceux qui désobéissent à mes ordres.

La péninsule arabe n'a jamais – puisque Allah en a fait un désert sans relief encerclé par les mers – été ravagée par aucune force aussi terrible que ces armées croisées s'y déversant tels des criquets, dévorant ses ressources et ravageant ses plantations. Tout cela se déroule alors que les musulmans sont attaqués de toutes parts comme des gens se battant pour une écuelle. Au regard de cette grave situation et devant

---

1. Texte en anglais disponible sur le site de la Federation of American Scientists, <[www.fas.org/irp/world/para/docs/980223-fatwa.htm](http://www.fas.org/irp/world/para/docs/980223-fatwa.htm)>, cité dans David Rapoport (dir.) (2006). *Terrorism: Critical Concepts in Political Science*, New York, Routledge, p. 295. Texte intégral. Traduction de l'auteur.

le manque d'assistance, vous et nous sommes obligés de discuter des événements actuels, et nous devrions tous nous accorder sur la réponse à y apporter.

Personne ne conteste trois faits qui sont connus de tous; nous allons les rappeler à tous :

Premièrement, depuis plus de sept ans, les États-Unis occupent les terres de l'islam dans ses lieux les plus sacrés, la péninsule arabe, pillant ses ressources, dictant leur conduite à ses dirigeants, humiliant son peuple, terrorisant ses voisins et transformant ses bases dans la péninsule en fer de lance contre les peuples musulmans voisins. Si certains dans le passé ont contesté qu'il existât une occupation, tous les peuples de la péninsule en constatent désormais la réalité. La meilleure preuve en est l'agression américaine continue contre le peuple irakien en utilisant la péninsule comme relais, bien que ses dirigeants se soient opposés, mais en vain, à une telle utilisation de leur territoire.

Deuxièmement, malgré l'immense dévastation commise contre le peuple irakien par l'alliance sioniste-croisée, et malgré le nombre de tués qui a excédé le million..., malgré tout cela, les Américains tentent une nouvelle fois de reproduire leurs terribles massacres, comme s'ils n'en avaient pas assez avec l'interminable blocus imposé après une guerre féroce, après la fragmentation et les ravages. Ils viennent désormais pour annihiler ce qui reste de ce peuple et pour humilier leurs voisins musulmans.

Troisièmement, si les buts des Américains derrière ces guerres sont religieux et économiques, le but est également d'aider le dérisoire État des Juifs et de détourner l'attention de leur occupation de Jérusalem et le meurtre des musulmans qui s'y déroule. La meilleure preuve en est la hâte de détruire l'Irak, le voisin arabe le plus fort; leur acharnement pour diviser les États de la région, comme l'Irak, l'Arabie saoudite, l'Égypte et le Soudan, les réduire à l'état de pions qui assureront par leur désunion et leur faiblesse la survie d'Israël; la continuation de la croisade d'occupation de la péninsule.

Tous ces crimes et péchés commis par les Américains sont sans doute possible une déclaration de guerre contre Allah, son prophète et les musulmans. Et les oulémas ont tout au long de l'histoire islamique confirmé que le jihad est une obligation individuelle si l'ennemi détruit les pays musulmans. Cela a été révélé par l'imam ben Qoudama dans *Al-Mughni* [l'Indispensable], l'imam Al-Ghazali dans *Al-Badaï* [les Merveilles], Al-Qouroubi dans son *Commentaire* et le cheikh de l'islam [Taqi Al-Din ibn Taymiyya] dans ses livres, dans lesquels il dit: « Le combat pour repousser [un ennemi] a pour but de défendre ce qui est saint et la religion, et c'est une obligation reconnue [par tous les oulémas]. Rien n'est plus sacré que la croyance si ce n'est la lutte contre un ennemi qui attaque la religion et la vie. »

Sur ces fondements, et en accord avec les ordres d'Allah, nous rendons ce jugement à tous les musulmans :

La prescription de tuer les Américains et leurs alliés, civils et militaires, est une obligation individuelle pour chaque musulman qui en a la possibilité dans chaque pays où c'est possible, dans le but de libérer la mosquée Al-Aqsa comme la grande mosquée [de La Mecque] de leur emprise, et pour forcer leurs armées de quitter tous les territoires musulmans, défaites et incapables de menacer à nouveau les musulmans. Ces règles sont prises en accord avec la parole du Tout-Puissant Allah : « Et combattez les païens tous ensemble comme ils vous combattent tous ensemble » et « combattez-les jusqu'à ce que la sédition ait cessé, et que prévale la justice et la foi en Allah », et en complément de Sa parole : « Et pourquoi ne devrions-nous pas combattre pour la cause d'Allah et de ceux qui, étant faibles, sont maltraités et opprimés ? Des femmes et des enfants qui se lamentent : « Notre Seigneur, sauve-nous de cette ville, dont les habitants nous tourmentent ; et désigne-nous quelqu'un qui nous aidera ! »

Nous, avec l'aide d'Allah, appelons chaque musulman qui croit en Allah et qui désire être récompensé à accomplir l'ordre d'Allah de tuer les Américains et les détrousser quels que soient le lieu et le moment où il les trouve. Nous appelons aussi les oulémas musulmans, les leaders, les jeunes, les soldats à lancer des raids sur les troupes de Satan américaines et les sectateurs du diable alliés avec eux, et à disperser ceux qui les commandent afin qu'ils reçoivent la leçon qu'ils méritent.

Allah tout-puissant dit aussi : « Ô vous qui croyez, répondez à Allah et à son Messager, quand Il vous appelle pour accomplir ce qui vous fait vivre. Et sachez qu'Allah est entre un homme et son cœur, et que c'est à Lui que vous serez tous rappelés. »

Il dit aussi : « Ô vous qui croyez, que vous arrive-t-il, que lorsque vous êtes appelés à avancer pour la cause d'Allah, vous vous accrochiez tant à la terre ! Préférez-vous la vie ici-bas à celle d'au-delà ? Mais le réconfort dans cette vie est incomparable à celui de la prochaine vie. Si vous ne Lui obéissez pas, Il vous punira d'un châtement sévère, et Il en choisira d'autres à votre place ; votre refus ne Le contraint d'aucune sorte. Car Allah a pouvoir sur toute chose. »

Il dit aussi : « Donc ne perdez pas courage, ni ne tombez dans le désespoir. Car vous serez capables si votre foi est pure. »



---

## Bibliographie sélective

Les adresses électroniques des sites référencés dans la bibliographie et les notes de bas de page sont valides au 19 septembre 2009. Concernant la version des documents mis en référence, les sites qui les hébergent sont réputés consultés à cette date.

- ABRAHMS, Max (2004). « Are terrorists really rational? The Palestinian example », *Orbis*, vol. 48, n° 3, été, p. 533-549.
- ABRAHMS, Max (2005). « Al Qaeda's miscommunication war: The terrorism paradox », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 529-549, disponible sur le site personnel de l'auteur: <[maxabrahms.com/cv.html](http://maxabrahms.com/cv.html)>.
- ABRAHMS, Max (2006). « Al Qaeda's scorecard: A progress report on Al Qaeda's objectives », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 29, n° 5, juillet-août, p. 509-529.
- ABRAHMS, Max (2006). « Why terrorism does not work », *International Security*, vol. 31, n°2, automne, p. 42-72, disponible sur le site personnel de l'auteur: <[maxabrahms.com/cv.html](http://maxabrahms.com/cv.html)>.
- ABRAHMS, Max (2007). « Why democracies make superior counterterrorists », *Security Studies*, vol. 16, n° 2, avril-juin, p. 223-253, disponible sur le site personnel de l'auteur: <[maxabrahms.com/cv.html](http://maxabrahms.com/cv.html)>.
- ADLER, Alexandre (2005). « Présentation », *Le rapport de la CIA : comment sera le monde en 2020?*, Paris, Robert Laffont (rapport en anglais disponible sur le site du National Intelligence Council: <[www.dni.gov/nic/NIC\\_2020\\_project.html](http://www.dni.gov/nic/NIC_2020_project.html)>).
- ADLER, Alexandre (2009). « Présentation », *Le Nouveau Rapport de la CIA : comment sera le monde en 2025?*, Paris, Robert Laffont (rapport en anglais disponible sur le site du National Intelligence Council: <[www.dni.gov/nic/NIC\\_2025\\_project.html](http://www.dni.gov/nic/NIC_2025_project.html)>).
- ALDRIDGE, Robert (1981). *The Counterforce Syndrome*, Washington, Institute for Policy Studies.

- ALEXANDER, Yonah (dir.) (2002). *Combating Terrorism: Strategies of Ten Countries*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- ALMOND, Gabriel, Scott APPLEBY et Emmanuel SIVAN (2003). *Strong Religion: The Rise of Fundamentalisms around the World*, Chicago et Londres, University of Chicago Press.
- AMERICAN CIVIL LIBERTIES UNION (2009). *Reclaiming Patriotism – A Call to Reconsider the PATRIOT Act*, New York, mars (disponible sur le site spécialisé de l'ACLU consacré au PATRIOT Act : <[www.reformthepatriotact.org/](http://www.reformthepatriotact.org/)>).
- ARON, Raymond (1962). *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy.
- ARQUILLA, John et David RONFELDT (2001). *Networks and Netwars: The Future of Terror, War and Militancy*, Washington, RAND Corporation.
- ASSOCIATION INTERNET POUR LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME (AIDH-GENÈVE), pour la défense et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, rubrique « Au fil des nouvelles », « Le terrorisme dans le monde » : *La lutte contre le terrorisme dans le monde (2002-2009)* (disponible sur le site de l'Association Internet pour la promotion des droits de l'homme (AIDH-Genève): <[www.aidh.org/Actualite/Act\\_2002/terror.htm](http://www.aidh.org/Actualite/Act_2002/terror.htm)>).
- BACON, Jean (2003). *Les seigneurs de la guerre – Brève histoire de la guerre et de ceux qui la font*, Paris, Phébus, coll. « Libretto ».
- BAECHLER, Jean (1970). *Les phénomènes révolutionnaires*, Paris, Presses universitaires de France.
- BAECHLER, Jean (1976). *Qu'est-ce que l'idéologie?*, Paris, Gallimard, p. 60-61.
- BAKER, Gideon (2002). « Problems in the theorisation of global civil society », *Political Studies*, vol. 50, p. 933-934.
- BARBER, Benjamin (1996). *Djihad versus McWorld*, Paris, Hachette.
- BARBER, Benjamin (2003). *L'empire de la peur: terrorisme, guerre, démocratie*, Paris, Fayard.
- BATTISTELLA, Dario (2004). « Introduction: le réalisme réfuté », *Études internationales*, vol. 35, n° 4, décembre, p. 613-622 (disponible sur *Persée*, site de diffusion en ligne de revues scientifiques en sciences humaines: <[www.erudit.org/revue/ei/2004/v35/n4/010483ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/ei/2004/v35/n4/010483ar.pdf)>).
- BAUMANN, Robert (1993). *Russian-Soviet Unconventional Wars in the Caucasus, Central Asia and Afghanistan*, Fort Leavenworth, Combat Studies Institute, Leavenworth Papers 20.
- BEAUFRE, André (général) (1962). « Vue d'ensemble de la stratégie », *Politique étrangère*, vol. 27, n° 5, p. 417-446 (disponible sur *Persée*, site de diffusion en ligne de revues scientifiques en sciences humaines: <[www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/polit\\_0032-342x\\_1962\\_num\\_27\\_5](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/polit_0032-342x_1962_num_27_5)>).
- BECK, Ulrich (1999). *World Risk Society*, Malden, Polity Press.

- BECKFORD, James, Danièle JOLY et Farhad KHOSROKHAVAR (2005). *Les musulmans en prison en Grande-Bretagne et en France*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- BENJAMIN, Daniel et Steven SIMON (2002). *The Age of Sacred Terror*, New York, Random House.
- BENKEIRA, Mohammed (1997). *L'amour de la loi – Essai sur la normativité en islam*, Paris, Presses universitaires de France.
- BENNETT, William (2002). *Why We Fight: Moral Clarity and the War on Terrorism*, New York, Doubleday.
- BETTS, Richard (2005). « Maybe I'll stop driving », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 507-510 (disponible sur le site de l'Institut Arnold A. Saltzman en études polémologiques et irénologiques de l'Université Columbia: <[www.columbia.edu/cu/siwps/publications.htm](http://www.columbia.edu/cu/siwps/publications.htm)>).
- BIARNÈS, Pierre (2002). *Les États-Unis et le reste du monde: les chemins de la haine*, Paris, L'Harmattan.
- BISHOP, Chris (dir.) (1996). *The Vital Guide to Combat Guns and Infantry Weapons*, Londres, Airline.
- BLANCHARD, Christopher (2004). « Al Qaeda: Statements and evolving ideology », *CRS Report for Congress*, Congressional Research Service, novembre, mis à jour le 9 juillet 2007 (disponible sur le site de la Federation of American Scientists, rubrique « Project on Government Secrecy », « Terrorism »: <[www.fas.org/sgp/crs/terror/index.html](http://www.fas.org/sgp/crs/terror/index.html)>).
- BLOOM, Mia (2005). *Dying to Kill: The Allure of Suicide Terror*, New York, Columbia University Press.
- BODANSKY, Yossef (1999). *Bin Laden, the Man Who Declared War on America*, New York, Prima.
- BONANATE, Luigi (1994). *Le terrorisme international*, Florence, Casterman et Giunti.
- BORUM, Randy (2004). *Psychology of Terrorism*, Tampa, University of South Florida (disponible sur *World Defense Review*, site d'information et d'analyse sur les conflits contemporains: <[worlddefensereview.com/onterror.shtml](http://worlddefensereview.com/onterror.shtml)>).
- BRILL, Steven (2003). *How America Confronts the September 12 Era*, New York, Simon & Schuster.
- BRUSTLEIN, Gilbert (1989). *Le chant d'amour d'un terroriste à la retraite*, édité à compte d'auteur.
- BUNT, Gary (2003). *Islam in the Digital Age: E-jihad, Online Fatwas and Cyber Islamic Environments*, Londres, Pluto Press.
- BURKE, Edmund (1926). « Remarks on the policy of the allies with respect to France », dans Edmund BURKE, *The Works of Edmund Burke*, vol. IV, Boston, Wells and Lilly.
- BURKE, Jason (2007). *Al Qaeda* (3<sup>e</sup> éd.), Londres, Penguin Books.

- BURUMA, Ian et Avishai MARGALIT (2004). *Occidentalism: The West in the Eyes of Its Enemies*, New York, Penguin Press.
- BUSH, George W. (2004). « Remarks by the president at the United States Air Force Academy graduation ceremony », prononcé le 2 juin (disponible sur le site du Military Education Research Library Network, site de diffusion de la recherche en matière de défense, rubrique « Terrorism », « Terrorism Archive » : <merln.ndu.edu/index.cfm?secID=150&pageID=3&type=section>).
- BUSH, George W. (2007). « President Bush's remarks on the global war on terror », prononcé le 1<sup>er</sup> novembre (disponible sur le site de The Heritage Foundation : <www.heritage.org/Research/homelandsecurity/bush110107.cfm>).
- BYMAN, Daniel (2005). « A corrective that goes too far? », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 511-516 (disponible sur le site de l'Université Georgetown, dans le profil du professeur Daniel Byman : <explore.georgetown.edu/people/dlb32/?action=viewpublications&PageTemplateID=156>).
- BYRD, Robert (2003). « Reckless administration may reap disastrous consequences », prononcé au Sénat le 12 février (disponible sur le site indépendant d'information de l'ONG Common Dreams, publiant le discours du sénateur Robert Byrd contre la guerre en Iraq : <www.commondreams.org/views03/0212-07.htm>).
- CAMUS, Colombe (2007). *La guerre contre le terrorisme – Dérives sécuritaires et dilemme démocratique*, Paris, Éditions du Félin, coll. « Échéances ».
- CARR, Caleb (2002). *The Lessons of Terror – A History of Warfare against Civilians: Why It Has Always Failed and Why It Will Fail Again*, New York, Random House.
- CHAGNOLLAUD, Jean-Paul (1999). *Relations internationales contemporaines, un monde en perte de repères* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, L'Harmattan.
- CHALIAND, Gérard (1979). *Mythes révolutionnaires du tiers-monde – guérillas et socialismes*, Paris, Seuil, coll. « Point ».
- CHALIAND, Gérard (1981). *Rapport sur la résistance afghane*, Paris, Berger-Levrault, coll. « Stratégies ».
- CHALIAND, Gérard (1985). *Terrorisme et guérillas*, Paris, Flammarion.
- CHALIAND, Gérard (dir.) (1999). *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclée de Brouwer.
- CHALIAND, Gérard (2002). *L'arme du terrorisme*, Paris, Audibert.
- CHALIAND, Gérard (2002). *Mao, stratège révolutionnaire*, Paris, Éditions du Félin.
- CHALIAND, Gérard (2006). *Voyage dans 40 ans de terrorisme*, Paris, Éditions Lignes de repères.
- CHALIAND, Gérard et Arnaud BLIN (2003). *America is back : les nouveaux Césars du Pentagone*, Paris, Bayard.

- CHALIAND, Gérard et Arnaud BLIN (dir.) (2006). *Histoire du terrorisme*, Paris, Bayard.
- CLARKE, Richard (2004). *Against All Enemies: Inside America's War on Terror*, New York, Free Press.
- CLAUSEWITZ, Carl von (1955). *De la guerre*, Paris, Éditions de Minuit.
- COLSON, Bruno (1995). *Europe: repenser les alliances*, Paris, Economica.
- COLSON, Bruno (1995). « Variations théoriques sur les alliances victorieuses », dans Bruno COLSON, *Europe: repenser les alliances*, Paris, Economica.
- COMBS, Cindy (2010). *Terrorism in the Twenty-First Century* (6<sup>e</sup> éd.), New Jersey.
- Comité invisible (2007). *L'insurrection qui vient*, Paris, La Fabrique éditions.
- CONESA, Pierre (2003). « Lecture critique. L'émergence d'un néo-fondamentalisme identitaire. À propos des ouvrages d'Olivier Roy, *L'Islam mondialisé* et *Les illusions du 11 septembre: le débat stratégique face au terrorisme* », *Revue internationale et stratégique*, n<sup>o</sup> 48, hiver, p. 163-166 (disponible sur Cairn, site de diffusion en ligne de revues scientifiques en sciences humaines: <[www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2002-4-page-163.htm](http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2002-4-page-163.htm)>).
- CONESA, Pierre (2004). « Aux origines des attentats-suicides », *Le Monde diplomatique*, juin, p. 14 et 15 (disponible sur le site du *Monde diplomatique*: <[www.monde-diplomatique.fr/2004/06/PIERRE\\_CONESA/11248](http://www.monde-diplomatique.fr/2004/06/PIERRE_CONESA/11248)>).
- CORDESMAN, Anthony (2004). *Homeland Defence: Asymmetric Warfare and Terrorism*, Washington, CSIS.
- CORDESMAN, Anthony (2004). *The Iraq War: Strategy, Tactics and Military Lessons*, Washington, CSIS.
- CORDESMAN, Anthony (2004). *The War after the War: Strategic Lessons of Iraq and Afghanistan*, Washington, CSIS.
- CORTEN, Olivier (2003). *Le retour des guerres préventives: le droit international menacé*, Bruxelles, Éditions Labor.
- COURMONT, Barthélémy (2003). *Terrorisme et contre-terrorisme, l'incompréhension fatale*, Paris, Le Cherche-midi.
- COURMONT, Barthélémy (2005). *L'empire blessé – Washington à l'épreuve de l'asymétrie*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- COURMONT, Barthélémy et Darko RIBNIKAR (2009). *Les guerres asymétriques – Conflits d'hier et d'aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, Dalloz/IRIS.
- COURTOIS, Jean-Patrick et René Garrec (2000). *La sécurité en Corse: un devoir pour la République*, rapport 69 (1999-2000) – commission d'enquête (disponible sur le site du Sénat français, section des rapports: <[www.senat.fr/rap/199-069/199-069.html](http://www.senat.fr/rap/199-069/199-069.html)>).
- COUTEAU-BÉGARIE, Hervé (2003). *Traité de stratégie* (4<sup>e</sup> éd.), Paris, Economica.
- CRENSHAW, Martha (1981). « The causes of terrorism », *Comparative Politics*, vol. 13, n<sup>o</sup> 4, juillet, p.379-399.

- CRENSHAW, Martha (dir.) (1983). *Terrorism, Legitimacy and Power*, Middletown, Wesleyan University Press.
- CRENSHAW, Martha (2005). « A welcome antidote », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 517-521.
- CRISPIN MILLER, Mark (2001). *The Bush Dyslexicon: Observations on a National Disorder*, New York, Norton.
- CRONIN, Audrey (2006). « How Al-Qaida ends: The decline and demise of terrorist groups », *International Security*, vol. 31, n° 1, été, p. 7-48.
- CRONIN, Audrey (2009). *How Terrorism Ends: Understanding the Decline and Demise of Terrorist Campaigns*, Princeton, Princeton University Press.
- CRONIN, Audrey et James LUCES (dir.) (2004). *Attacking Terrorism – Elements of a Grand Strategy*, Washington, Georgetown University Press.
- CUMIN, David, cours de master « Acteurs non gouvernementaux », Université Lyon III, 2007-2008 (non publié).
- DAVID, Charles-Philippe (2006). *La guerre et la paix – Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, Presses de Sciences Po.
- DAVID, Charles-Philippe, Louis BALTHAZAR et Justin VAÏSSE (2003). *La politique étrangère des États-Unis: fondements, acteurs et formulation*, Montréal, Presses de Sciences Po.
- DAVID, Charles-Philippe et Benoît GAGNON (dir.) (2007). *Repenser le terrorisme – Concepts, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DAVIS, Joyce (2003). *Martyrs: innocence, vengeance and despair in the Middle East*, New York, Palgrave Macmillan.
- DEFLEM, Mathieu (2002). *Policing World Society: Historical Foundations of International Police Cooperation*, New York, Oxford University Press.
- DE NEVE, Alain (Centre d'étude de défense), Joseph Henrotin et Tanguy Struye de Swielande (2003). « Les attentats d'Al-Qaida en Turquie soulignent la nécessité d'une réponse européenne contre le terrorisme », dans *Checkpoint*, posté le 7 décembre (disponible sur le site de Checkpoint, site indépendant d'information militaire et stratégique: <[www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Monde/Mon0073-TurquieEuropeTerrorisme.html](http://www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Monde/Mon0073-TurquieEuropeTerrorisme.html)>).
- DESORTES, Frédéric (2000). *Le nouveau Droit pénal* (7<sup>e</sup> éd.), Paris, Economica, coll. « Droit pénal ».
- DESORTES, Vincent (2007). *Décider dans l'incertitude* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, Economica, coll. « Stratégies et doctrines ».
- DESROZIERS, Gustave (1883). *Combats de partisans, récits des petites opérations de la guerre depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie militaire Baudoin.
- DOURLENS, Christine, Jean-Pierre GALLAND, Pierre VIDAL-NACQUET et Jacques THEYS (dir.) (1991). *Conquête de la sécurité, gestion des risques*, Paris, L'Harmattan.
- DREYFUS, Antoine (2006). *Les fils d'Al-Qaida – La nouvelle génération du jihad*, Paris, Le Cherche-midi.

- DUGAN, Laura, Gary LAFREE et Alex R. PIQUERO (2005). « Testing a rational choice model of airline hijackings », *Criminology*, vol. 43, n° 4, p. 1031-1065 (disponible sur le site de la Faculté de criminologie et de justice criminelle de l'Université du Maryland, dans le profil du professeur Laura Dugan : <[www.ccjs.umd.edu/Faculty/userfiles/23/Hijacking\\_criminology.pdf](http://www.ccjs.umd.edu/Faculty/userfiles/23/Hijacking_criminology.pdf)>).
- DURKHEIM, Émile (2002). *Les règles de la méthode sociologique* (11<sup>e</sup> éd.), Paris, Presses universitaires de France/Quadrige.
- DUSSOUY, Gérard (2008). *Traité de relations internationales – Tome 2 : les théories de l'interétatique*, Paris, L'Harmattan.
- ELAND, Ivan (2004). « Présentation », dans Ivan Eland, *The Empire Has No Clothes* (disponible sur le site de The Independent Institute : <[www.independent.org/store/book\\_detail.asp?bookID=54](http://www.independent.org/store/book_detail.asp?bookID=54)>).
- ENGENE, Jan-Oskar (2004). *Terrorism in Western Europe – Explaining the Trends since 1950*, Cheltenham, Edward Elgar.
- FEAVER, Peter et Christopher GELPI (2003). *Choosing Your Battles: American Civil-military Relations and the Use of Force*, Princeton, Princeton University Press.
- FILIU, Jean-Pierre (2010). « Entretien : Regard de Jean-Pierre Filiu sur Al-Qaida », *Moyen-Orient*, n° 3, décembre-janvier, p. 6-10.
- FREEDMAN, Lawrence (dir.) (2002). *Superterrorism: Policy Responses*, Oxford, Blackwell.
- FREY, Bruno et Simon LUECHINGER (2004). « Terrorism: Deterrence may backfire », *European Journal of Political Economy*, vol. 20, n° 2, juin, p. 317-333 (disponible sur *Repec*, site de diffusion de la recherche en économie : <[ideas.repec.org/p/zur/iewwp/136.html](http://ideas.repec.org/p/zur/iewwp/136.html)>).
- FRIEDBERG, Erhard (1972). « L'analyse sociologique des organisations », *Pour*, cahier 28.
- GADDIS, John Lewis (1966). « History, science, and the study of international relations », dans Ngairé WOODS (dir.), *Explaining International Relations since 1945*, Oxford, Oxford University Press, p. 32-48.
- GALULA, David (2008). *Contre-insurrection – Théorie et pratique*, Paris, Economica.
- GAMBETTA, Diego (dir.) (2005). *Making Sense of Suicide Mission*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- GÉNINET, Béatrice (2002). *L'indispensable du droit pénal*, Paris, Studyrama.
- GERGES, Fawaz (2005). *The Far Enemy: Why Jihad Went Global*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GERGES, Fawaz (2006). *Journey of the Jihadist: Inside Muslim Militancy*, New York, Harcourt.
- GIRARD, René (1990). *La violence et le sacré*, Paris, Albin Michel, coll. « Pluriel ».
- GOLBERG, Danny et al. (2002). *It's a Free Country: Personal Freedom in America after September 11*, New York, Akashic Books.

- GROS, Frédéric (2006). *États de violence – Essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard.
- GUELKE, Adrian (1995). *The Age of Terrorism and the International Political System*, Londres, Tauris Academic Studies.
- GUIDÈRE, Mathieu et Nicole MORGAN (2007). *Le manuel de recrutement d'Al-Qaida*, Paris, Seuil.
- GUIMEZANES, Nicole et Christophe TUAILLON (2006). *Droit pénal de la sécurité et de la défense*, Paris, L'Harmattan.
- GUNARATNA, Rohan (2002). *Al-Qaida : au cœur du premier réseau terroriste mondial*, Paris, Autrement.
- GURR, Ted Robert (1970). *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press.
- HACKER, Frederick (1976). *Crusaders, Criminals, Crazies : Terror and Terrorism in Our Time*, New York, Norton.
- HAÉRI, Paul (2008). *De la guerre à la paix – Pacification et stabilisation post-conflit*, Paris, Economica, coll. « Stratégies et doctrines ».
- HAINÉ, Jean-Yves (2004). *Les États-Unis ont-ils besoin d'alliés?*, Paris, Payot.
- HALBERSTAM, David (2001). *War in a Time of Peace*, New York, Scribner.
- HAMILTON, Donald (1998). *The Art of Insurgency. American Military Policy and the Failure of Strategy in Southeast Asia*, New York, Praeger.
- HAMMES, Thomas (colonel) (2004). *The Sling and the Stone : On War in the 21st Century*, Minneapolis, Zenith Press.
- HARDT, Michael et Antonio NEGRI (2000). *Empire*, Cambridge, Harvard University Press.
- HASSNER, Pierre (1999). « Le barbare et le bourgeois », *Politique internationale*, vol. 84, été, p. 81-98.
- HASSNER, Pierre (2002). *États-Unis : l'empire de la force ou la force de l'empire?*, Cahiers de Chaillot, n° 54, Institut d'études de sécurité de l'Union européenne.
- HASSNER, Pierre (2003). *La terreur et l'Empire*, Paris, Seuil.
- HEIDER, Fritz (1958). *The Psychology of Interpersonal Relations*, New York, Wiley.
- HELD, David et Anthony MCGREW (dir.) (2002). *The Global Transformations Reader* (2<sup>e</sup> éd.), Cambridge, Polity Press.
- HIRONAKA, Ann (2005). *Neverending Wars : The International Community, Weak States, and the Perpetuation of Civil War*, Cambridge, Harvard University Press.
- HOFFMAN, Bruce (1998). « Why terrorists don't claim credit », *Terrorism and Political Violence*, vol. 10, n° 2, p. 1-6.
- HOFFMAN, Bruce (2005). « Does our counter-terrorism strategy match the threat? », Santa Monica, RAND Corporation, septembre.
- HOFFMAN, Bruce (2006). *Inside Terrorism* (2<sup>e</sup> éd.), New York, Columbia University Press.

- HOFFMAN, Bruce (2008), « The myth of grass-roots terrorism – Why Osama bin Laden still matters », *Foreign Affairs*, mai-juin.
- HOFFMANN, Stanley (1977). « An American social science: International relations », *Daedalus*, vol. 106, n° 3, été, p. 41-60.
- HOFFMANN, Stanley (1978). *Primacy or World Order American Foreign Policy since the Cold War*, New York, McGraw-Hill.
- HOLDEN, Robert T. (1986). « The contagiousness of aircraft hijacking », *The American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 4, janvier, p. 874-904.
- HORGAN, John (2005). *The Psychology of Terrorism*, Londres, Routledge.
- HORGAN, John et Max TAYLOR (2000). *The Future of the Terrorism*, Londres, Frank Cass Publishers.
- HUYGHE, François-Bernard (2004). *Quatrième guerre mondiale – Faire mourir et faire croire*, Paris, Éditions du Rocher.
- IKLÉ, Fred Charles (2005). *Every War Must End* (2<sup>e</sup> éd.), New York, Columbia University Press.
- JENKINS, Brian (1980). *The Study of Terrorism: Definitional Problem*, Santa Monica, RAND Corporation.
- JENKINS, Brian (1985). *International Terrorism: The Other World War*, Santa Monica, RAND Corporation.
- JENTLESON, Bruce (1992). « The pretty prudent public: Post post-Viêt-Nam American opinion on the use of military force », *International Studies Quarterly*, vol. 36, n° 1, mars, p. 49-74.
- JUERGENSMEYER, Merk (2000). *Terror in the Mind of God: The Global Rise of Religious Violence*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- KALDOR, Mary (2001). *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, Cambridge, Polity.
- KAPLAN, Fred (2005). « All pain, no gain – Nobel laureate Thomas Schelling's little-known role in the Viêt-Nam War », posté le 11 octobre (disponible sur le site du magazine *Slate*, rubrique « War stories », gérée par Fred Kaplan: <[www.slate.com/id/2127862](http://www.slate.com/id/2127862)>).
- KEEGAN, John (2004). *Intelligence in War: The Value and Limitations of What the Military Can Learn about the Enemy*, New York, Random House.
- KENNEDY, Paul (1987). *The Rise and Fall of the Great Powers*, New York, Random House.
- KEOHANE, Robert (2002). « The public delegitimation of terrorism », dans Ken BOOTH et Tim DUNNE (dir.), *Worlds in Collision – Terror and the Future of Global Order*, Basingstoke, Palgrave, p. 141-151.
- KEPEL, Gilles (2003). *Jihad*, Paris, Gallimard.
- KEPEL, Gilles (2004). *Fitna*, Paris, Gallimard.
- KEPEL, Gilles (dir.) (2005). *Al-Qaida dans le texte*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Proche Orient ».
- KEPEL, Gilles (2008). *Terreur et martyre*, Paris, Flammarion.

- KEPEL, Gilles (2008). «Zawahiri met en ligne sa “disculpation” : la crise s’aggrave entre les jihadistes», posté le 5 mars (disponible sur le blogue de Gilles Kepel, consacré à son ouvrage *Terreur et martyr* : <[www.terreuretmartyre.com/index.php/blog/detail/12](http://www.terreuretmartyre.com/index.php/blog/detail/12)>).
- KHOSROKHAVAR, Farhad (2006). *Quand Al Qaïda parle – Témoignages derrière les barreaux*, Paris, Grasset, coll. «Points».
- KISSINGER, Henry (1996). *Diplomatie*, Paris, Fayard.
- KUSHNER, Harvey (2003). *Encyclopedia of Terrorism*, Thousand Oaks, Sage.
- LAQUEUR, Walter (1987). *The Age of Terrorism*, Boston, Little Brown.
- LAQUEUR, Walter (1999). *The New Terrorism: Fanaticism and the Arms of Mass Destruction*, New York, Oxford University Press.
- LAQUEUR, Walter (2003). *No End to War: Terrorism in the Twenty-first Century*, New York, Continuum Books.
- LAQUEUR, Walter (2009). *A History of Terrorism* (7<sup>e</sup> éd.), New Jersey, Transaction Publishers.
- LAVOREL, Sabine (2003). *La politique de sécurité nationale des États-Unis sous George W. Bush*, Paris, L’Harmattan, coll. «Raoul-Dandurand».
- LÉGARÉ-TREMBLAY, Jean-Frédéric (2005). *L’idéologie néo-conservatrice et la politique étrangère américaine sous George Bush*, Études Raoul-Dandurand, mai (disponible sur le site de la chaire Raoul-Dandurand : <[www.dandurand.uqam.ca/publications/etudes-raoul-dandurand/243-lideologie-neo-conservatrice-et-la-politique-etrangere-americaine-sous-george-w-bush.html](http://www.dandurand.uqam.ca/publications/etudes-raoul-dandurand/243-lideologie-neo-conservatrice-et-la-politique-etrangere-americaine-sous-george-w-bush.html)>).
- LEGAULT, Albert (2002). *La Lutte antiterroriste ou la Tentation démocratique autoritaire*, Québec, Les Presses de l’Université de Laval.
- LEMAN-LANGLOIS, Stéphane (2007). «Terrorisme et crime organisé, contrastes et similitudes», dans Charles-Philippe DAVID et Benoît GAGNON (dir.), *Repenser le terrorisme – Concepts, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, p. 91-110.
- LEWIS, Bernard (2001). *Les assassins, terrorisme et politique dans l’islam médiéval*, Bruxelles, Complexe.
- LIANG, Qiao et Wang XIANGSUI (2003). *La guerre hors limites*, Paris, Rivages.
- LIPSON, Michael (2007). «Peacekeeping: Organized hypocrisy?», *European Journal of International Relations*, vol. 13, n<sup>o</sup> 5, p. 5-34.
- LY-TALL, Madina (1991). *Un Islam militant en Afrique de l’Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L’Harmattan.
- MACHIAVEL, Nicolas (1991). *L’art de la guerre*, Paris, Flammarion, coll. «GF».
- MACLEOD, Alex et Dan O’MEARA (dir.) (2007). *Théories des relations internationales – Contestations et résistances*, Québec, coédition Athéna/CEPES.
- MALIK, Omar (2001). *Enough of the Definition of Terrorism*, Londres, Royal Institute of International Affairs.
- MANISCALO, Paul et Hank CHRISTEN (2002). *Understanding Terrorism and Managing the Consequences*, Upper Saddle River, Prentice Hall.

- MANN, Michael (2004). *L'Empire incohérent : pourquoi l'Amérique n'a pas les moyens de ses ambitions*, Paris, Calmann-Lévy.
- MANNONI, Pierre (1992). *Un laboratoire de la peur – Terrorisme et média*, Marseille, Hommes et perspectives.
- MANNONI, Pierre (2004). *Les logiques du terrorisme*, Paris, In Press.
- MAO, Tsé-Toung (1962). *La guerre révolutionnaire*, Paris, 10/18.
- MARIGHELLA, Carlos (1969). *Manuel du guérillero urbain*, édité à compte d'auteur, traduction : Conrad Detrez (nouvelle édition, Paris, Libertalia, coll. « À boulets rouges », 2009).
- MARRET, Jean-Luc (2000). *Techniques du terrorisme*, Paris, Presses universitaires de France.
- MARTIN VANASSE, Vanessa et Marc-Olivier BENOIT (2007). « La définition du terrorisme : un état des lieux », dans Charles-Philippe DAVID et Benoît GAGNON (dir.), *Repenser le terrorisme – Concepts, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 25-50.
- MARTY, Dick (rapporteur de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme) (2006). *Allégations de détentions secrètes et de transferts illégaux de détenus des États membres du Conseil de l'Europe*, 12 juin (disponible sur le site du Conseil de l'Europe, rubrique « Documents de travail », thème « Terrorisme » : <[assembly.coe.int/ASP/Doc/DocListingThesaurus\\_F.asp](http://assembly.coe.int/ASP/Doc/DocListingThesaurus_F.asp)>).
- MARTY, Dick (rapporteur de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme) (2007). *Détentions secrètes et transferts illégaux de détenus impliquant des États membres du Conseil de l'Europe : second rapport*, 19 janvier (disponible sur le site du Conseil de l'Europe, rubrique « Documents de travail », thème « Terrorisme » : <[assembly.coe.int/ASP/Doc/DocListingThesaurus\\_F.asp](http://assembly.coe.int/ASP/Doc/DocListingThesaurus_F.asp)>).
- MAULANA, Wahiduddin Khan (2002). *The True Jihad – The Concepts of Peace, Tolerance and Non-violence in Islam*, New Dehli, Good Works Books.
- MAZARIN (cardinal) (2007). *Bréviaire des politiciens*, Paris, Arléa.
- MCCOY, Alfred W. (2005). « Invisible in plain dight : CIA torture techniques go mainstream », *Amnesty International Magazine*, posté à l'automne (disponible sur le site d'Amnesty International, concernant les lois sur la torture aux États-Unis : <[www.amnestyusa.org/amnesty-magazine/amnesty-magazine/page.do?id=1105051&n1=2&n2=19](http://www.amnestyusa.org/amnesty-magazine/amnesty-magazine/page.do?id=1105051&n1=2&n2=19)>).
- MEARSHEIMER, John J. (2006). « Conversations in international relations – Interview with John J. Mearsheimer (Part II) », *International Relations*, vol. 20, n° 2, p. 231-243 (disponible sur le site de l'Université de Chicago : <[mearsheimer.uchicago.edu/pdfs/A0041.pdf](http://mearsheimer.uchicago.edu/pdfs/A0041.pdf)>).
- MÉLANDRI, Pierre et Justin VAÏSSE (2001). *L'Empire du milieu : les États-Unis et le monde depuis la fin de la guerre froide*, Paris, Odile Jacob.
- MERLE, Roger et André VITU (1997). *Traité de droit pénal – tome 1 : Problèmes généraux de la science criminelle, droit pénal général* (7<sup>e</sup> éd.), Paris, Cujas.

- MIKHAÏL, Barah et Gervaise DELMAS (2007). « Al-Qaida en Mésopotamie, émergence d'une nouvelle génération au sein de l'organisation ? », étude stratégique de l'IR (IS (disponible sur le site de l'Institut de relations internationales et stratégiques, rubrique « Aires de Recherches », « Sécurité/ Défense » : <[www.iris-france.org/aires-recherche/securite-defense.php](http://www.iris-france.org/aires-recherche/securite-defense.php)>).
- MORRIS, Benny (1999). *Righteous Victims : History of the Zionist-Arab Conflict, 1881-2001*, New York, Alfred A. Knopf.
- MUELLER, John (2005). « Response », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 523-527 (disponible sur le site du Département de science politique de l'Université de l'État de l'Ohio, dans le profil du professeur John Mueller, rubrique « Papers and publications available on the web » : <[polisci.osu.edu/faculty/jmueller/index.htm](http://polisci.osu.edu/faculty/jmueller/index.htm)>).
- MUELLER, John (2005). « Six rather unusual proposition about terrorism », *Terrorism and Political Violence*, vol. 17, n° 4, automne, p. 487-505 (disponible sur le site du Département de science politique de l'Université de l'État de l'Ohio, dans le profil du professeur John Mueller, rubrique « Papers and publications available on the web » : <[polisci.osu.edu/faculty/jmueller/6PROPS.PDF](http://polisci.osu.edu/faculty/jmueller/6PROPS.PDF)>).
- NAJIB, Mohammad et Roland FRIEDRICH (dir.) (2007). *Entry-points to Palestinian Security Sector Reform*, Genève, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, 2007, <[books.google.ca/books?id=icV4k\\_xMmgC&printsec=frontcover&source=gbs\\_v2\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false](http://books.google.ca/books?id=icV4k_xMmgC&printsec=frontcover&source=gbs_v2_summary_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false)>.
- NEWMAN, Edward (2004). « The “new wars” debate: A historical perspective is needed », *Security Dialogue*, vol. 35, n° 2, juin, p. 173-189.
- O'NEILL, Bard (1990). *Insurgency and Terrorism : Inside Modern Revolutionary Warfare*, Washington-Londres, Brassey's.
- Office of Technology Assessment (1984). *Airport System Development*, Washington, Library of Congress, août (disponible sur le site de l'Université Princeton : <[www.princeton.edu/~ota/disk3/1984/8403/8403.PDF](http://www.princeton.edu/~ota/disk3/1984/8403/8403.PDF)>).
- PAPE, Robert (2005). *Dying to Win : The Strategic Logic of Suicide Terrorism*, New York, Random House.
- PATRY, Jean-Jacques (2007). « La réponse militaire: lutte contre la terreur ou contre le terrorisme? », dans Charles-Philippe David et Benoît Gagnon (dir.), *Repenser le terrorisme – Concepts, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 373-396.
- PATRY, Jean-Jacques (2007). *L'ombre déchirée: la puissance aérienne contre la terreur*, Paris, L'Harmattan.
- PESCHOT, Bernard (1991). « La question des niveaux de la guerre dans les pacifications de l'Ouest: l'exemple du général Hoche », *Impacts*, n° 2 (le général Hoche est considéré comme le premier vainqueur contre une guérilla).
- PETERS, Ralph (2004). « Pourquoi l'attrition et le sang versé restent le paradigme central de tous les conflits armés », posté le 11 juillet (titre original : « *In Praise of Attrition* », publié dans *Parameters*, été 2004) (disponible sur le

- site de Checkpoint, site indépendant d'information militaire et stratégique : <[www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Activites/Doc0020-DefenseGuerreAttrition.html](http://www.checkpoint-online.ch/CheckPoint/Activites/Doc0020-DefenseGuerreAttrition.html)>).
- PETRAEUS, David et James F. AMOS (2006). *Counterinsurgency*, Headquarters Department of the Army, décembre (disponible sur le site de la Federation of American Scientists, rubrique « Intelligence Resource Program », « Intelligence and Security Doctrine », « Army » : <[www.fas.org/irp/doddir/army/](http://www.fas.org/irp/doddir/army/)>).
- PILLAR, Paul (2001). *Terrorism and US Foreign Policy*, Washington, Brookings Institution Press.
- PLUCHINSKY, Dennis (1997). « The terrorism puzzle : Missing pieces and no box-cover », *Terrorism and Political Violence*, vol. 9, n° 1, p. 7-10.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1861). *La guerre et la paix, recherches sur le principe et la constitution du droit des gens – Tome premier* (3<sup>e</sup> éd.), Paris, E. Dentu libraire-éditeur coll. « Hetzel », <[books.google.ca/books?id=wLJ9FHNZdFAC&printsec=frontcover&source=gbs\\_v2\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false](http://books.google.ca/books?id=wLJ9FHNZdFAC&printsec=frontcover&source=gbs_v2_summary_r&cad=0#v=onepage&q=&f=false)>.
- RAMEL, Frédéric (1998). « Repenser le concept d'ennemi dans l'après-guerre froide », *Stratégique*, vol. 72, n° 4 (disponible sur le site de l'Institut de stratégie comparée, de la Commission française d'histoire militaire et de l'Institut d'histoire des conflits contemporains, rubrique « Publications de référence », « *Stratégique* n° 72 » : <[www.stratisc.org/strat72\\_Ramel\\_tdm.html](http://www.stratisc.org/strat72_Ramel_tdm.html)>).
- RAMEL, Frédéric, cours de master « Théories contemporaines de la sécurité », Université Lyon III, 2007-2008 (non publié).
- RAPOPORT, David (dir.) (2001). *Inside Terrorist Organizations*, Londres, Frank Cass.
- RAPOPORT, David (dir.) (2006). *Terrorism : Critical Concepts in Political Science*, New York, Routledge.
- RAPPORT DU GROUPE DE PERSONNALITÉS DE HAUT NIVEAU SUR LES MENACES, LES DÉFIS ET LE CHANGEMENT (2004). *Un monde plus sûr : notre affaire à tous*, A/59/565 (disponible sur le site de l'ONU : <[www.un.org/french/secureworld/](http://www.un.org/french/secureworld/)>).
- RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES (2005). *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous* (disponible sur le site de l'ONU, publié par le Département de l'Information de l'ONU : <[www.un.org/french/largerfreedom/index.html](http://www.un.org/french/largerfreedom/index.html)>).
- RASHID, Ahmed (2002). *Jihad : The Rise of Militant Islam in Central Asia*, New Haven, Yale University Press.
- RASSAT, Michèle-Laure (2004). *Droit pénal général* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, Ellipses, coll. « Cours magistral ».
- RAUFER, Xavier (dir.) (2007). *Atlas de l'islam radical*, Paris, CNRS éditions.
- REICH, Walter (1990). *Origins of Terrorism : Psychologies, Ideologies, Theologies, States of Mind*, Washington, Woodrow Wilson Center Press.

- RENOUVIN, Pierre et Jean-Baptiste DUROSELLE (1991). « Chapitre 13 – La décision », *Introduction à l'histoire des relations internationales* (4<sup>e</sup> éd.), Paris, Armand Colin, p. 411-454.
- RICHARDSON, Louise (2006). *What Terrorists Want*, Londres, John Murray.
- ROUDIER, Karine (2005). *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, communication au VI<sup>e</sup> Congrès français de droit constitutionnel, Congrès de Montpellier, 9, 10 et 11 juin (disponible sur le site de l'Association française de droit constitutionnel : <[www.droitconstitutionnel.org/congresmtp/textes2/ROUDIER.pdf](http://www.droitconstitutionnel.org/congresmtp/textes2/ROUDIER.pdf)>).
- ROY, Olivier (1992). *Échec de l'islam politique*, Paris, Seuil.
- ROY, Olivier (2001). *Généalogie de l'islamisme*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel ».
- ROY, Olivier (2002). *Les illusions du 11 septembre : le débat stratégique face au terrorisme*, Paris, Seuil.
- ROY, Olivier (2004). *L'Islam mondialisé*, Paris, Seuil, coll. « Points ».
- SAGEMAN, Marc (2004). *Understanding Terror Networks*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- SAGEMAN, Marc (2008). *Leaderless Jihad : Terror Networks in the Twenty-first Century*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- SAGEMAN, Marc et Bruce HOFFMAN (2008). « Does Osama still call the shots? Debating the containment of al Qaeda's leadership », *Foreign Affairs*, juillet-août.
- SCHELLING, Thomas (1966). *Arms and Influence*, New Haven, Yale University Press.
- SCHELLING, Thomas (1991). « What purposes can “International Terrorism” serve? », dans R.G. Frey, Ch.W. Morris (dir.), *Violence, Terrorism and Justice*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 18-33.
- SCHMID, Alex et Ronald CRELISTEN (dir.) (2000). *Western Responses to Terrorism*, Londres, Frank Cass.
- SCHMID, Alex et Albert JONGMAN (1988). *Political Terrorism : A New Guide to Actors, Authors and Concepts, Data Bases, Theories and Literature*, New Brunswick, Transaction Books.
- Secrétariat général de la Défense nationale (2006). *La France face au terrorisme – Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure*, mars, disponible sur le site de la Documentation française, rubrique « Bibliothèque des rapports publics », <[www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000275/index.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000275/index.shtml)>.
- SEDGWICK, Mark (2004). *Against Modern World : Traditionalism and the Secret Intellectual History of the Twentieth Century*, Oxford, Oxford University Press.
- SFEIR, Antoine et Jérôme BELLAY (2007). *Al-Qaida menace la France*, Paris, Le Cherche-midi, coll. « Actu ».
- SHEPARD, William (1996). *Sayyid Qutb and Islamic Activism : A Translation and Critical Analysis of Social Justice in Islam*, New York, E.J. Brill.

- SILKE, Andrew (dir.) (2003). *Terrorists Victims and Society: Psychological Perspectives on Terrorism and Its Consequences*, Londres, Wiley.
- SOMMIER, Isabelle (2000). *Le Terrorisme*, Paris, Flammarion.
- SOUFI, Johann (2005). « Vers une définition universelle du terrorisme », mémoire de recherche de master 2, Droit public international et européen, août, Faculté Jean Monnet, Université Paris XI (disponible sur le site Mémoire Online, publiant des mémoires de recherche: <[www.memoireonline.com/10/06/247/definition-universelle-terrorisme.html](http://www.memoireonline.com/10/06/247/definition-universelle-terrorisme.html)>).
- SUN TZU (1972). *L'art de la guerre*, Paris, Flammarion, coll. « Champs ».
- TARDY, Thierry (dir.) (2004). *Peace Operations after 11 September 2001*, Londres, Frank Cass.
- TERTRAIS, Bruno (2004). *La guerre sans fin*, Paris, Seuil.
- The 9/11 Commission Report (2004). *Final Report of the National Commission on Terrorist Attacks upon the United States*, New York, W.W. Norton & Company, <[govinfo.library.unt.edu/911/report/index.htm](http://govinfo.library.unt.edu/911/report/index.htm)>.
- THOMAS, Dominique (2003). *Londonistan, la voix du jihad*, Paris, Michalon.
- THOMAS, Dominique (2005). *Les hommes d'Al-Qaida*, Paris, Michalon, coll. « Lignes d'horizon ».
- THOMPSON, Leroy (1988). *Dirty Wars: Elites Forces vs the Guerillas*, Londres, David and Charles Military Book.
- TILLY, Charles (2005). *Trust and Rule*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TODD, Emmanuel (2002). *Après l'empire: essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard.
- US CASUALTIES IN IRAQ (disponible sur le site de Global Security, site d'information sur les questions stratégiques: <[www.globalsecurity.org/military/ops/iraq\\_casualties.htm](http://www.globalsecurity.org/military/ops/iraq_casualties.htm)>).
- VAN CREVELD, Martin (2000). *The Art of War, War and Military Thought*, Londres, Cassell.
- VENDRYÈS, Pierre (1952). *De la probabilité en histoire – L'exemple de l'expédition d'Égypte*, Paris, Albin Michel.
- VERLEUW, Camille (1999). *Trafics et crimes en Asie centrale et au Caucase*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Criminalité internationale ».
- VO, Nguyen Giap (1970). *Guerre de libération. Politique, stratégie et tactique*, Paris, Éditions sociales.
- WALT, Stephen (2008). *Pourquoi le monde n'aime plus les États-Unis*, Paris, Demopolis (titre original: *Taming American Power*, 2005).
- WEBER, Max (1995). *Économie et Société – Tome 1: les catégories de la sociologie*, Paris, Plon.
- WEIMANN, Gabriel (2006). *Terror on the Internet: The New Arena, The New Challenges*, Washington, United States Institute of Peace.

WIEVIORKA, Michel (1987). *Terrorisme à la une – Média, terrorisme et démocratie*, Paris, Gallimard.

WIEVIORKA, Michel (1988). *Sociétés et Terrorisme*, Paris, Fayard.

ZADKA, Saul (1995). *Blood in Zion : How the Jewish Guerillas Drove the British Out of Palestine*, Londres, Brassey's.

ZIEGLER, Jean (2002). *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Seuil.

ŽIŽEK, Slavoj (2007). *Bienvenue dans le désert du réel*, Paris, Flammarion.

ŽIŽEK, Slavoj (2008). « Présentation », *Robespierre, entre vertu et terreur*, Paris, Stock.

---

# Index

- 11-Septembre, 2, 4, 34, 43, 44,  
47, 49, 50, 56-59, 64, 65, 68,  
76-80, 82, 83, 90, 97, 99, 100,  
102, 107-109, 111, 112, 120,  
121, 123, 124, 128, 129, 131,  
134, 139-142, 144, 145, 149,  
151-153, 155, 156, 170-172,  
175, 176, 177, 211
- 11-Septembre – double razzia  
bénie, 77
- A**
- Abd Al-Aziz ibn Abd Al-Salam,  
63
- Abdulmutallab, Oumar Farouk,  
43, 45, 107, 143, 176
- Abou Ghraïb, 77, 96, 98, 113, 153
- Abou Yassir Rifaï Ahmad Taha,  
239
- acteur incontournable *voir*  
définition du terrorisme
- acteur rationnel (théorie de l'),  
29-31, 36, 190
- Aden, 235
- ADM *voir* arme de destruction  
massive, 114, 175
- Afghanistan, 4, 42-45, 48, 51, 66,  
77-79, 83, 90-92, 102-104, 107,  
108, 112, 125-128, 132, 133,  
143, 149, 155-157, 161-163,  
179, 230, 236
- Aisha, Darine Abou, 86
- AKP, 62
- Al-Akhra, Ayat, 86
- Al-Ansar, Isbat, 103
- Al-Aqsa (mosquée), 47, 233, 237,  
241
- Al-Banna, Hassan, 91
- Al-Cham, Jound, 103
- Al-Chérif, Sayed Imam, 79
- Al-Dawaa, 66
- Al-Dhawahiri, Aïmane, 11, 30,  
44, 46, 47, 78, 83, 91, 129-131,  
138, 148, 153, 162, 239
- Al-Effendi, Abdelwahab, 91
- Al-Ghazali, Abou Hamid  
Mohammed ibn Mohammed,  
240
- Al-Islam, Fatah, 42, 103
- Al-Jamaa Al-Islamiyya, 239
- Al-Jazira, 11, 30, 77, 83
- Al-Jihad, 66, 239
- Al-Qaida au Yémen, 107, 177
- Al-Qaida en Mésopotamie, 78,  
83, 98, 127, 163
- Al-Qourtoubi, 240
- Al-Said, Fatma, 87
- Al-Souri, Abou Moussab, 44, 78,  
89, 90, 127, 129, 138
- Allah, 2, 48, 86, 90, 127, 230-241
- Allemagne, 132, 139, 198, 206,  
213
- alliance américano-israélienne,  
110, 232, 233

Alliance base, 176  
 alliance sioniste-croisée, 229,  
 230, 232, 233, 235, 240  
 Allison, Graham, 111  
 Al Qods Al Arabi, 229, 239  
 ambassade américaine en  
 Afrique, 50, 155, 172  
 Américain, 58  
 Américains, 11, 43, 47, 48, 56,  
 58, 61, 62, 64, 66, 80, 82, 89,  
 104, 121, 125, 133, 154, 171,  
 210, 229, 231, 235, 237, 240,  
 241  
 Amérique, 19, 25, 61, 66, 68, 76,  
 88, 111, 113, 120, 121, 123,  
 131, 193  
 Annan, Kofi, 15, 21, 26  
 annihilation (stratégie de), 67, 74,  
 112, 118, 130, 156  
 antiaméricanisme, 2, 65, 67, 77,  
 102, 133  
 antisionisme, 57  
 appui *voir* définition du  
 terrorisme  
 Arabie saoudite, 11, 42, 47, 56,  
 61, 69, 76, 80, 88, 129, 164,  
 172, 178, 183, 240  
 arme de destruction massive,  
 114, 175  
 Aron, Raymond, 11, 23, 74, 105,  
 142  
 arrêt « Croissant », 206  
 arrêt « Gorguloff », 205  
 arrêt Boumediene contre Bush,  
 167  
 As-Sahab, 77  
 assassinat, 6, 19, 48, 114, 126,  
 193, 194, 201, 205, 212  
 Assassins (secte des), 191  
 attentat, 15, 20, 24, 25, 32, 44, 46,  
 49, 50, 58, 65, 66, 81, 85, 87,  
 99, 112, 116, 124, 126, 132,  
 143, 152, 155, 157, 169, 171,  
 176, 187, 193, 194, 202, 206,  
 210  
 attentat-suicide, 11, 44, 48, 77,  
 85, 87, 155, 157, 179, 182, 193

Aumann, Robert, 29, 30, 31, 39,  
 123  
 Aum Shinrikyo, 187  
 axe des veules, 119  
 axe du mal, 119  
*axis of evil*, 119  
*axis of weasel*, 119  
 Ayyash, Yahia, 193  
 Azizabad, 104  
 Azzam, Abdallah, 42, 44, 48, 57,  
 69, 70, 87, 148

**B**  
 Barak, Ehud, 188  
 barbare, 2, 16, 17, 100  
*bargaining power voir* pouvoir  
 de négociateur  
 Barghouti, Marouane, 115  
 Barre Duparcq, Nicolas Édouard  
 de la, 16  
 Beit Al-Ansar, 42  
 ben Abdallah, Mahomet, 239  
 Bangladesh, 239  
 ben Laden, Oussama, XIV, 3,  
 4, 42-44, 46-48, 51, 53, 57,  
 58, 63, 66, 67, 74, 76-78, 83,  
 86, 88, 90-92, 95, 97, 98,  
 102, 108-110, 121, 123-125,  
 127-131, 133, 138, 139, 144,  
 147-149, 153-155, 157, 162,  
 166, 168, 173, 179, 183, 214,  
 229, 230, 239  
 ben Qoudama, 240  
 Beïtenou, Israël, 163  
 Berg, Nicholas, 66, 98, 113  
 Berlin, 25, 76, 169  
 Betancourt, Ingrid, 172  
 Bethléem, 182  
 Beyrouth, 235  
 Bhutto, Bénazir, 126  
 Bilmes, Linda, 112  
 Blackwater, 144  
 Blitzkrieg, 96, 188  
 Blum, William, 110  
 Bosnie, 43, 48, 78, 80, 161, 229  
 boycott, 57, 234  
 Brigades rouges, 172

Bureau du service des  
moudjahidines *voir* Maktab  
Khadamat Al-Moujahidin  
Bush, George W., XIV, 3, 4,  
48, 51, 56-59, 63, 64, 68, 77,  
82, 83, 93, 97-102, 108-110,  
118-120, 122, 123, 126,  
128-131, 138, 142, 143, 145,  
149, 154, 157, 162-164, 167,  
168, 178, 183  
Byrd, Robert, 122

**C**  
Cachemire, 37, 66, 229  
califat, 10, 42, 47, 56, 61, 79, 90,  
183  
Carter, James, 139  
Cato Institute, 167  
Center for Constitutional Rights,  
167  
Central Intelligence Service, 50,  
62, 64, 97, 99, 144, 170, 176,  
177  
Chambre des représentants, 152  
charia, 47, 62, 89, 126, 162, 231  
Chatila, 111  
Cheney, Richard, 119  
Chertoff, Michael, 144  
Chesnot, Christian, 161  
chiisme, 47  
chiite, 44, 61, 64, 83, 86, 89, 91,  
127, 129, 150, 163  
Chiraz, Jacques, 171  
Chomsky, Noam, 110  
Churchill, Winston, 101  
CIA *voir* Central Intelligence  
Service  
cible primaire *voir* définition  
du terrorisme  
cible secondaire *voir* définition  
du terrorisme  
cible tertiaire *voir* définition  
du terrorisme  
Cisjordanie, 30  
Clausewitz, Carl von, 16, 183  
Clinton, Hillary, 57, 86, 101, 166,  
172, 235

Clinton, William, 57, 86, 101,  
166, 172, 235  
Code pénal (France), 195, 197,  
205, 207, 208  
complexe sécuritaro-industriel,  
144  
Congrès, 18, 48, 59, 122, 152,  
153, 167, 196  
*containment voir* endiguement  
Convention de l'Organisation  
des États américains, 199  
Convention de l'Organisation des  
pays de l'Union africaine, 198  
Convention européenne  
d'extradition du Conseil  
de l'Europe, 206  
Convention régionale de  
l'Association sud-asiatique,  
199  
Coran, 6, 48, 85, 109, 147, 165,  
168, 179, 235-237, 239  
Corée du Nord, 22, 106, 166  
Corse, 26, 59, 89, 194  
coup d'État, 13  
Cour suprême, 96, 97, 167  
criminalité organisée, 23, 153,  
208  
critère objectif, 205, 206  
critère subjectif, 205  
croisade, XIV, 83, 109, 120, 240  
croisé, 47, 61, 66, 79, 90, 126,  
128, 230, 231, 233, 234, 236,  
239

**D**  
Daragmeh, Hiba, 86  
décision-cadre du Conseil  
des ministres de l'Union  
européenne, 197  
décision n° 86-213 du Conseil  
constitutionnel sur la loi  
relative à la lutte contre le  
terrorisme et aux atteintes  
à la sûreté de l'État, 195  
définition du terrorisme, 15, 26,  
114, 187, 192, 196-199  
démocratie libérale, 10, 56, 118,  
120, 145

*Detainee Treatment Act*, 96  
 Détention criminelle, 205  
 détournement d'avion, 114, 131, 195, 200, 225  
 Deuxième Guerre mondiale, 15, 19, 44, 80, 101, 190  
 Dhanui, 86  
 dialectique des volontés, 3, 81, 189  
 Dieu, 6, 10, 47, 66, 69, 76, 85, 88, 90, 104, 110, 121, 123, 127, 145, 155, 160, 171, 230  
 différence entre intention et mobile, 195  
 dissonance cognitive, 57, 101  
 domination politique, 12, 81, 188, 191, 192, 212  
 Dostom, Abdul Rachid, 164  
 Dro, 75  
 droit communautaire européen, 197  
 droit international, 14, 22, 24, 122, 195

**E**

Égypte, 43, 115, 129, 173, 176, 239, 240  
 élément légal, 204  
 élément matériel, 204  
 élément moral, 204, 208  
 endiguement, 156  
 ennemi lointain, 43, 103, 173  
 EOKA *voir* Ethniki Organosis Kypriou Agoniston  
 Erekat, Saeb, 121  
 Érignac, Claude, 194  
 Espagne, 102, 166, 198  
 État cible, 22, 26, 37, 39, 59, 60, 65, 67, 68, 83, 103, 105, 114, 139, 142, 172, 176, 178, 192  
 État dans l'État, 74  
 État des juifs, 66, 110, 240  
 Ethniki Organosis Kypriou Agoniston (Organisation nationale des combattants chypriotes), 107

Europe, 25, 35, 61, 82, 129, 152, 156, 161, 164, 166, 174, 178, 185, 206, 207  
 extradition, 172, 206-208

**F**

Fadel (docteur) *voir* Al-Chérif, Sayed Imam  
 Fadh (roi d'Arabie saoudite), 50  
 Fallouja, 79  
 fantasme du scénario catastrophe, 111  
 FARC *voir* Forces armées révolutionnaires colombiennes  
 fardeau du démocrate blanc, 120  
 Fatah, 30, 87, 103, 115, 182  
 fatwa, 47, 154, 229  
 FBI *voir* Federal Bureau of Investigation  
 Federal Bureau of Investigation, 49, 50, 170, 177  
 Feith, Douglas, 123  
 fermeture cognitive prématurée, 57, 101  
 Fillon, François, 172  
 fondamentalisme, 5, 6, 42, 62, 160  
 fondamentalisme – néofondamentalisme, 85, 106, 107  
 Forces armées révolutionnaires colombiennes, 75, 172  
 forces croisées, 231, 234  
 François-Ferdinand archiduc d'Autriche, 114, 187  
 France, XI, 20, 39, 44, 104, 112, 119, 132, 160, 161, 172, 173, 175, 179, 198, 203, 204, 207  
 Franklin, Benjamin, 68, 167  
 Franks, Tommy, 97  
 Frédéric-Guillaume III de Prusse, 16  
 Freeh, Louis, 50  
 Frères musulmans, 91, 237  
 Front islamique mondial, 47, 57, 61, 66, 179, 239  
 Fukuyama, Francis, 119

**G**

Gallup, 68  
 Galula, David, 74, 75  
 Gamaa islamiyya, 66  
 GAO *voir* Government  
 Accountability Office  
 Gaulle, Charles de, 212  
 Gaza, 30, 31, 39, 75, 84, 115, 123,  
 182  
 Georgelin, Jean-Louis, 104  
 glocalisation, 71  
 Goldstein, Baruch, 111, 193  
 Goldstein, Jishua, 111, 193  
 Gore, Albert, 82  
 Government Accountability  
 Office, 112  
 Gramsci, Antonio, 12  
 Grivas, George, 26, 107  
 Grotius, 16  
 Guantanamo, 77, 96-98, 153, 167  
 guérilla, 13, 23, 74-76, 90, 103,  
 105, 126, 131, 183, 192, 204,  
 211, 213, 214  
 guérilla dégénérée, 75, 90, 131  
 Guerre contre le terrorisme, XIV,  
 2, 4, 68, 77, 81, 83, 96, 98-101,  
 109, 113, 119, 120, 124, 126,  
 127, 129, 130, 132, 133, 142,  
 148, 149, 157, 162, 164, 166,  
 170, 183  
 guerre froide, XIII, 2, 3, 13, 34,  
 71, 100, 119, 141, 235  
 guerre préventive, 102, 105, 156

**H**

Hamas, 26, 30, 44, 75, 78, 87, 89,  
 109, 115, 164, 182, 193  
 Hamza, Abou, 161  
 Hamzah, Mounir, 239  
 Haqqani, 126, 127  
 Harakat Al-Ansar, 239  
 Harakat Al-Jihad, 239  
 Harakat ul-Moujahidin, 37, 66  
 Harding, John, 107  
 Harrach, Bekkay, 139  
 Hassner, Pierre, 113  
 Hekmatyar, Gulbulddin, 42, 164  
 Henry, Émile, 85, 86

Hezbollah, 26, 44, 64, 69, 75, 78,  
 153, 163, 164, 193  
 Hiking, Dov, 49  
 Hindenburg, Paul von, 16  
 Hindou Kouch, 230  
 Hiroshima, 110  
 Hitler, Adolf, 36  
 Hoffman, Bruce, 45, 46, 192, 197  
 honneur, 17, 89, 190, 233  
 humiliation, 58, 87-89, 211, 230,  
 237-239  
 Huntington, Samuel, 2, 47, 119  
 Hussein, Saddam, 100, 102, 108,  
 113

**I**

Idriss, Wafa, 86, 87  
 Ilam tamoul, 26  
 industrie pétrolière, 231, 233  
 infraction pénale, 204, 205  
 infraction support, 205  
 insurrection, 13, 18, 26, 46, 74,  
 103, 106, 180  
 intégrisme, 5, 42, 62  
 intégrisme, 70  
 intention (en droit pénal), 11, 15,  
 20, 21, 74, 105, 189, 190, 195,  
 196, 204, 206, 208-210  
 interlocuteur *voir* définition  
 du terrorisme  
 interrogation d'ambiance, 96  
 interrogatoire musclé, 96  
 intifada, 57, 84  
 Iran, 46, 60, 61, 63, 64, 85, 106,  
 129, 132, 153, 154, 166, 171,  
 230  
 Irak, 26, 44, 46, 49, 50, 59, 60,  
 64, 68, 77, 78, 83, 89, 92, 100,  
 102, 103, 108, 109, 112-114,  
 119, 121, 122, 127-129, 143,  
 149, 154-156, 161, 162, 164,  
 165, 167, 168, 171, 176, 194,  
 229, 234, 237, 240  
 IRA *voir* Irish Revolutionary  
 Army  
 Irlande, 26, 37, 59

islam, 11, 42, 43, 47-49, 61, 62,  
70, 71, 76-78, 88, 89, 91, 108,  
119, 154, 164, 165, 173, 174,  
179, 184, 232, 234-238, 240  
Islamabad, 126  
islamisme, 5, 42, 60, 62, 64, 69,  
76, 78, 82, 86, 87, 89, 91, 107,  
108, 115, 124, 126-129, 131,  
153, 156, 157, 160, 162-164,  
166, 173, 174, 176, 184  
Israélien, 84, 88, 89, 123, 237  
Israël, 2, 22, 25, 26, 30, 31, 43,  
44, 47, 48, 57, 59-61, 63, 64,  
75-77, 80, 83, 84, 87, 88, 100,  
115, 120, 123, 131, 132, 153-  
155, 162, 165, 180, 233, 240  
Izzedine Al-Qassam, 75, 193

**J**

*jahiliyya*, 235  
Jahl, Abou, 235  
Jalalabad, 107  
Jérusalem, 44, 57, 66, 109, 230,  
240  
Jessen, Bruce, 170  
jihad, 2, 6, 30, 42-45, 47-49, 57,  
61, 62, 64, 66, 77, 78, 81, 83,  
84, 87, 89-91, 103, 107, 115,  
125-127, 129, 131, 138, 145,  
147, 148, 154, 156, 160, 161,  
174, 182, 229, 234, 235, 237,  
239, 240  
Jihad islamique, 30, 84, 182  
jihadisme, XV, 2, 4-6, 42-44, 46,  
48-50, 57, 62, 66, 70, 71, 77,  
78, 81, 84, 87, 89-91, 102-104,  
107, 115, 119, 121, 123-125,  
127-131, 133, 135, 138, 145-  
147, 149, 155, 156, 161, 162,  
164, 166, 171, 173, 174, 178,  
179, 184, 185, 230  
Jordanie, 123, 176  
Joundallah, 171  
Jound Ansar Allah (Soldats  
des partisans de Dieu), 115  
Juif, 154  
Juifs, 30, 47, 61, 79, 88, 90, 110,  
154, 189, 237, 239

**K**

Kaboul, 43, 83  
Kadhafi, 25  
Kalachnikov, 83  
kamikaze, 44, 84, 86, 157  
Karzaï, Hamid, 83, 104, 163, 164,  
179  
Keitel, Wilhelm, 16  
Kennedy, Anthony, 139, 167  
Kenya, 50, 66  
Kerry, John, 82  
Khalil, Fazlur Rahman, 239  
Khatami, 62  
Khomeyni, Rouhollah Mousavi,  
47  
Khorassan, 230  
*koufars*, 230, 233, 237  
Krauthammer, Charles, 111  
Kravtchinski, Serge, 85, 86  
Kyoto, 110

**L**

laïcisation, 62  
La Mecque, 42, 47, 78, 230, 241  
Leahy, Patrick, 122  
Le Carré, John, 113  
légitimité, 13, 20, 26, 60, 75, 106,  
109, 141, 148, 153, 191, 194,  
212, 231  
Liban, 26, 44, 64, 69, 75, 103,  
127-129, 162, 172, 229, 236  
libéralisme, 34, 62, 107, 148  
liberté publique, 60, 82, 113, 122,  
143, 152, 168, 176, 178, 184  
Libye, 24, 169  
Londonistan, 44, 133, 161  
Londres, 82, 102, 188  
Lugar, Richard, 111

**M**

MacNamara, Robert, 29  
MacNaughton, John, 29  
*madrasas*, 47  
Madrid, 26, 56, 102, 126, 132  
Mahomet, 91, 234, 239  
Maison-Blanche, 51  
Maison des partisans voir Beit  
Al-Ansar

Maktab Khadamat  
     Al-Moujahidin, 42  
 Malbrunot, Georges, 161  
 Malcolm X, 139  
 Manhattan, 49, 112  
*marhalatal tamkin* voir position  
     de force  
 Maroc, 133, 176  
 matérialisme, 36, 235  
 mathématiques, 28, 29, 31, 32,  
     34, 35, 37  
 Mehsud, Beïtullah, 126  
 Mehsud, Hakimullah, 126  
 messianisme, 63  
 Messie, 90  
 millénarisme, 55, 56, 73, 127,  
     129, 165, 187  
 Mitchell, Jim, 170  
 Mitterrand, François, 173  
 Mitterrand – doctrine, 172  
 Mkhedrioni, 75  
 modernité, 5, 6, 10, 70, 71, 76,  
     106, 109, 120, 146, 160, 165,  
     184, 189, 202  
 Mogadiscio, 172, 235  
 Moscou *voir* Union des  
     républiques socialistes  
     soviétiques  
 Moubarak, Hosni, 49  
 Moussaoui, Zacharias, 107  
 Moyen-Orient, 15, 46, 47, 60, 61,  
     63, 64, 77, 80, 82, 88, 98, 120,  
     122, 124, 128, 133, 134, 162,  
     164-166, 173, 176, 180, 184  
 Murawiec, Laurent, 47

**N-O**

Nagasaki, 110  
 Nairobi, 50, 155  
 National Security Agency, 50  
 néoconservatisme, 47, 110, 111,  
     118, 119, 152  
 néofondamentalisme, 85, 106, 107  
 Netanyahou, Benyamin, 163  
 New York, 25, 45, 49, 107, 126,  
     128, 161, 168, 170, 171, 175,  
     177, 197, 229  
 non-complaisance, 12, 29, 55, 56,  
     60, 73, 74, 176, 178, 201, 210

NSA *voir* National Security  
     Agency  
 Obama, Barack, 60, 63, 64, 98,  
     100, 104, 109, 139, 144, 153,  
     163, 166, 170, 177, 180  
 objectif éternel, 23, 74  
 objectif historique, 23  
 objectif limité, 46, 56, 61, 81, 90,  
     146  
 objectif maximaliste, 58, 63, 90,  
     146  
 objectif opérationnel, 11, 14, 188,  
     190, 211  
 objectif politique, 11, 14, 22-24,  
     63, 75, 81, 139, 140, 189, 209,  
     211, 214  
 obligation individuelle  
     (fard ‘ayn), 48, 129, 240, 241  
 Occident, XIII, XIV, 43, 45, 48,  
     49, 61, 63, 69, 70, 78, 88, 90,  
     102, 103, 106-109, 119, 121,  
     126, 130, 131, 145-147, 153,  
     155, 157, 160, 161, 165, 180  
 OC *voir* organisation clandestine  
 OLP *voir* Organisation de  
     libération de la Palestine  
 Omar, Mohammad, 66, 104, 110,  
     125, 159  
 Oppenheim, Meret, 165  
 organisation clandestine, 3, 5  
 Organisation de libération  
     de la Palestine, 141  
 Organisation des nations unies,  
     14, 15, 21, 96, 119, 122, 149,  
     198-200, 229  
 Organisation des oulémas, 239  
 Organisation du traité de  
     l’Atlantique Nord, 126, 198  
 organisation privée *voir*  
     définition du terrorisme  
 OTAN *voir* Organisation du traité  
     de l’Atlantique Nord  
 ouléma, 62, 110, 155, 231, 232,  
     237, 240, 241  
 ouléma *voir* Organisation des  
     oulémas  
*oumma*, 42, 44, 47, 61, 88, 107,  
     155, 230-234, 237, 238

**P**

Pakistan, 44, 45, 80, 107, 126, 127, 156, 164, 176, 230, 239  
 Palestine, 43, 44, 76, 124, 162, 229, 233, 234, 237  
 Palestinien, 31, 57, 84, 87, 100, 123, 139, 155, 163, 182, 189, 193  
 Paris, XI, 7, 27, 42, 62, 135, 142, 144, 176, 184, 185, 189, 205-207, 210, 211  
 partisan, 35, 42, 60, 91, 98, 105, 109, 190, 209  
 Partiyé Kerkarén Kurdistan (Parti des travailleurs kurdes), 75  
*PATRIOT Act*, 113, 143, 152, 167, 168  
 pays musulman, 43, 49, 107, 173, 179, 232, 240  
 Pellegrini, Alain, 64  
 péninsule arabique, 11, 66, 76, 86, 113, 154, 162, 239, 240  
 Perle, Richard, 118, 123, 131  
 Perry, William, 235, 236  
 Petraeus, David, 180  
 Petrella, Marina, 172, 173  
 peuple de l'islam, 229  
 pieux ancêtres, 42, 145  
 PKK *voir* Partiyé Kerkarén Kurdistan  
 politique étrangère des États-Unis, 57, 60, 61, 76, 79, 124, 165, 180  
 position de faiblesse (*istid'af*), 78  
 position de force (*marhalatal tamkin*), 24, 78  
 pouvoir de négociateur, 11, 12, 29, 188  
 pragmatisme, 28, 29, 60, 63, 182, 191  
 préemption, 102, 122  
 préterrorisme, 153, 203  
 Proche-Orient, 25, 44, 64, 103, 115, 149  
 Project for a New American Century, 123  
 Prophète, 42, 78, 130, 154, 230, 239

Proudhon, Pierre-Joseph, 16, 17, 18, 182  
 pseudoterrorisme, 192

**Q-R**

Qardhaoui, Youcef, 48, 77, 83, 155  
 Qatada, Abou, 161  
 Qatar, 69, 80  
*qibla*, 230, 233, 236  
 Qotb, Sayyid, 69, 70  
 quadrature du cercle, 61, 64, 120, 180  
 Rastow, Friedrich Wilhelm, 16  
 Rabin, Yitzhak, 194  
 Rahman, Omar Abdel, 49, 159, 239  
 Rand Corporation, 47, 87, 197  
 rationalisme, 28, 29, 36, 37  
 rationalité en finalité, 37, 84, 190  
 rationalité en valeur, 36, 84, 190  
 réactionnaire, 145  
 Reagan, Ronald, 172  
 réalisme, 63, 166  
 Réclusion criminelle, 205  
 régime arabe, 43, 47, 61, 76, 77, 81, 88, 103, 161, 164  
 régime cible, 168  
 régime saoudien, 148, 232, 237  
 révolutionnaire, 6, 10, 25, 70, 78, 91, 145-149, 185, 191  
 Rice, Condoleezza, 60, 163  
 Riyad, 42, 230  
 riyal, 231  
 Roosevelt, Franklin Delano, 68  
 Royaume-Uni, 21, 26, 44, 65, 91, 102, 132, 152, 161, 166, 198  
 Rumsfeld, Donald, 102, 176  
 Rushdie, Salman, 47, 154  
 Russie *voir* Union des républiques socialistes soviétiques

**S**

Sabra, 111  
 Sageman, Marc, 43, 45, 46, 70, 107  
 Sahmi, Abdallah, 30, 182

- Saint-Just, Louis-Antoine de, 167  
 salafisme, 4, 5, 42, 49, 50, 62, 69, 79, 103, 127, 128, 138, 140, 145-149, 160-162, 166, 171, 173, 184  
 Salameh, Mohammed, 50  
 Sarid, Yossi, 188  
 Sarkozy, Nicolas, 172, 173  
 Satan, 2, 127, 241  
 Scalia, Antonin, 124  
 Schelling, Thomas, 11, 29, 31, 38  
 secte des Assassins, 191  
 secte des Zélotes, 191  
 sécularisation, 61, 164  
 sécularisme, 164  
 sénat américain, 92  
 SERE *voir* Survival Evasion Resistance Escape  
 Shalit, Gilad, 115  
 Sharon, Ariel, 30, 31, 39, 123  
 Sheuer, Michael, 110  
 sionisme, 121, 233, 234, 236, 237  
 sociologie des organisations, 37, 140  
 Soldats des partisans de Dieu *voir* Jound Ansar Allah  
 Somalie, 229, 235  
 Soufan, Ali, 170, 177  
 souverain, 191  
 souveraineté, 26, 206  
 Sri Lanka, 37  
 staséologie, 146  
 statut, 11, 18, 23, 25, 31, 65, 66, 74, 78, 83, 91, 96, 104, 105, 106, 123, 147, 162, 164, 174, 197, 200, 208, 211, 213  
 statut *voir* définition du terrorisme  
 Stepniak, 85, 86  
 Stiglitz, Joseph, 112, 113  
*Strafgesetzbuch* (code pénal allemand), 197  
 stratégie *voir* définition du terrorisme  
 subversion, 12, 13, 22, 24, 29, 75, 148, 149, 212  
 sunnisme, 44, 47, 64, 86, 91, 150, 156, 163  
 Survival Evasion Resistance Escape, 170  
 syndrome de l'exigence de la victoire finale, 138, 141, 184  
 Syrie, 63, 104, 169, 176
- T**  
 taliban, 58, 97, 126  
 talibans, 43, 66, 97, 102-104, 107, 112, 125, 126, 156, 157, 163, 164, 179  
 Tamimi, Ahlam Araf, 86  
 Tamoul, 87  
 Tanzanie, 50, 66  
 Tchétchénie, 32, 48, 78, 80, 112, 114, 229  
 Tehrik at-Taliban Pakistan (Mouvement des talibans du Pakistan), 126, 127  
 Tenet, George, 50  
 terre des deux sanctuaires *voir* Arabie saoudite  
 terre d'islam (*dar al-islam*), 45, 154, 230  
 terreur (période de la), 13-16, 37, 41, 74, 84, 88, 96, 102, 108, 111, 118, 119, 156, 158, 164, 165, 187, 193-196, 198, 201, 202, 204, 234  
*Terrorism Act* (Royaume-Uni), 197  
 terrorisme, XIV, XV, 3-5, 6, 9-15, 17-24, 26, 28-32, 37-39, 43, 45, 48-51, 56-60, 62, 67, 70, 74, 75, 79-91, 96-99, 101, 104-106, 108, 109, 111-115, 123-126, 128-130, 132-134, 141-143, 145, 146, 148, 149, 153, 154, 161, 165, 166, 168-171, 173, 174, 176, 178-180, 182-185, 187, 188, 190-192, 194-205, 207-209, 213-215, 219, 221  
 terrorisme d'État, 14, 15, 21, 22, 24, 192  
 terrorisme – paradoxe du, 81, 128, 129  
 théorie attributive, 67-69, 114, 130, 133

tiers-mondisme, 77, 161  
 Tigre tamoul, 26, 37  
 Todd, Emmanuel, 110  
 Tokyo, 99  
 Tora Bora, 124  
 torture, 24, 96, 97, 105, 153, 168, 170  
 tours Khobar, 172, 230, 236  
 Traité sur la coopération à la lutte contre le terrorisme, 199  
 transfert d'allégeance, 74  
 transformation des rapports de force *voir* définition du terrorisme Tsahal, 115  
 TTP *voir* Mouvement des talibans du Pakistan  
 Turquie, 62, 64, 75, 123, 129, 133, 173, 174  
 Tyszelman, Samuel, 212

## U-V-W

Union des républiques socialistes soviétiques, 43, 90, 128, 172, 174  
 Union européenne, 20, 62, 144, 198  
 Union soviétique *voir* Union des républiques socialistes soviétiques  
*United States Code* (États-Unis), 20, 197, 199  
 URSS *voir* Union des républiques socialistes soviétiques

vengeance, 11, 24, 25, 65-67, 74, 78, 86-89, 105, 111, 119, 141, 157, 165, 176, 182, 183, 197, 208, 210, 212, 213, 235  
 victime civile, 169, 196, 198  
 vieille Europe, 108, 119  
 Viêt Nam, 26, 29  
 violence illisible, 210  
 violence légitime, 13, 24, 67, 144, 182, 191, 192, 194, 195, 209  
 violence symbolique, 201, 202, 210  
*War Powers Act*, 19  
 Washington, 42, 48-50, 60, 64, 67, 83, 114, 124, 126, 127, 129, 168, 171, 193, 200  
 Washington, George, 42, 48-50, 60, 64, 67, 83, 114, 124, 126, 127, 129, 168, 171, 193, 200  
 Weber, Max, 36, 190  
 Wehrmacht, 188  
 Wohlstetter, Albert, 118  
 Wolfowitz, Paul, 102, 118, 120  
 World Trade Center, 15, 49, 50, 57, 97, 102, 159, 172, 193, 202

## Y-Z

Yémen, 177  
 Youssef, Ramzi, 102  
 Zarqaoui, Abou Moussab, 44, 66, 78, 83, 98, 102, 127, 161  
 Zélotes (secte des), 191  
 Zoubayidah, Abou, 170

**Le conservatisme américain**

Un mouvement qui a transformé  
les États-Unis

*Sous la direction de Charles-Philippe  
David et Julien Tourreille*

2007, ISBN 2-7605-1496-X, 184 pages

**Le congrès des États-Unis**

*Sous la direction de Frédéric Gagnon*

2006, ISBN 2-7605-1416-1, 336 pages

**La télévision mène-t-elle le monde ?**

Le mythe de l'effet CNN sur la  
politique étrangère des États-Unis

*Karine Prémont*

2006, ISBN 2-7605-1391-2, 252 pages

**La présidence des États-Unis**

*Sous la direction d'Élisabeth Vallet*

2005, ISBN 2-7605-1364-5, 392 pages

**Les constitutions arabes et l'Islam**

Les enjeux du pluralisme juridique

*Sabine Lavorel*

2005, ISBN 2-7605-1333-5, 220 pages

**L'empire blessé**

Washington à l'épreuve de l'asymétrie

*Barthélémy Courmont*

2005, ISBN 2-7605-1332-7, 288 pages

**Les élections  
présidentielles américaines**

*Sous la direction d'Élisabeth Vallet  
et David Grondin*

2004, ISBN 2-7605-1286-X, 302 pages





## Al-Qaida et les États-Unis sous George W. Bush

**Q**ui, de George W. Bush ou d'Oussama ben Laden, peut être sacré vainqueur de l'affrontement amorcé par les événements du 11 septembre 2001 ? Sur le ring mondial, le premier round est sans nul doute déclaré nul. Sans nul doute, car les stratégies des deux combattants n'ont qu'exacerbé les tensions.

Au terme des deux mandats de George W. Bush, et au retour à une politique américaine plus classique, Pierre-Alain Clément expose les causes de cet échec mutuel. Nous plongeant dans les rouages du terrorisme, il explique les raisons de sa persistance et identifie les travers des politiques contre-terroristes actuelles.

Le choc des civilisations anticipé en cette première décennie du millénaire n'a peut-être pas eu lieu, mais les contentieux à l'origine du jihadisme restent entiers. De nouvelles pistes doivent être explorées pour comprendre ce phénomène. La partie est loin d'être terminée.



Pierre-Alain CLÉMENT est titulaire d'un master en affaires publiques de Sciences Po (Paris) et d'un master en sécurité internationale et défense de l'Université Jean-Moulin (Lyon). Doctorant en sciences politiques à l'UQAM, il est chercheur à l'Observatoire sur le Moyen-Orient de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques.